



UNITED NATIONS  
INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail  
MINISTÈRE DU COMMERCE  
DE L'INDUSTRIE



## Côte d'Ivoire

Programme de partenariat pays

PCP, Étude de diagnostic industriel 2020



Programme for Country  
Partnership Côte d'Ivoire

# Table des matières

<b>Remerciements</b>	<b>11</b>
<b>Résumé du Diagnostic industriel de la Côte d'Ivoire, 2020</b>	<b>12</b>
<b>Introduction</b>	<b>15</b>
<b>1 Performance industrielle et cadre du programme</b>	<b>18</b>
1.1 Introduction	18
1.2 Performance économique	19
1.2.1 Création de valeur	19
1.2.2 Compétitivité à l'exportation	25
1.2.3 Innovation et Technologie	28
1.2.4 Investissement et financement	30
1.2.5 Participation à la chaîne de valeur mondiale	34
1.2.6 Intégration régionale	38
1.3 Performance sociale	43
1.3.1 Emploi dans l'industrie manufacturière	43
1.3.2 Genre et jeunesse	44
1.3.3 Compétences	46
1.4 Performance environnementale	49
1.4.1 Procédés de production propres	49
1.4.2 Énergie	53
1.5 Cadre du programme	56
1.5.1 Gouvernance	56
1.5.2 Capacités d'élaboration des politiques	59
1.5.3 Réformes du secteur privé	61
1.5.4 Élaboration de la politique industrielle	63
1.6 Résumé de la section 1 et implications liées à la conception du programme PCP	64
<b>2 Analyse des secteurs manufacturiers</b>	<b>67</b>
2.1 Structure de l'analyse	67
2.2 Conception des critères de sélection de l'industrie	68
2.2.1 Indicateurs	68
2.2.2 Classification des industries et sources des données	69
2.2.3 Résumé des résultats	70
2.3 Analyse du secteur manufacturier	73
2.3.1 Avantage comparatif révélés (ACR)	73
2.3.2 Avantage comparatif émergent	74
2.3.3 Potentiel latent inexploité (PLI)	75
2.3.4 Niveaux d'importation nationaux	76
2.3.5 Dynamique des importations mondiales	79
2.3.6 Projections d'emplois	83
2.4 Résumé et concordance avec les stratégies nationales de développement	86

<b>3 Goulots d'étranglement rencontrés par les entreprises</b>	<b>89</b>
3.1 Introduction . . . . .	89
3.2 Résultats globaux . . . . .	91
3.3 Goulots d'étranglement explicités en détail . . . . .	93
3.3.1 Electricité . . . . .	94
3.3.2 Taux d'imposition et administration fiscale . . . . .	97
3.3.3 Accès au financement . . . . .	100
3.3.4 Instabilité politique . . . . .	104
3.3.5 Corruption . . . . .	105
3.3.6 Compétences et capital humain . . . . .	107
3.3.7 Accès à la terre . . . . .	111
3.4 Résumé de la section 3 et implications pour la conception du programme PCP . . . . .	112
<b>4 Suggestions finales pour la conception du PCP</b>	<b>115</b>
<b>Appendices</b>	<b>125</b>
<b>A Appendice à la section 1</b>	<b>125</b>
A.1 Alignement du PCP sur d'autres programmes . . . . .	125
A.2 Les dix premiers pays de destination des exportations de produits manufacturés ivoiriens	126
A.3 Thèmes et indicateurs permettant de mesurer la gouvernance globale du pays . . . . .	126
A.4 Tableau récapitulatif de la section 1 . . . . .	127
<b>B Appendice à la section 2</b>	<b>134</b>
B.1 Annexe technique . . . . .	134
B.1.1 Appariement des données commerciales aux secteurs manufacturiers . . . . .	134
B.1.2 Classification de l'industrie manufacturière . . . . .	143
B.1.3 Avantage comparatif révélé (ACR) . . . . .	144
B.1.4 Modèle économétrique . . . . .	144
B.1.5 Potentiel latent inexploités (PLI) . . . . .	145
B.1.6 Projections d'emploi . . . . .	147
B.1.7 Indice de la production industrielle (IPI) . . . . .	148
B.2 Analyse à quatre chiffres des résultats supplémentaires . . . . .	150
B.3 Nouvel avantage comparatif (ECA) lié aux résultats supplémentaires . . . . .	154
B.4 Potentiel latent inexploité (PLI) lié aux résultats supplémentaires . . . . .	154
<b>C Appendice à la section 3</b>	<b>157</b>
C.1 Données et méthodes . . . . .	157
C.1.1 Enquête réalisée sur les entreprises par la Banque mondiale . . . . .	158
C.1.2 Consultations . . . . .	162
C.2 Autres sujets et précisions section 3 . . . . .	162
C.2.1 La question de l'Eau . . . . .	162
C.2.2 Le réseau électrique . . . . .	163
C.2.3 Le Système judiciaire . . . . .	164
C.2.4 La Douane . . . . .	164
C.2.5 Coût de la main-d'œuvre . . . . .	164
C.2.6 Économie informelle . . . . .	165
C.2.7 Argent mobile . . . . .	165
C.2.8 Relations entre le gouvernement et les entreprises . . . . .	166
C.2.9 Compétences . . . . .	167

C.2.10Fonds de roulement . . . . .	167
C.3 Productivité et goulots d'étranglement . . . . .	168
C.4 Corrélation entre les goulots d'étranglement . . . . .	169



## Table des figures

1	Cadre du programme . . . . .	17
2	Analyse au niveau macro : Structure de l'analyse. . . . .	18
3	Taux de croissance du PIB et de la VAM (2010-2018) . . . . .	20
4	Taux de croissance annuels du PIB, de la VAM et de la VAI et objectifs du PND liés à la VAI pour la Côte d'Ivoire . . . . .	21
5	La VAM en pourcentage du PIB (2010 - 2018) . . . . .	21
6	Structure économique de la Côte d'Ivoire (2010 - 2018) . . . . .	23
7	Productivité du travail (2013 et 2017) . . . . .	25
8	Exportations de produits manufacturés en pourcentage des exportations totales (2010 et 2018) . . . . .	26
9	Taux de croissance annuels des exportations totales et des exportations de produits manufacturés, Côte d'Ivoire (2000-2018) . . . . .	27
10	Part des 5 premiers produits dans les exportations totales du pays, 2018 . . . . .	28
11	Les cinq principales exportations de la Côte d'Ivoire en 2010 et 2018 . . . . .	29
12	Innovation et intensité technologique . . . . .	30
13	IED en part du PIB (%), 2010 et 2018 . . . . .	31
14	Part des entreprises qui sollicitent les banques pour financer leurs investissements . . . . .	34
15	Participation à la chaîne de valeur mondiale (2018) . . . . .	35
16	Part des exportations de produits bruts, semi-transformés et transformés pour certains secteurs, Côte d'Ivoire (2010-2018) . . . . .	35
17	Part des produits alimentaires transformés dans la totalité des produits alimentaires exportés (2010-2018) . . . . .	36
18	Exportations de la Côte d'Ivoire de la chaîne de valeur du cacao (2010 et 2018) . . . . .	37
19	Part des importations de produits pharmaceutiques dans la CEDEAO en provenance de certains pays fournisseurs (2010 et 2018) . . . . .	40
20	Indice de la production industrielle, Côte d'Ivoire (Avril 2019 - Novembre 2020) . . . . .	42
21	Emploi manufacturier en proportion de l'emploi total (2012 et 2017) . . . . .	43
22	Part des femmes dans l'industrie manufacturière et l'emploi total (2012 et 2017) . . . . .	44
23	Les Jeunes sans éducation, sans emploi ou sans formation, par sexe (2016) . . . . .	45
24	Population active par niveau d'éducation (2016) . . . . .	46
25	Population active de la Côte d'Ivoire par niveau d'éducation et par sexe (2012 et 2016) . . . . .	47
26	Part de l'ensemble des étudiants de l'enseignement secondaire supérieur inscrits dans des programmes professionnels (%) . . . . .	47
27	Indice de compétitivité des talents mondiaux (GCT) ; score et classement (2020) . . . . .	48
28	Scores de la Côte d'Ivoire en matière de ICGT par rapport à la moyenne des revenus moyens inférieurs (2020) . . . . .	49
29	Émissions de CO2 par unité de VAM (kg de CO2 par USD constant 2015) . . . . .	50
30	Taux de changement net annuel de la superficie forestière en % (2020) . . . . .	51
31	Part des déchets recyclés dans le total des déchets (%) . . . . .	53
32	Accès à l'électricité (% de la population) . . . . .	54
33	L'intensité d'énergie : Ktonne d'énergie utilisée pour un million USD de valeur ajoutée de l'industrie (2010 et 2017) . . . . .	55
34	Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie (%) . . . . .	55
35	Consommation d'énergie par source, Côte d'Ivoire . . . . .	56
36	Performance moyenne de la gouvernance en Côte d'Ivoire par thème par rapport aux PRITI et à la CEDEAO (2018) . . . . .	57

37	Estimation des scores de la gouvernance en Côte d'Ivoire par sous-composante (2010-2018) . . . . .	58
38	Capacité statistique de la Côte d'Ivoire et comparateurs (100 = la plus élevée) . . . . .	60
39	Classement de la Côte d'Ivoire en matière de facilité à faire des affaires selon ses 10 thèmes (sur 190 économies) . . . . .	62
40	Analyse au niveau méso : Structure de l'analyse et critères . . . . .	67
41	Structure des importations et des exportations du secteur(15 + 16) <i>aliments, boissons et tabac</i> en 2018 . . . . .	77
42	Importations mondiales TCAC comparé à la part du secteur, CITI Rév. 3 2 chiffres, 2010-2018 . . . . .	80
43	TCAC des exportations nationales par rapport à la part nationale du secteur, CITI Rév. 3 à 2 chiffres, 2010-2018 . . . . .	81
44	Structure des importations et des exportations du secteur (23) <i>Coke, pétrole et nucléaire</i> en 2018 . . . . .	82
45	Projections globales d'emploi pour les pays en développement . . . . .	84
46	Capacités de production intérieure dans le secteur manufacturier, Indice de production industrielle 2012 - 2019 . . . . .	85
47	Analyse au niveau micro . . . . .	89
48	Goulots d'étranglement au fil du temps . . . . .	92
49	Evolution du taux de couverture 2011 - 2025 Côte d'Ivoire . . . . .	96
50	Rapport entre les taxes et l'impôt sur le revenu dans certaines économies en 2017 . . . . .	98
51	La Micro finance en Côte d'Ivoire 2018 . . . . .	101
52	Indice de Perception de la Corruption (IPC) en Côte d'Ivoire . . . . .	105
53	Carte stratégique du PCP . . . . .	115
54	Alignement des composantes du PCP . . . . .	125
55	Valeur des exportations de produits manufacturés ivoiriens à destination des dix premiers pays de destination (USD nominal, 2010 et 2018) . . . . .	126
56	Visualisation de l'analyse de la PLI, (1820) Habillage et teinture des fourrures ; fabrication d'articles en fourrure . . . . .	147
57	Projection de l'emploi dans le sous-secteur (1511) de la transformation/conservation de la viande . . . . .	148
58	ACR pondéré, CITI Rév. 3 à 4 chiffres, industries sélectionnées au fil du temps en Côte d'Ivoire. . . . .	150
59	Dynamique d'importation globale, CITI Rév. à 3 4-chiffres, 2010-2018. . . . .	151
60	ACR pondéré, CITI Rév. 3 à 2 chiffres, au fil du temps en Côte d'Ivoire. . . . .	154
61	Chiffres sélectionnés Analyse de la PLI au niveau IV du CITI Rév. 3, partie I . . . . .	155
62	Chiffres sélectionnés Analyse de la PLI au niveau IV du CITI Rév. 3, partie II . . . . .	156
63	Réseau électrique 2030 . . . . .	163
64	Log de la distribution de la productivité du travail par goulot d'étranglement . . . . .	168
65	Corrélation entre les goulots d'étranglement . . . . .	170

## Liste des tableaux

1	Indicateurs généraux du commerce sur l'intégration régionale de la Côte d'Ivoire . . . .	38
2	Demande du marché régional en produits pharmaceutiques (2010 et 2018) . . . . .	40
3	Capacité de la Côte d'Ivoire à élaborer des politiques (score 1=plus bas 10=plus haut) .	59
4	Score de facilité à faire des affaires (100 = meilleure performance) . . . . .	61
5	Analyse sectorielle sommaire . . . . .	71
6	Avantage comparatif révélé en 2018 en Côte d'Ivoire. CITI Rév 3 à deux chiffres . . . . .	74
7	Niveaux d'importation en dollar des Etats-Unis par habitant au fil du temps en Côte d'Ivoire, CITI Rév. 3 . . . . .	76
8	CEDEAO Niveaux d'importation par habitant au fil du temps, CITI Rév.3 à 2 chiffres . .	79
9	Analyse sectorielle sommaire et correspondance avec les documents de la stratégie nationale de développement . . . . .	88
10	Répartition des entreprises, 2016 . . . . .	90
11	Goulots d'étranglement . . . . .	91
12	Goulot d'étranglement de l'électricité . . . . .	95
13	Financement . . . . .	101
14	Résultat de la demande de prêt . . . . .	102
15	Motifs de non sollicitation de prêts . . . . .	103
16	Types de garanties . . . . .	104
17	Corruption due aux goulots d'étranglement . . . . .	106
18	Moyenne des ouvriers qualifiés et non qualifiés de la production, formation, scolarité .	108
19	Compétences en deçà des exigences . . . . .	110
20	Problèmes lors du recrutement . . . . .	110
21	Les femmes dans l'industrie manufacturière . . . . .	111
22	Propriété foncière . . . . .	111
23	Les permis de construire . . . . .	112
24	Tableau récapitulatif de la Section 1 . . . . .	128
25	Tableau de conversion de la CTCI à la CITI . . . . .	134
26	Classification de l'industrie manufacturière . . . . .	143
27	Niveaux d'importation par habitant au fil du temps en Côte d'Ivoire, CITI Rév. 3, à quatre chiffres . . . . .	152
28	Projections d'emploi au niveau du PIB par habitant de la Côte d'Ivoire, CITI Rév. 3 à quatre chiffres . . . . .	153
29	Liste de pays de référence . . . . .	157
30	Répartition par industrie . . . . .	157
31	Liste des questions liées à l'enquête . . . . .	159
32	Goulot d'étranglement dans le secteur de l'eau . . . . .	162
33	Le Système judiciaire . . . . .	164
34	Douanes et approvisionnement en matériel . . . . .	164
35	La part des coûts de la main-d'œuvre . . . . .	165
36	Concurrence avec le secteur informel . . . . .	165
37	Argent mobile . . . . .	166
38	Rapports entre l'État et les entreprises . . . . .	167
39	Recrutement ou tentative de recrutement de main-d'œuvre très qualifiée . . . . .	167
40	Source des fonds de roulement . . . . .	167

## Tables des sigles et abréviations

<b>ACE</b> Avantage comparatif émergent.	<b>ILOSTAT</b> Statistiques de l'Organisation internationale du travail.
<b>ACR</b> Avantage comparatif révélé.	<b>INSEAD</b> INSEAD - École de commerce.
<b>AGEDI</b> Agence de gestion et de développement des infrastructures industrielles.	<b>IPI</b> Indice de la production industrielle.
<b>ANAGED</b> Agence nationale pour la gestion des déchets.	<b>IPR</b> Examen des politiques d'investissement.
<b>ANOVA</b> Analyse des écarts.	<b>Kt</b> Kilotonne.
<b>ASS</b> Afrique subsaharienne.	<b>NPI</b> Nouvelle politique industrielle.
<b>BAD</b> Banque africaine de développement.	<b>ODD</b> Objectifs de développement durable.
<b>BM</b> Banque mondiale.	<b>ONG</b> Organisation non gouvernementale.
<b>BMZ</b> Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement.	<b>ONUDI</b> Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.
<b>BTI</b> Indice de transformation de la Bertelsmann Stiftung.	<b>OOAS</b> Organisation ouest-africaine de la santé.
<b>CCDD</b> Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.	<b>PAGEF</b> Projet d'appui à la gestion économique et financière.
<b>CDT</b> Centre de promotion et de démonstration des technologies.	<b>PCP (PPP)</b> Programme de partenariat-pays de l'ONUDI.
<b>CEDEAO</b> Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.	<b>PEC</b> Pôles économique de la concurrence.
<b>CEPICI</b> Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire.	<b>PLI</b> Potentialités latentes inexploitées.
<b>CGECI</b> Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire.	<b>PME</b> Petite et moyenne entreprise.
<b>CITI</b> Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique.	<b>PND</b> Plan national de développement.
<b>CNUCED</b> Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.	<b>PNUD</b> Programme des Nations unies pour le développement.
<b>CO2</b> Dioxyde de carbone.	<b>POP</b> (émissions de) polluants organiques persistants.
<b>CREA</b> Consortium pour la recherche économique en Afrique.	<b>PPA</b> Parité des prix d'achat.
<b>CTCI</b> Classification type pour le commerce international.	<b>PPD</b> Partenaires en population et développement.
<b>CVM</b> Chaînes de valeur mondiale.	<b>PRITI</b> Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.
<b>EMAS</b> Système de management environnemental et d'audit.	<b>RD</b> Recherche et développement.
<b>EQulP</b> Enhancing the Quality of Industrial Policies.	<b>REDD+</b> Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.
<b>GCT</b> Indice global de compétitivité des talents.	<b>S&amp;E</b> Suivi et évaluation.
<b>GES</b> (émissions de) gaz à effet de serre.	<b>SGQ</b> Systèmes de gestion de la qualité.
<b>I2T</b> Société ivoirienne de technologie tropicale.	<b>SH6</b> Systèmes harmonisés de désignation et de codification des marchandises, niveau à quatre chiffres.
<b>IDE</b> Investissement direct étranger.	<b>STIM</b> Science Technologie Ingénierie et Mathématique.
	<b>TCAC</b> Taux de croissance annuel composé.
	<b>TIC</b> Technologies de l'information et de la communication.
	<b>TVA</b> Taxe sur la valeur ajoutée.

**UEMOA** Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest.

**UNECA (CEA)** Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

**UNICEF** Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

**UNSD** Division des statistiques des Nations unies.

**USD** Dollar des États-Unis.

**VAI** Valeur Ajoutée Industrielle.

**VAM** Valeur Ajoutée Manufacturière.

**ZLECAF** Zone de libre-échange continentale africaine.

## **Clause de non-responsabilité**

© **ONUDI septembre 2021**. Tous droits réservés.

Le présent document a été produit sans révision officielle par les services d'édition de l'Organisation des Nations Unies. Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du secrétariat de l'ONUDI aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ou de leur système économique et degré de développement. Les appellations "développé", "industrialisé" ou "en développement" sont employées à des fins statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement de tel ou tel pays ou telle ou telle zone. La mention de noms de sociétés ou de produits commerciaux ne constitue pas une approbation par l'ONUDI. Les constatations, interprétations et conclusions exprimées dans ce travail ne reflètent pas nécessairement les vues de l'ONUDI. L'ONUDI ne garantit pas l'exactitude des données incluses dans ce travail.

Toutes les photos / visuels ©UNIDO, Pexels, Envato Elements, Freepik, Pixabay, Unsplash.



## Remerciements

La présente étude diagnostique a bénéficié largement de l'appui et des informations fournies par les principaux acteurs intervenant dans le domaine de la politique industrielle et des mutations structurelles en Côte d'Ivoire. Les auteurs tiennent à exprimer leur sincère gratitude aux représentants de toutes les personnes et institutions concernées pour leur disponibilité, pour le temps qu'ils leur ont consacré et pour leur contribution à l'élaboration du présent rapport : (i) la Présidence de la République ; (ii) la Primature ; (iii) Son Excellence Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, Ministre du Commerce et de l'Industrie, pour sa vision et ses orientations ; M. Loesse Jacques ESSO, Directeur de Cabinet du Ministère du Commerce et de l'Industrie ; M. Emmanuel TRA BI, Directeur Général de l'Industrie ; Les membres suivants du Cabinet du Ministre du Commerce et de l'Industrie : Antoine Amoa ANO, Michel MANLAN, Mathurin BOMBO, Oumarou COULIBALY ; M. KONE Kinondja, Direction Générale de l'Industrie ; (iv) le Ministère du Plan et du Développement et notamment le Directeur Général du Plan ; (v) le Ministère chargé des Petites et Moyennes Entreprises ; (vi) l'Institut National de la Statistique et notamment son Directeur Général ; (vii) la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire et notamment son Directeur Exécutif ; (viii) la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises en la personne de son Directeur exécutif ; (ix) ; la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire ; (x) la Cellule d'Analyse des Politiques Economiques du CIRES par le biais de son Directeur ; (xi) Le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies pour le Développement en Côte d'Ivoire, M. Philippe POINSOT (xii) la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique ; (xiii) et enfin la Mission permanente de la Côte d'Ivoire en Autriche.

Le Diagnostic Industriel 2020 pour la Côte d'Ivoire a été préparé sous la direction générale de Hiroshi KUNIYOSHI, Directeur général adjoint de l'ONUDI et Directeur par intérim de la Division de la recherche et des conseils en matière de politiques. C'est le résultat d'un an d'efforts de recherche intenses dirigés par le Chef de l'unité de recherche et de conseil politique, M. Nobuya HARAGUCHI et coordonnés par le Chef de l'équipe de diagnostic, M. Nicola CANTORE, en collaboration avec le Représentant de l'ONUDI en Côte d'Ivoire et Responsable du programme PCP de Côte d'Ivoire, M. Tidiane BOYE. L'équipe de diagnostic était composée de M. Juergen AMANN, Mme Ruth POLLAK, M. Christoph HAMMER et M. Thomas ZOERNER.

## Résumé du Diagnostic industriel de la Côte d'Ivoire, 2020

Comme le souligne le Plan National de Développement (PND) 2016 - 2020, la Côte d'Ivoire est un pays qui a l'ambition d'accélérer sa transformation structurelle en donnant une forte impulsion au secteur manufacturier. Comme mentionné dans le PND, « l'une des principales conclusions du diagnostic stratégique élaboré dans le cadre de la préparation du Plan National de Développement (PND 2016-2020) révèle que le pays doit bâtir son émergence sur la transformation structurelle de l'économie qui, elle-même, doit être fondée sur l'accélération de l'industrialisation dans un cadre macroéconomique solide et soutenable ». Le prochain PND, allant de 2021 à 2025, indique clairement les objectifs : «Poursuivre la transformation structurelle » et «hisser le Pays au rang des nations émergentes ».

A l'approche de la fin du cycle de vie du premier Plan National de Développement (2016 - 2020), la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès impressionnants sur la voie de l'industrialisation. Au cours de la période 2010 - 2018, le pays a connu un taux de croissance annuel composé (TCAC) de son produit intérieur brut (PIB) de 7 %, ce qui est supérieur à la moyenne de 5 % de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et à la moyenne de 3 % de la région de l'Afrique subsaharienne (ASS). Le secteur manufacturier a contribué à cette performance puisque, par exemple, la part de l'emploi manufacturier dans l'emploi total a augmenté de 2012 à 2017, passant de 5,37 % à 9,12 %. Au delà de ces résultats louables, la transition vers une transformation structurelle complète se poursuit. Le taux de croissance remarquable du PIB est resté inférieur au taux de croissance de 8,8 % prévu par le scénario le plus optimiste (Eléphant Emergent) du Plan National de Développement 2016 - 2020, et sur la période 2010 - 2018, la part du secteur manufacturier dans le PIB est passée de 12,6 % à 12,0 %, signe d'une stagnation du processus d'industrialisation.

Dans cette perspective, le Programme de partenariat pays (PCP), proposé par l'Organisation des nations unies pour le développement industriel (ONUDI), est le programme opportun qui permettra d'accompagner le gouvernement de la Côte d'Ivoire, au cours des prochaines années, pour une pleine transition vers la situation d'un pays industrialisé à revenu moyen supérieur. La présente étude, qui a pour objet le diagnostic industriel de la Côte d'Ivoire, réalisé au cours de l'année 2020, constitue la première contribution à l'élaboration du PCP nécessaire à la collecte des informations indispensables à un dialogue fructueux en vue de l'identification des projets spécifiques qui devront être conçus dans le futur cadre de partenariat avec l'organisation mondiale. L'analyse effectuée dans le présent rapport est réalisée sur la base d'une analyse des données, d'une revue de la littérature et de consultations conduites auprès des départements ministériels compétents, du secteur privé et des centres de recherche spécialisés.

L'économie ivoirienne demeure très concentrée sur la production et l'exportation de produits primaires. Cette situation exige une action immédiate dans le domaine de « Développement inclusif et durable des territoires et des zones rurales sur la base du développement des chaînes de valeur » (volet thématique 4) en tant que composante thématique du PCP. Le développement des chaînes de valeur représente une étape nécessaire pour favoriser la création de valeur ajoutée par la transformation et pour surmonter les disparités territoriales du pays, en particulier en milieu rural, car les activités économiques sont principalement concentrées dans l'ancienne capitale du pays, Abidjan, et ses environs. Le développement des chaînes de valeur nécessitera un flux d'investissements plus décisif qui pourra redynamiser le contexte actuel de l'environnement des entreprises.

La présente étude montre un flux modeste d'IDE dans le pays (environ 1 % du PIB) avec une tendance à la baisse au cours de la période 2010 - 2018. Ce constat appelle une action énergique dans le cadre du volet thématique 2 «Investissement et finances » en vue de mobiliser des ressources pour le développement de l'industrie manufacturière, de mettre au point des processus de production à l'appui de secteurs à plus forte intensité technologique et de favoriser la création de valeur ajoutée dans les branches existantes.

Pour une divulgation complète du potentiel du pays, il est nécessaire d'élargir le champ d'action en mettant l'accent sur l'intégration régionale. La Côte d'Ivoire est tributaire de la CEDEAO en ce qui concerne la destination de ses exportations, mais le rôle de ce pays comme exportateur vers les Etats membres de la CEDEAO reste très faible car, en 2018, les exportations de produits manufacturés ivoiriens ne représentaient que 1,4 % du marché de cette région. Ceci souligne la nécessité de tirer profit d'un potentiel inexploité, d'une présence croissante du pays dans le processus économique régional et du développement de la composante thématique (volet thématique 6) « Positionnement de l'industrie ivoirienne dans la sous-région à travers le développement des chaînes de valeur ». A cet égard, le secteur pharmaceutique ivoirien est une chaîne de valeur qui se positionne idéalement pour contribuer à une intégration régionale plus forte, étant donné le grand dynamisme du marché dans la région et la capacité du pays à mettre en œuvre la substitution des importations au sein de ce segment de marché.

Une forte impulsion à l'intégration régionale sera donnée par des mesures d'ordre politique appropriées facilitant la création de relations entre les pays de la région. L'analyse des indicateurs décrivant les performances politiques de la Côte d'Ivoire fait apparaître un tableau dans lequel de nombreux indicateurs de gouvernance sont supérieurs aux performances de l'Afrique subsaharienne et de la zone CEDEAO. Toutefois, des améliorations continues sont nécessaires pour poursuivre l'accélération de la transformation structurelle. Les défis représentés par la pandémie mondiale à Covid-19 sont une menace pour de nombreux pays à faible revenu et il semble opportun de mettre en place le volet thématique 3 relatif à « Une gouvernance consensuelle pour promouvoir une industrie compétitive, inclusive et durable. Promotion des zones industrielles » qui faciliterait la mise à jour de la politique industrielle du pays. La gouvernance figure également parmi les principaux domaines d'intervention et s'avère indispensable à la promotion d'une industrialisation inclusive et durable.

En matière d'inclusion, le pays bénéficierait d'une composante thématique (volet thématique 1) axée sur « le capital humain et le genre », parce que le très faible taux de travailleurs disposant d'un niveau d'éducation intermédiaire ou avancé par rapport à d'autres pays (environ 9 %) reflète les difficultés du pays à stimuler les secteurs du changement technologique et de l'innovation (la productivité du travail manufacturière est croissante mais toujours faible). La participation de la femme au processus économique constitue un autre aspect dont il faut tenir pleinement compte si l'on veut promouvoir une approche inclusive.

D'un point de vue environnemental, le pays bénéficierait :

- d'une forte impulsion vers la réduction de la déforestation qui est menacée par les pratiques actuelles de la production agricole ;
- de l'amélioration des pratiques de gestion des déchets, eu égard à la présence de déchets municipaux solides et toxiques, en particulier en milieu urbain ;
- d'une limitation des émissions de CO<sub>2</sub>, dans la mesure où le processus d'industrialisation va s'accélérer dans un avenir immédiat.

Toutes ces actions pourraient inspirer l'élaboration du volet thématique 5 « Développement des villes et villages durables » avec un accent mis sur la « Promotion d'une économie circulaire fondée sur l'entrepreneuriat et l'innovation » qui peut accompagner une insistance sur « l'énergie durable » pour souligner davantage la nécessité pour le pays de poursuivre le processus d'électrification fondé sur le déploiement des énergies renouvelables et sur l'efficacité énergétique.

Etant donné que le programme PCP ne vise pas tous les secteurs manufacturiers du pays, la présente étude propose l'évaluation empirique nécessaire qui permet d'identifier un ensemble d'industries manufacturières majeures pour aider le pays à atteindre ses objectifs ambitieux en matière d'industrialisation. Cette analyse est menée au niveau des secteurs industriels, conformément à la norme de classification portant sur la classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, Révision 3 (CITI) édictée par la Division des statistiques des Nations Unies

(INDSTAT, 2020) et sur la base de différents critères économiques. L'identification de ces secteurs manufacturiers repose sur la justification économique des capacités de production et d'exportation, des capacités du marché ainsi que du potentiel de création d'emplois et induit la conception de six critères de sélection distincts pour l'industrie, à savoir :

- Les capacités existantes ou nouvelles existant dans le pays et le Potentiel latent inexploités des secteurs industriels ;
- Les considérations de marché en matière de demande nationale (potentiel de substitution des importations) et de demande internationale (dynamisme du marché) ainsi que ;
- L'emploi.

L'étude complète les éléments déjà contenus dans la politique industrielle nationale élaborée en 2012 ainsi que les documents de stratégie de développement industriel de la Côte d'Ivoire tout en identifiant neuf secteurs principaux, à savoir l'alimentation, les boissons et le tabac ; le coke, le pétrole et le nucléaire ; les véhicules à moteur ; le matériel de transport ; les produits chimiques ; les machines électroniques ; les vêtements et textiles et finalement l'impression et l'édition ainsi que les minéraux non métalliques, où chaque secteur répond à un critère de sélection différent. L'analyse est, en outre, enrichie par une analyse plus granulaire à l'échelle IV du CITI Rév. 3 pour chacun des secteurs prioritaires.

Les composantes thématiques liées aux neuf secteurs prioritaires représentent les axes stratégiques du PCP nécessaires à amorcer le dialogue en vue de l'identification des projets et actions concrets à concevoir ainsi que pour une pleine intégration au cadre de coopération durable des Nations unies (CCDD) 2021 - 2025 dans les domaines de la transformation structurelle, du capital humain, de l'inclusivité, de l'environnement et de la gouvernance. La Figure 54 de l'appendice A.1 présente un aperçu de l'alignement visuel existant entre les composantes du PCP, les piliers du PND et les priorités stratégiques du CCDD.

L'étude se termine par une analyse détaillée des obstacles rencontrés par les entreprises et qui sont considérés comme des entraves au progrès de leur développement économique. Ces goulots d'étranglement auxquels les entreprises sont confrontées doivent être perçus comme la « priorité des priorités », du point de vue de l'entreprise, et doivent être pris en compte de manière prioritaire lors de la phase de conception du projet PCP. Les questions d'accès au financement, de la corruption, de l'instabilité politique, des compétences, de l'électricité et des impôts constituent les goulots d'étranglement les plus fréquemment évoqués par les entreprises, même si des améliorations ont été constatées au fil des ans dans nombre de ces domaines.

## Introduction

Depuis 2011, la Côte d'Ivoire souhaite dynamiser son secteur manufacturier dans l'espoir de devenir une économie émergente et le moteur économique et industriel de la région. Cette perspective paraît évidente, si l'on considère l'accent mis sur la transformation structurelle dans le Plan National de Développement (PND) 2016-2020, et son renforcement dans le prochain PND 2021-2025. En effet, ce pays d'Afrique de l'Ouest a été en mesure de réaliser des développements rapides au cours de la dernière décennie. La présente étude diagnostique examine donc le développement industriel de la Côte d'Ivoire au cours de ces dernières années dans le but de fournir à l'équipe de programmation du PCP et aux parties prenantes des informations complètes mais succinctes pour concevoir et mettre en œuvre avec succès un PCP au titre de la Côte d'Ivoire. Le cadre de diagnostic décrit dans la figure 1 présente une vue d'ensemble de l'analyse effectuée dans le rapport.<sup>1</sup> Il porte sur les thèmes prioritaires du pays, tels qu'identifiés à partir des composantes du PCP qui ont été conjointement convenues entre l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) et le gouvernement de la république de Côte d'Ivoire, ainsi que sur les objectifs du PND 2016-2020 et du PND 2021-2025.<sup>2</sup>

La section 1 porte sur l'examen des dimensions économique, sociale et environnementale du secteur industriel du pays, puis évalue sa gouvernance et son cadre de programme. En ce qui concerne la dimension économique, cette section met l'accent sur la mesure de la production du secteur manufacturier, de la compétitivité, de la diversification, de l'innovation et de la technologie, des exportations de produits manufacturés, des investissements et du financement, de la participation aux chaînes de valeur mondiales, de l'intégration économique régionale et celle de la productivité du travail. Pour ce qui a trait au plan social, le rapport porte sur l'analyse de l'emploi dans le secteur manufacturier, de l'égalité entre les sexes et la participation des jeunes, avant de présenter l'examen des compétences disponibles dans la population active. Quant à la dimension environnementale, elle est scindée en deux sous-sections, dont l'une concerne les processus de production propres, où sont examinées les émissions de CO<sub>2</sub>, la déforestation et la gestion des déchets, et l'autre est consacrée à l'énergie et à l'efficacité énergétique et les sources d'énergie renouvelables. Il convient de noter que l'expression « économie circulaire » revêt toute son importance dans cette première section. Enfin, la gouvernance et le cadre du programme sont observés au moyen d'indices et d'indicateurs internationaux à des fins de comparaison.

La section 2 vise à identifier les principaux secteurs et sous-secteurs prioritaires potentiels pour le développement industriel. L'analyse repose sur un examen des capacités d'exportation du pays à travers l'avantage comparatif révélé (ACR), la dynamique du marché national et international et les projections d'emploi des secteurs potentiels. Des observations intéressantes concernant les sous-secteurs sont également formulées sur la base d'un examen quantitatif détaillé des secteurs retenus.

La section 3 explore les enquêtes sur les entreprises diligentées par la Banque mondiale au profit de la Côte d'Ivoire et des pays servant de termes de comparaison et identifie les principaux goulots d'étranglement auxquels sont confrontées les entreprises manufacturières du pays. Cette section présente une comparaison des résultats avec les goulots d'étranglement des secteurs non manufacturiers et des entreprises manufacturières de la région de la CEDEAO. L'analyse est ensuite ventilée

---

1. Les indicateurs présentés dans ce document visent à souligner ou à compléter les résultats et le cadre général des plans nationaux de développement.

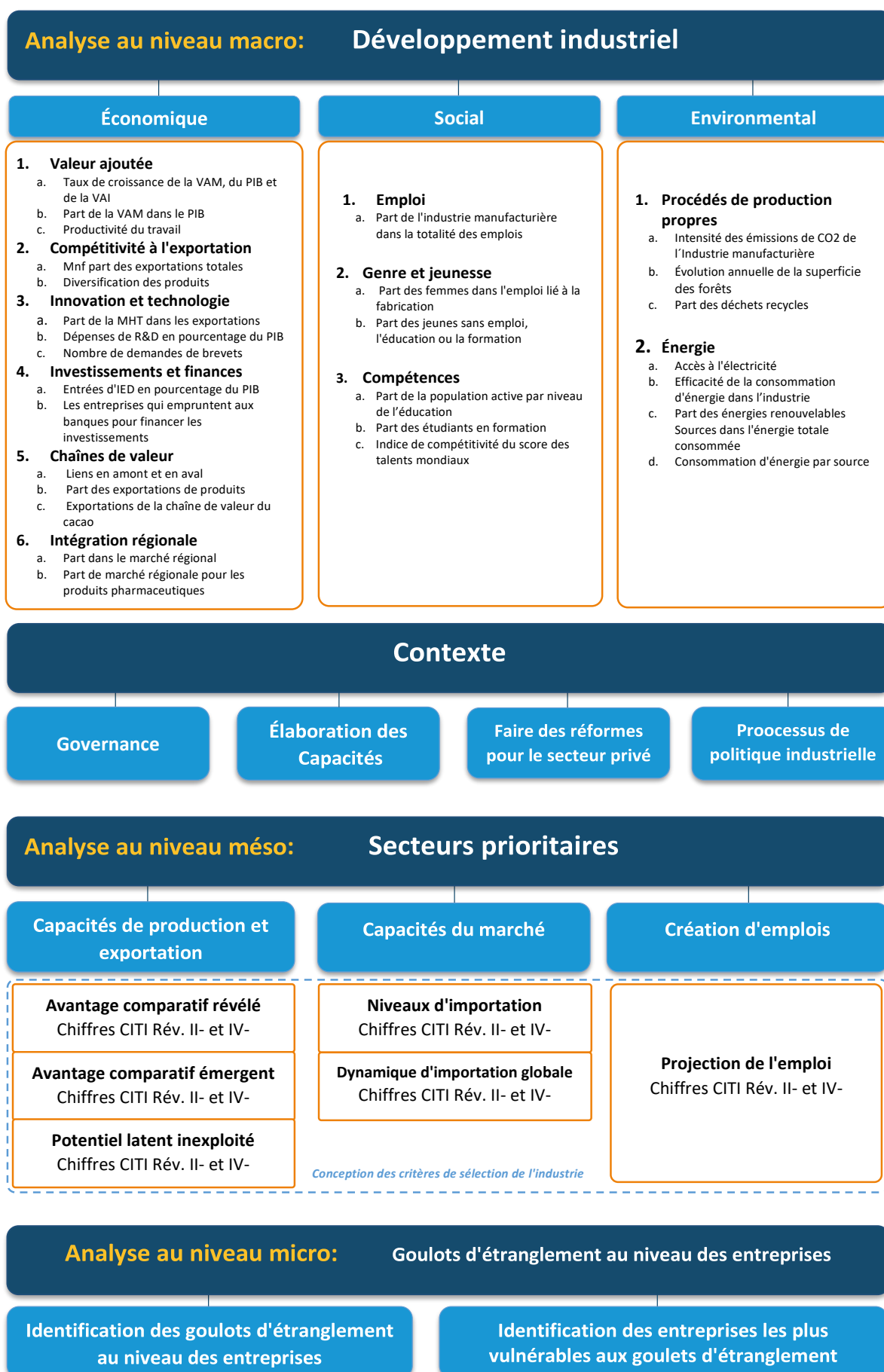
2. L'équipe de l'étude reconnaît que les résultats des diagnostics industriels peuvent être sensibles 1) aux classifications statistiques sélectionnées, 2) aux tableaux de concordance adoptés en cas de besoin pour préparer des ensembles de données commerciales avec une nomenclature statistique unique pour les analyses, et 3) à l'horizon temporel choisi de l'étude. L'adéquation des résultats est préservée en les discutant avec les parties prenantes concernées. En ce qui concerne l'analyse de la dynamique liée au commerce, l'analyse au niveau macro suit la classification CTIC Révision 3 (niveau à trois chiffres) par classe de produits (UNSD, 1986) qui a été adoptée dans le domaine académique et politique. Voir, par exemple Lall (2000), CIP (2020), la boîte à outils EQUIP (UNIDO & GIZ, 2019a). Pour l'identification des secteurs prioritaires dans le bloc 2, une concordance plus granulaire est adoptée ; ce qui présente l'avantage de fournir une désagrégation plus détaillée à des fins analytiques. Voir l'annexe B.1.1 pour plus d'informations.

en entreprises à faible ou moyenne intensité de technologie et de haute technologie, en entreprises étrangères ou nationales, en grandes entreprises ou PME et en exportateurs ou non-exportateurs. En outre, la section fournit un examen plus détaillé des principaux goulots d'étranglement identifiés. Elle met également les résultats en contexte en y ajoutant les enseignements tirés des consultations avec les parties prenantes locales.

La section 4 présente la carte stratégique du PCP qui renferme les composantes du PCP, les secteurs prioritaires identifiés, les principaux goulots d'étranglement pour les entreprises manufacturières ivoiriennes et les priorités du gouvernement, ce qui prépare le terrain à l'élaboration d'un document de programme PCP.



FIGURE 1 – Cadre du programme



# 1 Performance industrielle et cadre du programme

## 1.1 Introduction

Cette section permet d'analyser divers sujets concernant la performance industrielle de la Côte d'Ivoire, en se concentrant sur les priorités du gouvernement telles qu'elles sont énoncées dans le Plan national de développement (PND) 2016-2020 et celui de la période 2021-2025. L'objectif est d'obtenir une image de la trajectoire d'industrialisation du pays, à ce jour, et de comparer les performances avec les objectifs nationaux énoncés. Cette partie fera la lumière sur les performances du pays dans les composantes du PCP (PPP) et mettra en évidence les aspects de ces composantes qui pourraient mériter plus (ou moins) d'attention lors de la formulation du programme.

FIGURE 2 – Analyse au niveau macro : Structure de l'analyse.



La section est divisée en quatre sous-sections, à savoir la performance économique, la performance sociale, la performance environnementale et le cadre du programme. L'évolution du pays est mesurée par rapport aux objectifs nationaux définis et comparée à celle de certains pays et groupes

de pays de référence.<sup>3</sup> Un résumé visuel de la structure de l'analyse au niveau macro présentée dans cette section est fourni dans la Figure 2.<sup>4, 5</sup>

## 1.2 Performance économique

### 1.2.1 Création de valeur

**Taux de croissance de VAM, de PIB et de la VAI.** Après que la Côte d'Ivoire a manqué la croissance économique que de nombreux pays ont connue dans le monde entier, au cours de la première décennie des années 2000, en raison de la crise politique qu'elle a connue, elle s'est rapidement redressée et est devenue l'une des économies à la croissance la plus rapide du monde, au titre des années suivant 2011. A cet égard, la Figure 3 indique un taux de croissance annuel composé de 7 %, entre 2010 et 2018<sup>6</sup>, ce qui est supérieur à la moyenne de 5 % de la CEDEAO et à la moyenne de 3 % de l'Afrique subsaharienne. Parmi tous les pays servant de terme de comparaison, seul le Ghana, pays voisin de la Côte d'Ivoire au sein de la CEDEAO, est à la hauteur de ce taux. Cependant, depuis 2012, le taux de croissance recule progressivement, passant de 10,8 % en 2012 à 6,8 % en 2018. Le PND 2016-2020 de la Côte d'Ivoire présente, en effet, trois scénarios de développement différents : « L'Eléphant qui s'essouffle », présentant la projection la plus faible, « Le triomphe de l'Eléphant » pour un scénario intermédiaire et « L'Eléphant émergent » pour le plus optimiste.<sup>7</sup> Ce PND indique que pour que le pays atteigne les objectifs fixés, il devrait suivre le scénario dit de « l'Eléphant émergent ». Le taux de croissance moyen du PIB de la période et la dernière croissance sont tous deux légèrement inférieurs au scénario intermédiaire. Toutefois, la comparaison de la croissance avec celle d'autres pays révèle que les scénarios, en soi, sont ambitieux.

L'objectif du prochain PND (2021-2025) est de poursuivre la transformation structurelle et de faire du pays une économie émergente. Alors que tous les piliers visent à soutenir cet objectif, le premier pilier concerne le renforcement de la transformation productive et le développement de grappes industrielles. Le premier résultat répertorié est le renforcement de la production et de la compétitivité du secteur industriel. Le pilier 5 est axé sur le développement régional et la préservation de l'environnement.

---

3. À cette fin, la liste des pays et groupes de pays de comparaison comprend le Vietnam, le Nigeria, le Sénégal, le Ghana, la Malaisie, le Maroc, l'Égypte, l'Afrique du Sud, la Tunisie et le Brésil, ainsi que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les économies d'Afrique subsaharienne (ASS).

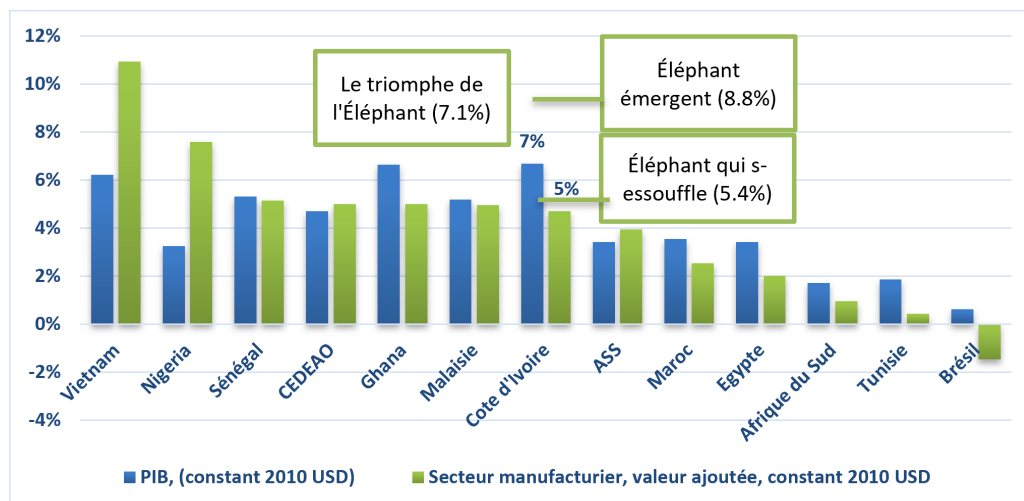
4. L'utilisation de données internationales pour mesurer les performances est importante pour faciliter l'analyse comparative, car les données sont collectées au moyen d'une procédure normalisée à travers les pays. Les données officielles nationales peuvent être différentes des données internationales car les méthodes de collecte peuvent être différentes. Comme le relève la Banque mondiale (BM), "les données relatives aux comptes nationaux et à la balance des paiements proviennent de deux sources : les rapports actuels collectés par les unités de gestion de pays de la Banque et les données obtenues de sources officielles. Les données internationales peuvent être différentes de celles communiquées dans des sources officielles " comme indiqué sur le site web suivant : <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906531-methodologies>.

5. La plupart des sources ainsi que la littérature secondaire citée consacrées à la prévision et à la prédiction des tendances de développement s'appuient généralement sur des données qui ont été collectées et / ou analysées avant l'écllosion de la pandémie mondiale à COVID-19 et peuvent donc être révisées, compte tenu de ce changement récent dans l'environnement économique et commercial mondial.

6. La période 2010-2018 est choisie pour représenter un horizon temporel inspirant un programme technique d'intervention à moyen terme. Il faut convenir que cela peut être, dans une certaine mesure, discrétionnaire. Il en est de même de l'inclusion dans les graphiques de valeurs se référant à 2010 et 2018 en excluant les années 2011-2017 qui ne permet pas de visualiser les fluctuations conjoncturelles, mais cette approche est totalement alignée sur les objectifs à moyen terme de l'étude.

7. Les objectifs particuliers des trois différents scénarios sont présentés et discutés dans le contexte des indicateurs individuels lorsqu'ils sont disponibles.

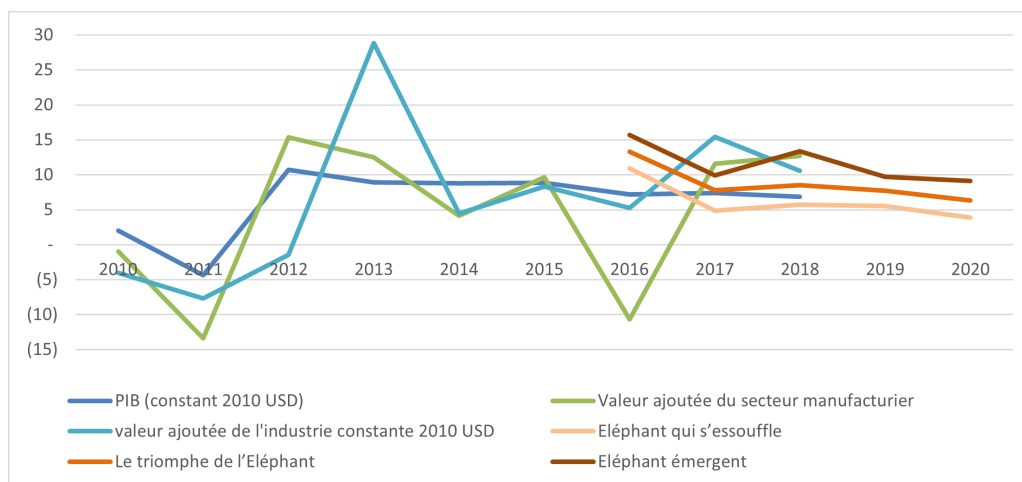
FIGURE 3 – Taux de croissance du PIB et de la VAM (2010-2018)



Source des donnée : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

Avant les troubles civils, le pays était considéré comme une puissance industrielle en Afrique de l'Ouest. Depuis 2011, le pays se concentre conséquemment sur la reconstruction de son assise manufacturière et sur la poussée du pays vers des niveaux d'industrialisation plus élevés - et on peut observer les fruits de ces efforts. Ainsi, en moyenne, la valeur ajoutée manufacturière (VAM) a augmenté tous les ans de 5 % pendant la période 2010-2018, ce qui est supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne et à peu près égal à la moyenne de la région de la CEDEAO. Une croissance plus rapide est possible, comme le montrent les cas du Nigeria (8 %) et du Vietnam (11 %). Les deux dernières années (2017 et 2018), en particulier, ont enregistré des taux de croissance de la VAM de 12 % et de 13 % respectivement pour la Côte d'Ivoire, suite à une forte contraction du secteur manufacturier en 2016, situation en partie due à la sécheresse affectant la production du cacao et d'autres produits agroalimentaires. Le taux de croissance de 2018 est conforme à la projection la plus optimiste relativement à la Valeur ajoutée de l'industrie de 13,4 % selon le PND 2016-2020. Le taux de croissance de la Valeur ajoutée de l'industrie de la Côte d'Ivoire était de 10,6 % la même année (Figure 4). En outre, elle a dépassé l'objectif de 2020 qui prévoyait une croissance annuelle moyenne de 10 % (Nouvelle Politique Industrielle, NPI) de la Côte d'Ivoire de 2012. Les taux de croissance élevés de ces dernières années sont très prometteurs pour les plans d'industrialisation du pays.

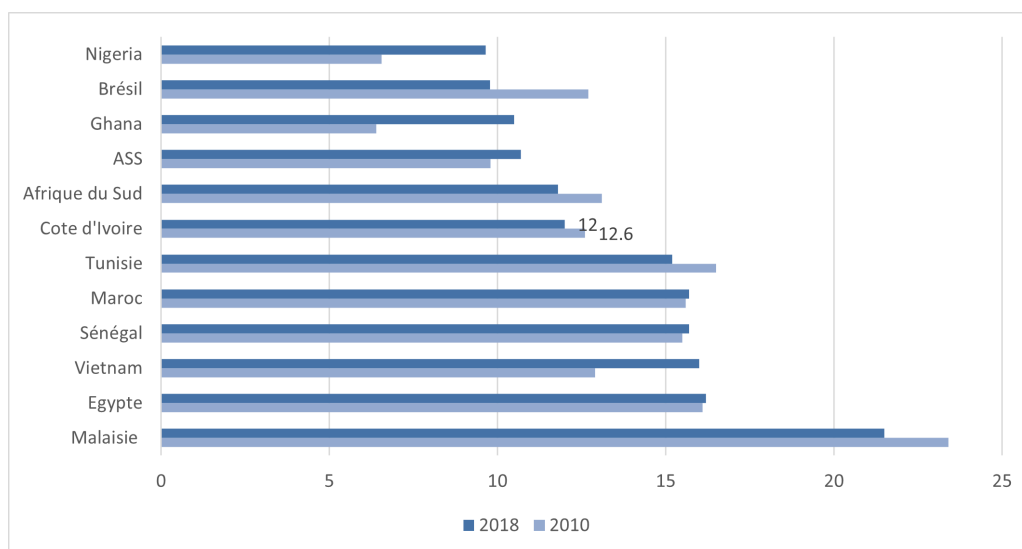
FIGURE 4 – Taux de croissance annuels du PIB, de la VAM et de la VAI et objectifs du PND liés à la VAI pour la Côte d'Ivoire



Source des donnée : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale & PND 2016-2020.

La forte croissance enregistrée depuis 2011 est due, en grande partie, aux importants investissements publics et privés dans le développement des infrastructures, qui étaient alors indispensables, ainsi qu'à d'autres dépenses d'investissement importantes du gouvernement, créant un environnement favorable aux entreprises. Voir, par exemple, la UNECA (2014). L'augmentation du prix du cacao, vers 2014, a encore stimulé la croissance économique du pays, car plus d'un cinquième de la population dépend de cette culture de rente. En outre, le fait que le franc CFA soit arrimé à l'euro signifie que l'inflation est maintenue à des niveaux gérables, même si cela s'accompagne de certains défis comme l'impact que cela peut avoir sur la compétitivité des exportations du pays (Oxford Business Group, 2020c).

FIGURE 5 – La VAM en pourcentage du PIB (2010 - 2018)



Source des donnée : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

**Part de la VAM dans le PIB** Malgré les taux de croissance élevés de la VAM, on observe une contraction de la part de la VAM dans le PIB entre 2010 et 2018 (Figure 5). Cela s'explique par le fait que le taux de croissance moyen de la VAM a été inférieur à celui du PIB au cours de la même période, comme l'indique la Figure 3. Alors que la VAM a contribué à 12,6 % du PIB en 2010, elle a repré-

senté 12,0 % en 2018. Si cette part reste supérieure à celle du Ghana, du Nigeria et à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, elle est inférieure à celle des Etats servant de terme de comparaison en Afrique du Nord et en Asie, ainsi qu'à celle du Sénégal. La diminution de l'importance du secteur manufacturier dans l'économie, au fil des ans, montre l'absence de progrès en matière d'industrialisation lorsqu'elle est mesurée en termes de changement structurel vers l'industrie manufacturière. Les projets de loi 2016-2020 et 2021-2025 mettent tous deux fortement l'accent sur la transformation structurelle, ce qui en fait une priorité pour le développement du pays. Les principaux aspects de cette transformation sont la mise en place d'infrastructures appropriées, un climat propice aux affaires, le renforcement du capital humain et le développement d'une économie écologiquement durable. Le gouvernement travaille sur des mesures à la fois horizontales et verticales pour promouvoir l'industrialisation. Les mesures horizontales sont constituées, par exemple, par les investissements dans les infrastructures pour l'accès au marché et une meilleure mise en réseau, par l'amélioration du climat des affaires et l'encouragement des investissements étrangers, par la lutte contre la contrefaçon, ainsi que par la promotion du développement du capital humain. En ce qui concerne les mesures verticales, le gouvernement a mené des études sur différents secteurs prioritaires afin de savoir comment accompagner au mieux les entreprises en vue de stimuler la production et de créer de la valeur ajoutée. En outre, on comprend particulièrement bien la nécessité de soutenir les petites et moyennes entreprises (PME), qui sont nombreuses, notamment par le renforcement des capacités et la fourniture de services ciblés de soutien aux entreprises afin de leur permettre de s'épanouir. Plus récemment, le gouvernement s'est fortement concentré sur l'aménagement de zones industrielles afin de permettre aux entreprises de bénéficier d'infrastructures adéquates, de la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée, de l'échange d'informations et de connaissances, etc. Le gouvernement reçoit également un appui du Japon en ce qui concerne la manière d'appliquer la méthode Kaizen, qui devrait permettre d'accroître considérablement l'efficacité de la production (World Bank, 2019a; CAPEC, 2020).

En 2016, une étude diagnostique a été réalisée sur le développement des pôles économiques dans les différentes régions du pays et un programme de développement des pôles économiques de la concurrence (PEC) dans les Districts du pays a été conçu par le Ministère du plan et du développement. La création de ces pôles vise à atténuer les disparités régionales par des investissements, des infrastructures et un développement social adaptés à la vocation des différentes régions et à stimuler la croissance économique de manière inclusive (Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, 2016).

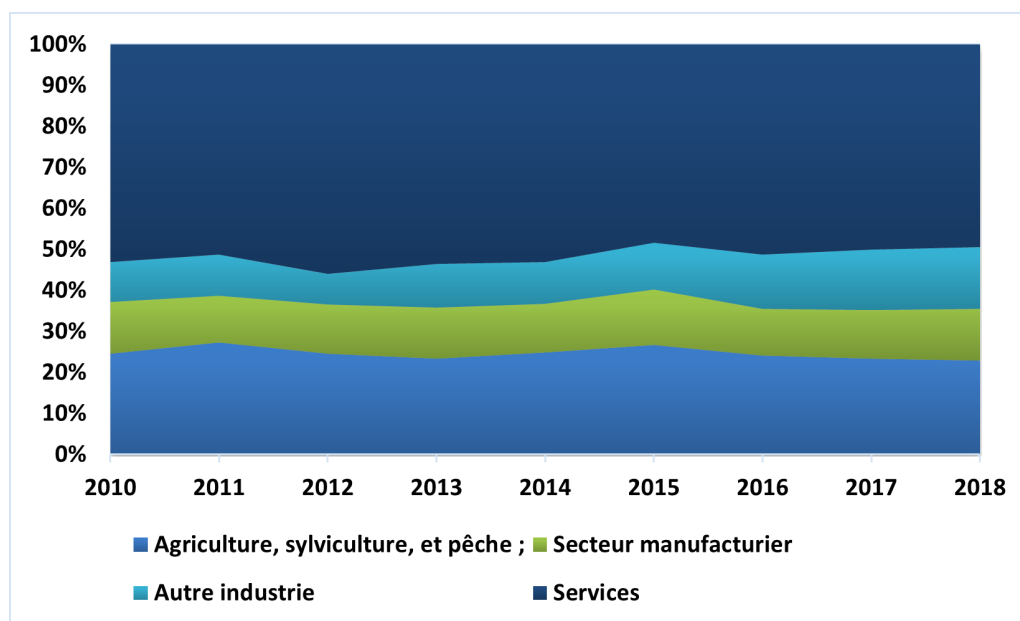
Les données indiquent que les efforts du gouvernement montrent déjà des signes de succès. Les taux de croissance élevés de la valeur ajoutée manufacturière (VAM) depuis 2017 ont également entraîné l'augmentation de la contribution du secteur manufacturier au produit intérieur brut (PIB). Le PND 2021-2025 place la transformation structurelle au cœur du développement du pays, le pilier 1 se concentrant sur ce point en particulier, tandis que les quatre autres piliers ont été conçus pour soutenir l'industrialisation et garantir qu'elle soit inclusive et durable. La mise en œuvre du PND 2021-2025 pourrait donc être prometteuse pour le développement économique et social du pays.

L'agriculture représente 23 % du PIB, l'industrie environ 27 % et le secteur des services représente près de la moitié du PIB en 2018 (Figure 6). Le secteur industriel a dépassé celui de l'agriculture en 2017 pour devenir le deuxième contributeur au PIB. Cela indique à nouveau qu'une transformation structurelle a eu lieu au cours des deux dernières années observées et on espère voir cette tendance se poursuivre.

**Agriculture** Bien que ce secteur soit actuellement le plus petit contributeur au PIB par rapport à l'industrie et les services, le secteur agricole a un rôle très important à jouer dans le développement économique du pays. Cela est notamment vrai car il y a été enregistré des créations d'emplois pour environ 40 % de la population, de sorte que de secteur fournit des revenus à une grande majorité



FIGURE 6 – Structure économique de la Côte d'Ivoire (2010 - 2018)



Source des données : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale

des pauvres (World Bank, 2020). En somme, la Côte d'Ivoire est riche de ses terres agricoles diverses et fertiles et elle entend continuer à exploiter cet avantage comparatif. L'agriculture est également particulièrement importante pour le secteur manufacturier. Une grande partie de l'industrie manufacturière repose sur la transformation des produits agricoles, comme le cacao, les noix de cajou, l'huile de palme et le coton. L'augmentation de la productivité et la diversification de la production agricole sont donc devenues une composante importante du PND 2016-2020, au même titre que la valeur ajoutée des produits. Le pays dépend encore fortement des importations de certains types de denrées alimentaires (voir encadré 3) et des mesures ont été prises pour lutter contre cette situation.

Le taux de rendement moyen est faible, en Côte d'Ivoire, par rapport aux autres pays qui ont pu connaître la révolution verte. En outre, il en va de même pour l'efficacité et la valeur ajoutée (World Bank, 2019a). Le secteur est caractérisé par un grand nombre de petits agriculteurs, ce qui rend plus difficile l'augmentation significative de la productivité et la création de liens entre les secteurs agricole et manufacturier. L'absence de diversification de la production agricole reste également un défi, car le secteur continue d'être dominé par le cacao, le café et les noix de cajou en particulier. En outre, ce secteur est de plus en plus en proie à de grandes menaces environnementales telles que la déforestation à grande échelle, les chocs climatiques, l'incertitude concernant le régime foncier et l'érosion des sols (CCAFS, 2018). Un plan est, actuellement, en cours d'élaboration relativement à la manière d'aider les producteurs agricoles à se protéger contre les catastrophes climatiques.

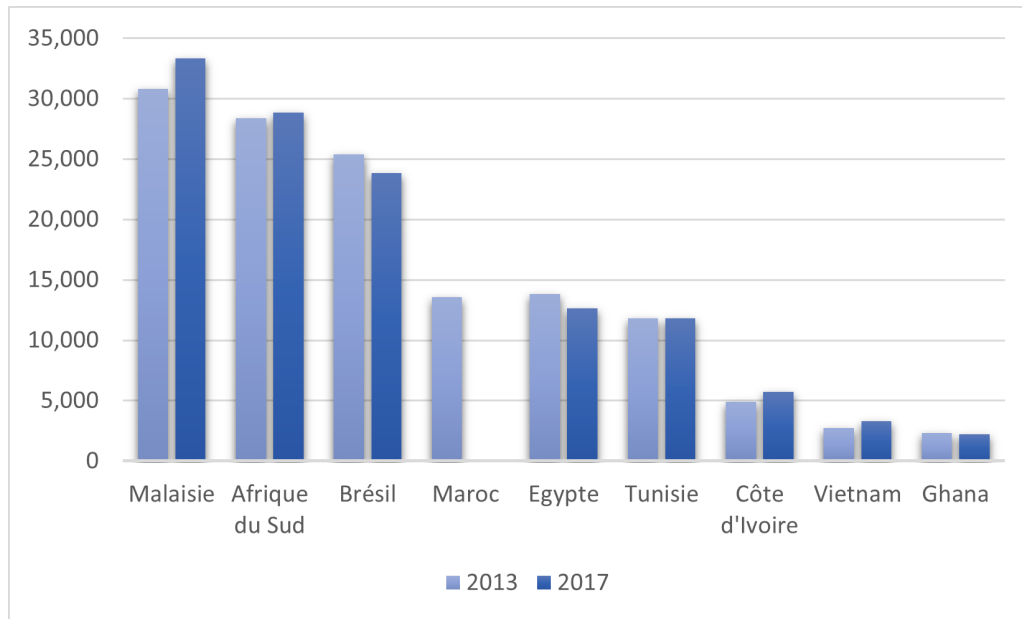
**Industrie** Avec 27 % du PIB, l'industrie<sup>8</sup> est à peine plus proche de l'objectif de la NPI 2020, qui se situe entre 28 et 32 %. Des données plus récentes pourront indiquer si la Côte d'Ivoire, avec l'accent mis par le gouvernement sur l'industrialisation, a effectivement été en mesure d'atteindre son objectif inscrit dans la NPI en 2020. Outre les activités manufacturières actuelles, il existe également un grand potentiel de création de valeur ajoutée dans la production de métaux et de minéraux. Le pays dispose effectivement de réserves d'or, de nickel, de diamants, de coltan, de manganèse et d'argent, entre autres minéraux, bien que leur transformation dans le pays ait été minimale (UNECA, 2020). Cela contribuerait à diversifier le secteur manufacturier et à réduire la vulnérabilité due à la dépendance vis-à-vis des produits agricoles.

8. Le secteur industriel englobe l'industrie manufacturière, les mines et les carrières, la construction et les services publics.

**Services** Le secteur tertiaire représente la moitié du PIB du pays et est considéré comme le secteur ayant le moins souffert de la crise socio-économique du pays. Il est également connu pour être relativement diversifié avec un secteur financier qui est principalement composé de banques nationales et surtout régionales, un secteur des assurances, des télécommunications, des technologies de l'information, des transports et du tourisme (Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire, 2010). Les principaux aménagements dans le secteur ont été liés aux investissements dans les télécommunications, dans les infrastructures portuaires et aéroportuaires et à l'aménagement de nouveaux hôtels (Republic of Côte d'Ivoire, 2018). Il est toutefois nécessaire de restructurer et de réformer le secteur des services pour qu'il continue à se développer. Entre 2010 et 2018, son taux de croissance annuel moyen a été inférieur à 4 % (World Bank, 2020). Le développement d'un secteur financier dynamique, en particulier, serait important pour fournir le type de crédit nécessaire aux PME du secteur manufacturier. De même, des transports et des télécommunications plus efficaces faciliteront l'activité des entreprises. Cette mesure est d'autant plus importante à l'heure actuelle que l'économie est aux prises avec la pandémie à COVID-19. Enfin, il existe un grand potentiel pour le tourisme de voir se créer un nouveau type de marché pour les produits manufacturés, tels que les articles de toilette, les serviettes et autres produits très demandés par les hôtels. Le PND 2016-2020 souligne le besoin de renforcer et de diversifier le secteur des services et prévoit comme objectif que le pays devienne un pôle de services de la région africaine francophone. La création de tels liens en amont et en aval, dans l'ensemble de l'économie, est la clé d'une croissance stable et saine. Le PND 2021-2025 considère le pilier 1 relatif à la transformation de la production comme une augmentation de la productivité et de la compétitivité dans tous les secteurs mentionnés ci-dessus. Cela contribuerait, en effet, à créer une économie avec des liens accrus entre les secteurs et les entreprises, de sorte à pouvoir renforcer la croissance.

**Productivité du travail** Un faible niveau de productivité du travail caractérise le secteur manufacturier de la Côte d'Ivoire (5 731 USD par travailleur), ce qui se situe très loin des pays dont la Côte d'Ivoire aspire à atteindre le niveau d'industrialisation (Figure 7). Depuis 2013, on observe une augmentation moyenne de 4 % par an, en termes de productivité du travail. D'autres améliorations devront être apportées afin que la productivité des travailleurs puisse stimuler la compétitivité industrielle du pays. Comme prévu, la productivité est toutefois plus élevée dans le secteur manufacturier que dans les secteurs agricoles et des services (respectivement 2 436 USD et 4 804 USD par travailleur en 2017). La productivité dans le secteur industriel, dans son ensemble - c'est-à-dire incluant la construction, les mines et carrières et l'industrie manufacturière, était la plus élevée avec 9 340 USD par travailleur, ce qui souligne l'importance de l'emploi dans l'industrie.

FIGURE 7 – Productivité du travail (2013 et 2017)



Source des données : Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale) et ILOSTAT.

Une étude de la Banque mondiale (World Bank, 2015) a révélé que bien qu'il y ait une abondance de main-d'œuvre non qualifiée, le pays n'est pas considéré comme présentant un avantage comparatif en matière de faibles coûts de main-d'œuvre. Il existe une structure double dans le secteur manufacturier, où les entreprises manufacturières formelles sont en moyenne deux fois et demie plus productives que les entreprises informelles et les petites entreprises. Cela se reflète également dans les salaires des travailleurs, qui sont particulièrement bas dans le secteur informel, souvent nettement inférieurs au salaire minimum et rendant difficile pour les personnes œuvrant dans ce secteur de joindre les deux bouts. D'autre part, les salaires du secteur formel ont tendance à être nettement plus élevés, ce qui rend le rapport entre le coût de la main-d'œuvre et la productivité du pays moins attrayant pour les investisseurs. La productivité est un thème principal du PND 2021-2025, dont le pilier 2 est plus particulièrement consacré à l'amélioration du capital humain et à l'augmentation de la productivité du travail.

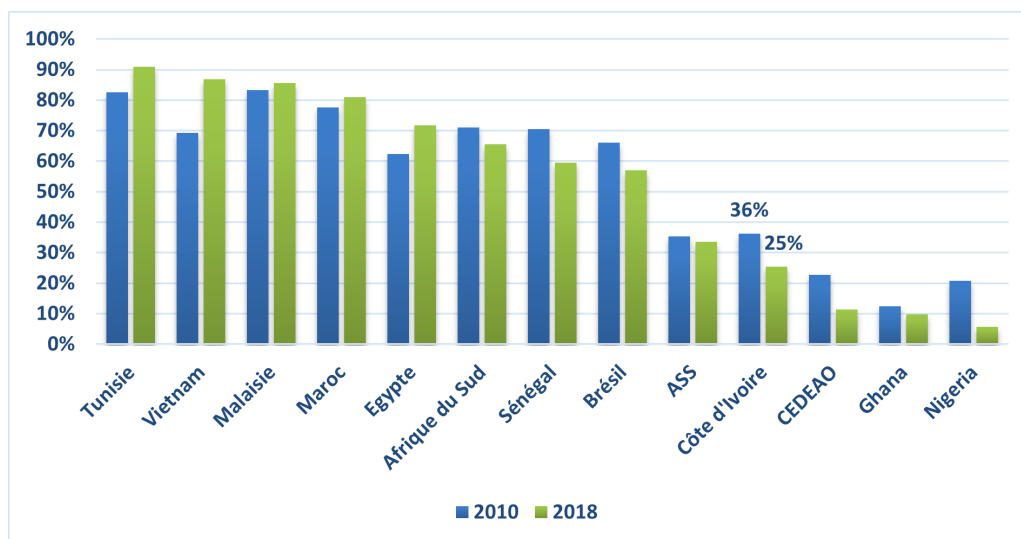
### 1.2.2 Compétitivité à l'exportation

**Exportations de produits manufacturés** Si l'analyse de la VAM offre une première image du niveau d'industrialisation du pays, l'examen des exportations de produits manufacturés permettra de savoir si les biens produits sont également compétitifs sur le plan international. En Côte d'Ivoire, un quart des exportations de marchandises sont des produits manufacturés (Figure 8).<sup>9</sup> Bien que ce chiffre soit supérieur à celui du Ghana, du Nigeria et à la moyenne de la CEDEAO, il est bien inférieur à celui des autres pays à revenu intermédiaire inférieur et des pays de comparaison. La part des produits manufacturés a diminué de manière relativement prononcée, depuis 2010, lorsque la Côte d'Ivoire avait une part plus élevée que la moyenne de l'Afrique subsaharienne - une situation qui est désormais inversée. La baisse de la part s'explique en fait par une contraction réelle de la valeur des exportations de produits manufacturés du pays au cours de cette période. Depuis 2013, on observe une baisse de la totalité des importations et des exportations de produits manufacturés, ces derniers ayant diminué plus fortement. Les exportations de produits manufacturés ont généré des revenus d'un peu moins de trois milliards de dollars en 2018, ce qui représente la valeur la plus faible depuis

9. Toutes les données commerciales sont exprimées en dollars courants, selon la base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

2003. Pendant ce temps, le PND 2016-2020 prévoyait que les exportations totales allaient croître de plus de 7,3 % par an, en moyenne, selon le scénario de « l'Eléphant émergent » (Figure 9). Le PND 2021-2025 permet d'espérer également miser sur la compétitivité des exportations.

FIGURE 8 – Exportations de produits manufacturés en pourcentage des exportations totales (2010 et 2018)



Source des données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

En analysant les exportations de produits manufacturés de la Côte d'Ivoire par destination, on constate une baisse des exportations vers sept des dix premières destinations. Les baisses les plus importantes ont été constatées dans les exportations vers le Ghana et le Nigeria, bien que les exportations vers des pays européens tels que la France et l'Allemagne aient également diminué. Sur les dix premiers pays de destination, on constate une augmentation des exportations de produits manufacturés ivoiriens vers le Burkina Faso, le Mali et les États-Unis d'Amérique (voir l'appendice A.2 pour plus de précisions). Les principaux produits manufacturés qui ont vu leurs exportations diminuer depuis 2010 sont le pétrole raffiné, les navires et bateaux et les produits du bois. Pour ce qui est de ces trois catégories de produits manufacturés, la baisse a été ressentie tant en termes de quantités exportées qu'en valeur totale. Malgré ces tendances, la Banque mondiale et le FMI ont prévu, à la mi-2019, que les exportations de la Côte d'Ivoire augmenteraient progressivement, dans un avenir proche, en partie grâce aux gains de productivité attendus dans les secteurs prioritaires à la suite des interventions du gouvernement (World Bank, 2019a). Les données récentes de l'Institut national de statistique de Côte d'Ivoire, au titre de la période 2018 – 2019, révèlent une augmentation de 13 % et de 24 % des exportations totales en valeur et en quantité pour les exportations totales et une augmentation de 16 % et de 22 % en valeur et en quantité pour les exportations manufacturières.

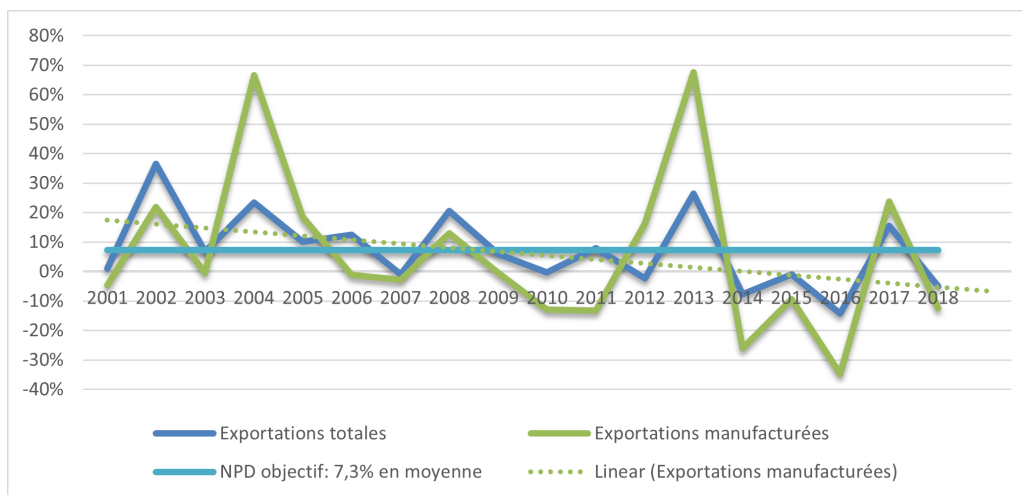
La qualité, les standards et les normes jouent un rôle important dans la compétitivité des produits ivoiriens au niveau mondial. Le secteur agro-industriel, notamment, est souvent confronté à des difficultés d'accès aux marchés étrangers pour cette raison. L'enquête de la Banque mondiale sur les entreprises en Côte d'Ivoire (2016) révèle que 15 % des entreprises manufacturières possèdent un certificat de qualité reconnu au niveau international. Cette proportion est légèrement supérieure à la moyenne de la région de la CEDEAO (9 %). Certaines entreprises semblent avoir plus de chances que d'autres d'obtenir une certification. Il s'agit des entreprises intervenant dans les secteurs de moyenne et haute technologie<sup>10</sup> (46 % disposent d'un certificat contre 11 % provenant des secteurs

10. Classification des technologies selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui est basée sur l'intensité de la recherche et du développement (RD) par rapport aux statistiques sur la valeur ajoutée et la production brute (OECD, 2011); voir également le Tableau 26 pour plus d'informations.

de basse technologie), des grandes entreprises (39 % contre 5 % des PME), des entreprises à capitaux étrangers (32 % contre 11 %) et des exportateurs (32 % contre 7 %). En matière de certification ISO, le tableau est le même, avec 16,4 % des entreprises ayant mis en place un système de gestion de la qualité. Parmi celles-ci, 59,2 % ont un certificat ISO 9001<sup>11</sup> et 22,1 % ont un certificat ISO 14001<sup>12</sup> (Côte d'Ivoire Census, 2020). A la suite de deux phases du programme de qualité pour l'Afrique de l'Ouest de l'ONUDI, au cours desquelles, entre autres, une politique régionale portant sur la qualité a été élaborée, des normes régionales de qualité ont été adoptées et des laboratoires d'essais ont été accrédités; un programme de suivi, le programme de système qualité pour l'Afrique de l'Ouest, a été mis en œuvre pour renforcer l'infrastructure de qualité de la région et améliorer sa compétitivité commerciale (UNIDO, 2015). Le gouvernement a maintenant exprimé le besoin d'élaborer une stratégie liée à la qualité pour la Côte d'Ivoire.

Le PND 2016-2020 visait à améliorer stratégiquement la compétitivité des exportations du pays, en particulier dans l'agro-industrie et dans les secteurs historiquement compétitifs, notamment ceux des produits chimiques (les plastiques, les produits cosmétiques et les produits mécaniques) ainsi que les matériaux de construction. Le prochain PND a également prévu des mesures visant à renforcer la compétitivité des exportations du pays, y compris le développement d'une stratégie d'exportation, le renforcement des moteurs de l'exportation et la garantie que les zones industrielles sont orientées vers les activités d'exportation.

FIGURE 9 – Taux de croissance annuels des exportations totales et des exportations de produits manufacturés, Côte d'Ivoire (2000-2018)



Note : Taux de croissance des exportations et projection linéaire par rapport aux objectifs politiques formulés

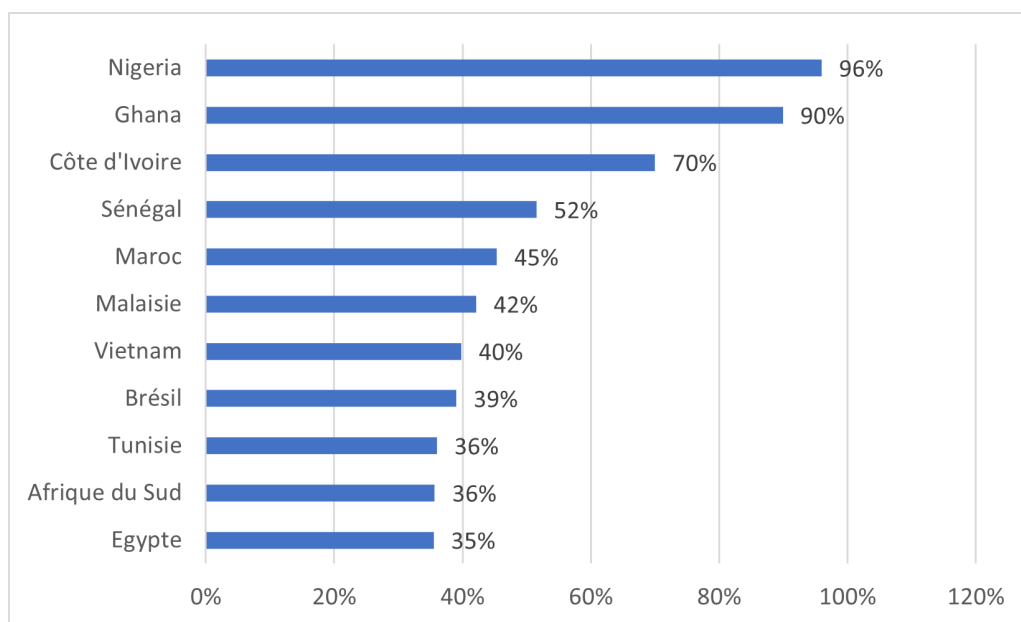
**Diversification des exportations** Les cinq (5) premiers produits que la Côte d'Ivoire exporte représentent 70 % de ses exportations totales (Figure 10). Cela indique un niveau élevé de concentration des exportations. Bien que la situation soit pire pour le Ghana et le Nigeria, les pays servant de termes de comparaison, en dehors de l'Afrique subsaharienne ainsi que de l'Afrique du Sud,

11. Les normes ISO 9000 sont une famille de systèmes de gestion de la qualité (SGQ) conçus pour aider les organisations à répondre aux besoins des clients et des autres parties prenantes en ce qui concerne les exigences légales et réglementaires relatives aux produits ou aux services (Poksinska *et al.*, 2002). La norme ISO 9001 identifie les exigences auxquelles les organisations souhaitent répondre pour satisfaire à ces normes.

12. La norme ISO 14000 est une famille de normes traitant de la question du management environnemental et est conçue pour aider les organisations (i) à minimiser la manière dont leurs opérations (processus et autres) affectent négativement l'environnement, c'est-à-dire provoquent des changements négatifs dans l'air, l'eau ou la terre; (ii) à se conformer aux lois, règlements et autres exigences environnementales applicables; et (iii) à s'améliorer continuellement selon la norme ISO 14000 (2014) susmentionnée. Les exigences relatives à la norme ISO 14001 font partie intégrante du système de management environnemental et d'audit (EMAS) de l'Union européenne, ce dernier étant plus exigeant, principalement dans les domaines (i) de l'amélioration des performances, (ii) du respect de la législation et (iii) des obligations de déclaration ISO 14001 (2014).

montrent qu'il est effectivement possible - et sain - de posséder des exportations nettement plus diversifiées. Le manque de diversification des exportations est connu du gouvernement du pays, qui y remédie notamment par des interventions ciblées dans des secteurs prioritaires spécifiques.

FIGURE 10 – Part des 5 premiers produits dans les exportations totales du pays, 2018



Source des données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

Le cacao génère plus d'un tiers des exportations totales du pays, tandis que les quatre autres principales exportations sont les fruits frais et/ou les noix, le pétrole raffiné, l'or et le caoutchouc naturel (Figure 11). Une comparaison avec les chiffres de l'année 2010 montre que le cacao a continué à contribuer de manière significative aux recettes d'exportation et qu'aucune amélioration stratégique, en termes de diversification des produits d'exportation ne peut être observée. La forte dépendance du cacao peut être considérée, à la fois, comme une bénédiction et une malédiction pour le pays. D'une part, elle génère beaucoup de devises étrangères en plus de créer des emplois, tandis que, d'autre part, elle a entraîné une grande vulnérabilité de l'économie et une dépendance des cours internationaux et d'un climat favorable. La diversification de la production et des exportations est abordée aussi bien dans la NPI de 2012 que dans le PND 2016-2020.

### 1.2.3 Innovation et Technologie

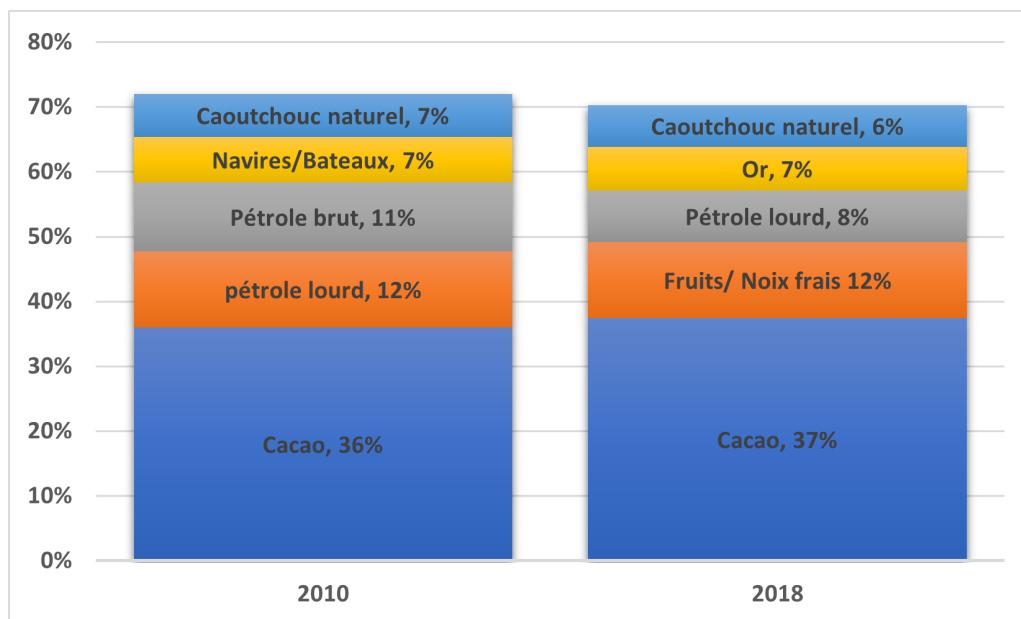
Le secteur manufacturier de la Côte d'Ivoire continue de reposer largement sur les agro-industries et d'autres secteurs de faible technologie. En termes de performance SDG-9 Industry, la Côte d'Ivoire se classe 90ème sur 128 pays dans l'indice SDG-9 Industry, en 2017 (dernière année disponible), ce qui constitue également une légère perte de compétitivité de deux rangs par rapport à 2000 (IAP, 2020).<sup>13</sup>

Sur le plan des exportations, la part des produits manufacturés, considérés comme relevant de la moyenne et de la haute technologie, était de 23 % en 2018 (Figure 12). Toutefois, cette part fluctue fortement au fil des ans, allant, par exemple, de 16 %, en 2012, à 49 %, en 2015. La moyenne de la CEDEAO, dans ce domaine, en 2018, était de 30 %.

13. L'indice de l'industrie SDG-9 (Industrie, innovation et infrastructure) mesure les performances de fabrication dans 128 pays, en s'appuyant sur les indicateurs liés à l'industrie de l'ODD-9. Le classement de l'indice présente le classement des 128 pays analysés et est basé sur leur performance globale dans les différentes dimensions de l'indice de l'industrie ODD-9. Dans cet indice composite et conformément aux conclusions et à la discussion approfondie de ce document, la Côte d'Ivoire obtient les meilleurs résultats en termes d'efficacité en CO2 et les pires en termes de génération de valeur ajoutée par habitant et de degré de sophistication technique dans la fabrication (IAP, 2020).



FIGURE 11 – Les cinq principales exportations de la Côte d'Ivoire en 2010 et 2018



Note : Classification des marchandises selon la CTCI Rév. 3.

Source des données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

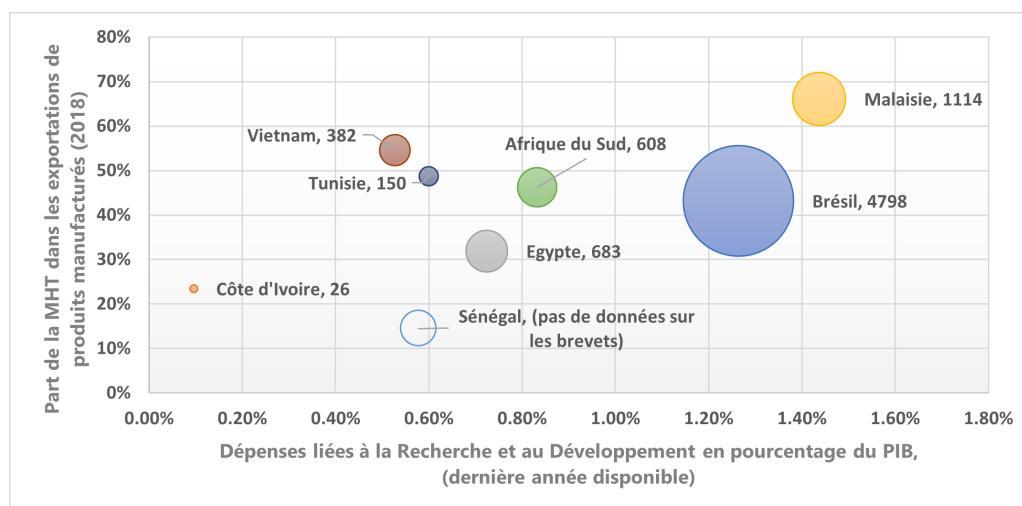
La Côte d'Ivoire entend continuer à exploiter l'avantage comparatif dont elle dispose pour créer des opportunités d'emploi pour ses citoyens, tandis qu'il existe encore un grand potentiel de création de valeur ajoutée dans de nombreux secteurs de l'agro-industrie et de l'industrie de faible technologie. Toutefois, le gouvernement a également reconnu la nécessité de renforcer les capacités pour développer les secteurs de moyenne et haute technologie tels que les produits pharmaceutiques, l'électronique et l'automobile, pour une croissance soutenue à long terme.

La part relativement faible du pays dans les exportations de moyennes et hautes technologies est en partie liée au fait que la recherche et le développement (RD) et l'innovation demeurent faibles.<sup>14</sup> La Côte d'Ivoire enregistre les dépenses de RD les plus faibles parmi les pays de comparaison présentés dans la Figure 12, qui n'étaient que de l'ordre de 0,1 % du PIB en 2016. Au Sénégal, cette valeur était de 0,58 %, alors qu'un pays plus avancé comme la Malaisie dépense davantage que 1,4 % en RD. Un objectif de 1 à 2 %, en 2020, avait été fixé au titre de la NPI. Dans le même ordre d'idées, la Côte d'Ivoire est le pays de la sous-région qui compte le nombre de demandes de brevet déposées le plus faible par des résidents (26, en 2012). Mais une augmentation de ce nombre est prévisible, depuis lors. Le PND 2016-2020 prévoit, comme mesures prioritaires, le renforcement des principales institutions dédiées à la recherche et à l'innovation, tels que le Conseil Supérieur de la Recherche et du Développement Technologique et le Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique. Le PND 2021-2025 dénote l'intérêt pour la poursuite du développement de la recherche scientifique, comme indiqué dans le second pilier du plan.

Dans l'optique du soutien à la recherche, à l'innovation, à la technologie et aux secteurs industriels clés, le gouvernement a créé un certain nombre d'institutions scientifiques et techniques. Parmi eux, figurent la Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T), le Centre de Promotion et de Démonstration des Technologies (CDT) et Côte d'Ivoire Engineering. Malgré la réalité du potentiel de ces institutions à jouer un rôle important dans le soutien au développement industriel, leur impact effectif a été limité par certaines contraintes. Premièrement, leur dépendance à l'égard des financements publics a limité leurs capacités financières. Deuxièmement, leur modèle économique ne leur a

14. En 2020, la Côte d'Ivoire se classe 112 dans le classement de l'indice mondial de l'innovation, le pire rang de sous-indice concernant le domaine de la sophistication du marché avec un 92<sup>ème</sup> rang (Infrastructure avec un 121<sup>ème</sup> rang). Il s'agit d'une légère amélioration par rapport aux résultats de 2011 où le pays s'est classé 117<sup>ème</sup> au total (GII, 2011, 2020).

FIGURE 12 – Innovation et intensité technologique



Note : Taille et valeurs des bulles : le nombre de demandes de brevets déposées par des résidents (2012). 2012 est la donnée la plus récente disponible pour la Côte d'Ivoire. Pour des besoins de comparaison, les données de la même année ont également été rassemblées pour les autres pays. Années au titre des dépenses de RD en part du PIB : 2017 pour le Brésil, 2016 pour la Côte d'Ivoire, 2018 pour l'Egypte, 2016 pour la Malaisie, 2015 pour le Sénégal, 2017 pour l'Afrique du Sud, 2018 pour la Tunisie et 2017 pour le Vietnam.

Source des données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies, Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale), Base de données de l'UNESCO.

pas permis d'être proches du secteur privé ni de percevoir les besoins de l'industrie. Troisièmement, cette situation a entraîné un déficit de coopération entre ces institutions et le secteur privé, limitant ainsi la possibilité pour ce secteur d'apporter sa contribution financière. Quatrièmement, en raison du manque de ressources, il faut un appui approprié pour renforcer la synergie et la complémentarité de toutes les institutions impliquées dans l'élaboration de la politique industrielle.

Il existe néanmoins une plateforme de start-up en plein essor dans le pays qui espère redorer le blason de la nation pour que la Côte d'Ivoire devienne la locomotive économique de l'Afrique occidentale francophone (Orange, 2015). Cette volonté est soutenue par un certain nombre d'initiatives, dont des accélérateurs à Abidjan et un parc technologique. La Banque africaine de développement (BAD), par exemple, a contribué à la mise en place du Fonds ivoirien pour l'innovation, en plus de mettre à disposition un appui financier et technique par le biais de « BoostAfrica » (Digital Africa, 2020). Malgré ces efforts et d'autres initiatives de ce genre, le pays ne dispose pas, actuellement, d'une stratégie ou d'un cadre d'innovation clair pour guider les actions de développement dans ce domaine. L'élaboration d'un tel document aidera le pays à atteindre ses objectifs stratégiques tels qu'ils sont énoncés dans le Plan national de développement pour la croissance et la compétitivité à long terme.

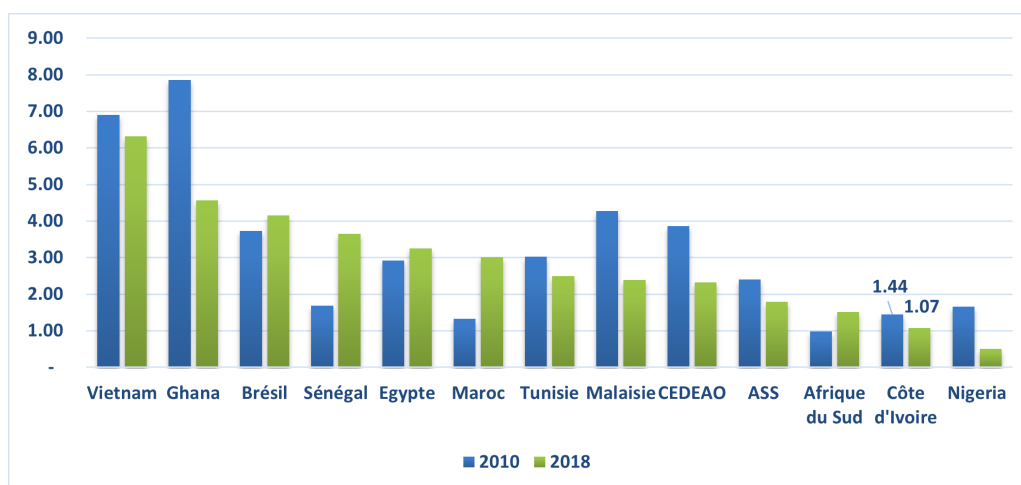
#### 1.2.4 Investissement et financement

**Investissements** Le gouvernement de la Côte d'Ivoire s'est fortement concentré sur les investissements, en particulier dans les infrastructures et l'amélioration du climat des affaires en faveur des entreprises. Plus récemment, il a encouragé les opérateurs du secteur privé à faire en de même. Ainsi, les partenariats public-privé se sont accrus amplement dans le pays. Les investissements, en 2018, se sont élevés à 4 827,7 milliards de francs CFA, soit un peu plus de 80 % des 6 000,28 milliards de francs CFA prévus dans le cadre du PND 2016-2020. Sur ce total, les investissements des opérateurs du secteur privé représentent 68,4 %, soit 3 300,4 milliards de francs CFA (89 % de la valeur prévue dans le PND). Les investissements des organismes du secteur public s'élèvent à 1 527,3 milliards de francs CFA (67 % de la valeur prévue, Ministère du Plan et du Développement (2019)). Des données plus récentes attestent que, si les investissements effectués par les organismes

du secteur public représentaient 4,6 % du PIB, en 2020, et ont vu leur part diminuer légèrement, depuis 2016, quand cette part était de 5,4 %, les investissements des opérateurs du secteur privé ont augmenté de 16,1 %, en 2016, à 18,8 %, en 2020 (Ministère du Plan et du Développement, 2020a). Les investissements privés nationaux représentent 76 % du total des investissements dans le secteur formel et 80 % du total des investissements dans le secteur informel. Les entreprises du secteur informel ont tendance à investir davantage dans le remplacement des anciens biens d'équipement que dans la modernisation du processus de production par rapport aux entreprises du secteur formel (Côte d'Ivoire Census, 2020),

De nombreux moyens ont également été déployés en vue d'attirer les investissements étrangers, comme en témoignent les améliorations importantes de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire, dans le cadre du classement Doing Business de la Banque mondiale (voir le paragraphe « Cadre du programme »), telles qu'un code des investissements et un guichet unique pour les investisseurs au Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI). Cet état de fait a conduit à une augmentation non négligeable des entrées nettes d'Investissement direct étranger (IDE) entre 2011 et 2017, de 22 % en moyenne par an. Toutefois, en 2018, ces investissements directs étrangers ont diminué de 36 %. Les entrées nettes d'IDE en pourcentage du PIB sont passées de 1,44 %, en 2010, à 1,07 % en 2018, ce qui indique que, malgré une augmentation de la valeur sur la période - même si l'on considère 2018, la part des entrées d'IED reste faible et n'a pas pu augmenter. La part moyenne d'un pays d'Afrique subsaharienne est de 1,79 %, tandis que celle d'un membre de la CEDEAO est de 2,33 % (Figure 13). À titre de comparaison, le Ghana a une part d'investissements étrangers entrants qui représente 4,56 %, malgré une forte baisse, et celle du Vietnam est supérieure à 6.

FIGURE 13 – IED en part du PIB (%), 2010 et 2018



Source des données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

La Côte d'Ivoire n'est pas la seule économie à connaître une baisse des IDE en 2018, car l'ensemble de la région d'Afrique de l'Ouest en a souffert, à la différence du reste de l'Afrique subsaharienne (ASS). Au Nigeria, par exemple, l'IDE a chuté de 43 % la même année (voir par exemple UNCTAD (2019b) et The Economist Intelligence Unit (2019)). Le gouvernement ivoirien continue d'instaurer des réformes afin de stimuler les investissements dans le pays, reconnaissant également que jusqu'à présent, les investissements ont été concentrés à Abidjan, laissant peu de ressources à ceux qui vivent en dehors de cette ville. Actuellement, un Examen des politiques d'investissement (IPR) est en cours, avec le soutien de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), où l'accent sera mis sur la réalisation d'une croissance durable et inclusive à long terme en s'assurant que les investissements conduisent à une valeur ajoutée et à une répartition plus équitable des richesses (UNCTAD, 2019a).

Le pays accorde une grande importance au renforcement des investissements locaux et étrangers. Le PND 2016-2020 a relevé la nécessité d'améliorer le rôle du gouvernement pour stimuler les investissements dans les secteurs productifs, par le biais d'entreprises communes et en travaillant à la réduction des obstacles que rencontrent les investisseurs. Le PND 2021-2025 a défini une mesure visant à améliorer la conception des programmes d'investissement locaux ainsi qu'à renforcer les moteurs des investissements. En ce qui concerne plus spécifiquement les IDE, les PND 2016-2020 et 2021-2025 soulignent tous deux la nécessité de bénéficier des investissements étrangers pour stimuler la technologie et l'innovation, tout en veillant à ce qu'ils contribuent à une croissance inclusive. Ils relèvent qu'il est important d'accroître le contenu local dans les projets d'investissement étranger afin d'améliorer les liens et de créer une économie interconnectée solide. Le PND 2021-2025 vise à relier les champions nationaux aux investissements internationaux.

#### **Encadré 1: Zones à vocation industrielle.**

L'un des principaux instruments utilisés par le gouvernement pour attirer les investissements locaux et étrangers est l'aménagement de zones industrielles. Le développement de ces zones a été évoqué dans le PND 2016-2020, notamment dans le cadre du programme de réformes et d'investissement, et a récemment fait l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement. En outre, il semble que le PND 2021-2025 ait accordé une plus grande attention à ce sujet, le premier pilier étant consacré au renforcement de la transformation productive, au développement des grappes industrielles et à la numérisation de l'économie. Il y est question de la création de zones industrielles fondées sur des normes internationales et de zones économiques orientées vers l'exportation. L'objectif est d'obtenir des zones désignées où les infrastructures - par exemple l'électricité, l'eau, le transport et la logistique - et les services aux entreprises pour les secteurs industriels sont fournis, ce qui devrait créer de fortes incitations pour les investisseurs étrangers et nationaux (CGECI, 2019). Il s'agit également d'une stratégie visant à régler la question de l'accès aux terres. Cette question est particulièrement préoccupante pour les petites et moyennes entreprises (PME) qui manquent souvent de capacités techniques et financières pour obtenir des terrains industriels. Les zones industrielles peuvent être une solution, mais les PME bénéficieraient de mécanismes de mutualisation supplémentaires pour le partage des coûts (Deloitte, 2018).

À ce jour, il existe 23 zones à vocation industrielle dans le pays, dont neuf à Abidjan et les autres dans différentes régions de l'intérieur du pays. Neuf zones industrielles sont actuellement opérationnelles dans tout le pays. Cependant, plus de 40 % des entreprises industrielles formelles opèrent actuellement en dehors des zones industrielles selon le recensement de 2020 (Côte d'Ivoire Census, 2020). Entre 2016 et 2019, de nouvelles zones industrielles ont vu le jour tandis que les zones existantes ont été améliorées, à l'instar de l'aménagement en deux phases de la nouvelle zone industrielle PK24 à Abidjan et l'expansion récente des travaux routiers au niveau de la région, ainsi que diverses améliorations de la zone industrielle de Yopougon, qui est de loin la plus grande zone opérationnelle de ce type du pays. Depuis août 2019, le groupe chinois CHEC exploite également un terrain de 127 ha. Diverses études ont également été réalisées, telles que des études techniques pour la revitalisation et la modernisation des zones industrielles de Vridi et de Koumassi en 2019 et une étude sur la stratégie de développement des zones industrielles dans l'ensemble du pays. Enfin, un accord a été signé en janvier 2020 pour la réalisation d'études de faisabilité pour l'aménagement d'une zone à Bouaké et la construction d'une usine textile.

Diverses activités ont été identifiées comme devant être entreprises dans un avenir proche. Il s'agit notamment de l'accélération de la mise en œuvre du programme de développement des zones industrielles, l'aménagement amélioré de la zone de Yopougon et d'autres zones

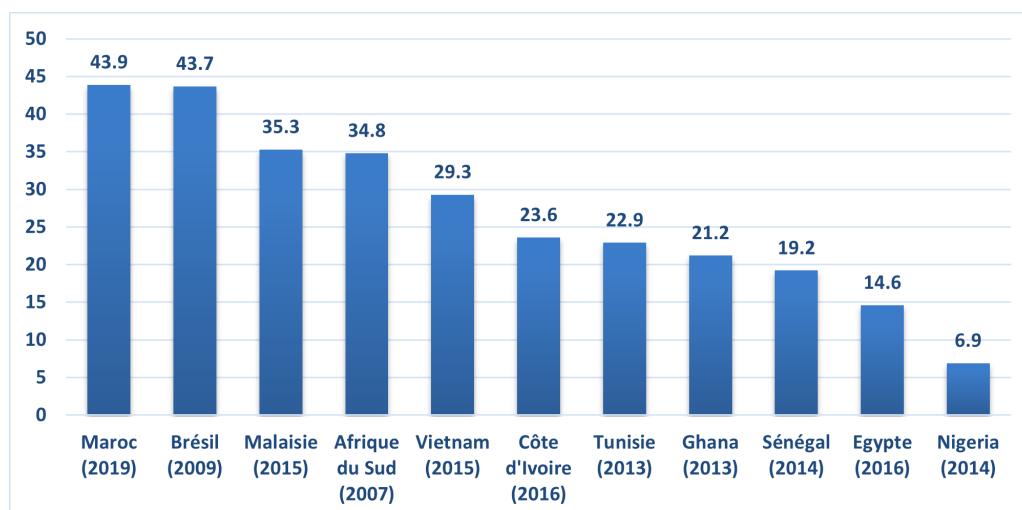
industrielles (par exemple, la création de routes de contournement, l'amélioration de l'assainissement, de l'électricité et de la sécurité), l'élaboration d'un plan directeur global des infrastructures industrielles pour l'ensemble du territoire ivoirien et le déploiement des services de l'AGEDI dans les différentes zones industrielles (Ministère du Commerce et de l'Industrie, 2020). L'ONUDI a été sollicité en vue d'accompagner le pays dans la réalisation d'une évaluation de la stratégie des parcs industriels du pays et de fournir des recommandations dans le cadre du PCP.

**Financement** L'accès au financement est depuis longtemps le combat de la Côte d'Ivoire. Récemment, de nombreuses améliorations ont été apportées à cet aspect. En 2018, 41 % des adultes possédaient un compte bancaire contre 21 % seulement quatre ans plus tôt. Cependant, des défis importants restent à relever (CGAP, 2018). Figure 14 montre que moins d'un quart des entreprises recourent à une banque pour financer leurs investissements. Bien qu'il y ait eu une augmentation de près de 10 points de pourcentage par rapport à 2009, où la part était de 13,9 %, cela signifie toujours que la grande majorité des entreprises ne bénéficient pas du système bancaire du pays. Les PME, en particulier, rencontrent des problèmes d'accès au financement. Selon les indicateurs de l'Objectif de développement durable (ODD) de l'ONUDI, le pourcentage de PME industrielles ayant accès à un prêt ou à une ligne de crédit était de 5,2 %, en 2009, et est passé à seulement 9,6 % en 2016. Cette description est conforme aux résultats de l'enquête sur les entreprises de la Banque mondiale présentés dans la section 3 du présent rapport.

L'argent mobile est devenu un moyen très important d'accéder aux services financiers dans le pays, avec entre 34 et 38 % de la population adulte ayant un compte d'argent mobile en 2017 - le taux le plus élevé de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Néanmoins, ces comptes mobiles ne sont toujours pas en mesure d'offrir des prêts d'une taille adaptée aux entreprises. Des efforts sont actuellement déployés pour rendre cela possible, ce qui devrait représenter une différence notable en termes d'accès aux prêts pour les entrepreneurs.

Les entreprises du secteur manufacturier éprouvent en général plus de difficultés que les autres à obtenir des prêts. Cela s'explique par le fait qu'elles ont généralement besoin de sommes plus importantes en capital pour leurs investissements, ainsi que de taux de remboursement plus longs. Cela semble être particulièrement problématique en Côte d'Ivoire, où les prêts à long terme constituent l'exception (Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire, 2010). Les PME, qui constituent l'épine dorsale de l'économie, éprouvent beaucoup de mal à obtenir des financements. Selon le ministère de l'Économie et des finances, 70 % des PME n'ont pas accès aux crédits octroyés par les banques (Oxford Business Group, 2020d). Cette situation crée de graves difficultés pour ce qui est de la poursuite et de l'expansion des entreprises. En ce qui concerne l'élément de la demande, la contrainte importante à laquelle il faut s'attaquer reste l'éducation financière qui demeure encore faible dans le pays.

FIGURE 14 – Part des entreprises qui sollicitent les banques pour financer leurs investissements



Note : Données communiquées pour la dernière année disponible de chaque pays.

Source des données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

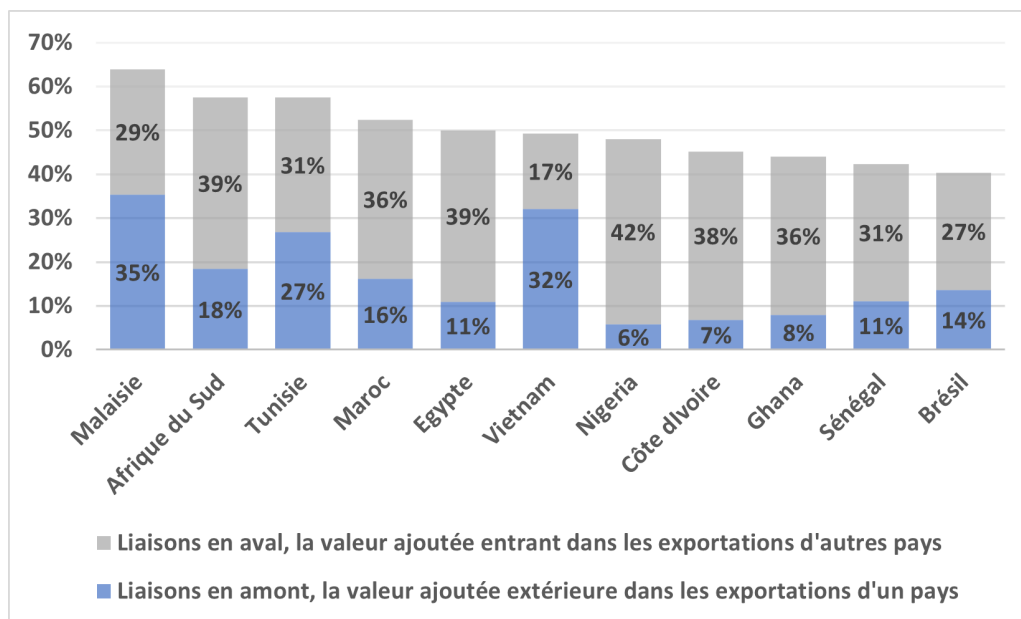
Le prochain PND (2021-2025) reconnaît la nécessité d'améliorer davantage l'accès au financement à la fois par le biais des institutions financières formelles et des institutions de microfinance afin de stimuler le développement du secteur privé. Il est également fait notamment mention de l'accès au financement pour les femmes. Le gouvernement a consenti de gros efforts afin de créer une série de fonds destinés à soutenir les entreprises, tels que le fonds d'innovation, un fonds pour la formation professionnelle et un fonds pour aider les entreprises à pénétrer les zones industrielles. Toutefois, des contraintes existent en ce qui concerne le fonctionnement et la coordination de ces subventions, ce qui entraîne des problèmes de décaissement des fonds et des difficultés pour les entreprises à en bénéficier. L'impact de plusieurs de ces fonds a donc été limité jusqu'à présent. La section 3 traite plus en détail de l'accès au financement dans le secteur manufacturier.

### 1.2.5 Participation à la chaîne de valeur mondiale

**Liaisons en amont et en aval** L'accent est mis davantage sur l'accroissement de la participation de la Côte d'Ivoire aux chaînes de valeur mondiales. L'idée est que le pays s'engage dans la transformation des produits primaires plutôt que dans l'exportation des matières premières et, ce faisant, augmente la part des revenus générés au niveau national, comme le prévoient les plans de développement. En outre, le développement de diverses chaînes de valeur est conforme aux orientations stratégiques du programme de développement des pôles économiques de la concurrence dans le pays et du cinquième pilier du PND 2021-2025 sur le même sujet. Le développement des chaînes de valeur devrait donc également jouer un rôle essentiel dans la réduction des inégalités régionales au sein du pays. Cela est particulièrement important pour le pays, eu égard à une forte concentration d'entreprises industrielles à Abidjan ce qui a constitué un défi pour attirer des entreprises dans d'autres régions du pays. Le recensement des entreprises et des établissements de 2020 révèle que 74 % des entreprises industrielles formelles et 44 % des entreprises industrielles informelles sont implantées en ville. Cette situation contraste avec la région qui présente la deuxième plus forte concentration d'entreprises industrielles formelles, Gbèkè, où sont implantées 2,6 % des entreprises formelles du secteur industriel (Côte d'Ivoire Census, 2020).



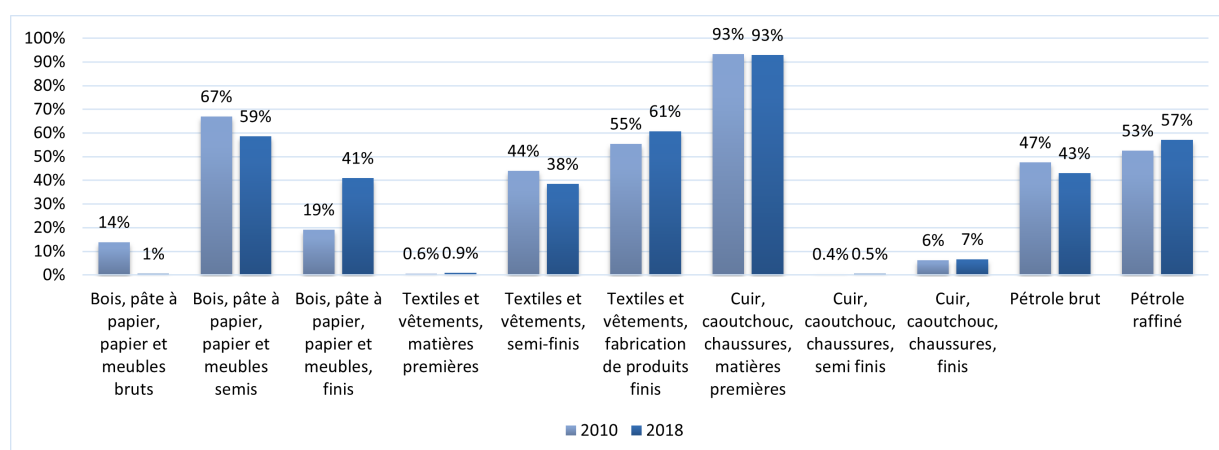
FIGURE 15 – Participation à la chaîne de valeur mondiale (2018)



Source de données : Base de données CNUCED-Eora CVM (Casella *et al.*, 2019).

La Figure 15 présente la participation de la Côte d'Ivoire à la chaîne de valeur mondiale (CVM) et les pays de comparaison. On peut la mesurer comme étant la somme des liaisons en amont - la valeur ajoutée nationale qui est injectée dans les exportations d'autres pays - et des liaisons en aval - la valeur ajoutée étrangère dans les exportations du pays concerné. Les valeurs sont mesurées par rapport aux exportations brutes du pays. 45 % des exportations de la Côte d'Ivoire sont liées à l'activité de CVM, ce qui est similaire aux autres pays de la CEDEAO tels que le Ghana, le Nigeria et le Sénégal, quoique toujours bien en dessous de l'Afrique du Sud, de la Malaisie et des pays d'Afrique du Nord.

FIGURE 16 – Part des exportations de produits bruts, semi-transformés et transformés pour certains secteurs, Côte d'Ivoire (2010-2018)



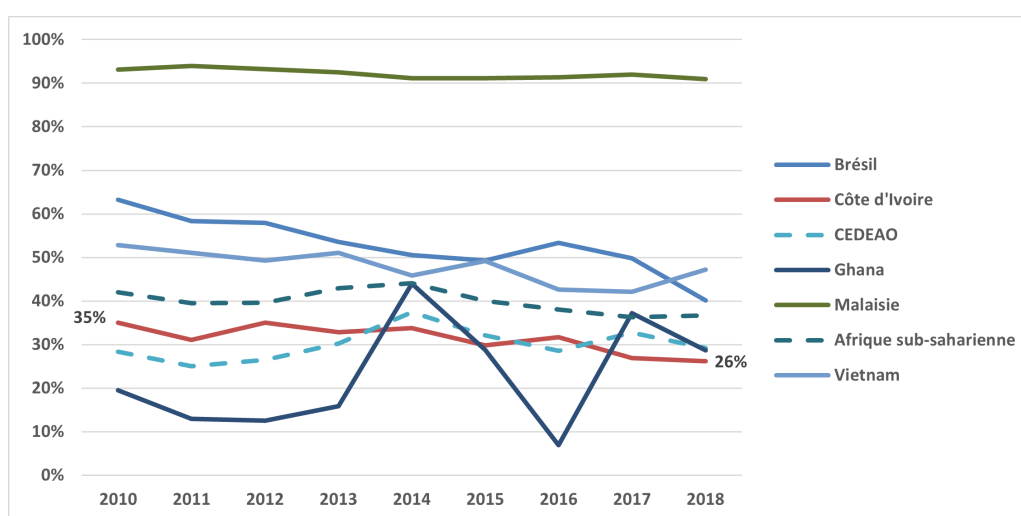
Source des données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

Plus intéressant encore, 38 % de la valeur totale de ses exportations ont été le fait d'autres pays, tandis que 7 % des exportations de la Côte d'Ivoire étaient des valeurs ajoutées créées dans un autre pays. Le tableau est à nouveau similaire pour les autres membres de la CEDEAO. La faible part de la valeur ajoutée étrangère combinée à une part plus importante de la valeur ajoutée nationale dans les exportations d'autres pays suggère que la Côte d'Ivoire a opéré dans le segment amont des

chaînes de valeur mondiales, ce qui est conforme aux conclusions sur d'autres pays d'Afrique subsaharienne et commun aux pays qui dépendent de l'agriculture et de l'exploitation minière (UNIDO, 2015). Ces informations justifient la nécessité pour les entreprises de s'engager dans des activités de transformation ultérieure, afin d'accroître la participation aux chaînes de valeur mondiales.

**Part des exportations transformées** Les deux PND (2016-2020 et 2021-2025) mettent fortement l'accent sur la valeur ajoutée des produits primaires. La Figure 16 illustre la part de la transformation pour quatre chaînes de valeur différentes : le bois, la pâte à papier, le papier et les meubles ; les textiles et les vêtements ; le cuir, le caoutchouc et le secteur des chaussures ; et le pétrole. L'analyse suivante se concentrera sur les produits alimentaires en particulier. 99 % des exportations de bois et de meubles ainsi que des exportations de textiles et de vêtements de la Côte d'Ivoire sont soit semi-transformées, soit transformées.

FIGURE 17 – Part des produits alimentaires transformés dans la totalité des produits alimentaires exportés (2010-2018)



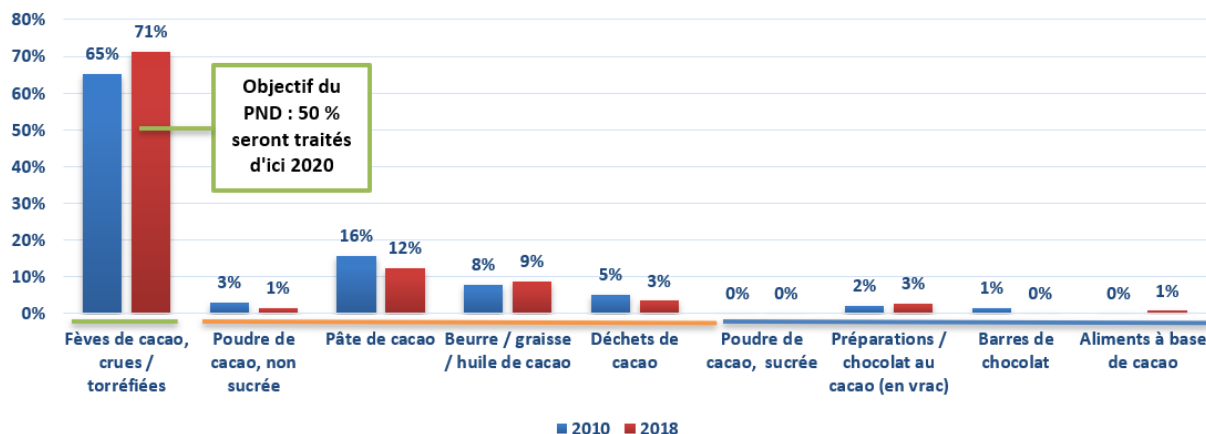
Source des données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

Le secteur du bois et de l'ameublement a connu une tendance positive à l'augmentation de la transformation, la part des produits non transformés passant de 14 %, en 2010, à 1 % en 2018, tandis que la part des produits finis passait de 19 % à 41 % au cours de la même période. Le secteur du textile possédait déjà une très faible part des exportations de produits non transformés en 2010, bien que secteur ait pu encore augmenter la part des produits transformés de 55 % à 61 % au cours de la même période. La situation apparaît très différente dans le secteur du cuir, du caoutchouc et des chaussures où, en 2018, 93 % des exportations étaient constituées de matières premières et un peu plus de 7 % de produits transformés. Il y est noté peu de changement depuis 2010. Plus de la moitié des exportations de pétrole est raffinées et la part du pétrole raffiné s'est légèrement améliorée entre 2010 et 2018, passant de 53 % à 57 %.

En ce qui concerne le secteur alimentaire en particulier, les données montrent une part faible et qui tend à se rétrécir au titre de la transformation dans le secteur alimentaire. La Figure 17 montre que 26 % des exportations de denrées alimentaires sont transformées. En 2010, cette part était encore de 35 %, après quoi elle a commencé à baisser régulièrement. La Côte d'Ivoire, qui enregistrait autrefois de meilleurs résultats que la moyenne de la CEDEAO à cet égard, a désormais une part plus faible des exportations de produits alimentaires transformés par rapport à sa région et à l'ensemble de l'ASS. On peut considérer la Malaisie comme un modèle, avec plus de 90 % de ses exportations de produits alimentaires transformés localement. Le gouvernement ivoirien dispose de stratégies sectorielles spécifiques relatives à la manière de soutenir la valeur ajoutée en tenant



FIGURE 18 – Exportations de la Côte d'Ivoire de la chaîne de valeur du cacao (2010 et 2018)



Note : Les barres vertes, jaunes et bleues identifient respectivement les produits non transformés, semi-transformés et transformés.

Source des données : Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale).

compte des contraintes de la chaîne de valeur individuelle. Le PND 2021-2025 mentionne la nécessité de se concentrer sur les chaînes de valeur en identifiant les obstacles qui entravent la productivité.

**Exportations dans la chaîne de valeur du cacao** La Côte d'Ivoire est le plus grand producteur de cacao du monde, satisfaisant environ 40 % de la demande mondiale de cacao et assurant un revenu à environ cinq millions d'Ivoiriens (un cinquième de la population). C'est également la principale source de recettes fiscales du pays. Néanmoins, la Côte d'Ivoire est loin de profiter pleinement du potentiel de la filière cacao. Par ailleurs, le gouvernement éprouve du mal à soutenir un secteur qui présente de nombreux défis relever. La part des bénéfices dans la chaîne de valeur mondiale du cacao et du chocolat se situe entre 5 et 7 % et aucun changement n'a été observé au cours des dernières années. En outre, plus de la moitié des producteurs locaux vivent en dessous du seuil de pauvreté, malgré leur contribution à l'économie, et sont pourtant soumis à des taxes élevées. La zone forestière de la Côte d'Ivoire a également beaucoup souffert des activités du secteur et ce phénomène, ainsi que celui du travail des enfants, sont devenues l'objet d'un examen minutieux de la part des acheteurs occidentaux, générant ainsi la demande de certifications de bonnes pratiques (World Bank, 2019a). Dans le but d'atténuer certaines de ces difficultés, le gouvernement vise à augmenter la valeur ajoutée du cacao avant toute exportation. Le PND 2016-2020 a visé comme objectif que 50 % des recettes d'exportation de cacao proviennent de produits transformés d'ici 2020 et développé la vision à long terme de parvenir à 100 % d'exportations de cacao transformé localement. Des réformes sectorielles ont été mises en œuvre en vue d'améliorer cette production. En 2012, des prix minimum garantis ont été mis en place pour assurer aux producteurs des revenus stables et, avec le temps, plus élevés (Oxford Business Group, 2020b).

En 2018, 71 % des exportations étaient constituées de fèves de cacao non transformées (Figure 18). Cela signifie que 29 % des exportations ont subi un certain niveau de valeur ajoutée. Le pays se livre notamment à la transformation de la pâte de cacao (12 %) et du beurre/des matières grasses/de l'huile de cacao (9 %). La transformation ultérieure, par exemple en chocolat, ne représente qu'environ 4 % et est effectuée par des sociétés multinationales telles que Cargill (États-Unis), Barry Callebaut (Suisse) et Olam (Singapour). En 2015, la première usine de chocolat du pays a été installée par le groupe français CEMOI. Toutefois, la part des exportations de produits semi-finis et transformés a diminué au fil des ans, passant de 35 %, en 2010, à 20 % en 2009. Alors que la valeur des exportations de cacao non transformées a légèrement augmenté - de 2,49 milliards USD, en 2010, à 3,25 milliards USD en 2018, celle des exportations de produits transformés, y compris

les produits semi-transformés, a légèrement diminué, passant de 1,33 milliard USD à 1,32 milliard USD. Cette baisse provient principalement d'une contraction de la quantité exportée de barres de chocolat (de 12,4 millions de kg à 1,3 millions de kg), d'une contraction de la quantité exportée ainsi que celle du prix de la poudre de cacao non sucrée (quantité réduite de 30,4 millions de kg à 27,8 millions de kg; prix réduit de 3,7 USD à 2,1 USD par kg), d'une baisse des cours de la pâte de cacao (de 4,08 USD à 2,88 USD par kg) et des déchets de cacao (de 3,5 USD par kg à 1,6 USD par kg). Dans un effort récent visant à relancer le secteur, la Côte d'Ivoire et le Ghana (deuxième producteur mondial) ont signé, en 2018, la déclaration dite d'Abidjan, dans l'espoir que les politiques des deux pays soient harmonisées et que les bénéfices des deux pays puissent être accrus. Selon les données récentes de l'Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire, les exportations de produits de cacao ont augmenté respectivement de 3 % et 20 % en valeur et en quantité au cours de la période 2018-2019. Bien que certaines améliorations soient attendues dans le secteur, à la suite des interventions du gouvernement, les prochaines années montreront dans quelle mesure le secteur a pu apporter plus de bénéfices aux producteurs et si les entreprises ont pu s'engager dans des activités de transformation et bénéficier de gains plus importants.

### 1.2.6 Intégration régionale

**Part de marché régionale** La Côte d'Ivoire espère bénéficier davantage de son appartenance aux communautés économiques régionales, tout en retrouvant sa réputation d'économie dynamique et en forte croissance dans la région. L'un des axes stratégiques du PND 2016-2020 est le renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale, qui est également une mesure identifiée dans le prochain PND (2021-2025). En termes d'intégration régionale, l'Etat a exprimé le besoin de nouer des partenariats au niveau de la région, afin de pouvoir offrir davantage de formation et de renforcement des compétences, en particulier aux jeunes, d'augmenter le niveau de production technologique et de développer des industries nationales qui soient compétitives tant au niveau local qu'au niveau de la région. En effet, pour les Etats qui ne sont pas encore compétitifs dans le domaine de l'exportation de produits manufacturés au niveau mondial, l'accès au marché régional est considéré comme une première étape particulièrement importante pour gagner progressivement en compétitivité.

Tableau 1 – Indicateurs généraux du commerce sur l'intégration régionale de la Côte d'Ivoire

	Région en pourcentage des exportations totales de la Côte d'Ivoire				Part de marché Côte d'Ivoire			
	Exportations totales		Exportations manufacturières		Exportations totales		Exportations manufacturières	
	2010	2018	2010	2018	2010	2018	2010	2018
ASS	27.96%	23.35%	72.15%	69.32%	0.55%	0.42%	0.59%	0.43%
CEDEAO	24.84%	18.86%	66.36%	63.48%	1.50%	1.36%	1.62%	1.39%
ASS excl. CEDEAO	3.12%	4.49%	5.79%	5.84%	0.18%	0.07%	0.16%	0.04%

Source des données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

Comme l'illustre le Tableau 1, alors que la CEDEAO ne représente qu'environ 19 % des exportations de la Côte d'Ivoire, la région représente un marché critique pour ses produits manufacturés, dont elle recevra 63 % en 2018. Cela illustre l'importance de la région pour la compétitivité manufacturière du pays en particulier. Néanmoins, au cours de la période de huit ans, les exportations totales du pays et les produits manufacturés vers la région ont diminué en termes absolus (respectivement de 1,7 % et 3,2 % par an), signalant une perte de compétitivité. Cela est également évident si l'on

observe la part de marché de la Côte d'Ivoire dans la CEDEAO et le reste de l'ASS, qui a diminué tant pour la totalité des produits que pour certains produits manufacturés. En 2018, les exportations de produits manufacturés de la Côte d'Ivoire ne représentaient que 1,4 % du marché de la CEDEAO.

L'accord de Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est entré en vigueur le 30 mai 2019 et la Côte d'Ivoire fait partie des 28 Etats qui ont déposé leurs instruments de ratification dudit accord. A la suite d'un retard dû à la pandémie de la COVID-19, les échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAf devaient entrer en vigueur le 1er janvier 2021. Cela devrait avoir un impact transformateur sur le commerce ivoirien dans la région.

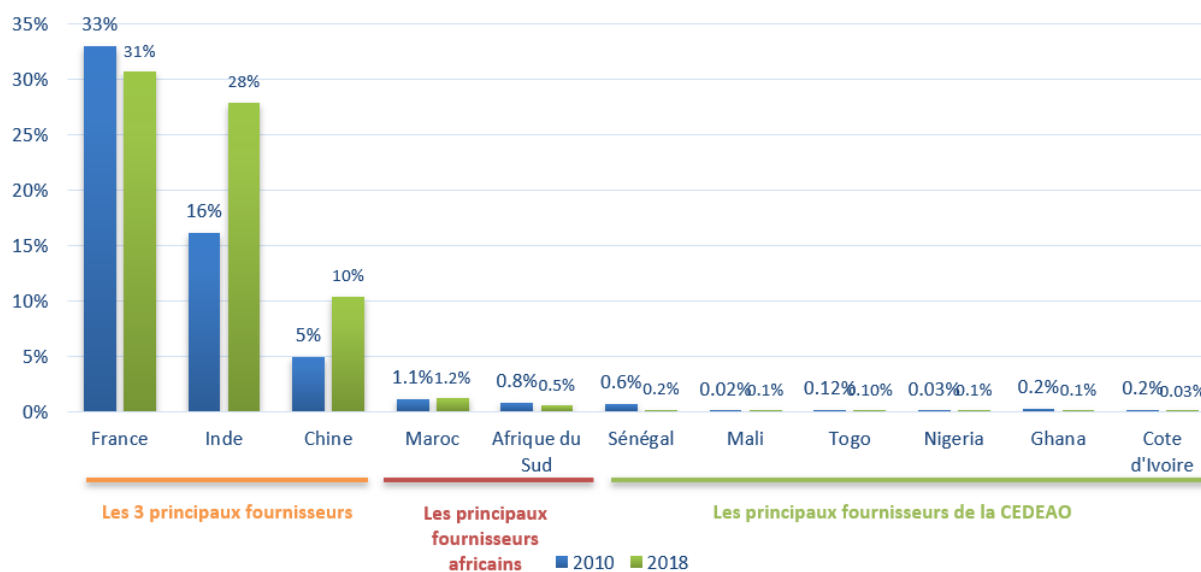
La stratégie nationale de mise en œuvre de l'accord de ZLECAf a été élaborée par le Comité national de la ZLECAf, mis sur pied en 2018. L'objectif de la stratégie est de renforcer et de diversifier le commerce de la Côte d'Ivoire avec le continent, de poursuivre la transformation structurelle et de favoriser la croissance économique et le développement durable. Cette stratégie se concentrera également sur l'appui aux PME et aux femmes commerçantes transfrontalières (ZLECAf, 2020). L'ONUDI va collaborer avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA (CEA)) et d'autres organisations en vue de soutenir la mise en œuvre de cette stratégie.

Malgré la baisse des parts de marché observée dans le Tableau 1, la Côte d'Ivoire semble être en bonne posture pour bénéficier de la ZLECAf. Le pays est classé 17ème parmi toutes les nations africaines dans l'Indice d'intégration régionale africaine de 2019. Il est le plus solide parmi tous les membres de la CEDEAO à cet égard, avec un score de 0,718 sur 1,0. Dans cet indice, la Côte d'Ivoire obtient des résultats supérieurs à la moyenne en matière d'intégration commerciale, d'intégration macroéconomique, d'intégration productive et d'intégration des infrastructures, tandis qu'elle obtient un score nettement inférieur à la moyenne en termes de libre circulation des personnes. Le score global indique que le pays occupe une position favorable pour bénéficier de la zone de libre-échange ZLECAf (UNECA, 2020).

**Part de marché régionale des produits pharmaceutiques** La région de la CEDEAO développe actuellement des chaînes de valeur régionales en s'assurant que chaque pays se concentre sur son avantage comparatif ou compétitif. L'ONUDI et l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS) ont signé un accord de relations, en mai 2019, qui assure une collaboration à long terme entre les deux organisations internationales. L'objectif est de mettre en œuvre le cadre régional de mise à niveau pharmaceutique qui a été validé en 2018 et, plus généralement, de soutenir le développement du secteur (UNIDO, 2018, 2019). Pour le marché intérieur de la Côte d'Ivoire, il est également très important de développer ce secteur au niveau national. L'espérance de vie des Ivoiriens de 57,4 ans - un indicateur clé de la santé - était la septième plus basse du monde entier, en 2018, selon les données des indicateurs du développement dans le monde (World Bank, 2020). Les prix des médicaments étant élevés dans le pays, un document d'étude du Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA) indique qu'ils pourraient être l'un des principaux facteurs dissuasifs de la demande en soins de santé (Cisse, 2011). Le développement d'un secteur pharmaceutique capable de produire des médicaments génériques peu coûteux et de qualité assurée peut avoir de nombreux effets positifs sur l'économie et la société, comme l'indique le rapport de l'ONUDI sur le développement industriel (UNIDO, 2018) ; l'amélioration de la santé de la population contribuant à la réduction de la pauvreté, à l'augmentation de la production manufacturière dans un secteur hautement qualifié et à la création d'emplois. Avec la propagation actuelle de la pandémie à COVID-19 et la prise de conscience que celle-ci sera de longue durée, l'urgence de développer le secteur pharmaceutique s'impose davantage.

Le Tableau 2 révèle que la demande régionale de produits pharmaceutiques augmente plus rapidement que la demande d'autres produits manufacturés (3,6 % et 0,7 % respectivement dans la CEDEAO), ce qui souligne le dynamisme du marché des produits pharmaceutiques et offre des possibilités d'entrée sur le marché. Le tableau est similaire pour l'ensemble de la région d'Afrique

FIGURE 19 – Part des importations de produits pharmaceutiques dans la CEDEAO en provenance de certains pays fournisseurs (2010 et 2018)



Source des données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

subsaharienne. Le renforcement de la compétitivité dans ce secteur - qui permettrait également d'améliorer l'offre de soins de santé - semble donc être un investissement intéressant.

Tableau 2 – Demande du marché régional en produits pharmaceutiques (2010 et 2018)

Pharma (TCAC)	demande régionale (1,000 USD)		Pharma (TCAC) 2010-2018	Pduits manuf. (TCAC) 2010-2018	Part du secteur pharma (d'importation de Pduits manuf.)	
	2010	2018			2010	2018
ASS	6,618,127	8,867,228	3.7%	1.2%	2.9%	3.5%
CEDEAO	1,571,623	2,092,456	3.6%	0.7%	2.3%	2.9%

Note : TCAC : Taux de croissance annuel composé défini comme  $TCAC = (EV/BV)^{1/n} - 1$ , où  $EV =$  valeur initiale,  $BV =$  valeur finale,  $n =$  nombre d'années.

Source des données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

En 2018, la France fournit la plupart des produits pharmaceutiques à la région, détenant 31 % du marché, suivie de près par l'Inde avec 28 % (Figure 19). L'évolution impressionnante de la part de marché de l'Inde indique qu'elle aura probablement dépassé la France pour devenir le premier fournisseur, d'ici 2020. La Chine arrive en troisième position avec un doublement de sa part de marché qui a atteint 10 % en 2018. Les pays africains, en général, possèdent une très faible part de marché dans ce secteur. Le Maroc - le plus important pays africain fournisseur - détient une part de marché de 1,2 %. Il est suivi par l'Afrique du Sud avec 0,5 %.

La Côte d'Ivoire est le 58<sup>ème</sup> pays fournisseur de produits pharmaceutiques à la CEDEAO, avec 533 000 USD de Produits pharmaceutiques dans la région au cours de l'année écoulée. Cela la place au 6<sup>ème</sup> rang du classement des parts de marché des pays de la CEDEAO dans la même région, le Sénégal, le Mali, le Togo, le Nigeria et le Ghana devançant la Côte d'Ivoire (Figure 19). La forte baisse de la part de marché de la Côte d'Ivoire, qui est passée de 0,2 % à 0,03 % entre 2010 et 2018, souligne encore l'urgence de développer et de moderniser le secteur pharmaceutique du pays qui répondra à la demande nationale et régionale.

Les consultations ont révélé que le pays est considéré comme ayant un potentiel lui permettant de développer le secteur, tant sur le plan des médicaments génériques que sur celui des médicaments

naturels à base de plantes. Le Livre blanc de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) note que la collaboration entre le secteur pharmaceutique et la recherche est faible et que les laboratoires manquent d'équipements, ce qui entraîne le sous-développement des capacités locales (CGECI, 2019). En outre, les importations de médicaments en provenance de l'étranger sont soumises à un droit de douane nul, ce qui réduit la compétitivité de la production locale.

#### **Encadré 2: La pandémie de la COVID-19 a durement frappé l'économie de la Côte d'Ivoire**

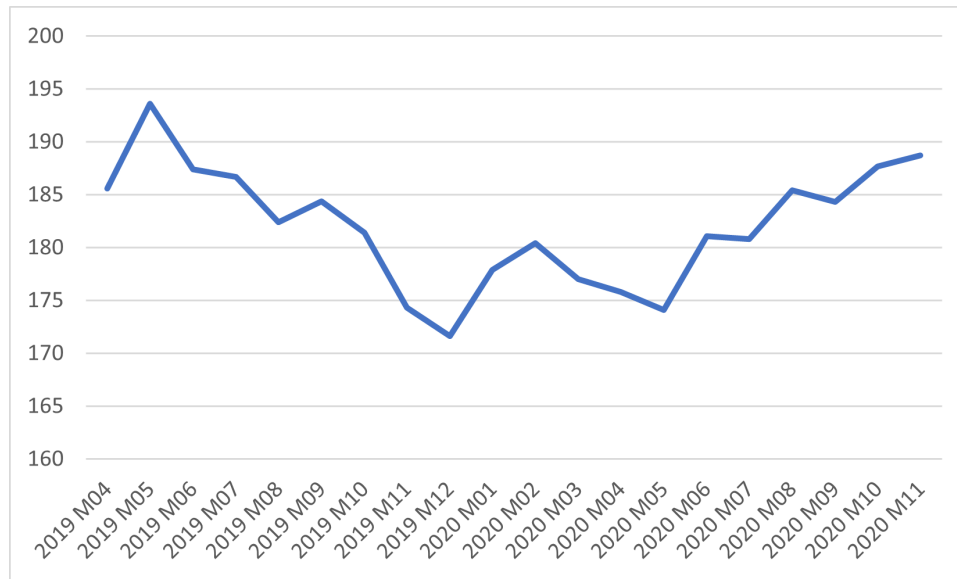
Avec le premier cas signalé le 11 mars 2020, le IMF (2020) prévoit maintenant que le taux de croissance réel du PIB de la Côte d'Ivoire passera de 6,9 %, en 2019, à 2,7 % en 2020, en raison de la baisse de la demande globale des économies avancées et du marché intérieur. Le déficit budgétaire devrait également se creuser. La réaction économique au virus a entraîné l'arrêt ou la fermeture de nombreuses entreprises et provoqué la perte d'environ 1,3 million d'emplois et causé la disparition d'un tiers des emplois informels. L'impact de la pandémie a presque quadruplé le nombre de ménages vivant dans l'extrême pauvreté (UNDP, 2020). Le travail des enfants - déjà un problème dans le pays - a augmenté en raison du désespoir économique et de la fermeture des écoles (ReliefWeb, 2020).

L'évaluation d'impact de la COVID-19 du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) réalisée sur les entreprises formelles en Côte d'Ivoire, rapporte que bien qu'au moment de l'étude moins de 0,1 % des entreprises du secteur industriel aient dû fermer à cause de la pandémie, 99,2 % des entreprises du secteur des produits chimiques et pharmaceutiques manufacturés et 93,8 % de toutes les autres entreprises industrielles ont dû réduire leurs activités. Cela est dû, en grande partie, à la réduction de la demande et aux mesures prises par le gouvernement pour le confinement à domicile. Sur l'ensemble de l'économie, ce sont les entrepreneurs du secteur agro-industriel qui ont disposé des perspectives les plus pessimistes en matière de production pour 2020, anticipant une perte de production de 54 %. Le secteur agro-industriel a été suivi par le secteur des produits chimiques et pharmaceutiques manufacturés, où les prévisions de perte étaient de 49 %. La baisse des investissements a été également une très grande préoccupation pour les entrepreneurs du secteur industriel. Les données pour l'ensemble de la région UEMOA montrent que seulement 23 % des entrepreneurs seraient en mesure de maintenir leurs engagements en termes d'investissements domestiques (Chambre Consulaire Régionale - UEMOA, 2020).

Pour faire face à cette période, les entreprises devraient licencier un certain nombre de travailleurs. En conséquence, les entreprises agro-industrielles ainsi que les entreprises chimiques et pharmaceutiques s'attendent à une baisse de l'emploi respective de 30 % et 25 % d'ici la fin de 2020 (Ministère du Plan et du Développement, 2020b).

La Figure 20 présente l'indice global de la production industrielle du pays pour la période précédant et suivant la pandémie du COVID 19. L'indice de la production industrielle (IPI) est un indicateur représentant le volume de la production de biens industriels. La figure illustre la production de biens manufacturés en particulier, où 100 est l'indice en année de base 2015. Bien que le secteur ait tenté de surmonter la forte baisse en 2019 et ait commencé à augmenter sa production en janvier et février 2020, l'IPI a de nouveau baissé en mars et avril 2020, concomitamment à l'apparition du Coronavirus. Depuis juin 2020, le pays a connu un retour régulier à un IPI antérieur à la crise.

FIGURE 20 – Indice de la production industrielle, Côte d'Ivoire (Avril 2019 - Novembre 2020)



Source des données : Base de données mensuelle PII de l'ONUDI, 2020

**Les PME et les entreprises dirigées par des femmes** sont particulièrement touchées par la pandémie. En avril 2020, 97 % de l'activité économique de l'ensemble des PME a été ainsi touchée. Dans le secteur manufacturier, les travailleurs ayant été priés de rester chez eux, 48 % des PME ont arrêté leur production, tandis que les 52 % restants ont dû réduire leurs activités. Cela a entraîné une forte baisse de leur chiffre d'affaires. En moyenne, alors que sept employés par PME se sont retrouvés au chômage à cause de la COVID, dans le secteur de la transformation des produits agricoles, ce chiffre était de 12 employés par entreprise. Les entreprises où l'on trouve davantage de femmes employées en qualité de cadres opérationnels ont été plus fortement touchées par la pandémie. Cela s'explique en partie par le fait qu'il s'agit généralement de petites entreprises qui sont moins capables de faire face aux chocs et par le fait que les femmes ont tendance à travailler davantage dans les secteurs les plus durement touchés, comme le tourisme (Agence Côte d'Ivoire PME and UN WOMEN, 2020).

**Soutien du gouvernement au secteur privé** Le gouvernement a établi un plan d'intervention national par l'intermédiaire du Conseil national de sécurité (CNS) pour accompagner les entreprises. Un fonds de soutien au secteur privé a également été mis en place pour un montant de 250 milliards de francs CFA, dont 150 milliards devraient être destinés aux PME, tandis que 100 milliards seraient réservés aux grandes entreprises. Des fonds de garantie ont également été mis en place afin de soutenir l'accès des entreprises au crédit. Les consultations ont révélé que la mise en œuvre de ces initiatives présentait quelques difficultés, puisque seuls 13 milliards de francs CFA, sur les 100 milliards, ont été versés aux grandes entreprises jusqu'à présent ainsi que 3 milliards de francs CFA, sur les 150 milliards, aux PME.

Cela étant dit, le rapport du PNUD a montré que parmi les entreprises manufacturières, les secteurs de l'agroalimentaire ainsi que ceux de la chimie et de la pharmacie ont le plus ressenti les effets positifs des différentes interventions gouvernementales, 100 % d'entre elles ayant eu un impact positif sur les bénéfices. Néanmoins, les bénéfices ont été nettement moins évidents pour les autres secteurs industriels, où 22 % ont déclaré qu'il y avait un impact positif sur les bénéfices tandis que 37 % ont fait état d'impacts négatifs. Parmi les autres mesures prises par le gouvernement pour alléger la charge des entreprises, il est possible de

citer la suspension des contrôles fiscaux pendant une période de trois mois, le report de trois mois des paiements d'impôts, de droits et autres taxes ainsi que l'annulation des pénalités de retards dans l'exécution des marchés publics pendant la période de crise (Ministère du Plan et du Développement, 2020b). En outre, il existe un appui sectoriel mis en œuvre par le biais des associations ou organisations sectorielles et supervisé par l'organisme gouvernemental compétent (Chambres d'agriculture de Côte d'Ivoire, 2020). Actuellement, une autre étude sur l'impact du COVID-19 sur les entreprises est en cours de finalisation.

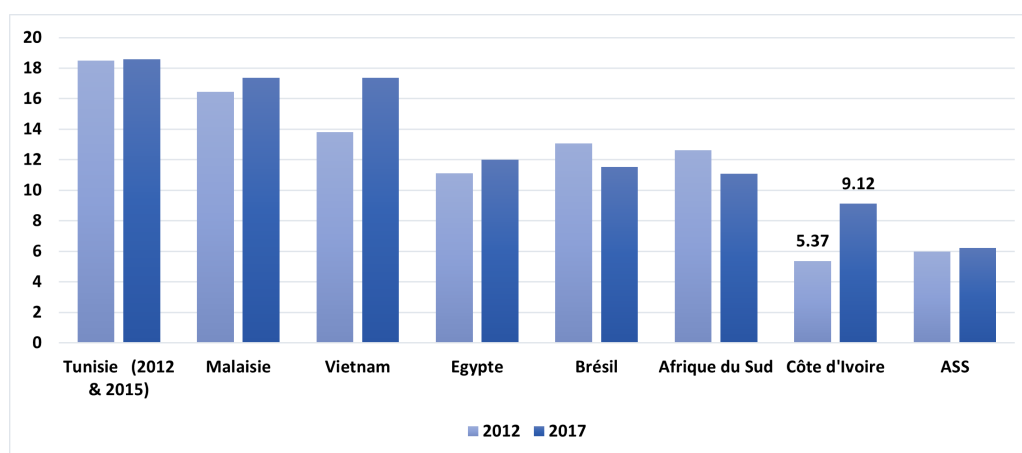
## 1.3 Performance sociale

### 1.3.1 Emploi dans l'industrie manufacturière

**La part de l'industrie manufacturière dans l'emploi total** En fin de compte, l'industrialisation et la croissance économique devraient servir l'objectif global du pays qui est d'élever le niveau de vie de la population. En 2015, 28,2 % des Ivoiriens vivaient en dessous du seuil de pauvreté de 1,90 USD (parité de pouvoir d'achat de 2011) par jour. Ce chiffre est supérieur aux 23,3 % de 2002, ce qui indique qu'aucun progrès durable n'a été réalisé jusqu'à présent pour sortir la population de la pauvreté. La situation est similaire en termes d'inégalité, le pays ayant un indice de Gini de 41,5, en 2015, contre 41,3 en 2002 (World Bank, 2020).

La création d'emplois a longtemps été considérée comme un aspect important de l'industrialisation en Côte d'Ivoire. Une partie de la vision du PND 2016-2020 porte sur l'absorption de la main-d'œuvre disponible dans l'activité économique et industrielle, en renforçant le capital humain et en créant l'égalité sociale. L'industrialisation devrait également permettre de réduire sensiblement la pauvreté et d'élargir la classe moyenne ivoirienne. Le PND 2021-2025 vise à créer des emplois et des revenus en stimulant la productivité. Les différents documents de stratégie du pays indiquent clairement que la création d'emplois décents dans le secteur manufacturier ainsi que dans d'autres secteurs, grâce à des liens accrus avec un secteur manufacturier plus dynamique, est une priorité essentielle pour le pays. Le défi pour le pays consiste à maintenir des taux de croissance rapides tout en assurant une croissance inclusive.

FIGURE 21 – Emploi manufacturier en proportion de l'emploi total (2012 et 2017)



Source des données : Base de données ODD9, 2020 (ONUDI).

D'importantes améliorations peuvent déjà être identifiées dans la croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier en Côte d'Ivoire, où 9,1 % de l'ensemble des personnes employées se trouvaient dans le secteur manufacturier, en 2017, contre 5,4 % en 2012 (Figure 21). Cette approche a

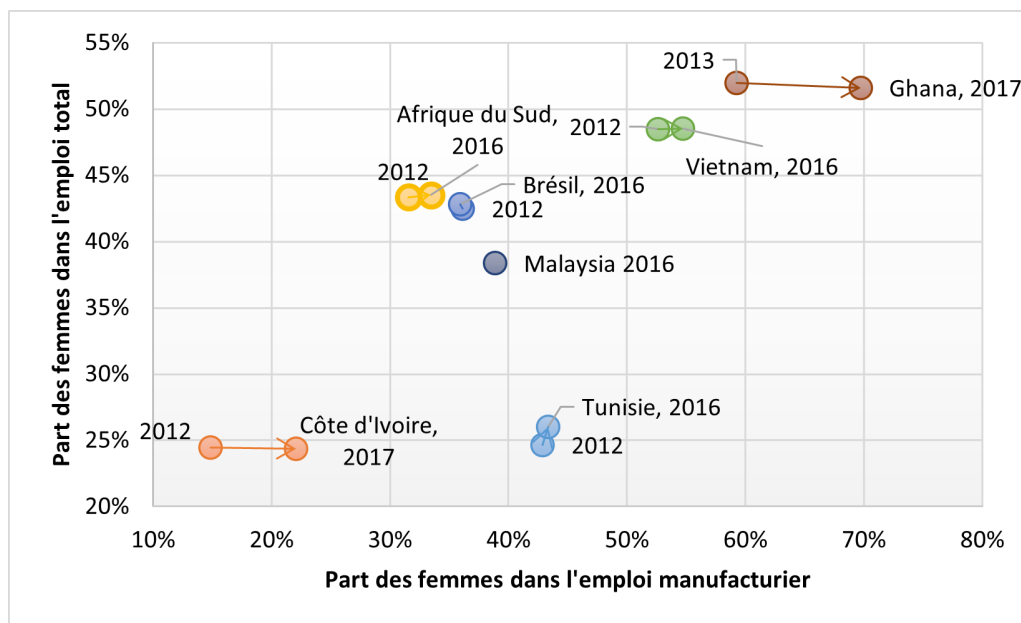


permis au pays de surpasser remarquablement la moyenne de l'Afrique subsaharienne à cet égard et de se rapprocher du niveau de l'Afrique du Sud, qui était de 11 % la même année. Dans les pays où l'industrie manufacturière possède un poids nettement plus important dans l'économie, on trouve une part plus importante d'employés dans ce secteur, comme en Tunisie, en Malaisie et au Vietnam. En général, les salaires moyens devraient être plus élevés dans le secteur manufacturier que dans le secteur agricole et dans un certain nombre de secteurs des services, ce qui rend souhaitable qu'un nombre important de personnes travaille dans le secteur manufacturier.

### 1.3.2 Genre et jeunesse

**Part de l'emploi féminin dans le secteur manufacturier** Il est important de veiller à ce que les femmes bénéficient des mêmes possibilités que les hommes de travailler dans le secteur manufacturier. En 2017, les femmes représentaient 24 % de l'emploi total et 22 % de l'emploi dans le secteur manufacturier (Figure 22). Ces chiffres sont nettement inférieurs à ceux des autres pays de comparaison. En outre, le recensement des entreprises et des établissements de 2020 montre que seulement 10,1 % des dirigeants de coopératives, dans le secteur industriel formel, et 11,3 %, dans le secteur informel, étaient des femmes. De même, 10,7 % des entrepreneurs du secteur formel et 4,1 % du secteur informel étaient des femmes (Côte d'Ivoire Census, 2020). Néanmoins, on constate une augmentation de la part de l'emploi féminin dans le secteur manufacturier depuis 2012 dans le pays, ce qui indique une amélioration de la participation des femmes dans ce secteur. Le PND 2016-2020 fait de l'égalité, y compris l'égalité des sexes, l'un des principes du plan, bien qu'aucune mention spécifique des opportunités pour les femmes dans le secteur manufacturier ou industriel n'ait été faite. Le prochain plan, cependant, comporte un pilier sur le renforcement de l'inclusion (pilier 4), qui inclut l'égalité des sexes.

FIGURE 22 – Part des femmes dans l'industrie manufacturière et l'emploi total (2012 et 2017)



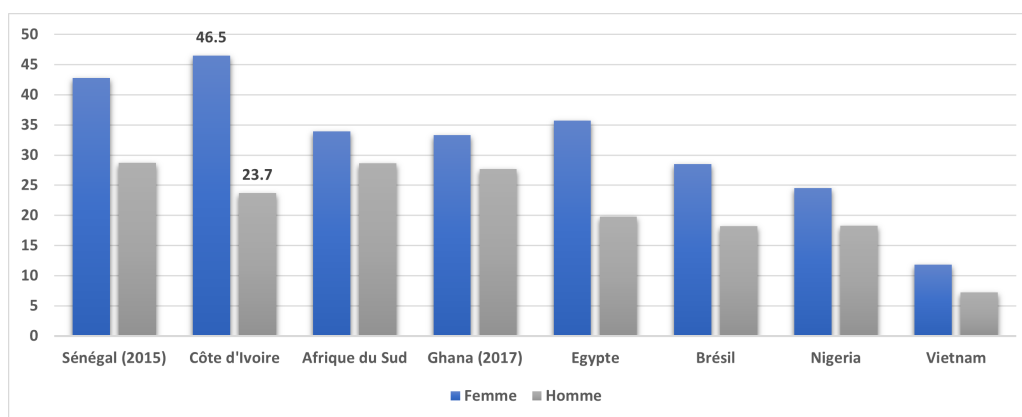
Source des données : ILOSTAT.

Dans l'ensemble, les femmes ont tendance à rencontrer plus de difficultés que les hommes pour entrer dans le secteur et il y a plusieurs raisons à cela. Premièrement, elles consacrent généralement plus de temps que les hommes à des tâches de soins, comme s'occuper des enfants ou des personnes âgées. Cela limite leur temps et leurs possibilités de trouver un emploi dans n'importe quel secteur. Pour celles qui en sont capables, les femmes ont souvent disposé de moins de possi-



bilités que les hommes d'accéder à un niveau d'éducation plus élevé et le type d'éducation le plus étroitement associé au travail dans l'industrie manufacturière, comme la formation professionnelle et les programmes Science, Technologie, Ingénierie et Mathématique (STIM), est généralement stéréotypé comme étant réservé aux hommes. En outre, les femmes bénéficient généralement de moins accès au financement, à l'information et aux technologies. Sur le lieu de travail, elles sont souvent confrontées à des contraintes telles que des salaires plus bas, de possibilités moindre d'évolution de carrière et de formation continue et d'un manque d'attention portées sur leurs besoins (comme les services d'accueil des enfants, les toilettes et vestiaires féminins et des horaires de travail plus flexibles). Les femmes travaillant dans l'industrie manufacturière se retrouvent souvent concentrées dans des activités peu qualifiées et mal rémunérées tels que le textile et les femmes sont largement exclues des secteurs et des emplois plus sophistiqués (UNIDO & GIZ, 2019b). Pour ces raisons, il ne suffit pas de s'attendre à ce que l'autonomisation économique des femmes se fasse naturellement et il convient d'accorder une grande attention à la réduction des stéréotypes sociaux, à la réduction et à l'atténuation des obstacles structurels auxquels les femmes sont confrontées et au soutien actif de la construction du potentiel économique des femmes. Cela est particulièrement important, car l'égalité des sexes contribue de manière significative à la croissance économique, des études ayant montré que l'égalité des sexes dans la population active elle-même entrainerait l'augmentation du PIB par habitant de 15 à 27 % (Cuberes et Teignier, 2012).

FIGURE 23 – Les Jeunes sans éducation, sans emploi ou sans formation, par sexe (2016)



Source des donnée : ILOSTAT.

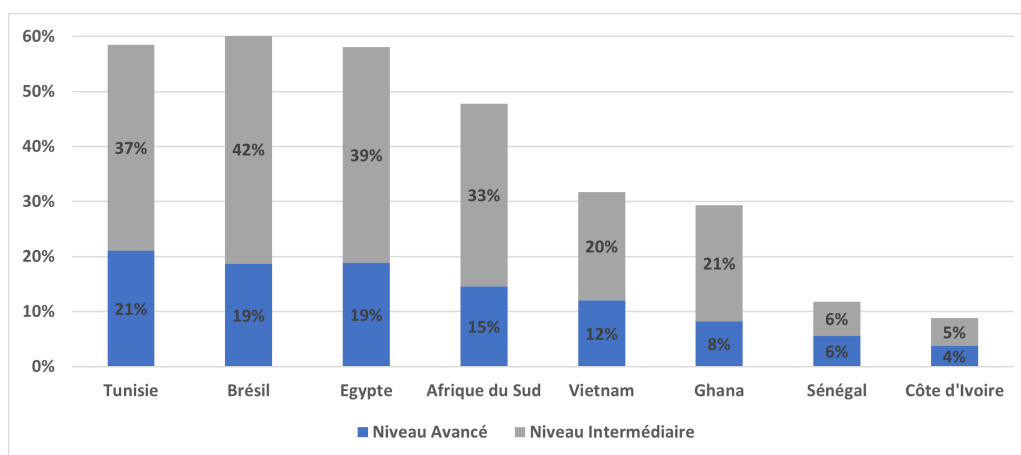
**Part de la population active par niveau d'éducation** Plus d'un tiers (36 %) des jeunes demeurent sans emploi, sans éducation ou sans formation en Côte d'Ivoire et il existe un écart important entre les sexes (Figure 23). Alors qu'environ un jeune homme sur quatre n'a pas d'emploi ou ne suit pas d'études, c'est le cas de presque une jeune femme sur deux dans le pays. Cela contraste avec le Nigéria, par exemple, où la proportion est de 25 % pour les femmes et de 18 % pour les hommes, et avec le Viêt Nam, où elle est respectivement de 12 % et de 7 %. Dans les zones rurales de la Côte d'Ivoire, la proportion de jeunes « inactifs » est de 53 % pour les femmes et de 25 % pour les hommes. Cela a également conduit, dans le passé, à ce que les jeunes adultes n'obtiennent que des emplois peu rémunérés et peu sûrs (ILO, 2011). Si l'on considère le chômage des jeunes, on constate que 5,2 % des jeunes sont considérés comme chômeurs (5,7 % pour les jeunes femmes, 4,8 % pour les jeunes hommes) en 2020 (ILO, 2020a). Le taux de chômage mesure la part de ceux qui participent à la population active et recherchent activement un emploi, ce qui constitue probablement une sous-estimation du nombre de jeunes sans emploi. Néanmoins, on constate une amélioration notable depuis 2012, où le taux était de 10 %. Les taux élevés de jeunes sans éducation, emploi ou

formation, en particulier pour les femmes, peuvent être une source de préoccupation pour l'avenir de la société et la croissance économique du pays.

Le PND actuel et le prochain PND insistent beaucoup sur la jeunesse et en particulier sur la nécessité de veiller à ce qu'elle puisse acquérir une éducation et une formation pertinentes pour la future trajectoire de développement économique du pays. Il est, par exemple, question de développer les capacités des jeunes à travailler avec les technologies vertes. Le PND 2021-2025 mentionne la nécessité d'améliorer la qualité de l'emploi dans le secteur formel pour mieux absorber les jeunes diplômés. De nombreuses initiatives sont mises en place pour résoudre le problème du manque de compétences et du chômage des jeunes. Un programme de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), par exemple, vise à encourager la création d'opportunités d'emploi pour les jeunes dans les entreprises multinationales qui créent des usines et des filiales en Côte d'Ivoire (ILO, 2020).

### 1.3.3 Compétences

FIGURE 24 – Population active par niveau d'éducation (2016)

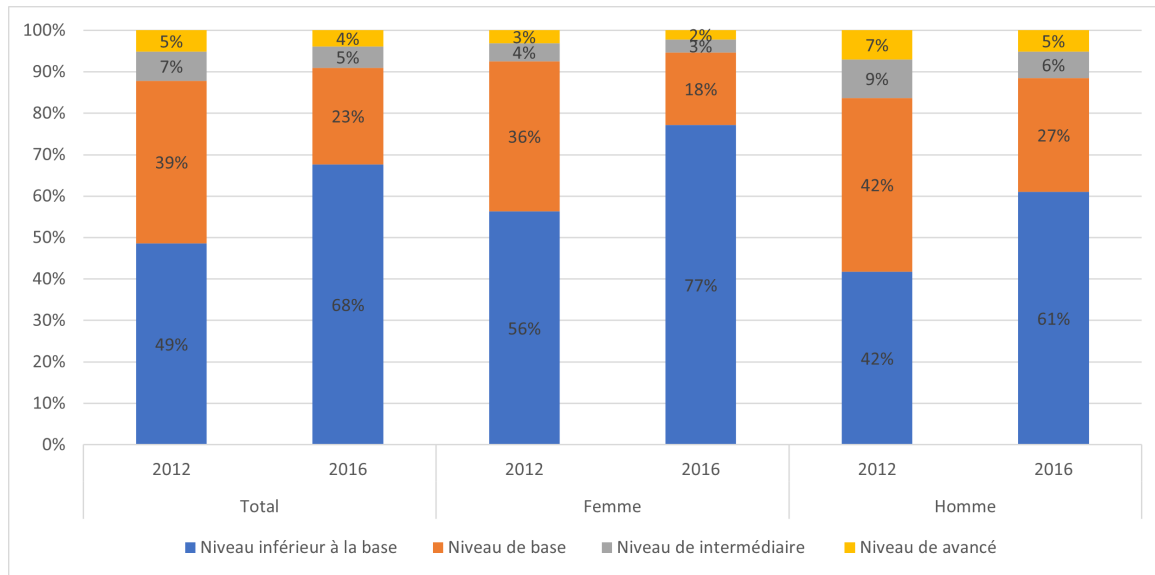


Source des données : ILOSTAT.

**Part de la population active par niveau d'éducation** Le capital humain est l'un des plus importants actifs qu'une économie puisse posséder. Les compétences sont essentielles pour tous les aspects de l'esprit d'entreprise et de l'amélioration de la compétitivité, pour tous les types de mise à niveau que les entreprises peuvent viser (comme la mise à niveau des procédés, des produits et des secteurs) et pour que les individus puissent accéder à des emplois décent et satisfaisants. Le manque de compétences adéquates a longtemps été un défi majeur pour la Côte d'Ivoire. La Figure 24 montre qu'en 2016, seuls 4 % de la population active disposaient d'un niveau d'éducation avancé et 5 % d'un niveau intermédiaire.

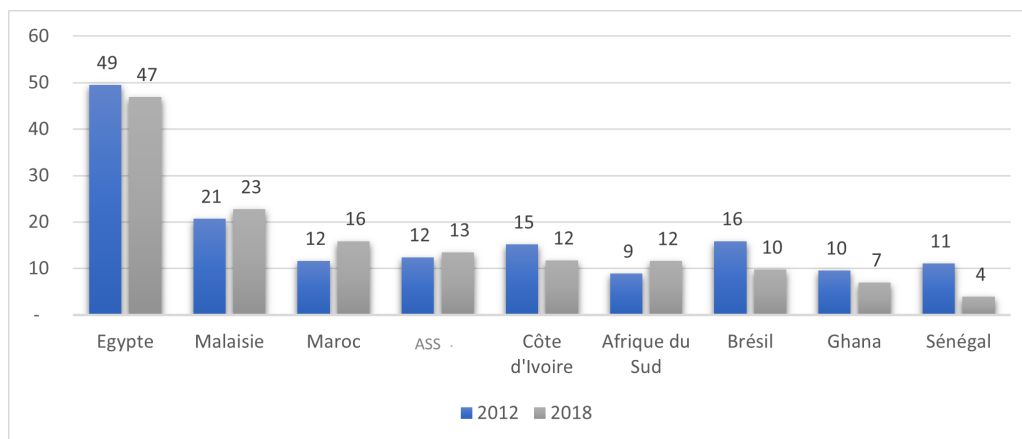
Cela contraste fortement avec le Ghana voisin, où près de 30 % de la population active a un niveau d'éducation intermédiaire ou avancé, et la Tunisie, où cette proportion atteint presque 60 %. Le manque de compétences supérieures dans le pays est en phase avec la faible productivité du travail dans l'industrie manufacturière, comme le montre la Figure 7. Il est particulièrement inquiétant de constater que la part de la main-d'œuvre ayant un niveau d'éducation intermédiaire ou avancé a diminué entre 2012 et 2016, alors que la part des personnes ayant un niveau d'éducation « inférieur au niveau de base », c'est-à-dire sans éducation ou pré-primaire, a fortement augmenté, passant de 49 % à 68 % (Figure 25). En outre, les femmes actives sont moins instruites que les hommes, avec seulement 5 % de femmes qui ont achevé le niveau d'enseignement intermédiaire ou supérieur contre 11 % des hommes et 77 % des femmes ont un niveau d'éducation inférieur à l'enseignement de base contre 61 % des hommes.

FIGURE 25 – Population active de la Côte d'Ivoire par niveau d'éducation et par sexe (2012 et 2016)



Source des donnée : ILOSTAT.

FIGURE 26 – Part de l'ensemble des étudiants de l'enseignement secondaire supérieur inscrits dans des programmes professionnels (%)

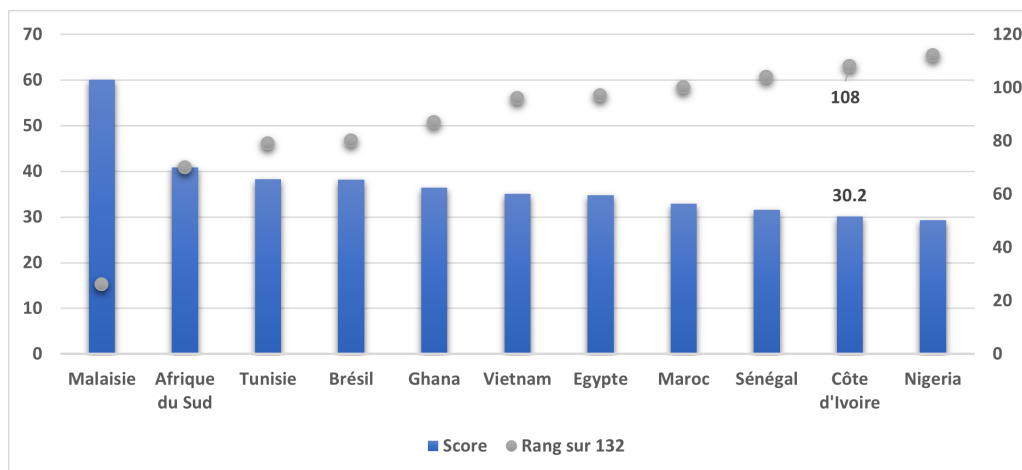


Source des donnée : UNESCO UIS.

**Part des étudiants dans la formation professionnelle** En général, il est entendu que les personnes qui ont suivi une formation technique et professionnelle ou qui sont diplômées d'un programme STIM sont plus susceptibles de travailler dans le secteur manufacturier que les personnes possédant d'autres antécédents scolaires. Les données révèlent que 12 % des étudiants inscrits dans l'enseignement secondaire supérieur suivent un programme professionnel (Figure 26). Ce taux est similaire à celui de l'Afrique du Sud et à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Néanmoins, il serait bénéfique d'inverser la tendance négative sur la période observée, dans laquelle la Côte d'Ivoire a commencé avec une part de 15 % en 2012. Cela s'est produit malgré une réforme, en 2012, de la formation technique et professionnelle, dans laquelle, entre autres, de nouvelles branches d'études techniques ont été développées en fonction des besoins des entreprises, en se concentrant sur des secteurs spécifiques tels que l'agroalimentaire et la maintenance industrielle (Oxford Business Group, 2020a).

Toutefois, la qualité de l'éducation et l'inadéquation persistante entre l'offre et la demande de compétences restent une contrainte majeure dans le pays. Une étude de la Banque mondiale (2019b), par exemple, a révélé que le système éducatif du pays n'a pas encore pris en compte les développements mondiaux en termes de numérisation et n'a pas adapté son programme d'études au transfert

FIGURE 27 – Indice de compétitivité des talents mondiaux (GCT) ; score et classement (2020)



Source des données : Indice de compétitivité des talents mondiaux 2020 (INSEAD).

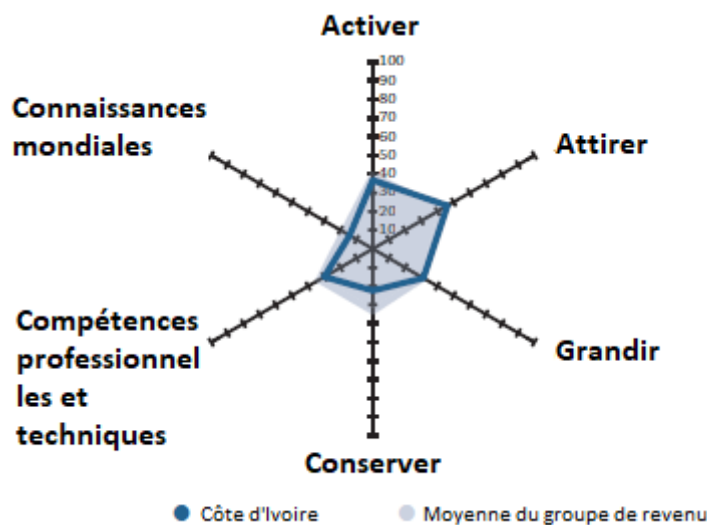
des compétences numériques, ce qui entraîne un décalage entre les compétences des diplômés et les besoins du secteur privé. Des réformes supplémentaires et à grande échelle sont en cours, bien qu'il y ait eu des obstacles dans la mise en œuvre que le gouvernement a reconnu et a commencé à traiter ces dernières années. Ces obstacles ont été regroupés en cinq thèmes : Les partenariats public-privé, le pilotage économique axé sur la demande, les processus de validation des compétences, l'équité et l'accès ainsi que le financement durable du secteur. En outre, il a été noté que la formation technique n'est pas accessible de manière égale dans tout le pays, ce qui aggrave encore la fracture entre les zones rurales et urbaines (UNESCO, 2020). Le besoin urgent de développer le capital humain pour parvenir à la transformation structurelle souhaitée de l'économie a également conduit de nombreux partenaires au développement à mettre en place des programmes de développement des compétences, notamment l'OIT, la Banque mondiale et l'ONUDI.

**Score de l'Indice global de compétitivité des talents (IGCT)** Conformément aux conclusions ci-dessus, l'Indice global de compétitivité des talents (IGCT) de 2020 place la Côte d'Ivoire en 108<sup>ème</sup> position sur 132 économies, après qu'elle a obtenu un score de 30,2 dans la longue liste des indicateurs combinés qu'il analyse (Figure 27).

Ce score est proche de celui du Nigeria, bien qu'il soit loin de celui du Ghana, de l'Afrique du Sud ou de toute autre économie de comparaison. L'IGCT analyse six catégories basées sur un large éventail d'indicateurs qui sont regroupés en dimensions d'entrée et de sortie. Les dimensions d'entrée sont les suivantes : la capacité du pays à 1) permettre 2) attirer 3) se développer et 4) retenir les talents. Les dimensions de sortie sont 5) les compétences professionnelles et techniques et 6) les compétences en matière de connaissances générales. Le pays a obtenu le meilleur score pour ce qui est d'attirer les talents, où il s'est classé 79<sup>ème</sup>. Il compte un nombre élevé de propriétaires étrangers et un grand nombre de migrants. Cela indique qu'une grande partie des compétences présentes dans le pays sont « importées » plutôt que « nationales ». La Côte d'Ivoire arrive à la 93<sup>ème</sup> place pour ce qui est de la capacité à développer les talents, où elle obtient de bons résultats en matière de prévalence de la formation en entreprise et de collaboration au sein des organisations (Figure 28).

Les dépenses en matière d'enseignement supérieur peuvent également être considérées comme une force du pays. Cela peut être révélateur de certains efforts du gouvernement et de l'accent mis sur le développement des compétences au cours des dernières années. En attendant, le pays semble éprouver le plus de mal à retenir les talents (118<sup>ème</sup> rang), ce qui se traduit par des indicateurs tels que la protection sociale, le système de retraite, l'assainissement et la performance environnementale. Il est également faible pour des indicateurs spécifiques tels que les politiques actives du marché

FIGURE 28 – Scores de la Côte d'Ivoire en matière de ICGT par rapport à la moyenne des revenus moyens inférieurs (2020)



Source des données : GTCI 2020 Report (INSEAD).

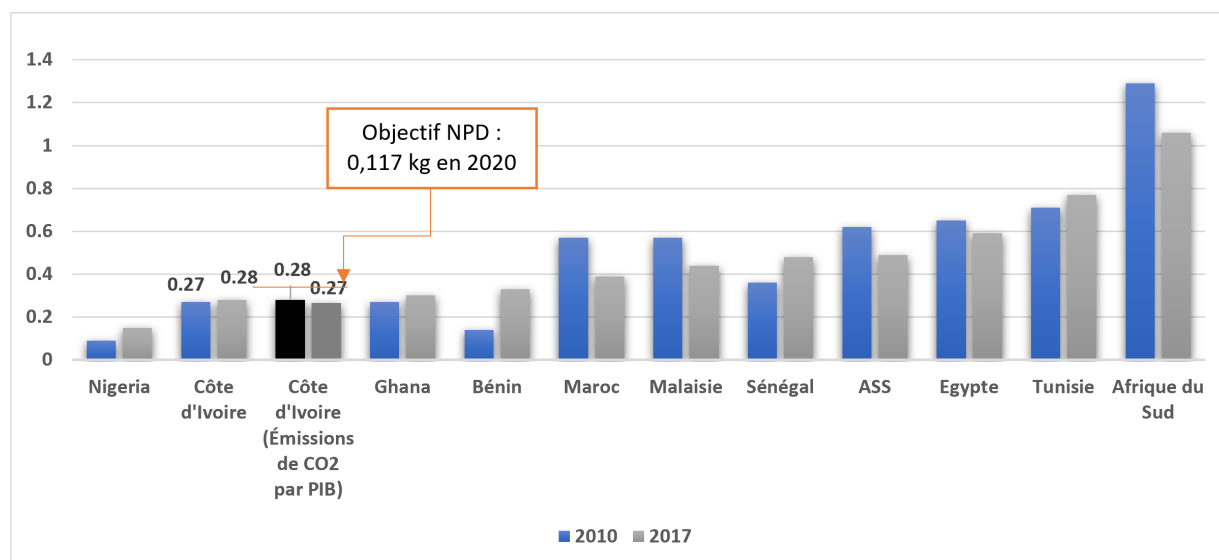
du travail, l'efficacité du gouvernement, le rapport entre les salaires et la productivité et le développement des grappes d'entreprises. Cependant, la plus mauvaise performance du pays se situe au niveau de l'indicateur de l'écart de développement entre les sexes, où le pays est classé 127ème sur 132, ce qui montre l'urgence du problème de l'égalité des sexes.

## 1.4 Performance environnementale

### 1.4.1 Procédés de production propres

**Intensité des émissions de CO2 du secteur manufacturier** L'intensité des émissions de CO2 dans le secteur manufacturier de la Côte d'Ivoire - mesurée comme l'intensité des émissions de CO2 dans le secteur - est relativement faible par rapport aux autres pays analysés et est bien inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. L'augmentation a été minimale au cours de la période 2010-2017, passant de 0,27 à 0,28 kg par USD de valeur ajoutée. Toutefois, comme le montrent les statistiques de l'Agence internationale de l'énergie (International Energy Agency, 2020), l'industrie manufacturière et la construction représentent la troisième source d'émissions totales de CO2 provenant de l'usage de combustibles (13 %), après l'électricité et le chauffage (36 %) et les secteurs des transports (34 %). Les émissions de gaz carbonique du secteur des transports sont potentiellement plus importantes si l'offre de transport s'aligne pleinement sur la demande croissante (Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, 2013). Les émissions de CO2 pour l'ensemble de l'économie s'élevaient à 0,27 kg par dollar de PIB en 2017. Bien que ces valeurs soient louables, l'objectif du PND 2016-2020 était de réduire les émissions à 0,117 kg par dollar de PIB pour l'ensemble de l'économie (Figure 29).

FIGURE 29 – Émissions de CO2 par unité de VAM (kg de CO2 par USD constant 2015)



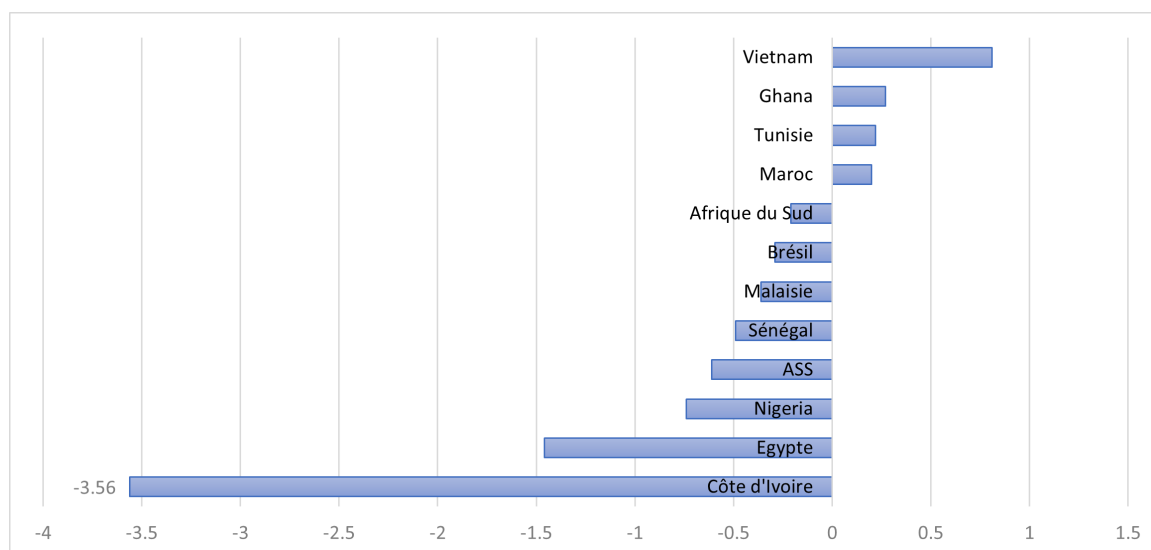
Source des données : Base de données ODD9 (ONUDI) et Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale).

Bien que les valeurs semblent loin d'être inquiétantes, il faut tenir compte du niveau d'industrialisation et d'automatisation du pays. Le secteur manufacturier de la Côte d'Ivoire fonctionne encore avec beaucoup moins d'automatisation que celui des pays plus avancés. En outre, la déforestation à grande échelle qui a lieu dans le pays, notamment en raison de la production de cacao, signifie qu'il y a moins de forêt pour absorber les émissions de gaz carbonique. Par conséquent, la combinaison de l'accélération de l'industrialisation et d'une forte réduction de la superficie forestière peut devenir très dangereuse pour l'environnement et peut mettre en péril la durabilité économique. Il est conseillé de mettre en œuvre des méthodes de production écologiques le plus tôt possible et de s'assurer que les politiques et réglementations adéquates sont en place pour contourner le problème des fortes émissions de CO2 à l'avenir.<sup>15</sup>

L'ONUDI a en effet récemment finalisé un projet en Côte d'Ivoire portant sur le renforcement des capacités locales à réduire les émissions de POP, les émissions de GES et la pollution au mercure. Ce projet fait partie d'un projet plus vaste intitulé « Planification et gestion urbaines durables intégrées d'Abidjan ». L'objectif du projet était d'améliorer la capacité locale à évaluer et à répondre à la dégradation de l'environnement par l'application de méthodes de planification et de gestion urbaines intégrées et durables tout en encourageant l'adoption de technologies innovantes à faible consommation d'énergie pour réduire les émissions de POP et de GES (Ramboll, 2019).

15. Alors que l'Empreinte Écologique (qui mesure la demande humaine en capital naturel) a légèrement augmenté de 1,11 à 1,41 entre les années 2010 et 2017, la mesure de la Biocapacité (qui quantifie la capacité à renouveler les ressources naturelles) est passée de 1,89 à 2,00 au cours de la même période (Global Footprint Network, 2020).

FIGURE 30 – Taux de changement net annuel de la superficie forestière en % (2020)



Source des données : Base de données ODD (UNSD).

**Variation annuelle de la superficie forestière** La déforestation est probablement le plus grand problème environnemental du pays d'Afrique de l'Ouest. Elle a connu une forte augmentation pendant les années de crise politique en Côte d'Ivoire, y compris dans les zones protégées, lorsque la surveillance s'est effondrée (Green Growth Knowledge Platform, 2019), mais elle se poursuit jusqu'à aujourd'hui à un rythme très inquiétant. Cela est dû en grande partie à la production cacaoyère, les agriculteurs trouvant qu'il est plus simple et plus rentable d'abattre les arbres plutôt que d'utiliser des techniques de production modernes (World Bank, 2019a). La Figure 30 illustre clairement l'ampleur de la réduction des forêts : en une seule année, la superficie forestière de la Côte d'Ivoire a diminué de 3,6 %. On estime qu'au rythme actuel, le pays perdra toute sa couverture forestière d'ici 2034. La déforestation a également un impact important sur les émissions de GES, car les arbres en absorbent généralement une grande partie, ce qui génère de l'air pur. En outre, elle entraîne l'érosion des sols et réduit le niveau des eaux souterraines, ce qui peut entraîner des pénuries d'eau, ce qui est très préoccupant, en particulier à Abidjan (Yeung, 2020).

La réduction de la superficie des forêts est une préoccupation majeure pour le secteur du cacao et pour les millions de personnes qui en dépendent comme source de subsistance, en particulier. La restauration de la forêt ivoirienne s'avère donc une priorité essentielle. Sous le thème « Environnement et développement durable », le PND 2016-2020 a ajouté un indicateur sur la proportion de terres et de zones maritimes protégées, bien qu'il n'ait pas fixé d'objectifs spécifiques. Il mentionne toutefois le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire de la foresterie, en améliorant les systèmes de suivi et d'évaluation de ces programmes et en mettant en place un mécanisme de financement durable pour soutenir la foresterie. Le pays a également pris des engagements concernant la déforestation zéro (d'ici 2017) et la restauration de la superficie forestière à 20 % du territoire national d'ici 2030, qui est le principal pilier de la stratégie REDD+ de la nation de 2017 (Green Growth Knowledge Platform, 2018).

Pour enrayer le rythme rapide de la déforestation tout en poursuivant la production de cacao, il est nécessaire d'intensifier l'agriculture de manière durable et d'intégrer l'agroforesterie dans les plantations de cacao. Divers projets ont été mis en place pour assurer cette situation gagnant-gagnant. L'un de ces projets est celui des Centres d'innovation verte pour le secteur agricole et alimentaire du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ). Ce projet, qui s'étend de 2018 à 2023, a pour objectif de promouvoir les innovations qui permettront d'accroître les

revenus, la diversification, la création d'emplois et la productivité des petits producteurs de cacao et de stimuler les PME dans la chaîne de valeur du cacao (GIZ, 2019).

S'engager dans la valeur ajoutée et promouvoir l'innovation verte pour la chaîne de valeur du cacao et d'autres produits agroalimentaires contribuerait à créer un secteur du cacao durable en renforçant l'efficacité matérielle dans le pays et en réduisant la charge sur les forêts, tout en augmentant les revenus de nombreux travailleurs du secteur et en renforçant considérablement la croissance économique. En outre, la transformation ultérieure des déchets de cacao (par exemple en utilisant les coques des fèves de cacao pour obtenir une poudre de fibres alimentaires riche en antioxydants (Nieburg, 2019) récréerait un secteur plus durable et plus rentable.

**Part des déchets recyclés dans le total des déchets** La gestion des déchets a longtemps été un grand dilemme en Côte d'Ivoire et à Abidjan en particulier. Peu de mesures ont été prises depuis la crise des déchets toxiques de 2006, lorsqu'un navire a déversé plus de 540 000 litres de déchets toxiques à Abidjan, à la suite de quoi plus d'une douzaine de personnes ont perdu la vie et 100 000 sont tombées malades (Amnesty International, 2016). En 2015, aucune station de collecte, de démantèlement ou de récupération de matériaux n'a été trouvée dans le district d'Abidjan, alors que la plupart des activités économiques de Côte d'Ivoire y sont concentrées. Depuis lors, le manque de financement et de nombreuses tentatives de projets infructueux ont entravé le développement des installations de gestion des déchets dans le pays. Il existait une demande visant à aborder la gestion des déchets industriels par le biais de technologies de séparation des déchets, d'incinérateurs, d'échange de déchets et d'installations de stockage des déchets dangereux (Global Recycling, 2018). Cela signifie que les entreprises n'ont aucun moyen durable de se débarrasser de leurs déchets, y compris les déchets dangereux et les déchets électroniques. Selon les données des indicateurs de la Division des Nations unies pour le développement durable, 3 % des déchets ont été recyclés en Côte d'Ivoire en 2005 et diverses sources indiquent que la part est restée à peu près la même ces dernières années, soit 3 à 5 % (Figure 31).<sup>16</sup>

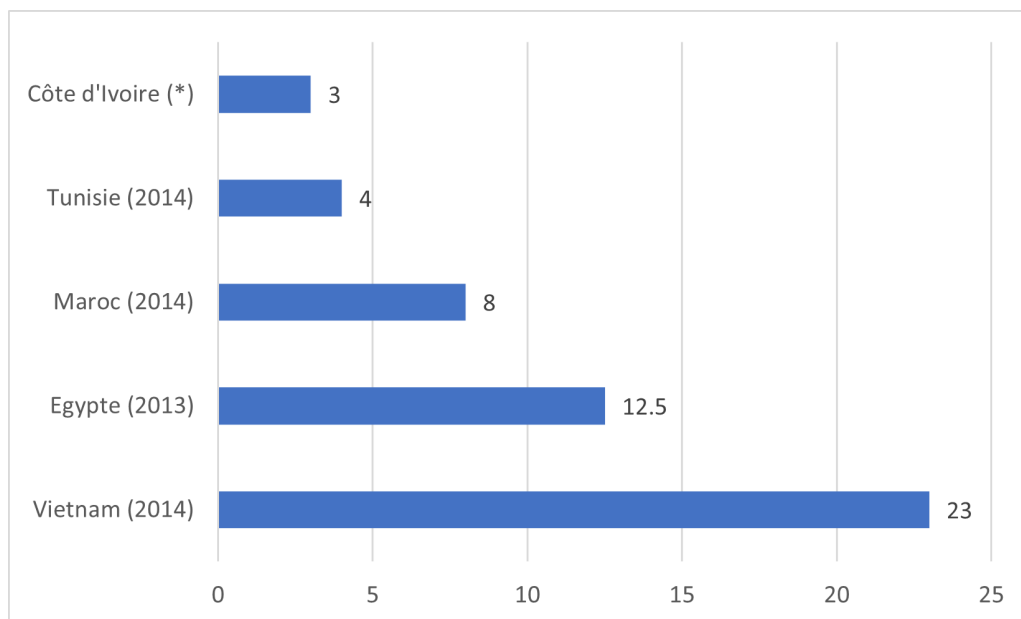
Le PND 2016-2020 met l'accent sur la durabilité environnementale, par la promotion d'une économie verte, notamment par le biais de technologies et d'innovations vertes. Il met également l'accent sur la gestion des déchets et des produits chimiques, ainsi que sur la conservation de la biodiversité et le développement des capacités d'adaptation au changement climatique. Le PND 2021-2025 souligne la garantie de la durabilité environnementale, la préservation de la biodiversité et le renforcement des capacités pour une meilleure adaptation au changement climatique et son atténuation.

Plus récemment, le gouvernement a redoublé d'efforts pour résoudre les problèmes de gestion et de recyclage des déchets, notamment par la nouvelle politique de gestion des déchets solides et les prochaines taxes destinées à financer la gestion des déchets (Magoum, 2020) de même que la création de l'Agence nationale pour la gestion des déchets (ANAGED). Divers projets ont également été mis en œuvre, comme l'entreprise sociale colombienne souvent citée qui, en collaboration avec l'UNICEF, a construit des salles de classe très utiles avec des déchets plastiques, ce qui a également permis de fournir un revenu à un nombre important de collecteurs de déchets, en particulier les femmes (WEF, 2019). Des fonds ont également été alloués pour la construction de diverses stations d'épuration des eaux usées, dont l'une est actuellement en construction dans la zone industrielle PK 24 Akoupé-Zeudji (en cours de réalisation). Les boues devraient également être utilisées comme engrais (Takoulevu, 2019). En outre, en 2020, une étude de faisabilité, financée par le gouvernement français, a été achevée concernant la construction d'un système de collecte et de traitement des macro-déchets pour les rivières et les lagunes d'Abidjan, qui sont fortement polluées. Le projet prévu devrait comporter deux volets : la conception d'un système de collecte et de traitement des

16. Alors que la consommation de matières premières est passée de 1,2 tonne par habitant en 2000 à 0,78 en 2011, une légère augmentation a pu être observée pour les années suivantes qui coïncide également avec une augmentation du taux d'extraction domestique de 2,8 tonnes par habitant en 2011 à 2,9 en 2015 (WU Vienna, 2020).



FIGURE 31 – Part des déchets recyclés dans le total des déchets (%)



*Note* : Les données pour la Côte d'Ivoire provenant de la Banque mondiale datent de 2005. Cependant, des articles plus récents (UNICEF, 2020; Takoueu, J.M., 2020; UNICEF, 2019) font état d'une part ivoirienne comprise entre 3 et 5%.  
*Source des données* : What a Waste Global Database (Banque mondiale).

déchets solides ainsi qu'un dispositif de sensibilisation et de mobilisation (SCE Aménagement et environnement, 2020).

En outre, le gouvernement devrait recevoir des fonds pour développer le projet de résilience urbaine et de gestion des déchets solides pour le district d'Abidjan et certaines autres grandes villes. Ce projet devrait renforcer la collecte et le traitement ou la valorisation des déchets solides ainsi que les capacités d'élimination et fournir un renforcement adéquat des capacités des entrepreneurs en matière de valorisation et de recyclage des matériaux de certaines chaînes de valeur, de même que fournir un soutien au développement de solutions numériques innovantes pour la gestion urbaine (Mulyungi, 2020). Les efforts actuellement déployés par le gouvernement, le secteur privé et la communauté du développement pour gérer, recycler et réutiliser les déchets peuvent contribuer grandement à résoudre les graves problèmes que connaît le pays à cet égard. Soutenir davantage le développement d'une économie circulaire innovante s'inscrira non seulement dans les priorités du gouvernement aux fins de créer la durabilité, mais cela comportera également des avantages économiques pour les entrepreneurs. Outre l'exemple de l'utilisation des coques de cacao pour fabriquer des sous-produits tels que la poudre de fibres, un projet est actuellement en cours de déploiement avec l'Agence française de développement pour concevoir des technologies permettant de créer de l'énergie à partir des déchets générés par la production de noix de cajou, de manioc et de karité (Nitidae, 2017).

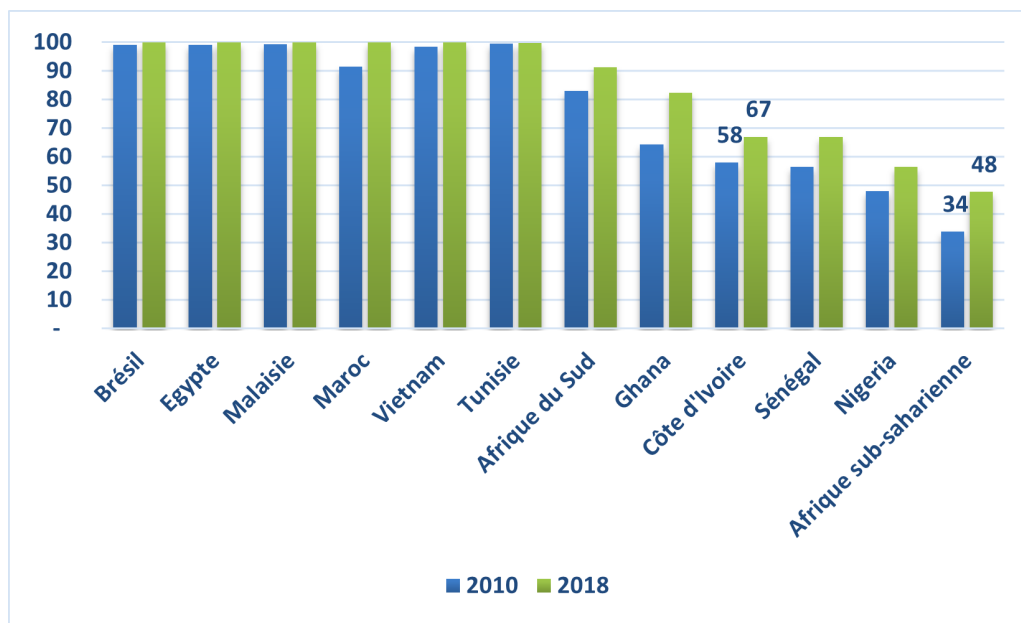
Plus généralement, le gouvernement met l'accent sur l'atténuation et l'adaptation. En ce qui concerne ce dernier point, le gouvernement a exprimé le souhait d'élaborer un plan national d'adaptation dans le cadre de ses contributions nationales déterminées, où il aborderait en particulier l'utilisation des forêts et des terres, l'énergie, les zones côtières, les ressources en eau et l'agriculture (UNDP, 2019).

#### 1.4.2 Énergie

**Accès à l'électricité** En 2018, 67 % de la population avait accès à l'électricité, tandis que le reste de la population n'y avait pas accès. Il s'agit d'une amélioration par rapport aux 58 % de 2010 et

d'un taux nettement supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, qui est de 48 % (Figure 32). Néanmoins, un tiers de la population n'a toujours pas accès à l'électricité. Cela se produit principalement dans les zones rurales du nord du pays (voir encadré 8 dans la section 3). Plus récemment, cependant, des efforts supplémentaires sont déployés pour connecter au réseau ceux qui n'y avaient pas accès jusqu'à présent. Le manque d'accès à l'électricité dans les zones rurales limite le potentiel de développement des industries dans ces zones, ce qui renforce le fossé entre les zones rurales et urbaines.

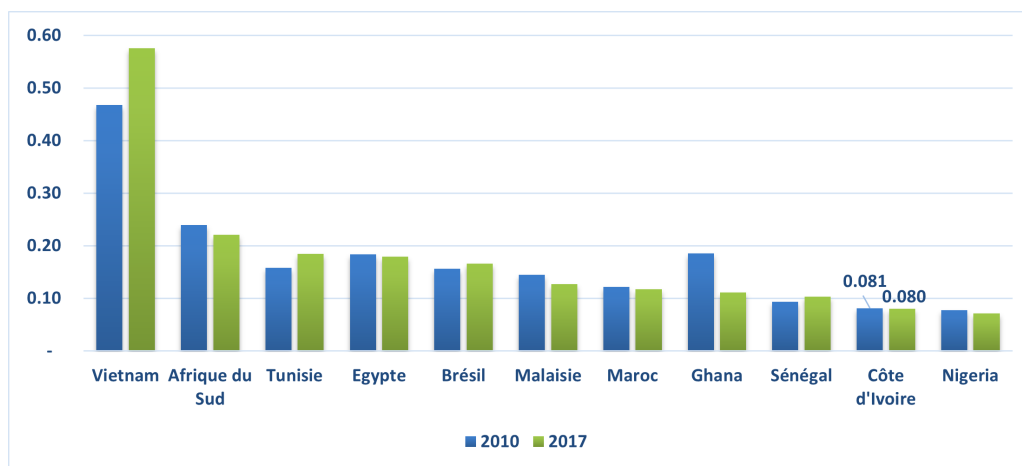
FIGURE 32 – Accès à l'électricité (% de la population)



Source des données : Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale).

**Efficacité de la consommation d'énergie dans l'industrie** La Côte d'Ivoire affichait des niveaux élevés d'efficacité énergétique dans son secteur industriel, avec 0,08 Kt d'énergie utilisée pour un million USD de valeur ajoutée de l'industrie (Figure 33). Aucune tendance à la hausse n'a été constatée depuis 2010. Tout comme les émissions de CO<sub>2</sub>, l'intensité énergétique peut augmenter au fil des ans en raison de l'installation d'usines plus grandes et de l'utilisation d'un plus grand nombre de machines. L'indicateur doit donc être suivi de près, d'autant plus que l'accès à l'électricité reste une préoccupation pour le pays.

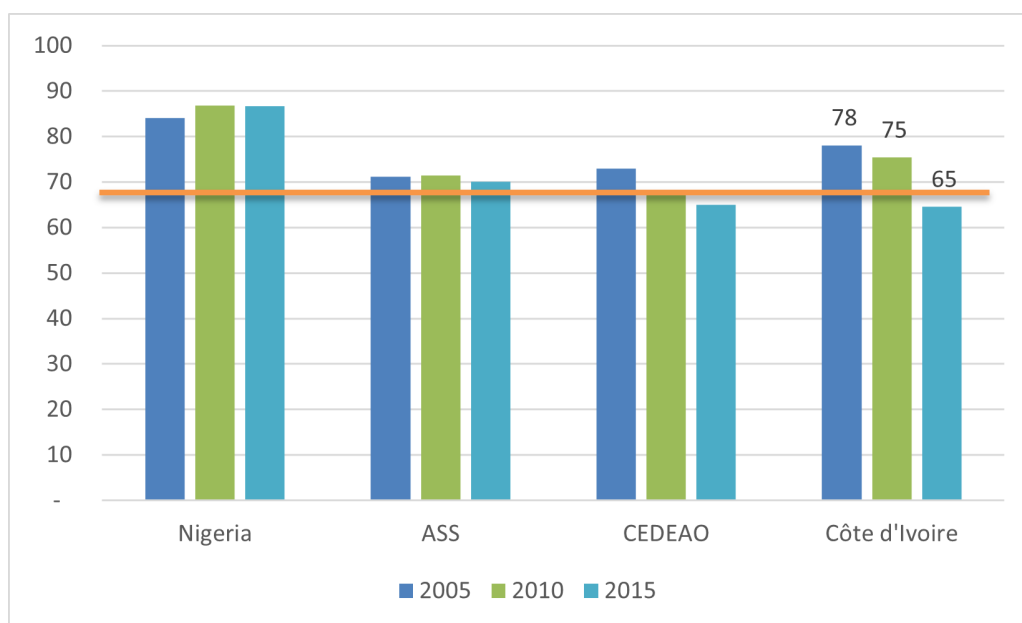
FIGURE 33 – L'intensité d'énergie : Ktonne d'énergie utilisée pour un million USD de valeur ajoutée de l'industrie (2010 et 2017)



Source des données : Agence internationale de l'énergie et Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale).

**Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie** En 2005, 78 % de la consommation d'énergie ivoirienne provenait de sources renouvelables.<sup>17</sup> Cette part est tombée à 65 % en 2015 (Figure 34). Ce chiffre est inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (70 %), à égalité avec la moyenne de la CEDEAO. Cela est probablement dû à une demande d'électricité plus élevée, en partie en raison de la relance de l'activité commerciale qui a entraîné une diminution de la part des énergies renouvelables. En termes d'approvisionnement en électricité, le pays a pu produire 24 % d'électricité renouvelable en 2014, alors que l'objectif de production d'énergie renouvelable pour 2030 était de 42 % (Sustainable Energy for All, 2020). Cette disposition est censée soutenir également l'électrification rurale. La mise en œuvre de la nouvelle stratégie énergétique est en cours, qui mettra également l'accent sur les énergies renouvelables.

FIGURE 34 – Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie (%)



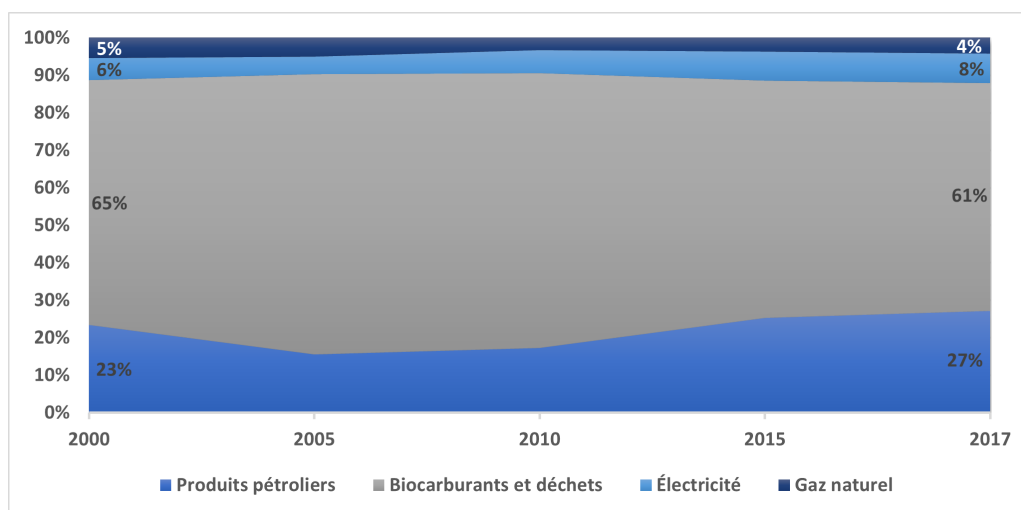
Note : La ligne orange représente la moyenne de l'Afrique subsaharienne en 2015.

Source des données : Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale).

17. Cet indicateur d'énergie renouvelable inclut la biomasse qui ne représente pas nécessairement une forme moderne d'approvisionnement énergétique.

**Consommation d'énergie par source** 61 % de l'énergie consommée provient de la biomasse et des déchets, et 27 % du pétrole (Figure 35). Les autres sources sont l'électricité et le gaz naturel. Le mix énergétique n'a guère changé au fil des ans, si ce n'est une augmentation constante de la part du pétrole et de l'électricité dans les dépenses de gaz naturel, de biomasse et de déchets. Le tableau de l'approvisionnement énergétique est similaire, avec 60 % de biocarburants et de déchets, 21 % de pétrole, 16 % de gaz naturel et 2 % d'hydroélectricité, et la même tendance (International Energy Agency, 2020). Le pays dispose de suffisamment de sources d'énergie naturelles renouvelables telles que l'énergie solaire, éolienne, hydraulique et le biogaz, en plus de la biomasse. L'exploitation de ces sources sera très utile pour l'économie.

FIGURE 35 – Consommation d'énergie par source, Côte d'Ivoire



Source des données : Agence internationale de l'énergie.

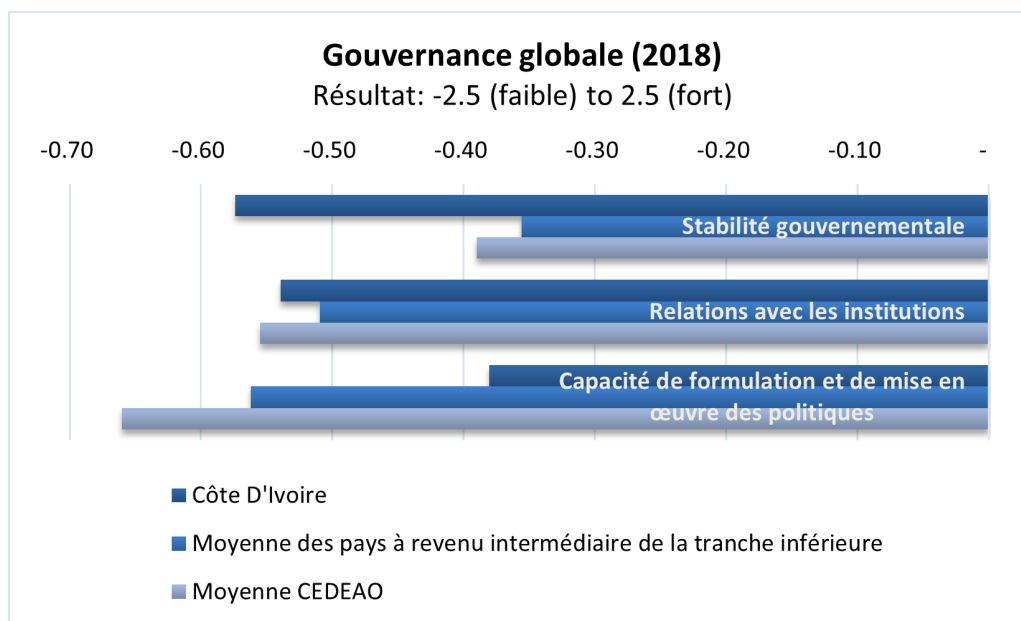
## 1.5 Cadre du programme

### 1.5.1 Gouvernance

Depuis 2011, la Côte d'Ivoire accorde une grande importance à la gouvernance, aux politiques et aux réformes. Le PND 2016-2020 comporte un axe stratégique visant le renforcement de la qualité institutionnelle et la bonne gouvernance, dans le cadre duquel pourraient émerger une administration publique performante et efficace, une gouvernance qui favorise le secteur privé et une administration modernisée, avec un État de droit garanti et une culture démocratique plus développée. Le PND 2021-2025 continue de mettre l'accent sur ce point, dont le sixième pilier est le renforcement de la gouvernance et la modernisation de l'État.

Afin d'examiner la gouvernance globale du pays, nous utilisons l'indice de gouvernance mondiale de la Banque mondiale. Cet indice utilise un éventail de sources provenant d'organisations multilatérales, de groupes de réflexion, de fournisseurs d'informations commerciales et d'ONG, ainsi que des données d'enquêtes menées auprès des ménages et des entreprises, afin d'obtenir une valeur pour les six indicateurs fondés sur la perception (voir World Bank (2010) pour plus de détails). Avec un score compris entre -2,5 (faible) et 2,5 (fort), l'analyse est divisée en trois thèmes, chacun comprenant deux indicateurs. Pour obtenir un score pour chaque thème, une moyenne des scores des deux indicateurs a été prise. De plus amples informations sur les thèmes et les indicateurs sont fournies à l'appendice A.3.

FIGURE 36 – Performance moyenne de la gouvernance en Côte d'Ivoire par thème par rapport aux PRITI et à la CEDEAO (2018)



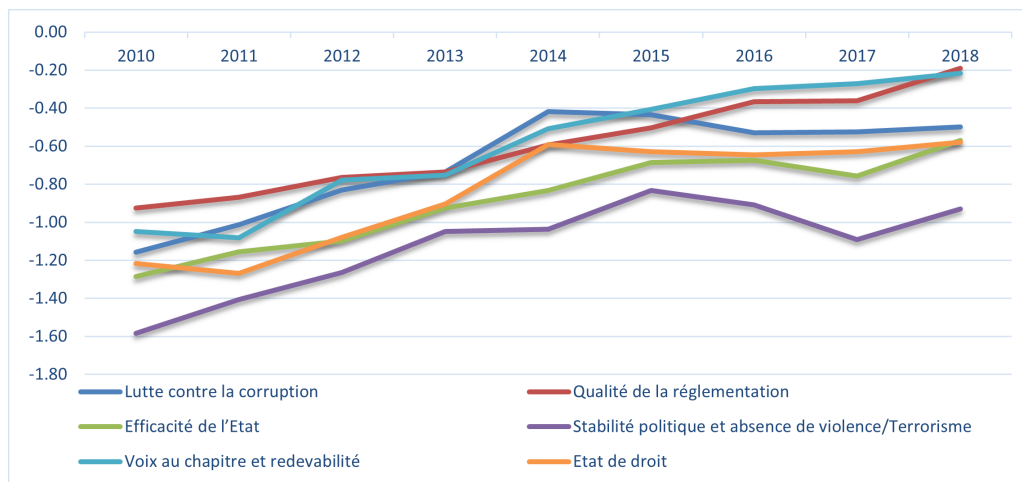
Note : Tous les indices affichent des valeurs négatives sur l'axe des abscisses.

Source des données : Indice de gouvernance mondiale (Banque mondiale).

En général, la Côte d'Ivoire obtient des résultats nettement supérieurs à la moyenne des pays à revenu moyen inférieur et à la moyenne de la CEDEAO en ce qui concerne la capacité de conception et de mise en œuvre des politiques.<sup>18</sup> Il s'agit également de l'aspect le plus fort du pays en matière de gouvernance, selon l'indice. En ce qui concerne les relations avec les institutions, la Côte d'Ivoire a obtenu un score à peu près similaire à celui des deux groupes de pays, bien qu'elle soit nettement plus faible sur cet aspect que sur sa capacité à élaborer des politiques (Figure 36). La Côte d'Ivoire obtient les résultats les plus faibles en matière de stabilité gouvernementale, où elle est fortement à la traîne par rapport aux autres Etats membres de la CEDEAO et à la moyenne des pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure.

18. L'interprétation des résultats entre les pays doit être faite avec prudence car les résultats reposent sur des enquêtes qui résument les opinions sur la qualité de la gouvernance fournies par un grand nombre d'entreprises, de citoyens et d'experts ayant répondu à des enquêtes dans les pays industrialisés et en développement. Les moyennes agrégées ne tiennent pas compte des variations dans les réponses des personnes interrogées, et l'ordre de classement entre les pays ne suit donc pas automatiquement.

FIGURE 37 – Estimation des scores de la gouvernance en Côte d'Ivoire par sous-composante (2010-2018)



Source des données : Indice de gouvernance mondiale (Banque mondiale).

La Figure 37 présente les tendances des six indicateurs depuis 2010. Depuis lors, on constate de nettes améliorations sur tous les aspects de la gouvernance. En 2018, ce pays d'Afrique de l'Ouest a obtenu les meilleurs résultats en matière de qualité de la réglementation et de liberté d'expression et responsabilité. Ces deux indicateurs n'ont pas non plus connu de baisse ou de stagnation de score sur une période de huit ans, contrairement aux autres indicateurs. La qualité de la réglementation concerne la mesure dans laquelle le gouvernement peut « formuler et mettre en œuvre des politiques et des réglementations saines qui permettent et favorisent le développement du secteur privé », ce qui constitue un indicateur particulièrement pertinent pour comprendre le potentiel de conception de futures politiques industrielles et connexes efficaces. La liberté d'expression et la responsabilité, à leur tour, concernent la « mesure dans laquelle les citoyens d'un pays sont en mesure de participer au choix de leur gouvernement, ainsi que la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté des médias ». La perception positive que les gens ont de la qualité de la réglementation, en particulier, est probablement le résultat des vastes réformes que le gouvernement a mises en place depuis 2011, principalement pour créer un environnement propice aux affaires et des conditions favorables à la croissance économique.

Le contrôle de la corruption s'est amélioré ainsi que la liberté d'expression et la responsabilité jusqu'en 2014, cependant, les perceptions sur cet aspect ont commencé à se détériorer quelque peu depuis 2015, le plaçant ainsi en troisième position pour la Côte d'Ivoire. La corruption semble toujours être une préoccupation dans le pays qui, en 2019, se classait 106ème sur 180 économies au niveau de l'indice de perception de la corruption de Transparency International (Transparency International, 2020). L'objectif du PND visait un classement parmi les 80 premiers, en 2018, et parmi les 50 premiers en 2020. Cela est conforme aux conclusions de la section 3, suivant lesquelles la corruption figure parmi les principaux goulots d'étranglement auxquels sont confrontées les entreprises manufacturières. L'État de droit, qui suit une tendance très similaire à celle du contrôle de la corruption, a également connu un léger déclin après 2014. Ce dernier mesure la confiance dans les règles de la société et la mesure dans laquelle les agents s'y conforment. Il se concentre en particulier sur l'exécution des contrats, les droits de propriété, la police et les tribunaux, ainsi que sur la probabilité de la criminalité et de la violence. L'efficacité du gouvernement, qui évalue la qualité des services publics, le degré d'indépendance vis-à-vis des pressions politiques et la qualité de la conception et de la mise en œuvre des politiques, est également arrivée en quatrième - et avant-dernière - position, en 2018, en termes de performance de la Côte d'Ivoire dans les six indicateurs cités. Le plus faible de tous les indicateurs reste celui de la stabilité politique et de l'absence de

violence ou de terrorisme. Bien que la tendance générale soit également positive au fil des ans, elle a connu une baisse sensible en 2016 et 2017 avant de s'améliorer en 2018. Ce déclin peut être le résultat de l'incertitude qui a suivi les élections présidentielles de 2015, car certaines protestations ont été organisées au sujet d'irrégularités, bien que la période soit restée pacifique par ailleurs (The Washington Post, 2015). L'attaque terroriste de mars 2016 à Grand Bassam a probablement entraîné une détérioration de l'indicateur pour la courte période qui a suivi.

Dans l'ensemble, le score élevé et en augmentation constante de la qualité de la réglementation est particulièrement prometteur pour le développement futur de politiques industrielles et connexes efficaces. Dans le même temps, on espère que la perception de la stabilité politique et de la violence s'améliorera même pendant les prochaines élections de 2020, afin d'attirer et de retenir les investisseurs étrangers qui peuvent constituer des agents importants pour la poursuite de la croissance industrielle.

### 1.5.2 Capacités d'élaboration des politiques

Cette section mesure la capacité du pays à concevoir et à mettre en œuvre efficacement des politiques. Elle utilise des indicateurs sélectionnés de l'Indice de transformation de la Bertelsmann Stiftung (BTI) relatifs aux différentes phases et/ou activités pertinentes pour l'élaboration de politiques saines et les compare à la moyenne des deux pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure et des États membres de la CEDEAO.

Tableau 3 – Capacité de la Côte d'Ivoire à élaborer des politiques (score 1=plus bas 10=plus haut)

Indicateur	Côte d'Ivoire		LMI		CEDEAO	
	2010	2020	2010	2020	2010	2020
Priorisation et coordination des politiques	2	5	5	5	5	5
Participation de la société civile	2	4	4	4	5	5
Mise en œuvre efficace des politiques	3	7	4	5	5	6
Apprendre pour des politiques innovantes	3	6	4	5	5	5

Source des données : Indice de transformation de la Bertelsmann Stiftung.

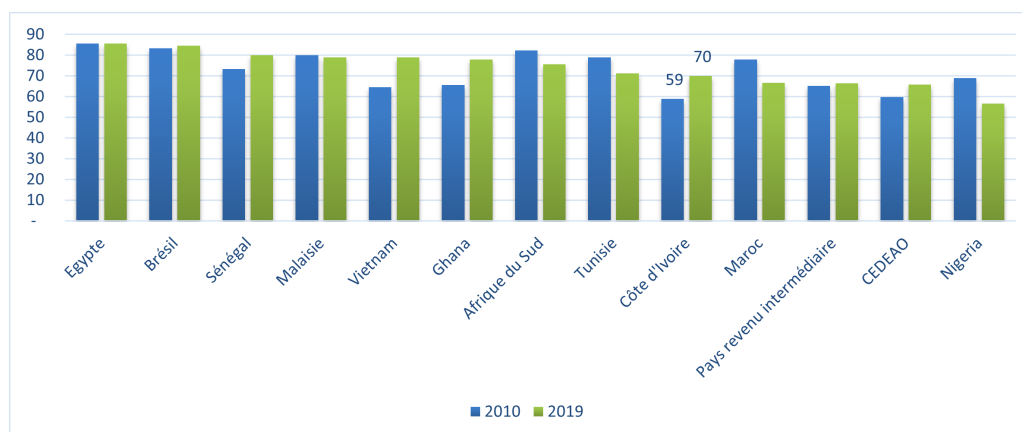
Comme le montre le Tableau 3, la Côte d'Ivoire a apporté des améliorations substantielles dans tous les aspects de l'élaboration des politiques au cours de la période de dix ans qui s'étend de 2010 à 2020. En 2010, le gouvernement a reçu des notes de deux ou trois sur dix, alors que celles-ci allaient de quatre à sept en 2020, ce qui met en évidence les progrès impressionnants réalisés dans les années qui ont suivi la crise civile. Le pays enregistre ses meilleurs résultats en matière de mise en œuvre effective des politiques, avec une note de 7 et une performance supérieure à la moyenne du pays à revenu intermédiaire, de la tranche inférieure et de la CEDEAO, avec des notes respectives de 5 et 6. Cela signifie que le gouvernement a été plus à même que ces groupes de réaliser ses priorités stratégiques. Les nombreuses réformes mises en place au cours de la dernière décennie et la croissance économique rapide qui en a résulté le prouvent. Néanmoins, il a encore du mal à mettre en œuvre certaines politiques.

En ce qui concerne l'apprentissage des politiques innovantes, le pays obtient également de bons résultats avec un score de 6 sur 10. Cela signifie que si les décideurs politiques ont la capacité de tirer des leçons des expériences, des observations et des échanges de connaissances antérieurs, ils ont toutefois du mal à mettre en œuvre les connaissances acquises dans les nouvelles politiques. La moyenne des deux groupes de pays de comparaison est inférieure à 5, tandis que la capacité du pays à établir des priorités et à coordonner les politiques est comparable à celle des pays à revenu moyen inférieur et à la moyenne de la CEDEAO.

Toutefois, en termes de participation de la société civile, la Côte d'Ivoire accuse du retard par rapport à la moyenne de la CEDEAO, avec un score de 4 contre 5. Bien qu'il s'agisse d'une amélioration par rapport à 2010, le score de 4 signifie que la participation de la société civile à la formulation des politiques peut encore être améliorée. En conclusion, les capacités d'élaboration des politiques du pays se sont considérablement améliorées ; ce qui est prometteur pour l'avenir des politiques et du leadership. Cela a également permis à la Côte d'Ivoire d'acquérir une solide capacité à mettre en œuvre des politiques et un niveau relativement bon d'apprentissage des politiques. Il est toutefois encore possible d'améliorer l'engagement du gouvernement avec la société civile, y compris les associations du secteur privé, pour la conception des politiques et des programmes. Cela permettra de renforcer le dialogue public-privé et de garantir que les politiques et les programmes prennent effectivement en considération les besoins du secteur privé.

**Capacité statistique** Si l'on veut créer des politiques et des programmes efficaces, une analyse sur ce sujet doit être faite pour comprendre la situation du pays, les changements qu'il a subis ces dernières années et comment il se compare aux autres pays. Pour cela, il est essentiel de disposer de données pertinentes, fiables et actualisées. Le score moyen des indicateurs de capacité statistique de la Banque mondiale fournira une première évaluation générale à ce sujet pour la Côte d'Ivoire, sur la base de trois dimensions : Méthodologie, Données sources ainsi que Périodicité et actualité.

FIGURE 38 – Capacité statistique de la Côte d'Ivoire et comparateurs (100 = la plus élevée)



Source des données : Indicateurs de capacité statistique (Banque mondiale).

La Côte d'Ivoire a obtenu un score combiné de 70 sur 100 en 2019, contre 59 en 2010 (Figure 38). Cette valeur est supérieure à la moyenne de la CEDEAO et à celle des revenus moyens inférieurs, du Nigeria et du Maroc. Des valeurs plus élevées peuvent encore être atteintes et seraient bénéfiques au pays, comme dans le cas de la Malaisie, du Sénégal ou de l'Égypte, pour ne citer que ces exemples. L'amélioration, au fil des ans, est assez remarquable, car en 2010, le pays enregistrait le niveau le plus bas de tous les pays de comparaison du graphique. Néanmoins, en termes de statistiques industrielles, les consultations ont révélé que le pays peut encore améliorer la collecte des données. Les données seraient dispersées et parfois incomplètes, ce qui rendrait leur utilisation plus difficile à des fins d'analyse et de suivi. L'Institut national de la statistique (INS) de Côte d'Ivoire est toutefois en cours de réforme. Il sera notamment restructuré pour devenir une agence statistique autonome et un Fonds de développement de la statistique sera également créé. On s'attend à ce que l'efficacité de la production de données s'améliore considérablement grâce à ces réformes. Jusqu'à présent, l'INS a bénéficié d'un soutien technique de la part de la BAD et de l'ONUDI dans le cadre du programme PAGEF (Projet d'Appui à la Gestion Economique et Financière) sous la forme d'un atelier sur la réalisation d'un recensement des entreprises industrielles. Toutefois, des consultations ont exprimé



la demande d'un renforcement supplémentaire des capacités de l'Institut en matière de statistiques industrielles.

### 1.5.3 Réformes du secteur privé

Le gouvernement de la Côte d'Ivoire a mis en place de nombreuses réformes pour soutenir le secteur privé du pays, notamment au cours de la dernière décennie. Le développement de la nouvelle politique industrielle a permis au gouvernement de mettre en place des réformes et des mesures visant à i) améliorer l'environnement des affaires, ii) renforcer le cadre incitatif, iii) améliorer la qualité des produits, iv) renforcer la compétitivité interne des entreprises industrielles et v) développer les infrastructures industrielles (Ministère du Commerce et de l'Industrie, 2020b).

Parmi ces réformes, on peut citer le programme de développement des infrastructures industrielles qui comprend la mobilisation des ressources intérieures et le renforcement des partenariats public-privé; l'adoption du nouveau code des investissements; la création du tribunal de commerce et de la cour d'appel de commerce d'Abidjan; le renforcement du cadre juridique du système de qualité et des infrastructures ainsi que la lutte contre la contrefaçon; l'élaboration du programme national de restructuration et de mise à niveau par l'ADCI (Agence pour le Développement et la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire) de même que l'adoption d'ordonnances et de mécanismes d'incitation pour le développement des produits agricoles, notamment le cacao, les noix de cajou et le caoutchouc (Ministère du Commerce et de l'Industrie, 2020a).

Tableau 4 – Score de facilité à faire des affaires (100 = meilleure performance)

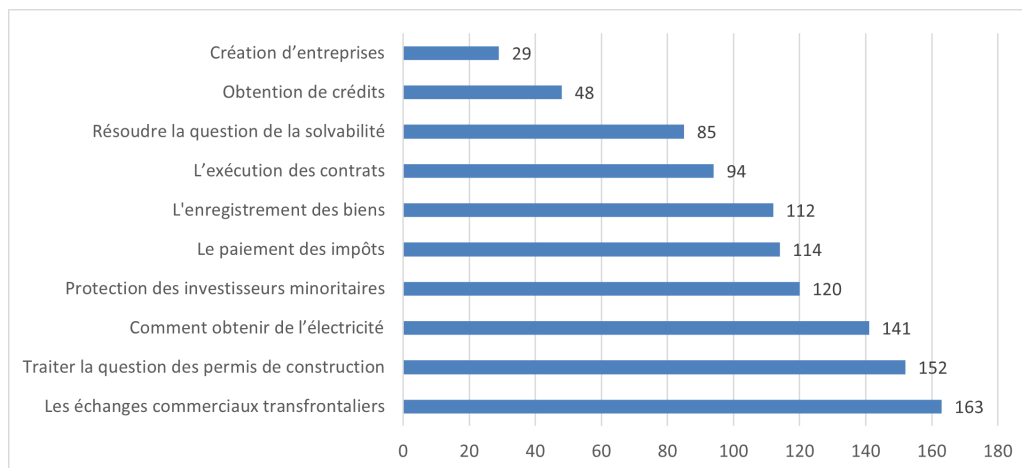
	2015	2016	2017	2018	2019	Évolution en 2019 par opposition à 2015
Malaisie	78.61	78.27	78.77	81.34	81.47	2.87
Maroc	67.40	69.24	69.21	71.67	73.38	5.98
Vietnam	62.60	65.29	66.98	68.57	69.77	7.16
Tunisie	64.57	65.54	65.30	67.22	68.66	4.09
Afrique du Sud	66.24	65.41	65.33	66.70	67.02	0.78
Côte d'Ivoire	50.33	50.96	52.99	58.34	60.69	10.36
Égypte	54.70	55.47	55.80	58.51	60.05	5.35
Ghana	56.99	58.04	58.38	60.43	59.96	2.97
Sénégal	49.56	50.27	54.02	54.38	59.28	9.72
Brésil	55.62	55.22	55.62	58.59	59.08	3.47
PRITI	53.74	54.60	55.79	57.14	58.22	4.48
Nigeria	48.37	48.47	52.03	53.40	56.88	8.50
CEDEAO	47.96	49.04	50.33	51.69	53.42	5.46

Source des données : Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale).

Cette section évalue les résultats des capacités d'élaboration des politiques du gouvernement. L'analyse est basée sur les indicateurs et le classement de la facilité de faire des affaires. Il s'agit de savoir si des réglementations et des lois adéquates existent pour permettre aux entreprises de démarrer et de se développer. Le score global de la Côte d'Ivoire sera comparé aux pays pairs sélectionnés, ainsi qu'à la CEDEAO et à la moyenne des revenus moyens inférieurs au cours de la dernière période de cinq ans (2015-2019).<sup>19</sup> Cette comparaison sera suivie d'une observation des performances du pays dans chacun des dix domaines qui constituent l'indice de facilité de faire des

19. Les scores de facilité de faire des affaires doivent être interprétés avec prudence comme la révision actuelle des données de l'indice, telle qu'annoncée en août 2020. Voir <https://www.worldbank.org/en/news/statement/2020/08/27/doing-business-data-irregularitiesstatement>; dernière visite en octobre 2020.

FIGURE 39 – Classement de la Côte d'Ivoire en matière de facilité à faire des affaires selon ses 10 thèmes (sur 190 économies)



Source des données : Doing Business (Banque mondiale).

affaires. La Côte d'Ivoire occupe le rang le plus élevé au classement Doing Business de tous les États membres de la CEDEAO observés (60,7). Ce rang est nettement supérieur à celui de la CEDEAO, ainsi qu'à la moyenne des pays à revenu moyen inférieur (53,4 et 58,2 respectivement - voir Tableau 4). En outre, c'est le pays qui a connu les plus fortes avancées en termes de facilité à faire des affaires, étant le seul à enregistrer une augmentation à deux chiffres du score, par rapport à 2015. À ce moment-là, ses performances étaient inférieures à la moyenne des revenus moyens inférieurs. Le PND 2016-2020 met fortement l'accent sur la mise en œuvre de réformes et d'initiatives visant à faire progresser l'économie, notamment en termes de transformation structurelle. Les résultats ont été clairement ressentis, comme le montrent ces données. Néanmoins, le pays est loin d'avoir atteint l'objectif fixé dans le PND 2016-2020. Il devrait se classer parmi les 50 premiers pays au niveau de l'activité économique d'ici 2018 et parmi les 25 premiers pays en 2020. Selon le classement Doing Business de 2020, la Côte d'Ivoire se classe 110<sup>ème</sup> sur 190 économies.

Les améliorations apportées à la gouvernance et en particulier à l'élaboration des politiques ont porté des fruits en certains aspects de l'indice Doing Business. C'est notamment le cas pour la création d'entreprise, où la Côte d'Ivoire se classe au 29<sup>ème</sup> rang mondial, ce qui constitue une performance impressionnante pour une nation d'Afrique subsaharienne (Figure 39). Le classement place également la Côte d'Ivoire à la 48<sup>ème</sup> place pour la demande de crédit. Toutefois, cet indicateur est mesuré en combinant l'indice des droits légaux et l'indice d'information sur le crédit. Le premier évalue la mesure dans laquelle les lois sur les garanties et la faillite protègent les droits des emprunteurs et des prêteurs. La seconde mesure la disponibilité des informations sur le crédit pour faciliter les décisions de prêt. Par conséquent, l'indicateur ne mesure pas en fait la mesure dans laquelle la population et les entreprises ont eu accès au crédit. L'analyse des performances économiques a déjà montré que la majorité des entreprises n'ont pas accès aux crédits des banques. La section 3 analyse plus en détail les principales contraintes des entreprises, y compris l'accès au crédit, pour les entreprises manufacturières. Il existe encore un certain nombre d'indicateurs pour lesquels la Côte d'Ivoire obtient de très mauvais résultats. Ainsi, les domaines dans lesquels le pays est le moins bien classé sont l'accès à l'électricité (qui est également abordé dans la section 3), les permis de construire et le commerce transfrontalier. Ce dernier point concerne en particulier le coût et le temps d'importation et d'exportation.

Pour que le pays continue d'enregistrer des taux de croissance élevés dans les années à venir et qu'il réussisse à se transformer structurellement pour devenir une économie émergente, ce qui est

le principal objectif énoncé dans le PND 2016-2020, le gouvernement devra s'attacher à réduire les obstacles dans les domaines où la Côte d'Ivoire est le moins bien classée.

#### **1.5.4 Élaboration de la politique industrielle**

Le gouvernement, avec le soutien de l'ONUDI, a élaboré une nouvelle politique industrielle (NPI) en 2012. Ce document commence par une section de diagnostic très complète, permettant d'identifier les contraintes et les objectifs clés et d'ouvrir de manière réaliste la voie au pays à cet égard. Il comprend également des objectifs d'industrialisation ambitieux mais réalistes, qui sont mesurables et qui peuvent être suivis dans le temps. Le PND 2016-2020 a été développé plus récemment et se concentre fortement sur la transformation structurelle du secteur industriel. Ce point est très important car il indique que, en effet, l'industrialisation reste la principale priorité du pays et garantit que tous les opérateurs des secteurs nécessaires et pertinents collaborent à l'objectif de transformation structurelle (par exemple, l'éducation, la technologie, la santé, la durabilité environnementale). Cette approche qui consiste à faire de l'industrialisation l'objectif numéro un du pays s'explique par le fait que de nombreuses économies asiatiques sont devenues des marchés émergents. Les discussions et les projets du PND 2021-2025 indiquent que l'approfondissement de l'industrialisation continuera à être le point central du prochain PND. Néanmoins, il est également nécessaire de revoir et d'actualiser la NPI de 2012. Une politique industrielle met l'accent sur l'industrie et la manufacture de manière plus détaillée que le Plan national de développement n'y consacre de place. Ce document devrait servir de schéma directeur à l'action du ministère de l'Industrie et des mines et celle des agences et organisations connexes. Pour ces raisons, il est important qu'une politique industrielle soit fondée sur des données probantes, réalistes, applicables et actuelles. Une grande différence a également été observée entre les politiques qui relèvent des propriétés locales, ce qui signifie qu'elles ont été rédigées en interne ou développées par des consultants ou des entreprises externes. La rédaction de documents propres aux départements ministériels compétents augmente considérablement la probabilité que les politiques soient mises en œuvre. Le ministère du commerce et de l'industrie a exprimé le besoin de réviser et d'actualiser la politique industrielle actuelle (2012) et sollicite le soutien de l'ONUDI pour ce faire, par le biais du programme PCP actuel. L'analyse entreprise dans cette section laisse percevoir qu'il existe déjà un niveau relativement solide de capacité d'élaboration des politiques dans le pays, après que celles-ci ont connu des améliorations significatives. En ce qui concerne la participation du secteur privé à la prise de décision relatives aux questions de développement industriel, il existe un certain nombre de canaux officiels qui ont été mis en place au fil des ans et qui sont utilisés pour assurer la présence et la représentation du secteur privé. Les associations du secteur privé (par exemple, la Confédération des industries et la Fédération des PME) siègent au sein de nombreux comités sectoriels et interministériels. Néanmoins, il a été noté que la politique et la prise de décision peuvent être encore améliorées en recherchant et en écoutant plus activement la voix du secteur privé. Cela devrait contribuer à améliorer la mise en œuvre des politiques. Il est également possible d'améliorer la coordination et l'inclusion au sein des différents départements du gouvernement ainsi qu'avec le secteur privé, la société civile et les communautés locales en ce qui concerne la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques industrielles. Cette approche serait également adaptée au développement des zones industrielles dans lesquelles différents ministères sont impliqués et qui sont particulièrement importantes pour la promotion des investissements étrangers et nationaux. Du point de vue de la capacité statistique, la Côte d'Ivoire se situe au-dessus de la moyenne du pays à revenu intermédiaire, de la tranche inférieure et de la CEDEAO en observant les indicateurs de la Banque mondiale. Toutefois, l'élaboration des politiques gagnerait à améliorer la disponibilité des données relatives à l'industrie en veillant à ce que des données complètes, suffisamment désagrégées et actualisées soient facilement accessibles.

Enfin, il convient de noter que les consultations avec le secteur privé ont mis en évidence l'importance de positionner le programme et la vision de l'industrialisation au plus haut niveau politique et économique si l'on veut réaliser des changements significatifs.

## **1.6 Résumé de la section 1 et implications liées à la conception du programme PCP**

Les conclusions de ce chapitre révèlent une forte croissance du secteur manufacturier au cours des dernières années, qui, si elle se poursuit, pourrait positionner la Côte d'Ivoire comme une économie émergente. Les résultats mettent également en évidence les domaines du développement du pays qui requièrent une attention particulière afin de garantir l'inclusivité, la durabilité et la soutenabilité à long terme de la croissance industrielle et économique. Ces critères sont très proches des composantes identifiées dans le PCP, ce qui conforte son opportunité.

Malgré ses taux élevés dans le secteur manufacturier, la croissance n'a pas été en mesure de générer un changement structurel qui l'éloignerait de l'agriculture pour l'orienter vers le secteur manufacturier au cours de la période 2010-2018. Le pays se concentre principalement sur l'agro-alimentaire, mais les exportations ont diminué et, bien qu'il s'agisse d'une priorité essentielle pour le pays, la part des produits agroalimentaires transformés exportés a en fait diminué plutôt que d'augmenter. Comme la majorité des entreprises formelles sont implantées à Abidjan, la forte division entre les zones rurales et urbaines entrave la croissance inclusive. C'est pourquoi il est indispensable de mettre en place un volet PCP « Développement inclusif et durable des territoires et des zones rurales basé sur le développement des chaînes de valeur ».

En outre, les flux d'IDE dans le pays ont augmenté, bien qu'ils restent faibles en pourcentage du PIB par rapport à ceux d'autres pays. Leur part dans le PIB a, en fait, diminué. Des investissements seraient requis pour stimuler les activités de transformation des agro-industries, mais aussi pour introduire de nouvelles technologies et de nouveaux processus de production. Actuellement, seulement 23 % des exportations de produits manufacturés du pays concernent des secteurs de moyenne et haute technologie et le panier d'exportation est très peu diversifié. L'accent devrait être mis sur le développement des compétences et le transfert de connaissances, comme l'a suggéré le gouvernement, afin de garantir que les capacités locales seront en mesure d'induire la transformation structurelle que le pays espère connaître. En outre, les entreprises éprouvent des difficultés à accéder aux financements. Dans le secteur formel, moins d'un quart des entreprises ont recours aux banques pour financer leurs investissements. Ces résultats montrent que le volet « Investissement et finances » du PCP sera déterminant pour débloquer le potentiel d'industrialisation du pays.

L'intégration régionale et l'exploitation des marchés régionaux peuvent constituer une stratégie clé pour le développement. Actuellement, 63 % des exportations de produits manufacturés de la Côte d'Ivoire sont destinées à la région de la CEDEAO, ce qui montre l'importance de ce marché. Néanmoins, la part de marché de la Côte d'Ivoire dans la CEDEAO reste faible et a régressé, ce qui dénote une perte de compétitivité. Il existe de nombreuses possibilités de développer des chaînes de valeur régionales. La demande de produits pharmaceutiques, par exemple, augmente rapidement dans la CEDEAO. Dans le même temps, la Côte d'Ivoire n'est que le 5ème fournisseur de la région parmi tous les pays de la CEDEAO (58ème au niveau mondial) et perd des parts de marché. La zone de libre-échange d'Afrique centrale devrait avoir des retombées positives sur l'économie ivoirienne. Une stratégie nationale a déjà été mise en place dans ce sens. Le volet PCP « Initier le positionnement de l'industrie ivoirienne dans la sous-région à travers les chaînes de valeur » devrait soutenir le pays dans cette perspective.

Pour parvenir à un secteur manufacturier et à une économie dynamique et prospère dans son ensemble, le capital humain est essentiel. Toutefois, la part de la main-d'œuvre justifiant d'un niveau d'éducation intermédiaire ou avancé en Côte d'Ivoire est particulièrement faible, à seulement 9 %,

et la tendance est à la baisse depuis quelques années. 12 % des étudiants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont inscrits dans un programme de formation professionnelle, bien que la tendance soit à la baisse. Le pays est classé 108ème sur 132 économies dans l'Indice global de compétitivité des talents, où son score le plus bas est celui de l'écart entre les sexes. En conséquence, la productivité du travail en Côte d'Ivoire accuse du retard malgré son progrès au fil du temps. Ces constats, associées aux préoccupations liées à la faible qualité de l'éducation dans le pays, sont inquiétants pour une économie qui vise une transformation structurelle. Par ailleurs, les femmes représentent moins d'un quart des travailleurs du secteur manufacturier. Leur niveau d'éducation moyen est également inférieur à celui des hommes, 77 % d'entre elles n'ayant pas fréquenté l'école primaire. Alors que 36 % des jeunes ne sont pas scolarisés, n'ont pas d'emploi ou ne suivent pas de formation, cette proportion est de 47 % pour les jeunes femmes. La composante « Capital humain et genre » est donc urgente pour le pays.

Un autre volet identifié pour le PCP est celui des « Développement des villes et villages durables qui passe par la promotion de l'économie circulaire basée sur l'esprit d'entreprise et l'innovation ». Il vient à point nommé, car le pays connaît de grandes difficultés de déforestation, principalement en raison de la production de cacao qui emploie une partie considérable de la population pauvre. En outre, la gestion des déchets a constitué un défi pour le pays, en particulier à Abidjan où la plupart des entreprises industrielles opèrent. Bien que des efforts aient été fournis et que divers projets aient été mis en œuvre sur ce plan, ils doivent être rationalisés en une stratégie cohérente et coordonnée à long terme, dans le but de créer un écosystème durable autour de villes et villages durables, avec une forte participation du secteur privé. La mise en place d'une économie circulaire contribuerait à garantir que la durabilité du développement du pays, à moyen et à long terme. Comme la Côte d'Ivoire vise à stimuler ses activités de transformation et à s'industrialiser, il convient de trouver des stratégies pour maintenir les émissions de CO<sub>2</sub> à un niveau gérable. Avec leur taux élevé, la déforestation et la pollution atmosphérique actuelle pourraient représenter un grand défi à relever si l'on ne s'y attaque pas rapidement. En outre, le pays doit améliorer l'accès à l'électricité et l'efficacité énergétique dont la demande augmentera avec la poursuite de l'industrialisation. Dans le même temps, il est conseillé à la Côte d'Ivoire de diversifier ses sources d'énergie et de s'attaquer à la part décroissante des énergies renouvelables dans sa consommation énergétique afin d'atteindre les objectifs du gouvernement dans ce domaine par le volet « Développement des villes et villages durables qui passe par le processus d'électrification avec le déploiement des sources d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ».

La gouvernance sera déterminante pour l'avenir de l'économie de la Côte d'Ivoire. La bonne gouvernance peut ainsi ouvrir la voie à la conception et à la mise en œuvre de politiques visant à améliorer la compétitivité industrielle, l'innovation et la technologie. L'analyse montre que le pays s'en sort relativement bien en termes de capacités d'élaboration de politiques dans l'ensemble et a enregistré de solides progrès dans les scores de facilité à faire des affaires. Néanmoins, certaines faiblesses ont été identifiées, de sorte que les pouvoirs publics gagneraient à renforcer l'engagement et l'inclusion de la société civile dans la stratégie et l'élaboration des politiques, par exemple avec les associations du secteur privé. L'articulation entre les différents organes gouvernementaux et la coordination des politiques pourraient également être renforcées. Il sera important de soutenir le pays en particulier par des stratégies centrées sur les zones économiques spéciales qui ont été développées ces dernières années, afin de s'assurer que les entreprises puissent en bénéficier largement et que les investissements y soient rentables. Enfin, bien qu'en général la Côte d'Ivoire soit plus performante que la moyenne des pays à revenu intermédiaire inférieur, du point de vue des capacités statistiques, les données industrielles, en particulier, peuvent être assez dispersées, parfois incomplètes ou difficiles à obtenir. La collecte de ces données poserait des problèmes. Le volet « Gouvernance consensuelle pour la promotion d'une industrie compétitive, inclusive et durable. Promotion des zones industrielles » contribuera donc à renforcer la gouvernance et les capacités d'élaboration des politiques

du pays - y compris le suivi et l'évaluation de ces politiques, en mettant l'accent sur la stimulation de la fabrication et de l'industrialisation.

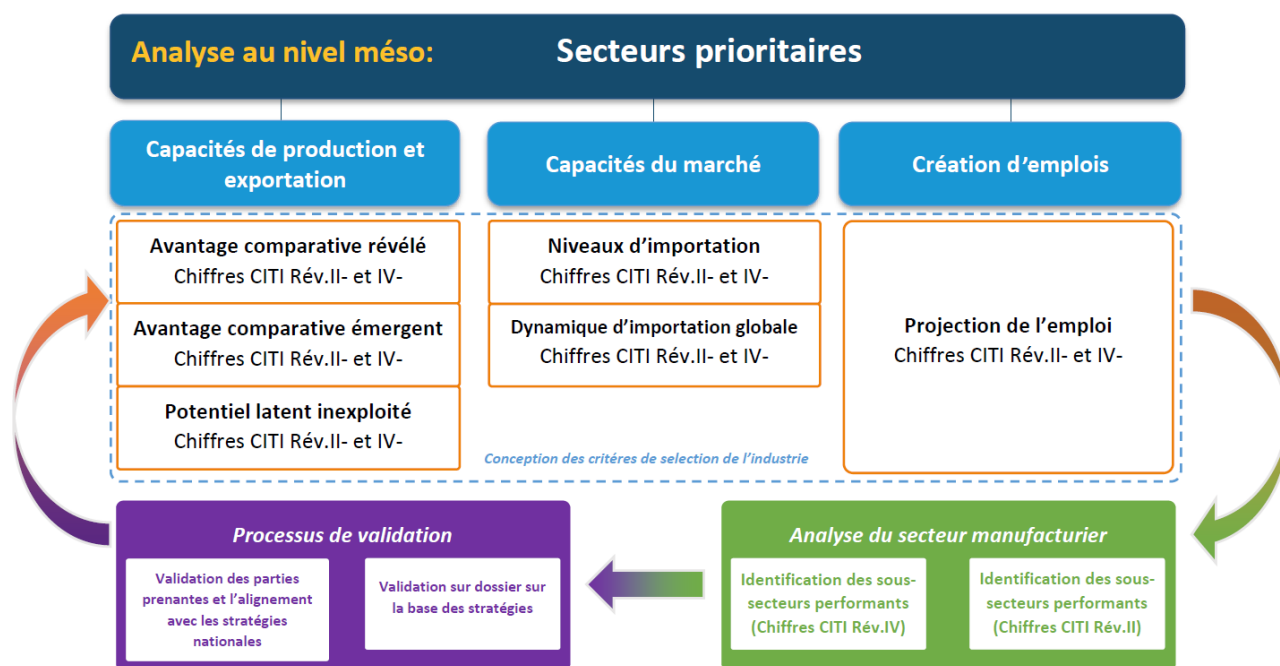
Les composantes du PCP identifiées sont fortement alignées sur le PND 2016-2020 et tout particulièrement sur celui de 2021-2025. Cela garantit que le PCP permettra de soutenir, autant que possible, le gouvernement dans la vision de sa politique d'industrialisation. Les composantes du PCP sont également cohérentes par rapport au cadre de coopération pour le développement durable des Nations unies (CCDD) de 2021-2025, permettant au PCP de contribuer de manière significative au programme global du système des Nations unies au niveau des composantes relatives à la transformation structurelle, au capital humain, à l'inclusivité, à l'environnement et à la gouvernance. Un alignement visuel entre les composantes du PCP, les piliers du PND et les priorités stratégiques du CCDD est présenté dans la Figure 54 du paragraphe A.1. Un tableau récapitule les composantes du PCP, les principales conclusions préconisant la nécessité de se concentrer sur un domaine donné et sur le lien entre ces composantes et les piliers du A.4.

## 2 Analyse des secteurs manufacturiers

### 2.1 Structure de l'analyse

Cette section porte sur une analyse sectorielle des industries manufacturières en Côte d'Ivoire, comme le montre la Figure 40 : L'analyse sectorielle est menée sur la base de six indicateurs spécifiques pour couvrir trois dimensions distinctes, à savoir les capacités de production et d'exportation, les capacités du marché et la création d'emplois, sur la base desquelles un ensemble de sous-secteurs manufacturiers attrayants est identifié.

FIGURE 40 – Analyse au niveau méso : Structure de l'analyse et critères



*Note :* Ce schéma résume la structure de l'analyse de méso-niveau. L'analyse sectorielle est menée selon six indicateurs distincts pour couvrir trois dimensions distinctes, c'est-à-dire celle des capacités de production et d'exportation, des capacités du marché et de la création d'emplois, sur la base desquelles un ensemble de sous-secteurs manufacturiers attrayants est identifié. Les six concepts identifiés dans la partie inférieure de la figure correspondent aux six critères utilisés pour l'identification des secteurs prioritaires qui sont décrits plus en détail dans la sous-section 2.2. La classification au niveau du secteur suit la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI), base de données de la révision 3 de la Division des statistiques des Nations unies (INDSTAT, 2020) et est décrite à la sous-sous-section 2.2.2 ainsi qu'à l'annexe B.1.2.

La classification du secteur manufacturier suit la base de données de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, Révision 3 (CITI Rév. 3) de la Division de statistique des Nations unies (INDSTAT, 2020) et est décrite plus en détail à la sous-sous-section 2.2.2 ainsi qu'à l'annexe B.1.2. Les secteurs attractifs sont identifiés au niveau II de la CITI Rév. 3 ainsi qu'au niveau du sous-secteur plus granulaire correspondant à la classification IV de la CITI Rév. 3.

Dans une prochaine étape, sur la base de la sélection du secteur, un processus de validation évalue sa validité, comprenant à la fois des outils documentaires et l'approbation des parties prenantes, conformément aux stratégies nationales de développement. Sur la base des résultats du processus d'évaluation, une nouvelle conception des critères de sélection du secteur est ensuite lancée dans le but d'affiner à la fois les critères et les mécanismes de sélection. Les indicateurs et les secteurs

prioritaires présentés dans les paragraphes suivants de ce segment sont le résultat de cette analyse sectorielle circulaire qui est présentée dans la Figure 40.

## 2.2 Conception des critères de sélection de l'industrie

### 2.2.1 Indicateurs

La conception des critères de sélection de l'industrie, qui est au cœur de cette analyse de niveau méso, repose sur les éléments suivants :

1. **Les capacités de production et d'exportation permettent d'évaluer** la compétitivité de certaines industries manufacturières de la Côte d'Ivoire par rapport aux marchés mondiaux. Les indicateurs proposés dans ce segment identifient les secteurs qui démontrent un potentiel ainsi que les capacités existantes dans les structures du commerce mondial :
  - (a) Le premier critère utilisé pour analyser cette dimension est l'avantage comparatif révélé (ACR). Un ACR élevé dans un secteur correspond à des capacités de production et d'exportation très développées et existantes du secteur respectif, qui se manifestent dans la compétitivité mondiale du secteur. Le concept d'Avantage comparatif révélé est introduit dans la sous-sous-section 2.3.1 dans le cadre de l'analyse approfondie qui vise à identifier une sélection de secteurs attrayants de type CITI Rév. 3 à deux chiffres et de sous-secteurs à quatre chiffres.
  - (b) Le deuxième critère utilisé pour analyser les capacités de production et d'exportation de la Côte d'Ivoire est l'avantage comparatif émergent (ACE). Il permet d'identifier les secteurs qui développent des capacités de production et d'exportation et qui sont sur le point de devenir des secteurs manufacturiers compétitifs au niveau mondial. Le concept de l'ACE est introduit dans la sous-sous-section 2.3.2 dans le cadre de l'analyse approfondie qui vise à identifier une sélection de secteurs attractifs CITI Rév. 3 à deux chiffres ainsi que de sous-secteurs à quatre chiffres.
  - (c) Le troisième critère utilisé pour analyser les capacités de production et d'exportation de la Côte d'Ivoire est celui du potentiel latent inexploité (PLI) qui permet d'identifier les capacités de production cachées ou occultées qui restent actuellement inférieures au potentiel national par rapport aux tendances qui sont autrement observées dans des pays comparables. Le concept de PLI est introduit dans la sous-sous-section 2.3.3 dans le cadre de l'analyse approfondie qui vise à identifier une sélection de secteurs attractifs CITI Rév. 3 à deux chiffres ainsi que de sous-secteurs à quatre chiffres.
2. **Les capacités du marché** identifient une large base de demande intérieure ainsi que l'existence de marchés internationaux dynamiques :
  - (a) Le premier critère utilisé pour analyser cette dimension est le critère « Niveaux nationaux d'importation » qui permet de saisir l'importance du potentiel de substitution des importations pour un secteur spécifique. Plus précisément, il évalue la taille des importations sectorielles (par habitant) des secteurs manufacturiers et met en évidence le potentiel de substitution des importations résultant d'une forte demande nationale qui est actuellement satisfaite par des importations élevées. Le concept de niveaux nationaux d'importation est introduit dans la sous-sous-section 2.3.4 dans le cadre de l'analyse approfondie qui identifie une sélection de secteurs attrayants à deux chiffres et de sous-secteurs à quatre chiffres de la CITI Rév. 3.
  - (b) Le deuxième critère utilisé pour analyser cette dimension est le critère « Dynamique des importations globales ». Il met en évidence les secteurs où la demande mondiale est en



forte croissance et identifie les secteurs susceptibles de gagner en importance du fait de l'augmentation de la demande mondiale. Les secteurs ainsi identifiés peuvent permettre au pays d'exploiter un marché mondial en expansion et dynamique offrant de nombreuses possibilités de croissance future. Le concept de dynamique des importations mondiales est introduit dans la sous-sous-section 2.3.5 dans le cadre de l'analyse approfondie qui vise à identifier une sélection de secteurs attrayants de la CITI Rév. 3 à deux chiffres ainsi que de sous-secteurs à quatre chiffres.

3. **Le niveau de création d'emploi** projette le niveau d'emploi des industries manufacturières pour les pays présentant une configuration économique similaire à celle de la Côte d'Ivoire :

(a) Le critère utilisé pour analyser cette dimension est le critère « Projection de l'emploi » qui évalue le potentiel d'un secteur à générer des emplois. En raison du manque de données, il n'est pas possible de comparer les modèles d'emploi projetés avec les observations réelles au niveau national. Les niveaux d'emploi indiqués servent plutôt de ligne directrice approximative quant aux secteurs manufacturiers qui devraient produire la plus grande contribution de l'emploi manufacturier à un niveau de revenu donné. Le concept de projection de l'emploi est introduit dans la sous-sous-section 2.3.6 dans le cadre de l'analyse approfondie qui vise à identifier une sélection de secteurs attrayants à deux chiffres et de sous-secteurs à quatre chiffres.

## 2.2.2 Classification des industries et sources des données

La classification au niveau du secteur manufacturier utilisée dans cette analyse suit la norme internationale : la base de données de la Classification des industries, Révision 3 (CITI Rév. 3) de la Division des statistiques des Nations Unies (INDSTAT, 2020) est décrite à la sous-sous-section B.1.2. Chaque fois que cela est possible et sauf indication contraire, les concepts décrits ci-dessus sont analysés au niveau des chiffres II, puis ramenés à un niveau plus désagrégé, c'est-à-dire les chiffres IV de la CITI Rév. 3, afin d'identifier les sous-secteurs qui peuvent être associés à des groupes de produits intéressants.

Toutes les données liées au commerce sont tirées de UN-Comtrade (2020) et suivent la *Classification type du commerce international* (CTCI) Révision 2. La correspondance entre les classifications de produits CTCI et la *classification du secteur manufacturier* CITI Rév. 3 est établie comme décrit dans l'annexe sous-sous-section B.1.1. Tout au long du rapport, seul le commerce des produits manufacturés est pris en compte. Par conséquent, chaque fois que l'on parle d'indicateurs liés au commerce, l'analyse est basée sur *produits échangés qui peuvent être attribués à un certain secteur manufacturier* et suit la procédure de reclassification décrite dans l'annexe sous-sous-section B.1.1.<sup>20</sup>

Une mise en garde supplémentaire s'impose : en raison du manque de données plus détaillées, toute l'analyse du commerce est effectuée au niveau des exportations et des importations brutes qui, par définition, incluent également les réimportations et les réexportations. Les données sur l'emploi au niveau des chiffres deux et quatre de la CITI Rév. 3 proviennent de INDSTAT (2020), tandis que les variables macroéconomiques sont tirées de Feenstra *et al.* (2015), et les classifications des groupes de revenus ainsi que les classifications des technologies du secteur manufacturier sont tirées respectivement de la Banque Mondiale (World Bank, 2019b) et de l'OCDE (OECD, 2011) respectivement.

---

20. Dans ce chapitre, nous utilisons des données commerciales granulaires au niveau des quatre et cinq chiffres de la CTCI. Des résultats plus agrégés sont obtenus en agrégeant des informations sur les chiffres quatre et cinq qui sont mappées aux secteurs manufacturiers de la CITI Rév. 3, comme indiqué dans l'annexe B.1.1.

### 2.2.3 Résumé des résultats

Un résumé des principaux résultats et des secteurs prioritaires identifiés en fonction des critères de sélection de l'industrie est fourni dans Tableau 5. Ce tableau doit être lu comme suit : La première colonne répertorie les deux principales industries CITI Rév. 3 à deux chiffres qui ont été identifiées pour chacun des six critères. Étant donné que l'identification des industries à deux chiffres de CITI Rév. 3 pour le *Potentiel latent inexploité* n'est pas concluante, ce critère n'est pas répertorié dans la première colonne. Les cinq colonnes suivantes répertorient les industries à quatre chiffres sélectionnées pour chaque critère. Cela implique que les éléments diagonaux (surlignés en gris) identifient les industries à quatre chiffres attractives sélectionnées par le même critère utilisé pour identifier l'industrie à deux chiffres correspondante, tandis que les éléments hors diagonale fournissent la liste des sous-secteurs attractifs à quatre chiffres sélectionnés par un critère différent à partir de celui utilisé pour identifier l'industrie à deux chiffres correspondante.

Le reste de ce bloc présente une description détaillée de l'analyse entreprise et une discussion complète des résultats de l'analyse sectorielle à deux et à quatre chiffres de la CITI Rév. 3, résumée dans le Tableau 5. En outre, cette section établit une correspondance entre l'analyse de niveau méso et les stratégies de développement nationales. Les résultats complémentaires de l'analyse à quatre chiffres ainsi que des explications techniques détaillées sur la manière d'interpréter les résultats sont fournis dans l'annexe B.

Tableau 5 – Analyse sectorielle sommaire

Sec. prioritaire à deux chiffres (CITI Rév. 3)	À quatre chiffres (CITI Rév. 3) sous-secteur identifié au niveau à deux chiffres					à quatre chiffres seulement
	Avantage comparatif révélé (ACR)	Niveaux d'importation nationaux	Dynamique des importations mondiales	Projections de l'emploi	Avantage comparatif émergent	Potentiel latent inexploité
<b>Avantage comparatif révélé (ACR)</b>						
(15+16) Al., boiss. & tab.	(1543) Confiserie de cacao, chocolat et sucre	(1512) Transformation et conservation du poisson et des produits de la pêche	(1512) Transformation et conservation du poisson et des produits de la pêche	(1541) produits de boulangerie	(1513) Transformation et conservation des fruits et légumes	(1512) Transformation et conservation du poisson et des produits de la pêche
	(1549) autres produits alimentaires n.c.a.	(1531) produits de moulin à grains	(1552) vins	(1554) boissons gazeuses; production d'eaux minérales	(1542) sucre	.
(24) Produits chimiques	(2421) Pesticides et autres produits agrochimiques	(2413) Plastiques sous formes primaires et en caoutchouc synthétique	(2421) Pesticides et autres produits agrochimiques	(2423) produits pharmaceutiques, etc.	(2411) Produits chimiques de base, à l'exception des engrais et des composés azotés	.
	(2424) Savons et détergents, nettoyage et polissage	(2423) produits pharmaceutiques	(2430) fibres synthétiques ou artificielles	(2424) Savons et détergents, nettoyage et polissage	.	.
<b>Niveaux d'importation nationaux</b>						
(31) Machines élec.	.	(3110) Moteurs électriques, générateurs et transformateurs	(3130) fils et câbles isolés	(3110) Moteurs électriques, générateurs et transformateurs	(3110) Moteurs électriques, générateurs et transformateurs	.
	.	(3120) Appareils de distribution et de contrôle d'électricité	(3190) autres équipements électriques n.c.a.	(3120) Appareils de distribution et de contrôle d'électricité	.	.
(34) Véhicules à mot.	(3420) carrosseries pour véhicules automobiles	(3410) véhicules automobiles	(3410) véhicules automobiles	(3410) véhicules automobiles	(3410) véhicules automobiles	.
	.	(3430) Pièces et accessoires pour véhicules automobiles	(3420) carrosseries pour véhicules automobiles	(3430) Pièces et accessoires pour véhicules automobiles	.	.
<b>Dynamique des importations mondiales</b>						
(23) Coke, petr.& nucléaire	(2320) produits pétroliers raffinés	(2320) produits pétroliers raffinés	(2310) coke oven products	(2320) produits pétroliers raffinés	.	(2330) Traitement du combustible nucléaire
	.	(2330) combustible nucléaire	(2330) combustible nucléaire	(2330) Traitement du combustible nucléaire	.	.

Tableau 5 – Analyse sectorielle sommaire (a continuer)

Sec. prioritaire à deux chiffres (CITI Rév. 3)	À quatre chiffres (CITI Rév. 3)				À quatre chiffres (CITI Rév. 3)	
	Avantage comparatif révélé (ACR)	Niveaux d'importation nationaux	Dynamique des importations mondiales	Projections de l'emploi	Avantage comparatif émergent	Potentiel latent inexploité
(35) Mat. de transport	(3511) Réparation de navires	(3511) Réparation de navires	(3511) Réparation de navires	(3511) Réparation de navires	.	.
	(3530) aéronefs et engins spatiaux	(3530) aéronefs et engins spatiaux	(3520) Locomotives et matériel roulant de chemin de fer et de tramway	(3520) Locomotives et matériel roulant de chemin de fer et de tramway	.	.
<b>Projections de l'emploi Projection</b>						
(17-19) Vêtements & text.	(1711) Préparation et filage de fibres textiles ; tissage de textiles, (1721) articles textiles confectionnés	(1711) Préparation et filage de fibres textiles ; tissage de textiles, (1721) articles textiles confectionnés	(1730) Tissus et articles de bonneterie, (1721) Articles textiles confectionnés, à l'exception des vêtements	(1711) Préparation et filage de fibres textiles ; tissage de textiles, (1721) articles textiles confectionnés	.	.
	(1911) Tannage et habillage du cuir,(1920) chaussures	(1810) porter des vêtements, à l'exception des vêtements en fourrure,(1920) chaussures	(1911) Tannage et habillage du cuir, (1912) bagages etc.	(1810) porter des vêtements, à l'exception des vêtements en fourrure,(1920) chaussures	.	(1820) Habillage et teinture de la fourrure ; fabrication d'articles en fourrure
(26) Minéraux non mét.	(2694) ciment, chaux et plâtre	(2610) verre et produits en verre	(2692) produits céramiques réfractaires	(2695) Ouvrages en béton, ciment, etc.	(2695) Ouvrages en béton, ciment, etc.	(2610) verre et produits en verre
	.	(2694) ciment, chaux et plâtre	(2696) Découpe, façonnage et finition de la pierre	(2694) ciment, chaux et plâtre	.	.
<b>Avantage comparatif émergent</b>						
(22) Imp. & édition	(2221) Impression	(2211) Édition de livres, brochures et autres publications	(2219) autres éditions	(2212) Édition de journaux, revues, etc.	.	.
	.	(2221) Impression	(2222) Activités de services liées à l'impression	(2221) Impression	.	.

Note : CITI Rév. 3 Industries à deux chiffres comme décrit dans l'annexe B.1.2. Concordance entre les classifications du commerce et de l'industrie selon l'annexe B.1.1.

La première colonne répertorie les deux principales industries CITI Rév. 3 à deux chiffres qui ont été identifiées pour chacun des six critères. Étant donné que l'identification des industries à deux chiffres de la CITI Rév. 3 pour le *Latent Potentiel Inexploité* est restée non concluante, ce critère ne figure pas dans la première colonne. Les cinq colonnes suivantes répertorient les industries à quatre chiffres sélectionnées pour chaque critère. Cela implique que les éléments diagonaux (surlignés en gris) identifient les industries à quatre chiffres attractives sélectionnées par le même critère utilisé pour identifier l'industrie à deux chiffres correspondante, tandis que les éléments hors diagonale fournissent la liste des sous-secteurs attractifs à quatre chiffres sélectionnés par un critère différent à partir de celui utilisé pour identifier l'industrie à deux chiffres correspondante.

Secteur (17-19) Vêtements de guerre & textiles : Les secteurs (18-19) Vêtements et (17) Textiles sont évalués conjointement.

L'analyse du secteur (23) *coke, pétrole et nucléaire* illustre un haut degré de polarisation orienté vers le sous-secteur (2320) *produits pétroliers raffinés* qui est discuté dans l'encadré 6. Compte tenu du poids relativement négligeable du secteur (2330) *combustible nucléaire* dans le pays et dans le contexte international, sa sélection via certains des critères doit être entendue avec plus grande mise en garde que la sélection d' autres secteurs.

## 2.3 Analyse du secteur manufacturier

La présente section examine les résultats de l'analyse du secteur manufacturier pour chacun des six critères définis à la sous-section 2.2. L'analyse est d'abord menée au niveau des secteurs à deux chiffres de la CITI Rév. 3 afin d'identifier l'ensemble des secteurs prioritaires à deux chiffres et s'intéresse, en outre, à l'identification des sous-secteurs à quatre chiffres correspondants de la CITI Rév. 3. Des informations supplémentaires et complémentaires sur des caractéristiques spécifiques ainsi que des explications méthodologiques et pratiques sont fournies dans des encadrés tout au long de cette section.

### 2.3.1 Avantage comparatif révélés (ACR)

**Définition du concept** Le critère sélectionne les secteurs ayant l'avantage comparatif révélé (ACR) le plus élevé au cours de la dernière année disponible. Un ACR élevé dans un secteur correspond à des capacités très développées dans le secteur concerné : avec un  $ACR > 1$ , un pays exporte plus d'un bien particulier qu'il ne le devrait compte tenu de sa propension globale à exporter.<sup>21</sup> Pour une description technique du concept d'ACR, il convient de se reporter à la sous-sous-section B.1.3.

**Résultats de l'analyse sectorielle à deux chiffres** Tableau 6 identifie les secteurs (15 + 16) aliments, boissons et tabac ainsi que (24) produits chimiques comme étant les secteurs avec l'ACR le plus élevé de tous (CITI Rév. 3 Industries manufacturières à deux chiffres en Côte d'Ivoire en 2018). Il convient de noter que sur les 18 industries analysées, six ont un ACR d'un ou plus, ce qui renvoie à un large éventail de capacités bien développées dans un ensemble plus large d'industries manufacturières. Dans le même temps, l'analyse révèle également deux autres observations importantes : Le premier secteur (15 + 16) aliments, boissons et tabac a l'ACR de loin le plus élevé de 25,4, ce qui éclipse toutes les autres industries, y compris les (24) produits chimiques en deuxième position, avec un ACR de 2,9. Cela suggère une forte concentration sur les industries des aliments et des boissons dans le pays. L'une des faiblesses potentielles d'une forte concentration agro-alimentaire est la difficulté potentielle de pénétration des marchés étrangers qui peut être réduite en assurant l'élaboration en temps opportun d'indicateurs et de normes de qualité alimentaire. En ce qui concerne l'importance de (15 + 16) aliments, boissons et tabac ainsi que de (24) produits chimiques, il est essentiel de souligner, conformément aux intérêts du secteur privé, à la fois raffinerie et aliments boissons et tabac qui sont identifiés comme secteurs prioritaires (CGECI, 2019).

En analysant l'évolution des ACR au fil du temps, dans la Figure 60, il devient évident que pour un nombre notable d'industries selon la CITI Rev. 3 deux chiffres, une tendance à la baisse est observée. En d'autres termes, dans ces secteurs, la Côte d'Ivoire perd lentement mais systématiquement son avantage comparatif révélé, au fil du temps, ce qui peut être vu comme une détérioration des capacités de production et d'exportation du pays.

---

21. Selon la théorie économique, un avantage comparatif est "révélé" si l'ACR est  $> 1$ . Pour un  $ACR < 1$ , on dit que le pays a un "désavantage comparatif" dans le produit ou le secteur en question. En d'autres termes, avec un  $ACR^i = 1$  le pays  $i$  exporte autant de bien  $j$  qu'on pourrait s'y attendre compte tenu de sa propension globale à exporter. Supposons par exemple qu'en 2018, le miel représente 20 % du commerce mondial avec des exportations de 500 milliards de dollars. Sur ce montant, la Côte d'Ivoire a exporté pour près de 10 milliards de dollars, et comme le total des exportations de la Côte d'Ivoire pour cette année-là était de 25 milliards de dollars, le miel représentait  $10/25 * 100 = 40$  % des exportations de la Côte d'Ivoire. Comme  $40/20 = 2$ , la Côte d'Ivoire exporte deux fois plus que sa "part équitable". En d'autres termes, la Côte d'Ivoire a un avantage comparatif révélé élevé en matière de miel et l'ACR de la Côte d'Ivoire pour le miel est  $ACR_{miel}^{Coted0Ivoire} = 2$ . Veuillez noter que les chiffres de cet exemple ne reflètent pas la dynamique commerciale réelle et ne sont utilisés que pour illustrer le concept d'ACR de manière simple. De plus, l'ACR présenté dans cette analyse doit être compris comme une valeur indicative et non comme une valeur seuil fixe et définie.

Tableau 6 – Avantage comparatif révélé en 2018 en Côte d'Ivoire. CITI Rév 3 à deux chiffres

Secteur à deux chiffres (CITI Rév. 3)	Avantage comparatif révélés (ACR)	Classification
(15+16) Alimentaires, boissons et tabac	25.4	Avantage
(24) Produits chimiques	2.9	Avantage
(21) Papier et produits en papier	2.8	Avantage
(20) Produits du bois	2.5	Avantage
(27) Métaux de base	1.8	Avantage
(23) Coke, pétrole et nucléaire	1.5	Avantage
(22) Impression et édition	0.9	Aucun avantage
(35) Matériel de transport	0.9	Aucun avantage
(17) Textiles	0.8	Aucun avantage
(25) Caoutchouc et plastique	0.7	Aucun avantage
(26) Minéraux non métalliques	0.6	Aucun avantage
(18+19) Les vêtements	0.5	Aucun avantage
(29) Machines	0.4	Aucun avantage
(28) Métaux manufacturés	0.3	Aucun avantage
(30+32+33) Informatique et électroniques	0.1	Aucun avantage
(36) Meubles et n.c.a.	0.1	Aucun avantage
(31) Machines électriques	0.0	Aucun avantage
(34) Véhicules à moteur	0.0	Aucun avantage

*Note* : CITI Rév. 3 Industries à deux chiffres telles que décrites dans l'appendice B.1.2, année 2018. Concordance entre les classifications du commerce et de l'industrie selon l'appendice B.1.1. Agrégats ACR pondérés calculés comme décrit dans l'annexe B.1.3. ACRs arrondi au premier chiffre.

*Source des données* : base de données Nations Unies UN-Comtrade (2020).

**Résultats de l'analyse des sous-secteurs à quatre chiffres** Un résumé des sous-secteurs CITI à quatre chiffres identifiés est fourni dans le Tableau 5. Plus d'informations sur le profil temporel des sous-secteurs à quatre chiffres sont fournies dans la Figure 58. Au niveau des industries manufacturières à quatre chiffres, l'analyse indique que le sous-secteur (1543) cacao, chocolat et sucrerie ainsi que (1549) autres produits alimentaires n.c.a. sont identifiés avec l'ACR le plus élevé pour (15 + 16) nourriture, boissons et tabac. Pour (24) chimie, les deux sous-secteurs les plus forts sont (2424) savon et détergents, nettoyage et polissage, qui est resté très compétitif avec un ACR de près de 10 pour la dernière décennie, ainsi que (2421) pesticides et autres produits agrochimiques qui a connu une augmentation très favorable de l'ACR ces dernières années. Les autres sous-secteurs à quatre chiffres de la CITI avec une croissance robuste et un ACR > 1 sont (3420) carrosseries pour véhicules automobiles, (2320) produits pétroliers raffinés, (3511) réparation de navires, (3530) avions et engins spatiaux, (1911) tannage et habillage du cuir, (1920) chaussures, (1721) articles textiles confectionnés, (1711) Préparation et filage de fibres textiles ; tissage de textiles, (2694) ciment, chaux et plâtre et (2221) impression.

### 2.3.2 Avantage comparatif émergent

**Définition du concept** L'avantage comparatif émergent (ACE) développe l'idée de l'avantage comparatif révélé et identifie les secteurs ayant un ACR compris entre 0,3 et 0,9 et une tendance positive dans le temps au cours de la période 2005-2018. Le critère met en évidence le potentiel de réalisation d'un avantage comparatif révélé dans le futur et identifie le développement des capacités de production et d'exportation pour les secteurs qui sont sur le point de devenir compétitifs au niveau

mondial. En d'autres termes, l'ACE identifie les secteurs dans lesquels le pays pourrait jouer un rôle dominant dans le commerce mondial à l'avenir. Pour une liste complète des chiffres de l'analyse de l'ACE au niveau IV du CITI Rév. 3, il faut consulter l'appendice B.3.

**Résultats de l'analyse sectorielle à deux chiffres** L'analyse au niveau des deux chiffres indique que (22) impression et publication est le seul secteur qui présente les caractéristiques décrites de l'ACE comme on peut le voir dans la Figure 60. En raison de son augmentation constante et robuste de la compétitivité mondiale au cours de la dernière décennie, ce secteur pourrait avoir le potentiel de devenir attractif pour le pays dans un avenir prévisible. Compte tenu de son rôle émergent qui n'a pas encore été reconnu comme une priorité dans le pays, (22) impression et édition est également signalé dans la carte stratégique du PCP dans la section 4.

**Résultats de l'analyse sectorielle à quatre chiffres** Un résumé des sous-secteurs de chiffres IV identifiés est fourni dans le Tableau 5. Plus d'informations sur le profil temporel des sous-secteurs à quatre chiffres sont fournies dans la Figure 58. Dans l'ensemble, le nombre de sous-secteurs qui présentent des caractéristiques émergentes d'avantage comparatif n'est pas suffisamment important. Plus particulièrement, des avantages émergents peuvent être observés pour (15 + 16) aliments, boissons et tabac où les sous-secteurs (1513) Transformation et conservation des fruits et légumes ainsi que (1542) sucre se révèle avoir un ACE de tendance haussière qui reste toujours en dessous de la valeur seuil de un. Cette observation souligne l'importance de l'industrie agroalimentaire pour le pays. D'autres sous-secteurs avec un avantage comparatif émergent peuvent être décelés dans les secteurs de la chimie ainsi que des machines électriques (2411) produits chimiques de base, à l'exception des engrais et des composés azotés ainsi que (3110) moteurs électriques, générateurs etc. Enfin, un avantage comparatif émergent est également identifié pour les (3410) véhicules automobiles ainsi que pour les (2695) articles en béton, ciment et plâtre.

### 2.3.3 Potentiel latent inexploité (PLI)

**Définition du concept** Le potentiel latent inexploité identifie les capacités de production cachées ou occultées qui restent actuellement inférieures au potentiel national par rapport aux tendances qui sont par ailleurs observées dans des pays comparables. Le PLI permet de comparer la dynamique nationale des exportations brutes par habitant avec les tendances moyennes observées pour les PRITI (Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure) et est basé sur un modèle économétrique qui est décrit dans l'appendice B.1.4. Un secteur est identifié comme ayant un potentiel latent inexploité s'il (a) réalise des performances inférieures à celles attendues pour un PRITI et (b) affiche un schéma de croissance national positif dans le temps. Une discussion plus détaillée sur la méthodologie de cet indicateur et des exemples pratiques sont fournis dans l'appendice B.1.5.

**Résultats de l'analyse sectorielle à deux chiffres** L'analyse au niveau II indique qu'il n'y a pas de secteurs manufacturiers qui correspondent aux caractéristiques attribuées.

**Résultats de l'analyse sectorielle à quatre chiffres** Le Tableau 5 présente un résumé des sous-secteurs à quatre chiffres identifiés. Les sous-secteurs ayant un potentiel latent inexploité sont (1512) la transformation et la conservation du poisson et des produits de la pêche, (2330) la transformation du combustible nucléaire, (1820) l'apprêt et la teinture des fourrures, la fabrication d'articles en fourrure et (2610) le verre et les produits en verre. Pour une liste complète des chiffres de l'analyse du PLI au niveau IV de la CITI Rév. 3, il convient de consulter l'appendice B.4.

### 2.3.4 Niveaux d'importation nationaux

**Définition du concept** Le critère identifie les secteurs avec le plus haut niveau d'importations. L'indicateur saisit la taille du potentiel de substitution des importations pour un secteur spécifique. Plus spécifiquement, il mesure la taille des importations au niveau du secteur (USD, par habitant<sup>22</sup>) des secteurs manufacturiers en Côte d'Ivoire. L'indicateur évalue le potentiel de substitution des importations en raison de la forte demande nationale qui est actuellement satisfaite par des importations élevées.<sup>23</sup>

**Résultats de l'analyse sectorielle à deux chiffres** Le Tableau 7 montre les niveaux d'importation moyens en USD par habitant de tous les secteurs manufacturiers analysés pour la Côte d'Ivoire pour les quatre dernières années consécutives. Sur cette base, les secteurs (31) *machines électriques* et (34) *véhicules automobiles* sont identifiés.

Tableau 7 – Niveaux d'importation en dollar des Etats-Unis par habitant au fil du temps en Côte d'Ivoire, CITI Rév. 3

Secteur CITI	Année			
	2015	2016	2017	2018
(15+16) Alimentaires, boissons et tabac	5.59	5.58	5.83	6.29
(17) Textiles	1.00	0.97	1.22	0.92
(18+19) Les vêtements	0.49	0.46	0.49	0.51
(20) Produits du bois	0.05	0.07	0.06	0.07
(21) Papier et produits en papier	1.92	1.84	2.25	2.24
(22) Impression et édition	0.32	0.25	0.23	0.25
(23) Coke, pétrole et nucléaire	1.64	1.39	1.99	4.37
(24) Produits chimiques	6.19	6.47	6.48	6.78
(25) Caoutchouc et plastique	3.50	2.75	2.93	2.53
(26) Minéraux non métallique	1.44	1.34	1.44	1.35
(27) Métaux de base	6.22	4.85	5.04	5.91
(28) Métaux manufacturés	4.04	2.57	2.35	3.36
(29) Machines	2.87	2.32	2.17	2.54
(30+32+33) Informatique et électronique	1.09	1.27	1.18	1.83
(31) Machines électriques	6.12	6.09	5.70	6.15
(34) Véhicules à moteur	9.21	7.92	8.43	9.14
(35) Matériel de transport	8.15	1.70	4.08	1.53
(36) Meubles et n.c.a.	0.76	0.75	0.71	0.75

*Note* : CITI Rév. 3 Industries à 2 chiffres telles que décrites dans sous-section B.1.2, Années sélectionnées. Concordance entre les classifications du commerce et de l'industrie selon l'annexe B.1.1. CITI Rév. 3 Résultats à II chiffres basés sur les moyennes des agrégats à CITI Rév. 3 IV chiffres. Chiffres par habitant utilisés pour tenir compte des effets de la demande induits par la population.

*Source des données* : base de données Nations Unies UN-Comtrade (2020).

Comme l'illustre Tableau 7, ces deux secteurs ne sont pas les seuls à afficher des niveaux d'importation élevés : alors que (34) véhicules à moteur affiche de loin les niveaux d'importation les plus élevés de tous les secteurs manufacturiers au cours des quatre dernières années (15 + 16)

22. Les chiffres par habitant sont utilisés pour tenir compte des effets de la demande induite par la population.

23. CITI Rév. 3 Résultats à 2 chiffres basés sur les moyennes de CITI Rév. 3 Agrégats de chiffres IV.



produits alimentaires, boissons et tabac ainsi que (24) produits chimiques ont tous deux un avantage comparatif remarquable ainsi que des importations sectorielles très élevées (voir la sous-section 2.3.1).

### Encadré 3: Hétérogénéité dans le secteur (15) de l'alimentation et des boissons en Côte d'Ivoire

La Figure 41 indique une forte concentration des activités commerciales dans le secteur (15) aliments et boissons. Alors que presque tous les produits commercialisés peuvent être associés au secteur (1543) cacao, chocolat et sucreries sont destinées au marché d'exportation, la pseudo « balance commerciale » globale du secteur est négative pour l'année 2018. Il est important de noter que les importations de riz non brisé du sous-secteur (1531) produits de la meunerie à lui seul n'est que légèrement inférieur (en termes de volume d'échange en USD) à l'ensemble des exportations du sous-secteur (1543) cacao, chocolat et confiserie. Le riz est de loin le produit agricole le plus importé et l'une des importations les plus vitales pour le pays dans son ensemble avec une part des importations d'environ 5 % en 2018 (SH6<sup>a</sup> : riz, semi-blanchi ou blanchi pour 2018). Compte tenu de ce constat et de la nécessité générale de se diversifier, le passage du pays au statut de producteur de riz est lui-même un acte de clairvoyance.<sup>b</sup>

Le troisième plus grand secteur à quatre chiffres de (15 + 16) aliments, boissons et tabac par rapport au volume des échanges est (1512) transformation et conservation du poisson et des produits de la pêche, qui est également très largement dominé par les importations (voir aussi le Tableau 27) renvoie à la nécessité de poursuivre la diversification dans l'agro-industrie.

FIGURE 41 – Structure des importations et des exportations du secteur(15 + 16) aliments, boissons et tabac en 2018



Note : CITI Rév. 3 Industries à 2 chiffres décrites dans l'annexe B.1.2, années sélectionnées. Concordance entre les classifications du commerce et de l'industrie selon l'annexe B.1.1.

Source des données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

a. <https://unstats.un.org/unsd/tradekb/Knowledgebase/50018/Harmonized-Commodity-Description-and-Coding-Systems-HS>; dernière visite en septembre 2020.

b. <https://www.voanews.com/africa/ivory-coast-quest-devenir-afrique-de-l-ouest-bol-de-riz>; dernière visite en septembre 2020.

Cela implique que ces deux secteurs manufacturiers sont très hétérogènes où certains sous-secteurs présentent de fortes capacités de production et d'exportation tandis que d'autres sous-secteurs dépendent davantage des importations (voir l'encadré 3 pour plus de détails sur ce point). Ce résultat indique que, conformément aux observations précédentes qui suggèrent la diversification nécessaire entre secteurs manufacturiers, cette recommandation similaire peut également être faite pour le développement manufacturier intra-sectoriel. Le quatrième plus grand secteur en termes de niveaux d'importation est (31) machines électriques. À l'instar de (34) automobiles, ce secteur manque d'un degré prononcé de capacité de production et complète donc la liste des secteurs manufacturiers caractérisés par des niveaux d'importations nationales élevés.

**Résultats de l'analyse des sous-secteurs à quatre chiffres** Un résumé des sous-secteurs à quatre chiffres identifiés est fourni dans le Tableau 5. Plus d'informations sur le profil temporel des sous-secteurs à quatre chiffres sont fournies dans le Tableau 27. Les industries à quatre chiffres CITI Rév. 3 avec les valeurs d'importation par habitant les plus élevées sont (1512) transformation et conservation du poisson et des produits de la pêche, (1531) produits de la meunerie pour le secteur de l'alimentation, des boissons et du tabac (qui est également développé dans l'encadré 3), (2413) plastiques sous formes primaires et de caoutchouc synthétique ainsi que (2423) pharmaceutiques pour le secteur (24) chimie. Parmi les industries à quatre chiffres des secteurs à II chiffres pour lesquelles les niveaux d'importation nationaux les plus élevés sont signalés, (3110) moteurs électriques, générateurs et transformateurs, (3120) électricité appareils de distribution et de contrôle, (3410) automobiles et (3430) pièces et accessoires pour véhicules automobiles se distinguent. La liste est en outre complétée par les industries à quatre chiffres (2320) produits pétroliers raffinés, (2330) combustible nucléaire, (3511) réparation de navires, (3530) aéronefs et engins spatiaux, (1810) porter des vêtements, à l'exception des vêtements en fourrure, (1920) chaussures, (1721) articles textiles confectionnés, (1711) préparation et filage de fibres textiles, tissage de textiles, (2610) verre et produits en verre, (2694) ciment, chaux et plâtre, (2211) édition de livres, brochures et autres publications ainsi que (2221) impression.

#### Encadré 4: Importations CEDEAO

Du point de vue de la stratégie industrielle, une forte orientation régionale peut être tout aussi ou même plus attrayante qu'une orientation marché mondial. C'est le cas de la Côte d'Ivoire avec un fort intérêt pour le développement d'un marché commun avec les pays de la CEDEAO. Une orientation régionale peut impliquer une répartition différente des parts des importations régionales entre les secteurs par rapport au tableau mondial. Comme le montre la figure suivante, les secteurs comptant les plus grandes parts d'importations de la CEDEAO sont (34) véhicules à moteur, (27) métaux de base ainsi que (15 + 16) aliments, boissons et tabac et (24) produits chimiques comme on peut le voir dans le Tableau 8.

Des décisions stratégiques détaillées sur l'étendue de l'orientation mondiale/régionale et la concentration sectorielle connexe ne peuvent être prises en analysant simplement des données empiriques par rapport à la taille des importations et aux destinations du marché. Au contraire, une analyse plus détaillée dévoilant des informations concernant les coûts de production, les concurrents, les accords bilatéraux, la gouvernance est nécessaire dans un tel cas.

Tableau 8 – CEDEAO Niveaux d'importation par habitant au fil du temps, CITI Rév.3 à 2 chiffres

Secteur CITI	Année			
	2015	2016	2017	2018
(15+16) Alimentaires, boissons et tabac	3.89	3.80	4.47	4.69
(17) Textiles	1.07	1.00	1.03	0.99
(18+19) Les vêtements	0.93	0.83	0.80	0.84
(20) Produits du bois	0.51	0.54	0.44	0.46
(21) Papier et produits en papier	1.44	1.59	1.84	1.81
(22) Impression et édition	0.58	0.38	0.37	0.30
(23) Coke, pétrole et nucléaire	1.28	1.20	1.49	1.74
(24) Produits chimiques	3.46	3.47	3.66	3.93
(25) Caoutchouc et plastique	3.52	3.13	3.10	3.50
(26) Minéraux non métallique	1.84	1.96	2.07	1.92
(27) Métaux de base	5.30	4.59	5.09	7.37
(28) Métaux manufacturés	2.27	2.43	2.39	2.71
(29) Machines	1.84	1.85	2.01	2.04
(30+32+33) Informatique et électronique	1.21	1.28	1.28	1.47
(31) Machines électriques	2.49	2.07	2.17	2.26
(34) Véhicules à moteur	7.75	7.65	8.41	8.95
(35) Matériel de transport	2.05	1.01	1.74	1.58
(36) Meubles et n.c.a.	1.18	1.25	1.17	1.33

*Note* : CITI Rév. 3 Industries à 2 chiffres telles que décrites dans la sous-sous-section B.1.2, sélectionné années. Concordance entre les classifications du commerce et de l'industrie selon Annexe B.1.1. CITI Rév. 3 Résultats à II chiffres basés sur les moyennes de CITI Rév. 3 agrégats de chiffres IV. Chiffres par habitant utilisés pour comptabiliser pour les effets de demande induits par la population.

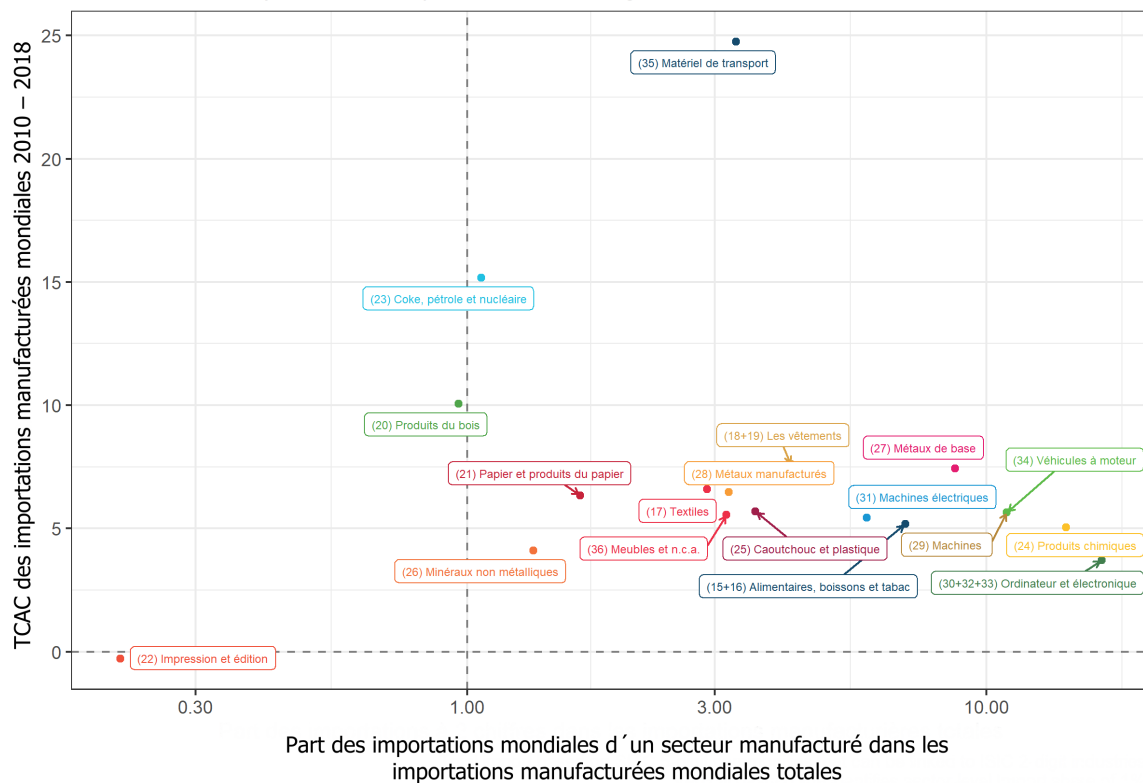
*Source des données* : Base de données Nations Unies UN-Comtrade (2020).

### 2.3.5 Dynamique des importations mondiales

**Définition du concept** Le critère sélectionne les secteurs ayant le taux de croissance le plus élevé (par rapport à la tendance la plus forte) des importations mondiales sur la période 2010 - 2018.<sup>24</sup> Il met en évidence les secteurs où la demande mondiale est en forte croissance et est utile pour identifier les secteurs qui ont le potentiel de tirer profit de la demande mondiale. Les secteurs ainsi identifiés peuvent permettre au pays d'exploiter un marché mondial dynamique et en expansion offrant de nombreuses possibilités de croissance future. Les conditions de sélection pour ce critère sont basées sur le taux de croissance (dynamisme) d'un secteur particulier ainsi que sur sa taille globale (mesurée par sa part dans les importations totales de produits manufacturés).

24. Il est reconnu que le choix de l'intervalle de temps peut avoir un impact notable sur les taux de croissance enregistrés, en particulier si le début/la fin de la période échantillonnée coïncide avec un ralentissement ou une reprise économique. De plus, des fenêtres temporelles plus courtes peuvent également être corrélées avec la dynamique du cycle économique, ce qui peut donc entraîner des biais à la hausse ou à la baisse dans les taux de croissance calculés. Enfin, le manque de fiabilité des modèles peut également être induit par des révisions de données qui affectent généralement les enregistrements les plus récemment collectés. En conséquence, l'intervalle de temps analysé ici est choisi de manière à ne pas être trop gravement affecté par la crise financière mondiale de 2007/2008 et sa reprise immédiate, et à contenir plus d'un cycle économique. Les résultats obtenus grâce à cette analyse sont ensuite contre-validés par rapport à une approche alternative utilisant des projections linéaires au lieu des taux de croissance. Seule la version du taux de croissance de l'analyse est présentée ici dans un souci d'accessibilité.

FIGURE 42 – Importations mondiales TCAC comparé à la part du secteur, CITI Rév. 3 2 chiffres, 2010-2018



Note : Importations totales basées sur les produits à 5 chiffres de la CTCI qui peuvent être liés aux industries à 2 chiffres de la CITI. La ligne verticale en pointillés identifie la part des importations au niveau du secteur de 1 %. Importations mondiales TCAC comparées à Part du secteur, CITI Rév. 3 2 chiffres, 2010-2018. Concordance entre les classifications du commerce et des industries selon l'annexe B.1.1. TCAC : Taux de croissance annuel composé défini comme  $TCAC = (EV/BV)^{1/n} - 1$ , où  $EV =$  valeur finale,  $BV =$  valeur initiale,  $n =$  nombre d'années.  
 Source des données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

**Résultats Analyse sectorielle à deux chiffres** La Figure 42 identifie les secteurs (23) coke, pétrole et nucléaire et (35) équipement de transport comme étant les secteurs manufacturiers mondiaux les plus dynamiques entre 2010 et 2018.<sup>25</sup> Ces deux secteurs offrent à la Côte d'Ivoire de nombreuses opportunités d'élargir son degré d'intégration à l'économie mondiale. Une évaluation de la façon dont la Côte d'Ivoire est actuellement intégrée dans ces secteurs en expansion mondiale est fournie dans l'encadré 5.

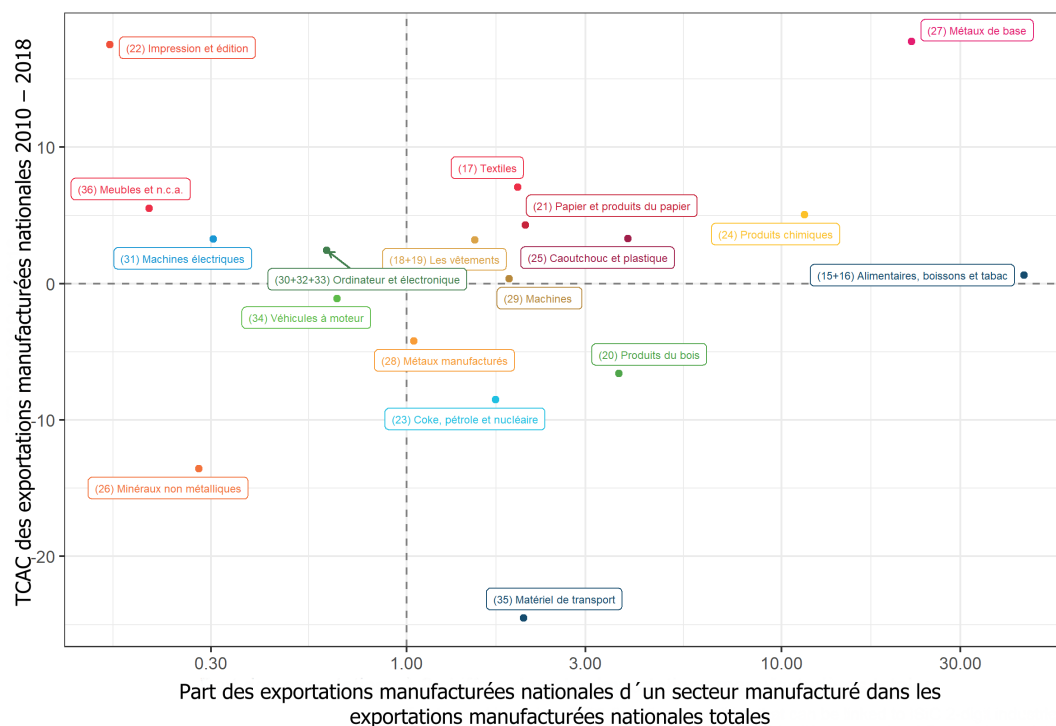
#### Encadré 5: Évaluation du processus d'intégration au niveau sectoriel de la Côte d'Ivoire

Cet encadré évalue la dynamique nationale des exportations des secteurs manufacturiers par rapport aux résultats de présentés dans la Figure 42. L'objectif est d'analyser si les secteurs où la demande mondiale est en forte croissance sont également ceux qui affichent un dynamisme (d'exportation) similaire dans le pays. Cette analyse permet une évaluation simple si le pays (a) suit la dynamique du commerce mondial ou (b) a réussi à exploiter un marché mondial en expansion et dynamique avec de nombreuses opportunités de croissance future. Les résultats présentés dans la Figure 43 montrent que si les deux (23) coke, pétrole e nucléaire et (35) matériel de transport enregistrent une très forte croissance des importations mondiales entre 2010 et 2018, dans les deux cas, il y a une baisse croissante des exportations de la Côte d'Ivoire au cours de la même période (voir la Figure 58). Cela implique qu'une correction

25. Étant donné son rôle stratégique pour assurer la sécurité énergétique du pays, (23) coke, pétrole e nucléaire est reconnu comme un secteur auxiliaire qui est également mis en évidence dans la carte stratégique du PCP dans la section 4.

de direction plus notable est nécessaire si la Côte d'Ivoire veut exploiter le haut degré de dynamisme mondial de ces deux secteurs manufacturiers.

FIGURE 43 – TCAC des exportations nationales par rapport à la part nationale du secteur, CITI Rév. 3 à 2 chiffres, 2010-2018



Note : Exportations nationales totales basées sur les produits à 5 chiffres de la CTCl qui peuvent être liés aux industries à 2 chiffres de la CITI. La ligne verticale en pointillés identifie la part des exportations nationales au niveau du secteur de 1 %. Exportations nationales TCAC comparées à Part nationale du secteur, CITI Rév. 3 2 chiffres, 2010-2018. Concordance entre les classifications du commerce et des industries selon l'annexe B.1.1. TCAC : Taux de croissance annuel composé défini comme  $TCAC = (EV/BV)^{1/n} - 1$ , où  $EV =$  valeur finale,  $BV =$  valeur initiale,  $n =$  nombre d'années.

Source des données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

**Analyse des sous-secteurs à quatre chiffres** Un résumé des sous-secteurs à quatre chiffres identifiés est fourni dans le Tableau 5. Plus d'informations sur le profil temporel des sous-secteurs à quatre chiffres sont fournies dans la Figure 59. Les sous-secteurs (3511) réparation de navires ainsi que (3520) locomotives de chemin de fer et de tramway et matériel roulant figurent parmi les secteurs ayant la plus forte croissance mondiale sur la période 2010 à 2018. Si le premier a connu une croissance rapide en termes de demande mondiale, il appartient également à l'ensemble des sous-secteurs pour lesquels la Côte d'Ivoire elle-même enregistre des importations nationales élevées. Cela montre que, dans ce sous-secteur particulier, la Côte d'Ivoire n'exploite pas le potentiel croissant du marché mondial mais suit plutôt la tendance des importations mondiales. Pour le deuxième secteur d'importation mondiale le plus dynamique, à savoir (23) coke, pétrole e nucléaire, les industries (2310) produits de four à charbon ainsi que (2330) combustible nucléaire sont identifiées comme étant les sous-secteurs les plus dynamiques.<sup>26</sup>

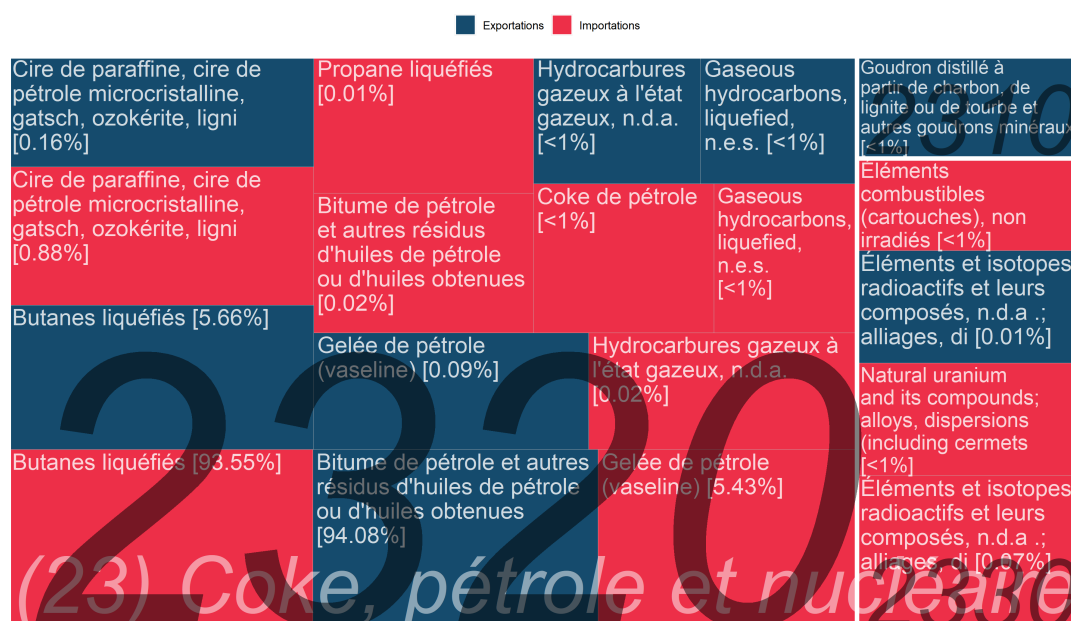
26. L'analyse sur le secteur (23) coke, pétrole e nucléaire illustre un degré élevé de polarisation vers le sous-secteur (2320) produits pétroliers raffinés qui est discuté dans l'encadré 6. Compte tenu du poids relativement négligeable du secteur (2330) combustible nucléaire dans le pays et dans le contexte international, sa sélection via certains des critères doit être comprise comme la fourniture d'une liste complète de sous-secteurs plutôt qu'une approbation de cette industrie particulière.

### Encadré 6: Composition (23) Coke, pétrole et le nucléaire en Côte d'Ivoire.

Comme l'illustre la figure Figure 44, l'écrasante majorité des produits échangés dans le secteur (23) coke, pétrole e nucléaire peut être associée au sous-secteur (2320) produits pétroliers raffinés en particulier avec les produits butane liquéfié ainsi que pétrole, bitume et autres résidus d'huiles de pétrole, etc. qui représentent tous deux environ 94 % des importations et des exportations, respectivement.

La Figure 44 montre également que les secteurs (2310) produits pour fours à charbon ainsi que (2330) combustible nucléaire sont tous deux très réduits en termes de volume échangé. Cela est d'autant plus pertinent que le secteur (23) coke, pétrole e nucléaire ne comprend que ces trois sous-secteurs<sup>a</sup> et par conséquent, lors de la sélection des industries prioritaires à IV chiffres pour ce secteur particulier, la taille relative et la composition du commerce doivent être prises en considération lors de l'évaluation de l'importance des sous-secteurs individuels. Compte tenu de cette observation ainsi que du contexte international et spécifique au pays, en particulier le rôle et la sélection du combustible nucléaire (2330) suivant certains des critères, doit être entendue avec une plus grande mise en garde que la sélection d'autres secteurs.

FIGURE 44 – Structure des importations et des exportations du secteur (23) Coke, pétrole et nucléaire en 2018



Note : Échangé en USD dans le secteur (23) Coke, pétrole et le nucléaire par l'industrie à chiffres IV de la CITI Rév. 3. Pour une industrie donnée à IV chiffres de la CITI Rév. 3, les parts correspondent à la contribution des produits aux exportations totales (importations). Les industries à deux chiffres de la CITI Rév. 3 telles que décrites à la section B.1.2, années sélectionnées. Concordance entre le commerce et les classifications des industries selon la section B.1.1.

Source des données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

a. Il s'agit de (2310) coke fours products, (2320) raffiné pétrole produits et (2330) combustible nucléaire.

En ce qui concerne le secteur des aliments, des boissons et du tabac, les industries à la croissance la plus rapide sont (1512) transformation et conservation du poisson et des produits de la pêche ainsi que (1552) vins, tandis que pour le secteur (24) chimie, les (2421) pesticides et autres produits agrochimiques et (2430) fibres artificielles sont les industries mondiales les plus dynamiques. Les autres sous-secteurs de demande mondiale croissante sont (3130) fils et câbles isolés, (3190) autres équipements électriques n.c.a. ainsi que (3410) véhicules à moteur, (3420) carrosseries



pour véhicules automobiles, (2692) produits céramiques réfractaires, (2696) Coupe, façonnage et finition de la pierre ainsi que (2219) autres éditions et (2222) Activités de service liées à l'impression. En ce qui concerne le secteur textile, une forte dynamique de demande mondiale est enregistrée pour (1911) tannage et habillage du cuir, (1912) bagages etc., (1730) tissus et articles tricotés et crochetés, (1721) confectionnés. les articles textiles, à l'exception des vêtements.

### 2.3.6 Projections d'emplois

**Définition du concept** Le critère permet de sélectionner les secteurs ayant les niveaux d'emploi les plus élevés parmi tous les secteurs industriels au niveau de revenu du PIB (par habitant) de la Côte d'Ivoire. L'indicateur capte le potentiel de création d'emplois d'un secteur. En raison du manque de données, il n'est pas possible de comparer les modèles d'emploi prévus avec les observations réelles au niveau du pays en Côte d'Ivoire (voir l'annexe B.1.6 pour plus d'informations). Par conséquent, les résultats devraient servir de ligne directrice pour déterminer quels secteurs manufacturiers sont censés produire la plus grande contribution de l'emploi manufacturier à un niveau de revenu donné. Ils peuvent donc également être considérés comme un outil politique qui met en évidence la trajectoire de l'emploi et l'importance relative de toute industrie particulière à l'avenir.<sup>27</sup>

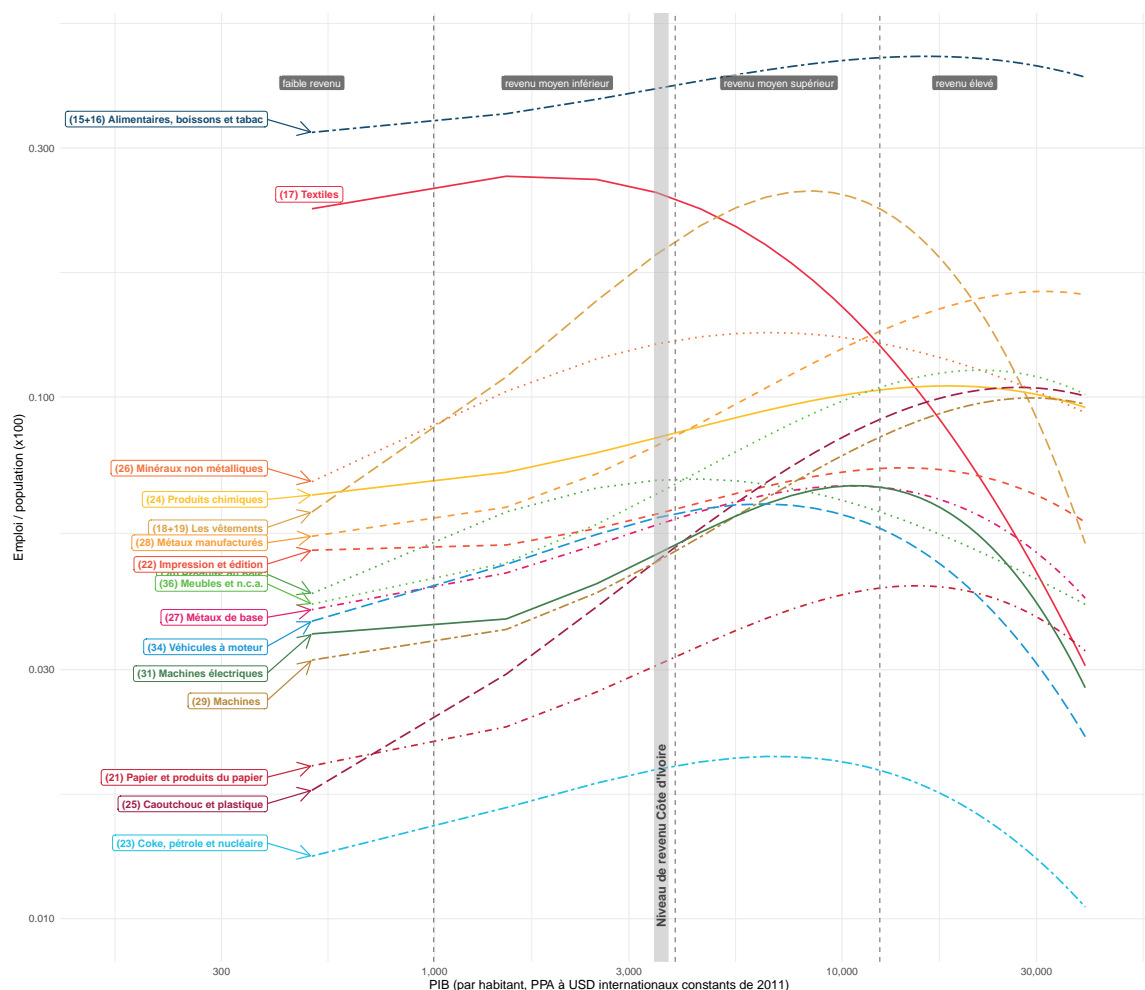
**Résultats de l'analyse sectorielle à deux chiffres** La Figure 45 identifie les secteurs (17) textiles et (18) portant des vêtements ainsi que (26) minéraux non métalliques comme les principaux moteurs potentiels de l'emploi au niveau de revenu de la Côte d'Ivoire. Un secteur supplémentaire et très pertinent est (15 + 16) alimentation, boissons et tabac, qui est identifié comme ayant un potentiel de croissance de l'emploi élevé et robuste, même à des niveaux de revenu plus élevés. D'un autre côté, en particulier les industries à faible technologie (17) textiles et (18) portant des vêtements sont très pertinentes pour créer de l'emploi à des niveaux de (plus) faible revenu, mais leur potentiel à conserver le nombre impressionnant d'emplois à des niveaux de revenu plus élevés n'est pas très prononcé. Il est donc de la plus haute importance de réévaluer les choix politiques stratégiques en matière de sélection des industries à la lumière de ce constat. Cela est particulièrement vrai pour (17) textiles qui devraient suivre une trajectoire descendante pour les pays dont le PIB par habitant est égal ou supérieur à Côte d'Ivoire (voir la Figure 45).

Il est important de noter qu'il n'est pas sous-entendu que les secteurs qui offrent de grandes opportunités d'emploi au stade actuel de développement de la Côte d'Ivoire resteront également importants pour la création d'emplois à mesure que le pays se développera davantage. Comme on peut le voir dans la Figure 45, à des niveaux de revenu plus élevés, les secteurs manufacturiers peu qualifiés de (18 + 19) portant des vêtements ainsi que (17) Textiles perdent leurs capacités de création d'emplois tandis que d'autres secteurs gagnent en importance relative. C'est l'une des raisons pour lesquelles les secteurs (18 + 19) vêtements et (17) textiles sont cités conjointement lorsqu'il s'agit de souligner leur capacité d'absorption d'emploi notable tout en les discutant séparément en relation avec leur évolution projetée à des niveaux de revenu croissants. En outre, (15 + 16) aliments, boissons et tabac est identifié pour conserver ses capacités de création d'emplois même aux stades les plus avancés du développement économique. Il va sans dire que de telles trajectoires d'emploi ne sont possibles que dans des conditions bien équilibrées et de développement avec un degré élevé de diversification sous-sectorielle.

---

27. Les projections présentées dans cette section sont basées sur des modèles d'emploi moyens générés par un modèle économétrique et ne sont pas représentatives des expériences d'un seul pays. Les chiffres réels de l'emploi peuvent être plus ou moins élevés selon la structure économique de chaque pays ou secteur. Les modèles ne garantissent pas non plus nécessairement la création d'emplois selon des voies désignées pour chaque secteur pour tous les pays et dans tous les cas, mais ils indiquent la capacité moyenne de création d'emplois attendue des secteurs manufacturiers à différents niveaux de revenus.

FIGURE 45 – Projections globales d'emploi pour les pays en développement



Note : Basé sur des données transnationales mises en commun pour un maximum de 153 pays entre 1963 et 2017. Seuils des groupes de revenus identifiés par les lignes verticales en pointillés à 995 USD, 3 896 USD et 12 375 USD, tels que définis par les groupes de pays et de prêts de la Banque mondiale (World Bank, 2019b). Le corridor du niveau de revenu de la Côte d'Ivoire est mis en évidence par la bande verticale grise.

Source des données : Calculs basés sur (INDSTAT, 2020) et Penn World Tables 9.1 (Feenstra *et al.*, 2015) et suivant la méthodologie décrite à l'annexe B.1.4.

### Encadré 7: Performance de la production nationale au fil du temps

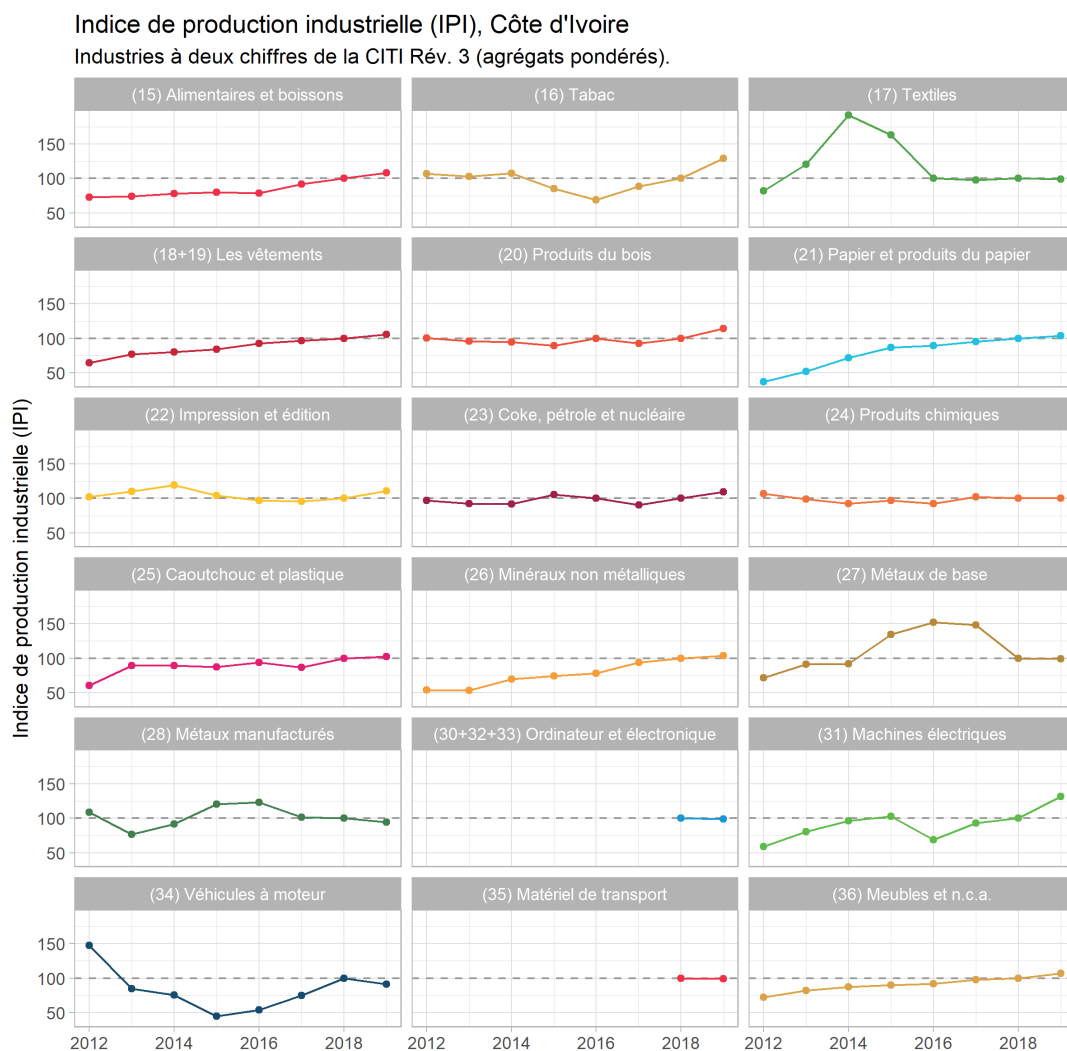
Pour une analyse complémentaire des performances de la production intérieure, la figure 46 donne un aperçu de l'évolution de l'Indice de la production industrielle (IPI) pour les secteurs manufacturiers à deux chiffres de la CITI Rév. 3 entre 2012 et 2019 inclus. Les données ont été fournies par l'Institut National de la Statistique et permettent d'analyser les évolutions les plus récentes en termes de performance de la production au sein de l'industrie manufacturière. En raison de ses propriétés en tant qu'indice, l'IPI est étroitement lié au concept de taux de croissance, car un IPI en hausse/en baisse correspond à un taux de croissance positif/négatif de la production industrielle dans le temps (voir la sous-sous-section B.1.7 pour plus d'informations).

Comme le montre la Figure 46, il est encourageant de constater que 50 % de tous les secteurs prioritaires de l'industrie manufacturière à deux chiffres identifiés dans la CITI Rév. 3 de ce rapport ont connu une évolution positive depuis 2012. Cela vaut plus particulièrement pour les secteurs prioritaires (15) de l'alimentation et des boissons ainsi que (18 + 19) de



l'habillement et (26) des minéraux non métalliques, tandis que (31) les machines électriques ont également affiché une croissance de production très impressionnante après un court recul en 2016.

FIGURE 46 – Capacités de production intérieure dans le secteur manufacturier, Indice de production industrielle 2012 - 2019



Note : Indice de production industrielle (IPI), 2018 = 100. Voir la section B.1.7 pour plus d'informations. Une approche ascendante/Le PII en baisse correspond à un taux de croissance positif (négatif) de la production industrielle dans le temps. CITI Rév. 3 2-Les industries à chiffres comme décrit dans la section B.1.2.

Source des données : Institut National de la Statistique.

Parmi les secteurs prioritaires avec une dynamique de croissance moins prononcée figurent (23) coke, pétrole e nucléaire ainsi que (24) chimie. Enfin, les performances des (34) véhicules à moteur sont plus complexes. Ce secteur a connu une forte baisse de la croissance de la production entre 2012 et 2015, mais s'est régulièrement redressé par la suite et avec seulement un léger recul en 2019. L'évolution de ce secteur laisse entrevoir l'importance d'un développement continu de ce secteur également à la lumière de son importance dans les stratégies nationales de développement de la Côte d'Ivoire (voir Tableau 9).

Il convient de noter que si l'analyse ACR a dans l'ensemble illustré une tendance générale à la baisse de la compétitivité des exportations, l'analyse IPI dans la Figure 46 montre une tendance à la hausse pour la plupart des secteurs manufacturiers . Cela peut suggérer que

la Côte d'Ivoire a un potentiel inexploité de renforcement des capacités locales, mais elle ne réussit pas à transformer ces capacités en compétitivité sur le marché mondial. Les raisons peuvent être à la fois liées à des problèmes structurels généraux (tels que l'infrastructure, l'éducation, etc.) ainsi qu'à des préoccupations individuelles ou sectorielles (par exemple, les transferts de technologie, l'intégration des CVM et autres).

**Résumé et concordance avec les stratégies nationales de développement** Un résumé des sous-secteurs à quatre chiffres identifiés est fourni dans le Tableau 5. Pour plus d'informations sur les sous-secteurs à quatre chiffres présentant le potentiel d'emploi le plus élevé, il convient de se reporter au Tableau 28 : parmi les secteurs prioritaires d'emploi à deux chiffres, les sous-secteurs à quatre chiffres avec les projections d'emplois les plus élevés sont (1810) portant des vêtements, sauf les vêtements en fourrure ainsi que (1920) chaussures avec (2695) articles en béton, ciment et plâtre ainsi que (2694) ciment, chaux et plâtre. D'autres sous-secteurs avec de fortes capacités de création d'emplois sont (1541) produits de boulangerie, (1554) boissons gazeuses et eaux minérales ainsi que les sous-secteurs chimiques (2423) produits pharmaceutiques, produits chimiques médicaux, etc. et (2424) savons, produits de nettoyage et préparations cosmétiques, tandis que les sous-secteurs les plus à moyenne / haute technologie (3120) distribution d'électricité et appareils de contrôle, (3110) moteurs électriques, générateurs et transformateurs, (3430) pièces / accessoires pour automobiles, (3410) véhicules à moteur et (3511) construction et réparation de navires ainsi que (3520) chemin de fer / locomotives de tramway et matériel roulant présentent naturellement des projections d'emploi un peu moins prononcées au niveau du PIB par habitant de la Côte d'Ivoire ; cependant, leur importance pour la poursuite du développement et la création d'emplois à des niveaux de revenu plus élevés ne saurait être surestimée.

## 2.4 Résumé et concordance avec les stratégies nationales de développement

Les secteurs manufacturiers identifiés dans l'analyse au niveau méso sont basés sur la logique économique des capacités de production et d'exportation, des capacités du marché ainsi que du potentiel de création d'emplois et motivent la conception de six critères de sélection distincts de l'industrie sur la base desquels un ensemble de secteurs les plus performants au niveau CITI Rév.3 deux chiffres ainsi qu'au niveau quatre chiffres ont été identifiés. Alors que les secteurs prioritaires identifiés sont naturellement liés au cadre de conception et à la disponibilité des données des critères en question, le processus de validation qui suit une procédure d'intervention basée sur des documents et dirigée par les parties prenantes (voir Figure 40) a indiqué un chevauchement notable entre les résultats de cette analyse et les documents de stratégie de développement industriel de la Côte d'Ivoire. Parmi les documents de stratégie étudiés, notamment le *Plan National de Développement 2021-2025* (Ministère du Plan et du Développement, 2020c), la *Note d'observations sur le document de cadrage stratégique du secteur des industries manufacturières en Côte d'Ivoire* (Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, 2019) ainsi que le *Livre blanc - L'avenir de ce pays repose sur l'industrie* (CGECI, 2019) et le *Cadrage stratégique du secteur de l'industrie manufacturière (2019)* contiennent d'importantes informations complémentaires sur la stratégie de développement de l'industrie manufacturière en Côte d'Ivoire et identifient en outre les agrégats du secteur manufacturier pour leur rôle central dans le processus de développement. Le chevauchement et la correspondance entre les secteurs prioritaires identifiés dans ce rapport et les agrégats sectoriels mis en évidence dans les documents de stratégie de développement industriel sont illustrés dans le Tableau 9 et

confirment l'alignement de l'orientation du document de stratégie de développement industriel du pays et de la boîte à outils empirique fournie dans ce rapport.<sup>28</sup>

Bien que les différences de classification, de type d'analyse ainsi que d'orientation et d'objectif des différentes études réduisent la comparabilité quantitative des résultats et l'identification de sous-secteurs particuliers, le Tableau 9 illustre un large consensus dans le profil du secteur stratégique entre les résultats proposés dans ce rapport et le PND 2021-2025 (Ministère du Plan et du Développement, 2020a). Presque tous les secteurs prioritaires qui sont identifiés au niveau de la CITI Rév. 3 via la boîte à outils PCP sont également identifiés dans le PND 2021-2025. Des agrégats sectoriels plus larges, tels que l'«agro-industrie» qui chevauche partiellement le secteur (15 + 16) de l'alimentation, boissons et tabac<sup>29</sup> de la CITI Rév. 3, sont mis en avant dans la majorité des documents de stratégie de développement industriel. Le fort potentiel d'exportation du secteur agro-alimentaire associé aux faiblesses liées à un déficit de compétitivité ont également été signalés (CNPE, Conseil National de Politique Économique, République de Côte d'Ivoire, 2019) : les raisons du déficit de compétitivité sont identifiées comme étant liées (i) au manque d'exploitation des opportunités sur le marché régional, (ii) au manque de compétences, (iii) à l'accès au financement, (iv) à la faible transformation et au peu de transformation, (v) au manque de diversification, (vi) aux coûts de production élevés et (vii) à l'accès limité aux infrastructures. De plus, conformément aux conclusions du PCP et des documents de stratégie politique, le développement du secteur (34) automobile peut être considéré comme un choix stratégique important afin de favoriser l'intégration au marché régional (Automotive Industry Development in West Africa, 2015). Enfin, des secteurs plus désagrégés ainsi que des sous-secteurs - tels que le secteur pharmaceutique, l'équipement TIC ou les secteurs du textile et de l'habillement - sont également identifiés dans les différents rapports en accord avec l'analyse proposée dans ce chapitre.

---

28. Les différences de classification, de types d'analyses ainsi que d'orientation et d'objectif de l'étude réduisent la comparabilité et le chevauchement entre les documents de stratégie de développement industriel et les résultats de l'analyse PCP et tout chevauchement sectoriel doit donc être compris comme étant de nature purement descriptive et qualitative.

29. Les sous-secteurs contenus dans le secteur (15) de la CITI Rév. 3 sont l'alimentation, boissons et tabac (à l'exclusion de (1600) tabac) : (1511) Production, transformation et conservation de la viande et des produits à base de viande, (1512) Transformation et conservation du poisson et des produits à base de poisson, (1513) Transformation et conservation des fruits et légumes, (1514) Fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales, (1520) Fabrication de produits laitiers, (1531) Fabrication de produits de minoterie, (1532) Fabrication d'amidons et de féculés, (1533) Fabrication d'aliments préparés pour animaux, (1541) Fabrication de produits de boulangerie, (1542) Fabrication de sucre, (1543) Fabrication de cacao, de chocolat et de confiserie, (1544) Fabrication de macaronis, nouilles, couscous et produits similaires à base de farine, (1549) Fabrication d'autres produits alimentaires n.e.c., (1551) Distillation, rectification et mélange de spiritueux ; production d'alcool éthylique à partir de matières fermentées, (1552) Fabrication de vins, (1553) Fabrication de liqueurs de malt et de malt, (1554) Fabrication de boissons rafraîchissantes ; production d'eaux minérales.

Tableau 9 – Analyse sectorielle sommaire et correspondance avec les documents de la stratégie nationale de développement

	Documents de stratégie nationale de développement		
<b>Analysis PCP</b>			
CITI Rév. 3 à deux chiffres	PND 2021 - 2025 (Ministère du Plan et du Développement, 2020c)	Livre Blanc (CGECl, 2019)	Cadrage stratégique du secteur de l'industrie manufacturière (2019)
<b>Avantage comparatif révélé</b>			
(15+16) Aliments, boissons et tabac	Agro-industrie	Agro-industrie	.
(24) Produits chimiques	Chimie et plasturgie, pharma	Chimie et plasturgie, pharma	Cosmétique et chimie
<b>Avantage comparatif émergent</b>			
(22) Impression et édition**	.	.	.
<b>Potentiel latent inexploité</b>	<i>Non identifié sur le CITI Rév. 3, niveau À deux chiffres.</i>		
<b>Niveau national d'importation</b>			
(31) Machines électriques	.	.	Assemblage de machines et équipements
(34) Véhicules à moteur	Assemblage de véhicules	Assemblage de véhicules	Assemblage de machines et équipements
<b>Dynamique des importations mondiales</b>			
(23) Coke, pétrole et nucléaire*	La disponibilité de l'énergie est assurée durablement	.	.
(35) Matériel de transport	Industrie automobile et assemblage de véhicules	Assemblage de véhicules	Assemblage de machines et équipements
<b>Projection de l'emploi</b>			
(17-19) Textile et habillement	Textiles	Textiles	Textile et vêtement
(26) Minéraux non métalliques	Matériaux de construction	Construction	Matériaux de construction

*Note* : Classification des secteurs industriels selon les industries à 2 chiffres de la CITI Rév. 3, comme décrit dans l'annexe B.1.2. Concordance entre les classifications du commerce et de l'industrie selon l'annexe B.1.1.

*Potentiel latent inexploité* non identifié au niveau à II chiffres de la CITI Rév. 3.

Les différences dans la classification, les types d'analyses ainsi que le centre d'intérêt et l'objectif de l'étude réduisent la comparabilité et le chevauchement entre les documents de stratégie de développement et les résultats de l'analyse PCP, et tout chevauchement sectoriel doit donc être compris comme étant de nature purement descriptive et qualitative. Secteur (17-19) Vêtements & textiles : Les secteurs (18-19) Vêtements et (17) Textiles sont évalués conjointement.

\* Même si le secteur (23) coke, pétrole et nucléaire ne figure pas explicitement dans le PND 2021-2025 comme secteur prioritaire, il émerge comme un secteur important grâce à l'indicateur Dynamique des importations globales. Le secteur est également reconnu pour son rôle stratégique par rapport au thème de la sécurité énergétique dans le PND 2021-2025, c'est pourquoi il est répertorié comme secteur auxiliaire.

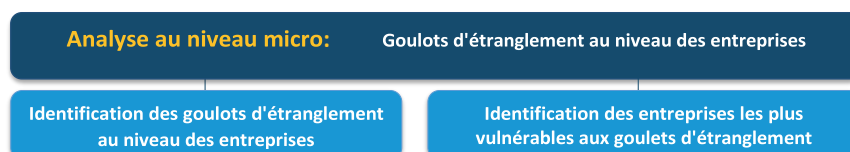
\*\* Bien qu'il ne soit pas explicitement mentionné dans le PND 2021-2025, le secteur (22) impression et édition est identifié grâce à son avantage comparatif émergent. Il est donc répertorié comme un secteur complémentaire.

Les secteurs portant des vêtements et textiles sont évalués conjointement comme secteurs prioritaires comme discuté dans la sous-sous-section 2.3.6.

### 3 Goulots d'étranglement rencontrés par les entreprises

Cette section du rapport identifie les principaux goulots d'étranglement des entreprises ivoiriennes pour l'ensemble de leurs activités commerciales. Les goulots d'étranglement sont définis comme des problèmes liés à des facteurs qui exercent un impact négatif sur la performance des entreprises privées et leur capacité à créer de la valeur ajoutée et des emplois. Il peut s'agir d'un accès limité aux intrants directs tels que les différentes formes de capital et de travail, ou d'aspects généraux relevant de l'environnement général des affaires comme les lacunes institutionnelles. En outre, cette section identifie les types d'entreprises qui sont les plus affectées par les différents goulots d'étranglement.

FIGURE 47 – Analyse au niveau micro



#### 3.1 Introduction

L'analyse de la section 3 est basée sur une combinaison de données au niveau des entreprises provenant de l'enquête sur les entreprises de la Banque mondiale (ES), de consultations avec les parties prenantes ivoiriennes (ministères, universités, groupes d'intérêt, groupes de réflexion), ainsi que d'autres ressources en ligne, de la littérature universitaire, de rapports d'institutions internationales et de données provenant d'autres sources. L'identification des goulots d'étranglement les plus importants est basée sur l'approche présentée ci-après. Tout d'abord, l'enquête sur les entreprises de la Banque mondiale est analysée. Ensuite, les goulots d'étranglement les plus importants sont identifiés sur la base des problèmes qui ont été le plus souvent déclarés par les entreprises interrogées comme étant graves ou majeurs.<sup>30</sup> Chaque fois que cela est possible et disponible, les questions

30. Dans l'enquête, les entreprises peuvent répondre par "aucun obstacle", "obstacle mineur", "obstacle modéré", "obstacle majeur" ou "obstacle très grave" lorsqu'on leur demande si un problème particulier constitue un obstacle à leur(s) activité(s). Les principaux goulots d'étranglement sont définis comme étant tous les obstacles répertoriés comme étant soit un "obstacle majeur", soit un "obstacle très grave" par l'entreprise qui répond. Une liste complète des questions du World ES ivoirien (ES, 2016) est fournie à l'appendice C.1.

de suivi de l'enquête sont analysées pour cerner un contexte supplémentaire. En outre, d'autres sources telles que des rapports d'organisations locales et internationales ou des documents universitaires sont consultées. Enfin, des consultations avec les parties prenantes locales sont menées. La combinaison des preuves provenant de ces différentes sources permet de sélectionner les principaux goulots d'étranglement auxquels sont confrontées les entreprises interrogées. Les consultations ont également confirmé que les principaux goulots d'étranglement identifiés dans cette section comptent parmi les problèmes les plus graves pour les entreprises.

La majorité de l'analyse est basée sur la dernière enquête menée par le groupe de la Banque mondiale dans sa série d'enquêtes sur les entreprises en 2009 et 2016.<sup>31</sup> En outre, un large éventail d'études est pris en considération pour offrir un aperçu complet de l'évolution actuelle des obstacles identifiés. Afin de voir si les résultats de l'enquête sont toujours valables ou s'il existe d'autres goulots d'étranglement importants, un certain nombre d'entretiens avec des acteurs locaux ont été réalisés.<sup>32</sup>

Tableau 10 – Répartition des entreprises, 2016

	<b>total mnf.</b>	Faible tech.	M.T. tech.	Entreprises nationales	De propriété étrangère	Les grandes entreprises	PMEs
Toutes les entreprises manufacturières ivoiriennes en 2016	106						
Faible technicité	93						
M.H. technicité	13						
Entreprises nationales	84	74	10				
De propriété étrangère	22	19	3				
Les grandes entreprises	31	28	3	19	12		
PME	75	65	10	65	10		
Exportateurs	34	28	6	22	12	20	14
Non-exportateurs	72	65	7	62	10	11	61

*Note* : Caractéristiques des entreprises manufacturières. Exemple de lecture : Sur les 106 entreprises manufacturières, 84 sont des entreprises nationales. Parmi celles-ci, 19 sont de grande taille, 65 sont de petite ou moyenne taille.

*Source des données* : Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises en Côte d'Ivoire (ES, 2016).

Il est important de souligner que cette section se concentre sur les entreprises manufacturières de Côte d'Ivoire, dont 106 ont été interrogées en 2016. Elles sont comparées aux entreprises non manufacturières ivoiriennes ainsi qu'à l'entreprise manufacturière moyenne de la CEDEAO. Les pays de référence choisis font tous partie de la région de la CEDEAO. Toutefois, dans cette section, seuls les pays dont les enquêtes ne sont pas antérieures à 2010 ont été pris en compte afin de rester dans un horizon temporel comparable. Lorsque les données des pays de référence sont disponibles, nous ne comparons pas les résultats de la Côte d'Ivoire à ceux de tous les pays pris individuellement, mais une colonne des tableaux («CEDEAO manufacturière») présente les résultats des entreprises manufacturières des Etats membres de la CEDEAO en tant que groupe.<sup>33</sup> En outre, l'analyse distingue les grandes et petites et moyennes entreprises (PME), ivoiriennes, les entreprises à capitaux nationaux et étrangers de même que les entreprises exportatrices et non exportatrices afin de mettre en évidence des distinctions plus granulaires quant à la gravité des goulots d'étranglement signalés.<sup>34</sup> La classification par industrie adoptée dans cette partie de l'étude prend en compte les secteurs de basse technologie et de moyenne-faible technologie par rapport aux secteurs de moyenne-haute technologie et de haute technologie.<sup>35</sup> Lors de l'interprétation des résultats pour un groupe spécifique d'entreprises, la distribution des caractéristiques des entreprises doit être prise en compte car

31. Seules les entreprises officiellement déclarées sont interrogées.

32. Voir l'appendice C.1 pour une description plus détaillée des données et des méthodes.

33. Ce regroupement est effectué parce que les enquêtes de nombreux pays comportent relativement peu d'observations (voir Tableau 29).

34. PME : 1 à 99 employés, propriété étrangère : plus de 50 % de propriété étrangère, exportation : entreprises dont la part des exportations directes et indirectes est supérieure à zéro

35. La classification correspondante des industries à deux chiffres de la CITI Rév. 3 se trouve dans le Tableau 26.

il y a relativement peu d'observations pour certaines d'entre elles. Le Tableau 10 montre comment les 106 entreprises peuvent être regroupées en sous-groupes.<sup>36 37</sup>

Il convient de souligner deux mises en garde essentielles qui se dégagent de cette analyse. Premièrement, les données disponibles dans les bases de données remontent à 2016 et se réfèrent souvent à l'année fiscale 2015. De plus, toutes les questions n'ont pas été pas répondues par toutes les entreprises, ce qui signifie que le Tableau 10 énumère le nombre maximum possible d'observations. Deuxièmement, pour certains goulots d'étranglement, il n'y a pas d'informations supplémentaires disponibles dans l'enquête sur les entreprises et ne peuvent donc pas être utilisées pour éclairer davantage ces questions. Ainsi, des informations provenant de la littérature universitaire et d'autres sources telles que les consultations avec les parties prenantes locales sont incluses afin de fournir une image précise de la situation concernant les goulots d'étranglement spécifiques. La section suivante donne un aperçu des principaux goulots d'étranglement identifiés et illustre les changements intervenus entre 2009 et 2016. Dans les sections suivantes, chacun des principaux obstacles sera analysé plus en détail.

### 3.2 Résultats globaux

Le Tableau 11 donne un aperçu des sujets considérés par les entreprises comme des obstacles majeurs ou très graves.<sup>38</sup>

Tableau 11 – Goulots d'étranglement

	Mnf.	Non Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Accès au financement	<b>53%</b>	61%	30%	52%	<b>62%</b>	52%	<b>59%</b>	48%	<b>54%</b>	44%	<b>57%</b>
Accès à la terre	39%	34%	21%	39%	46%	38%	45%	48%	36%	38%	40%
Licence et permis d'exploitation	26%	21%	10%	27%	15%	22%	36%	29%	24%	27%	25%
Corruption	<b>59%</b>	68%	31%	59%	<b>62%</b>	58%	<b>68%</b>	52%	<b>62%</b>	56%	<b>61%</b>
Tribunaux	23%	27%	8%	23%	23%	22%	27%	23%	24%	30%	21%
Criminalité	48%	60%	10%	48%	46%	46%	55%	38%	52%	36%	54%
Douanes	30%	36%	11%	29%	39%	25%	50%	48%	22%	44%	24%
Électricité	<b>76%</b>	56%	50%	<b>77%</b>	69%	74%	<b>82%</b>	71%	<b>77%</b>	62%	<b>82%</b>
Personnel à compétences à insuffisantes.	34%	36%	10%	37%	23%	30%	55%	52%	28%	42%	32%
Secteur informel	49%	63%	26%	50%	39%	51%	41%	42%	52%	39%	54%
Réglementation du travail	19%	18%	7%	20%	8%	19%	18%	29%	14%	21%	18%
L'instabilité politique	<b>76%</b>	81%	20%	76%	76%	74%	<b>86%</b>	74%	<b>77%</b>	76%	<b>77%</b>
Administration fiscale	<b>58%</b>	44%	17%	55%	<b>77%</b>	<b>60%</b>	46%	51%	<b>60%</b>	47%	<b>62%</b>
Taux d'imposition	<b>70%</b>	61%	19%	67%	<b>92%</b>	69%	<b>73%</b>	<b>87%</b>	62%	<b>79%</b>	66%
Télécommunications	48%	61%	8%	47%	54%	45%	59%	65%	41%	62%	42%
Transport	47%	53%	18%	47%	46%	44%	55%	45%	46%	47%	46%

Note :PME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne). Les six premiers goulots d'étranglement pour les entreprises manufacturières sont mis en évidence en gras. En outre, les chiffres des sous-groupes du secteur manufacturier qui sont supérieurs aux chiffres du secteur mmanufacturier, en général, sont également mis en évidence en gras.

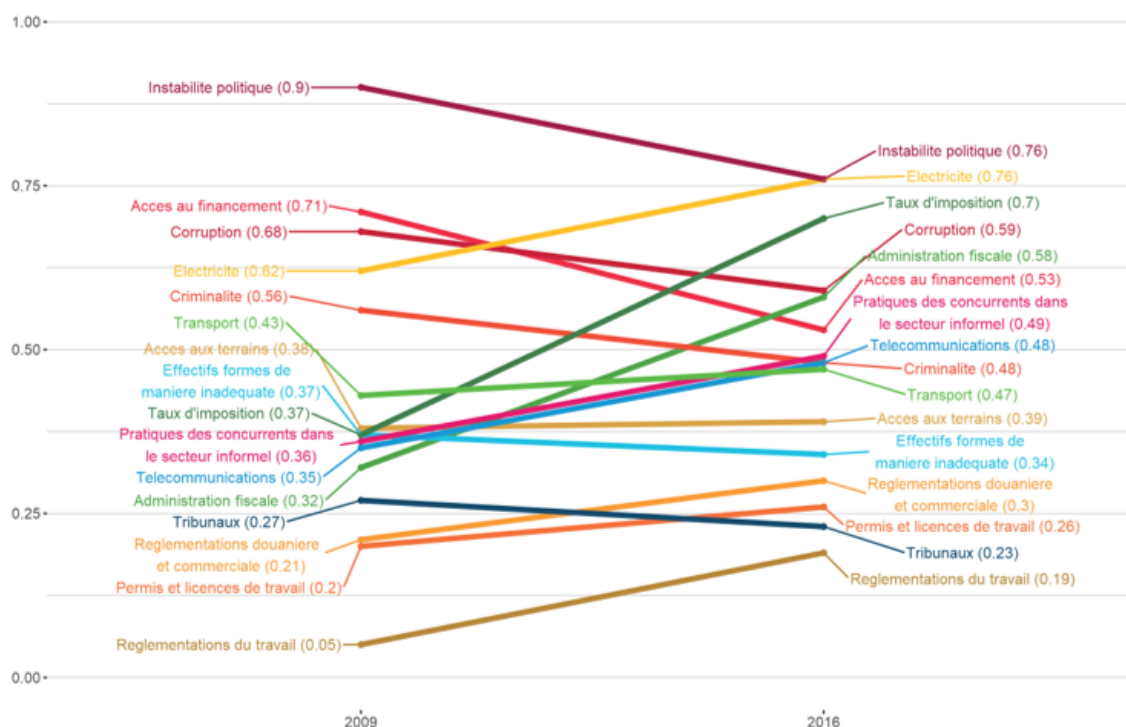
Source des données : Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises en Côte d'Ivoire (ES, 2016).

36. Alors que seules 106 entreprises manufacturières ont participé à l'enquête 2016, les résultats sont très solides lorsqu'on les compare aux résultats obtenus avec l'ensemble des données (361 entreprises manufacturières et de services).

37. En 2018, selon le recensement de la Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire Census, 2020), environ la moitié des entreprises étaient informelles. 76 % des entreprises formelles étaient détenues par des nationaux, 82 % des entreprises informelles étaient détenues par des nationaux. Il n'y avait pas de grandes entreprises dans le secteur informel, contre 9 % des entreprises formelles. Environ 13 % des entreprises informelles exportaient au moins partiellement.

38. Les entreprises peuvent répondre par "aucun obstacle", "obstacle mineur", "obstacle modéré", "obstacle majeur" ou "obstacle très grave".

FIGURE 48 – Goulots d'étranglement au fil du temps



Note : Compare la part des entreprises manufacturières qui ont déclaré un sujet comme étant un goulot d'étranglement « très grave » ou « majeur ».

Source des données : Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises (ES) en Côte d'Ivoire 2009 et 2016

Les sujets qui ont été cités par plus de 50 % des entreprises manufacturières sont mis en évidence. En outre, les sous-groupes qui dépassent la moyenne de l'industrie manufacturière sont également mis en évidence. En nombre relatif, les entreprises manufacturières ivoiriennes ont déclaré que l'instabilité politique (76 %), l'électricité (76 %), les taux d'imposition (70 %), la corruption (59 %), l'administration fiscale (58 %) et l'accès au financement (53 %) étaient les principaux obstacles en 2016. Ces chiffres sont tous plus élevés que les valeurs respectives de l'entreprise manufacturière moyenne de la CEDEAO. Les cinq principaux goulots d'étranglement restent les mêmes si l'on considère l'ensemble des entreprises ivoiriennes (industrie et services) dans l'enquête de 2016. Afin de mettre en évidence les entreprises qui sont les plus touchées par les différents goulots d'étranglement, le Tableau 11 présente également les résultats pour différents sous-groupes d'entreprises. Si un nombre relativement plus élevé d'entreprises ayant une caractéristique spécifique déclarent un sujet comme étant majeur ou très grave, elles pourraient être considérées comme plus touchées. À quelques exceptions près, il s'agit (i) des entreprises de moyenne-haute technologie, (ii) des entreprises à capitaux étrangers, (iii) des PME et (iv) des entreprises non exportatrices. Les entreprises de faible technologie sont relativement plus touchées par l'électricité, les entreprises à capitaux nationaux par l'administration fiscale, les grandes entreprises et les exportateurs par les taux d'imposition. Les consultations ont montré que les PME constituent un groupe particulièrement touché par de nombreux goulots d'étranglement analysés.

Les goulots d'étranglement étant étroitement liés au développement en cours dans le pays concerné, une comparaison entre deux Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises pour la Côte d'Ivoire en 2009 et 2016 permet de comprendre comment la perception des goulots d'étranglement a évolué au fil du temps (Figure 48).<sup>39</sup>

39. La composition des entreprises interrogées a légèrement changé. En 2009, 20 % étaient des entreprises de moyenne-haute technologie, en 2016, elles représentaient 12 %. En 2009, 17 % étaient constituées de grandes entreprises, en 2016, elles étaient 29 %. En 2009, 14 % étaient des entreprises exportatrices, en 2016, ce chiffre était de 32 %.



L'instabilité politique ainsi que la corruption sont toujours considérées comme des goulots d'étranglement graves pour les entreprises, mais elles ont connu d'amélioration entre 2009 et 2016, comme le montre la tendance à la baisse. Il en va de même pour l'accès au financement et la criminalité, ce qui indique que les réformes ont été couronnées de succès. Les obstacles de plus en plus graves sont l'électricité, les taux d'imposition et l'administration fiscale ainsi que les télécommunications. Ce premier aperçu général indique une stabilisation générale de la situation institutionnelle du pays, mais laisse encore une marge d'amélioration des infrastructures essentielles pour répondre aux besoins du secteur productif. En particulier, le manque d'infrastructures pourrait empêcher une expansion substantielle et durable de l'économie, en général, et celle du secteur manufacturier en particulier. Les goulots d'étranglement identifiés dans ce rapport montrent également une forte coïncidence avec les problèmes identifiés par d'autres enquêtes (CNPE, 2019b)<sup>40</sup> et le recensement de la Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire Census, 2020).<sup>41</sup> Il est non seulement intéressant de voir quels sujets ont été le plus souvent cités ou comment ils ont évolué dans le temps, mais aussi si certains goulots d'étranglement ont été mentionnés ensemble de manière systématique. L'examen des corrélations entre les goulots d'étranglement met en évidence si des groupes de goulots d'étranglement ressortent de l'analyse. Les goulots d'étranglement qui ont été le plus souvent cités ensemble par les mêmes entreprises manufacturières sont (i) la corruption et l'instabilité politique, (ii) la réglementation du travail et la main-d'œuvre insuffisamment qualifiée, (iii) les taux d'imposition et l'administration fiscale ainsi que (iv) l'électricité et les télécommunications ou les transports.<sup>42</sup> Compte tenu des détails du Tableau 11 et des corrélations entre les goulots d'étranglement, il semble que toutes les entreprises ne luttent pas de la même façon contre tous les goulots d'étranglement et, comme on pouvait s'y attendre, certains goulots d'étranglement sont plus étroitement liés que d'autres.<sup>43</sup>

### 3.3 Goulots d'étranglement explicités en détail

Dans cette section, nous examinons tous les goulots d'étranglement qui ont été signalés par au moins 50 % des entreprises manufacturières ou qui sont apparus comme des problèmes existants à partir d'autres sources de données telles que les consultations.<sup>44</sup> Les goulots d'étranglement pertinents sont l'électricité, les taux d'imposition et l'administration fiscale, l'instabilité politique, la corruption, l'accès au financement ainsi que l'accès à la terre. Le capital humain étant un sujet horizontal particulièrement important qui a été mentionné par tous les partenaires de l'entretien, il est également abordé ici. Bien que l'enquête permette de distinguer certaines caractéristiques au niveau des entreprises, il n'y a pas beaucoup de variation en termes de localisation (milieu rural comparé au milieu urbain) car la plupart des entreprises ayant répondu à l'enquête sont situées dans des zones essentiellement urbaines autour du centre économique d'Abidjan. Toutefois, après avoir consulté la littérature et les parties prenantes locales, on peut constater, à titre de résultat intermédiaire, une forte (et potentiellement croissante) disparité entre les zones urbaines et rurales dans diverses dimensions économiques. Ainsi, chaque fois que cela sera possible, chaque sous-section consécutive examinera également cette question de plus près.

40. Le CNPE (2019b) énumère comme principaux défis l'accès au financement, les compétences (techniques), le coût de l'électricité, la logistique dans les zones rurales, l'accès aux zones industrielles et l'instabilité politique.

41. Les principaux goulots d'étranglement pour les entreprises formelles étaient les taxes élevées et un approvisionnement énergétique instable. Les principaux goulots d'étranglement pour les entreprises informelles comprenaient des taxes élevées et l'accès à la terre, tandis que la corruption est mentionnée ainsi qu'un sujet général.

42. Voir l'appendice C.4.

43. Les groupes de sujets mentionnés restent relativement inchangés si l'on considère l'ensemble des entreprises ivoiriennes (industrie et services) en 2016. Toutefois, un plus grand nombre de sujets sont corrélés.

44. L'appendice C.2 contient de plus amples informations sur les goulots d'étranglement ou les discussions sur des sujets connexes qui ne figurent pas ici.

### 3.3.1 Electricité

Sans énergie et sans réseaux fiables, l'expansion des capacités (pas seulement pour le secteur manufacturier) est difficilement réalisable. La raison principale est que l'électricité est un intrant crucial pour presque tous les processus de production. Par conséquent, une alimentation électrique et des réseaux électriques fiables sont une caractéristique essentielle pour une mise à niveau industrielle, en particulier dans les pays africains (Andersen et Dalgaard, 2013). Pour la Côte d'Ivoire en particulier, Kouakou (2011) rapporte qu'en 2010, l'ensemble du pays a connu pendant plus de deux mois une interruption majeure de l'approvisionnement en énergie en raison d'un approvisionnement insuffisant et d'une inefficacité générale du réseau. L'exploitation de données sur l'approvisionnement en énergie et la croissance économique de la Côte d'Ivoire a révélé qu'il existe une relation bidirectionnelle entre la croissance économique et la consommation d'électricité. Par conséquent, un goulot d'étranglement dans ce secteur pourrait avoir des retombées négatives sur la croissance économique globale et empêcher de nouveaux investissements dans des projets de développement énergétique. La production et la consommation d'énergie sont également importantes en ce qui concerne le changement climatique. Le PND 2021-2025 mentionne le « renforcement des capacités d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique » comme un défi majeur. L'électricité en Côte d'Ivoire provient d'un mélange de sources de production thermiques (principalement du gaz naturel) et hydroélectriques avec une capacité totale de 2 230 MW. Si l'énergie est également exportée vers les pays voisins, les zones rurales en particulier souffrent encore de pénuries.<sup>45</sup>Au total, 67 % de l'énergie est consommée par le secteur résidentiel et les services commerciaux et publics, tandis que la consommation de l'industrie ne représente que 30 % de l'énergie totale consommée en 2014 (ANARE-CI, 2015). Avec l'expansion prévue du secteur industriel en Côte d'Ivoire, ce chiffre est sur le point d'augmenter.

Le Tableau 11 montre que 76 % des entreprises manufacturières ont déclaré que l'électricité constituait un goulot d'étranglement majeur ou très grave, les entreprises à capitaux étrangers et les non-exportateurs atteignant 82 %. Le Tableau 12<sup>46</sup> est basé sur les enquêtes des entreprises de la Banque mondiale et offre un examen plus approfondi de la perception qu'ont les entreprises du problème de l'électricité. 84% des entreprises manufacturières en Côte d'Ivoire ont déclaré avoir subi une panne de courant en 2015 (y compris toutes les grandes entreprises de l'échantillon, mais seulement 77 % des petites et moyennes entreprises). Ce problème est encore plus grave par rapport à la situation de 2009. Toutefois, le nombre et la durée des coupures de courant étaient relativement faibles par rapport à la moyenne de la CEDEAO et la part des entreprises qui possédaient un générateur et la part de l'énergie utilisée par ces générateurs étaient également relativement faibles. Même si les entreprises ont déclaré des pertes de bénéfices dues aux pannes d'électricité, celles-ci sont également relativement faibles (4,6 % contre 16,73 % de pertes en termes de chiffre d'affaires). Par ailleurs, alors que 57 % des fabricants possédaient un générateur (71 % dans les autres pays de référence), ils ne produisaient que 14 % de toute l'énergie consommée (45 % de l'énergie des pays de référence). Dans l'ensemble, l'électricité représentait 5 % des coûts totaux des entreprises manufacturières.<sup>47</sup>

Certaines entreprises peuvent faire face aux pénuries d'électricité en utilisant des générateurs. C'était le cas de 57 % de toutes les entreprises manufacturières et de 76 % des entreprises exportatrices. Les consultations ont révélé que pour certaines industries, l'électricité est l'intrant le plus important, notamment en termes de coûts (voir CGECI (2019)). Leurs estimations sur les parts de

45. En 2016, la Côte d'Ivoire a exporté 1655 GWh (16 % de la production brute) vers le Ghana, le Mali, le Burkina Faso, le Bénin, le Togo et le Liberia (EUROCHAM, 2019).

46. Bien que la date de l'enquête soit 2016, la plupart des questions portent sur le dernier exercice.

47. Les coûts de l'électricité et les coûts totaux constituent une question distincte dans l'enquête. Voir n2b et n2p dans le Tableau 31. Toutefois, les parts de coûts calculées sur la base de l'enquête sur les entreprises s'écartent fortement des estimations de certaines consultations. Cela pourrait être dû en partie à une forte hétérogénéité sectorielle qui ne peut être reproduite avec les données de l'enquête.

coûts atteignent jusqu'à plus de 50 %.<sup>48</sup> Les consultations ont également souligné que les coûts d'entretien des générateurs sont particulièrement problématiques pour les PME des zones rurales. Selon l'enquête, seules 41 % des PME possèdent ou partagent un générateur, ce qui peut également indiquer un problème d'accessibilité financière. Ce sont également les PME qui sont confrontées à des pertes plus importantes et à des pannes plus longues en moyenne. La plupart de l'énergie provient de fournisseurs d'électricité indépendants qui ne sont pas entièrement sous contrôle gouvernemental. Il en résulte une connectivité au réseau relativement faible, en particulier dans les zones rurales (voir l'encadré 8) ce qui dénote une inefficacité du réseau et des coûts relativement élevés de connexion à partir de sources publiques. L'enquête sur les entreprises ne permet pas de distinguer les producteurs ruraux des producteurs urbains, mais globalement, la moyenne de la demande à la connexion aux sources d'énergie (c'est-à-dire l'accès au réseau) était d'environ 46 jours pour les grandes entreprises et d'environ 24 jours pour les petites et moyennes entreprises en 2015. Par conséquent, une gestion efficace des installations pourrait raccourcir ce délai, ce qui pourrait réduire le goulot d'étranglement de l'électricité.

Tableau 12 – Goulot d'étranglement de l'électricité

	Mnf.	Non Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Expérimenter les pannes de courant	84%	82%	79%	86%	69%	81%	95%	100%	77%	91%	81%
Nombre de coupures de courants	7	6	38	6	7	5	9	8	6	8	6
Durée des coupures de courant	3.34	6.24	12.09	4.32	4.18	4.39	4.02	2.89	4.8	2.44	4.9
Pertes dues aux pannes de courant	4.62%	6.81%	17.45%	6.92%	5.45%	6.68%	6.58%	4.12%	7.76%	5.23%	7.08%
Générateur propre ou partagé	57%	40%	71%	59%	38%	56%	59%	94%	41%	76%	47%
Part de l'électricité	14%	17%	45%	13%	24%	17%	7%	9%	19%	14%	13%
Partage des coûts d'électricité	5.08%		8.82%	5.65%	1.94%	5.63%	2.41%	2.84%	6.07%	5.58%	4.79%

*Note* : Le nombre de pannes fait référence à la moyenne des incidents mensuels. La durée est mesurée en heures moyennes. Les pertes sont indiquées en % du chiffre d'affaires. Le coût fait référence à la part des coûts de l'électricité dans les coûts totaux. Mnf : Industrie manufacturière, M.H. : moyenne-haute, PME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne).

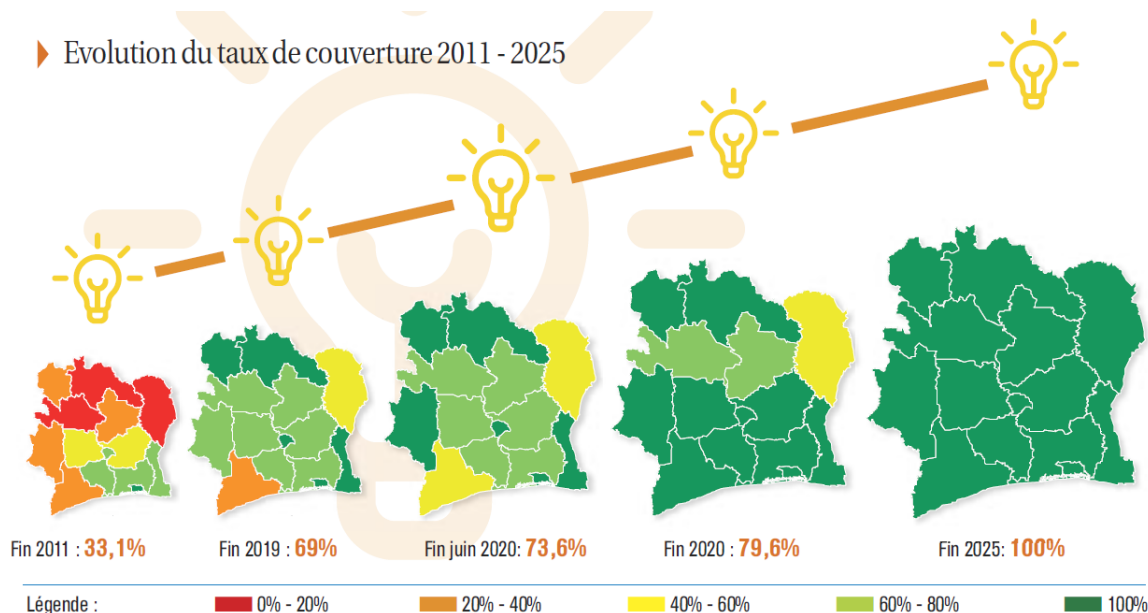
*Source des données* : Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises en Côte d'Ivoire (ES, 2016).

L'OCDE estime que sur l'ensemble des réformes relatives aux infrastructures, 31 % ont fait des progrès significatifs (44 % de l'ensemble des projets prioritaires) au cours des cinq dernières années (OECD, 2020). Selon la Banque mondiale (WorldBank, 2020b), le secteur de l'énergie en Côte d'Ivoire a connu une forte augmentation de capacité au cours des dix dernières années. Ainsi, les pénuries d'énergie ont été combattues par des développements majeurs (investissements privés et montages financiers) dans les infrastructures liées à l'électricité. Les opérateurs privés sont responsables de 70 % de la production d'énergie et de 100 % de sa distribution. Actuellement, de nombreux projets d'investissement sont mis en œuvre ou en cours de construction pour l'extension du réseau et des

48. Un mémorandum de 2019 sur le cadre stratégique pour le secteur des industries manufacturières en Côte d'Ivoire (CNPE, 2019a) mentionne également "le coût relativement élevé de l'électricité par rapport aux pays de la région plus compétitifs sur le plan industriel" comme un défi majeur.

capacités afin d'atteindre l'objectif du gouvernement de couvrir 99 % de la population d'ici 2025 (42 % à partir de sources renouvelables) avec un approvisionnement énergétique fiable (Figure 49).<sup>49</sup> Pourtant, dans le rapport sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial de 2019 (Schwab, 2019), la Côte d'Ivoire n'est classée qu'au 116<sup>ème</sup> rang /141 pour l'accès à l'électricité et au 112<sup>ème</sup> /141 pour la qualité de l'approvisionnement en électricité. Les consultations ont mis en évidence que des problèmes de réseau (pics ou chutes de tension) subsistent, notamment dans les zones rurales.

FIGURE 49 – Evolution du taux de couverture 2011 - 2025 Côte d'Ivoire



Source : Cabinet du premier ministre (2020).

Actuellement, le gouvernement poursuit un objectif ambitieux visant à augmenter l'approvisionnement énergétique par le biais de sources renouvelables. Des incitations fiscales ont été mises en place pour favoriser l'expansion de l'approvisionnement en énergie renouvelable, mais la réduction de la taxe sur la valeur ajoutée de 18 % à 9 % pour la technologie solaire n'a pas réussi jusqu'à présent à stimuler les investissements dans ce domaine. Un des principaux points de critique concerne le manque de définitions précises concernant le type d'équipement éligible à l'allègement fiscal, créant ainsi des incertitudes parmi les investisseurs/importateurs (Müller *et al.*, 2020).

Les consultations ont également souligné la nécessité de promouvoir l'efficacité énergétique et la production d'énergie à partir de sources renouvelables par une combinaison de la création des incitations, une collaboration plus étroite entre le gouvernement et le secteur privé ainsi que des améliorations supplémentaires du cadre réglementaire.<sup>50</sup>

L'accent mis sur les énergies renouvelables est assorti de certains défis. La plupart des producteurs d'énergie renouvelable peuvent éprouver des difficultés à produire un approvisionnement régulier en énergie (prévisibilité limitée du soleil, du vent, de l'eau), ce qui peut entraîner des fluctuations dans les niveaux de tension du réseau. Sans une gestion efficace du réseau, les surcharges du réseau peuvent avoir de graves conséquences sur l'approvisionnement énergétique global du pays. En raison du manque de stockage d'énergie, il faut tenir compte des pics de demande et des modèles de demande saisonniers. En général, les rapports et les études sur le secteur de l'électricité cités dans cette section suggèrent de renforcer la coopération entre les entités publiques et privées afin d'atténuer les problèmes liés à l'efficacité du réseau et aux fournisseurs d'énergie renouvelable. Cela

49. Voir également une image détaillée du réseau ivoirien (Figure 63) en appendice, sous-section C.2.

50. Voir également la sous-sous-section 1.4.2.

a également été confirmé par les consultations qui ont fait état de la création de groupes de travail et de groupes de discussion pour discuter de la question de l'énergie entre le gouvernement et le secteur privé. Le secteur privé verrait favorablement des améliorations dans la coordination et dans la collecte de données. Le thème connexe de l'eau est abordé à l'appendice C.2.

#### **Encadré 8: Point de mire sur la disparité rurale et urbaine**

Même si les données de l'enquête sont faibles pour les entreprises rurales, les documents consultés signalent la disparité des zones rurales et urbaines le long de plusieurs dimensions économiques comme un goulot d'étranglement pour les entreprises. Comme le suggère l'analyse menée ci-dessus, l'électrification des zones rurales, en particulier, accuse du retard et entraîne une disparité croissante. Un processus de convergence vers un niveau universel d'électrification pourrait donc être bénéfique pour un développement futur durable pour l'ensemble du pays. Alors que l'enquête a principalement permis d'interroger des fabricants situés des zones urbaines où beaucoup d'investissements ont été réalisés en vue d'un accès fiable à l'électricité, les zones rurales semblent marquer le pas.

L'absence d'accès à un approvisionnement énergétique fiable entraîne des opportunités de développement industriel pour les zones rurales qui s'éloignent de leurs homologues urbaines. Toutefois, pour que le développement soit réussi, il faut non seulement de l'électricité, mais aussi une infrastructure de transport et de communication fiable. Sans un accès efficace aux routes et aux ports, les canaux de distribution des entreprises sont gravement affectés.

En conséquence, si le statu quo prévaut, on peut s'attendre à trois impacts négatifs qui affecteront davantage cette disparité et feront perdre des opportunités de développement. Premièrement, la productivité de la population rurale reste relativement inutilisée, car sans électricité et autres infrastructures essentielles, le développement industriel est entravé. Autrement dit, le développement des secteurs manufacturiers dans lesquels la Côte d'Ivoire possède un avantage comparatif identifié par rapport à d'autres pays de référence (voir identification dans la section 2) pourrait ne pas être réalisé et une opportunité ne serait pas saisie.

Deuxièmement, la migration interne des zones rurales vers les zones urbaines entraînera une diminution du nombre de travailleurs qualifiés dans les zones rurales, ce qui entraînera une nouvelle détérioration du potentiel de développement industriel en raison d'un manque de main-d'œuvre qualifiée. Les personnes qui reçoivent une éducation ou une formation formelle dans les zones urbaines ne voient pas de possibilités de migrer vers leur région d'origine. En général, de tels schémas peuvent entraîner une augmentation du chômage global en Côte d'Ivoire et les potentiels de développement éventuels peuvent disparaître.

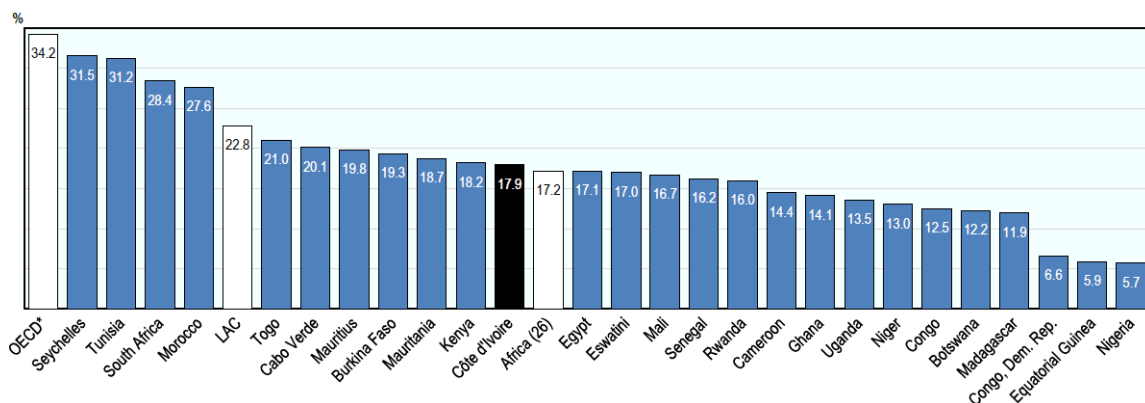
Troisièmement, de nombreux objectifs de développement durable dépendent d'un accès correct à l'électricité, de sorte que de nombreux aspects des objectifs ne peuvent tout simplement pas être atteints. Cela entraînera des difficultés sur le chemin de l'évolution vers le statut de pays à revenu moyen. En conséquence, les performances économiques de la Côte d'Ivoire seront très probablement compromises et le processus de rattrapage considérablement ralenti.

### **3.3.2 Taux d'imposition et administration fiscale**

Les systèmes fiscaux touchent de nombreuses dimensions économiques et ont donc une incidence cruciale sur de nombreuses décisions commerciales, contribuant ainsi à façonner le développement économique futur d'un pays. En général, l'imposition et la perception de taxes peuvent aider le gouvernement à promouvoir certains objectifs (voir, par exemple, la réduction de la TVA de 18 à 9 % pour la technologie solaire afin de favoriser les investissements dans ce secteur et d'encourager l'adoption de cette technologie) que le marché ne soutiendrait pas autrement pour diverses raisons. Toutefois,

malgré les externalités positives que la fiscalité peut exercer, comme les investissements publics dans les infrastructures, elle pourrait par ailleurs constituer un obstacle majeur à une expansion économique réussie à travers deux canaux. Premièrement, comme les taxes constituent des interventions sur le marché, la taxation peut entraîner une distorsion du marché et une perte de compétitivité pour les entreprises touchées par cette taxe (c'est-à-dire que d'autres entreprises non touchées par cette taxe spécifique pourraient produire moins cher). Deuxièmement, si le système fiscal est inefficace et son administration trop bureaucratique, les entreprises doivent consacrer beaucoup de ressources (capital humain) au règlement de leurs impôts, ce qui, à ce niveau encore, a pour effet de réduire leur efficacité. Pour donner un aperçu de la structure fiscale de la Côte d'Ivoire, la Figure 50 présente le ratio Impôt par rapport au PIB. Le ratio ivoirien est légèrement supérieur à celui des autres membres de la CEDEAO, mais reste relativement faible. Du point de vue des entreprises, un impôt peut être efficace, par exemple grâce à des investissements dans les infrastructures, à une gouvernance efficace et au développement d'un environnement commercial prospère. Toutefois, l'impôt sur les sociétés joue un rôle plutôt discret dans les déclarations fiscales globales (11 % des déclarations totales) de la Côte d'Ivoire, mais semble néanmoins constituer un goulot d'étranglement pour les entreprises manufacturières. L'enquête sur les entreprises ne fournit pas de plus amples informations sur les taux d'imposition ou l'administration fiscale. Ainsi, il se peut que les « taux d'imposition » considérés comme un goulot d'étranglement puissent être interprétés de manière plus générale, par exemple, comme la concurrence des prix avec les entreprises informelles ou d'autres prélèvements effectués par l'État.<sup>51</sup>

FIGURE 50 – Rapport entre les taxes et l'impôt sur le revenu dans certaines économies en 2017



Source : Statistiques de l'OCDE sur les revenus en Afrique 2019 - Côte d'Ivoire.

Les taux d'imposition et l'administration fiscale sont mentionnés par une part de 70 % et 58 % respectivement comme des goulots d'étranglement graves ou majeurs pour les entreprises. En outre, ces deux questions ont été perçues de plus en plus comme un goulot d'étranglement entre 2009 et 2016. Dans ce contexte, il convient de noter que les PME sont moins perçues comme un problème de taux d'imposition (62 %) que les grandes entreprises (87 %), les exportateurs (79 %) ou les entreprises de haute technologie (92 %). Cela peut s'expliquer en partie par les lois fiscales sur les revenus des sociétés qui sont basées sur le chiffre d'affaires total d'une entreprise. Les PME restent probablement en dessous d'un certain seuil de sorte que leur taux d'imposition nominal est fixé à 0,5 % alors qu'en général l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux est fixé à 25 % (PWC, 2019, 2020).<sup>52</sup> Les consultations ont montré que si les taux d'imposition uniques ne sont peut-être pas élevés, c'est surtout le grand nombre d'impôts et de taxes qui s'additionnent.<sup>53</sup> Elles ont en

51. 66 % des entreprises manufacturières étaient en concurrence avec les entreprises informelles en 2015 (Tableau 36).

52. Toutefois, un impôt minimum de 3 millions de francs CFA et un impôt maximum de 35 millions de francs CFA s'appliquent.

53. La Côte d'Ivoire est l'un des pays où le nombre de taxes est le plus élevé, mais elle les a considérablement réduites ces dernières années (PWC, 2020).

outre mis en évidence qu'en termes d'impôt sur les sociétés, la charge fiscale repose uniquement sur les entreprises déclarées, qui sont bien moins nombreuses que les entreprises informelles. Un autre point soulevé a été la surprise occasionnelle du gouvernement qui introduit de nouvelles taxes sans consultation préalable du secteur privé (voir, entre autres, CGECI, 2019).

Depuis 2018, d'importantes mesures fiscales ont été mises en œuvre pour créer un environnement favorable à l'investissement. Selon le PWC (2019) et le PWC (2020), les points focaux de la taxation dans le cadre de la loi financière amendée pour l'année fiscale 2020 adoptée en décembre 2019 ont été mis en œuvre. Les lois spécifiques mettent davantage l'accent sur l'amélioration de la productivité de certains secteurs (mesures fiscales incitatives pour l'agro-industrie, l'industrie pharmaceutique, les activités de recherche et développement et d'innovation technologique), sur la création d'emplois en offrant un crédit d'impôt pour les embauches sous contrat à durée déterminée, certaines exonérations fiscales pour tout investissement réalisé dans des domaines hors de la capitale économique et le respect des engagements internationaux ou un crédit d'impôt pour les entreprises de recyclage des déchets. Il convient de noter que ces changements et ces points focaux abordent directement certains des goulots d'étranglement identifiés dans ce rapport. Cependant, l'OCDE (OECD, 2020) estime que sur l'ensemble des réformes fiscales des cinq dernières années, 31 % ont enregistré des progrès significatifs (seulement 20 % des projets prioritaires).

Il est intéressant de noter que la situation change lorsqu'il s'agit de l'administration fiscale<sup>54</sup> en tant que goulot d'étranglement. Dans ce cas, les entreprises nationales et les PME (60 % chacune) ont déclaré que ce problème constituait un obstacle majeur pour les entreprises au cours de l'exercice 2015. Les consultations ont mis en évidence que c'est, par exemple, le long délai mis par les fonctionnaires pour répondre aux questions ou le fait que les sanctions régulières imposées aux entreprises peuvent ouvrir et ouvrent effectivement la porte à la corruption. Le rapport « Paying Taxes 2018 » de la Banque mondiale classe la Côte d'Ivoire au 17<sup>ème</sup> rang sur 190 pays, ce qui indique également qu'il est possible d'améliorer le système fiscal.

Le gouvernement de la Côte d'Ivoire a pris des mesures proactives pour rendre le processus fiscal plus efficace. Les entreprises doivent utiliser un formulaire fiscal électronique unifié pour remplir leur déclaration d'impôt et payer leurs impôts par voie électronique (obligatoire pour les grandes et moyennes entreprises). Selon la Banque mondiale (WorldBank, 2020a), le passage d'un système de déclaration et de paiement sur papier à un système électronique comprenant un système de gestion des dossiers en ligne pour traiter les remboursements en espèces de la taxe sur la valeur ajoutée a commencé en 2017 et se poursuit encore. En outre, le gouvernement a déjà intégré ces systèmes au secteur bancaire, de sorte que les goulots d'étranglement potentiels dus aux limitations de l'infrastructure des banques pourraient être surmontés à l'avenir. En outre, le PND 2021-2025 cite un « approfondissement des réformes fiscales avec en particulier la poursuite de la simplification du système fiscal par la simplification des procédures » comme un défi et un projet majeur.

Une autre nouveauté concerne la possibilité de payer des impôts avec de l'argent mobile. La Côte d'Ivoire est l'un des marchés de l'argent mobile qui connaît la croissance la plus rapide et le plus développé dans la région de l'Afrique de l'Ouest, avec une liste de cas d'utilisation en expansion, avec actuellement (2019) plus de 67 % de pénétration de l'argent mobile. L'utilisation de l'argent mobile pour régler les impôts pourrait atténuer le problème de l'administration fiscale pour les petites entreprises et les « start-ups » qui n'ont pas d'accès fiable au secteur bancaire formel, si l'argent mobile pouvait être utilisé pour payer les impôts (Clifford, 2020).

L'un des facteurs motivant l'introduction de taxes sur l'argent mobile était de pouvoir taxer le secteur informel. Le fait que le secteur informel ne paie pas ou paie moins d'impôts pourrait être l'un des nombreux facteurs potentiels de la sévérité des goulots d'étranglement fiscaux. L'analyse basée

---

54. L'administration fiscale n'est pas définie dans l'enquête, mais elle est distinguée des taux d'imposition. On suppose qu'elle comprend les règles ou les lois, leur clarté, leur exécution, leur prévisibilité ainsi que l'efficacité et la transparence du recouvrement de l'impôt ou des services connexes.

sur l'enquête auprès des entreprises montre que parmi les entreprises manufacturières qui sont en concurrence avec les entreprises informelles, 64 % ont déclaré que les taux d'imposition constituaient un goulot d'étranglement majeur ou grave et que 50 % l'ont déclaré pour l'administration fiscale.<sup>55</sup>

Cependant, la taxation des transactions d'argent mobile pourrait favoriser d'autres goulots d'étranglement. On pourrait avancer qu'une telle taxe frappe les entreprises rurales de manière disproportionnée pour les entreprises où l'argent mobile est un élément crucial du système financier, avec des avantages pour le développement des zones rurales et la facilité générale des affaires. Actuellement, les taxes sur l'argent mobile sont imposées aux fournisseurs d'argent mobile (7,2 %), ce qui augmente les coûts globaux. Cela pourrait être perçu comme un goulot d'étranglement potentiel en ce qui concerne les taux d'imposition (téléphones mobiles ou fournisseurs d'argent mobile). Un suivi attentif permet de s'assurer qu'une telle taxe n'entraîne pas une réduction des investissements en infrastructures des fournisseurs concernés (Clifford, 2020). Selon l'enquête de la Banque mondiale sur les entreprises 2016, 19 % des entreprises manufacturières ont utilisé l'argent mobile entre 2012 et 2015 (Tableau 37 de l'appendice C.2), dont 40 % pour réduire le temps consacré aux transactions financières ou pour satisfaire la demande des clients. Celles qui ne l'utilisaient pas à l'époque l'expliquait soit parce que leurs clients ou fournisseurs n'y avaient pas recours, soit parce que les paiements étaient trop élevés pour l'argent mobile. Les consultations ont confirmé que l'argent mobile n'est pas nécessairement pertinent pour les entreprises manufacturières (grandes ou même moyennes).

### 3.3.3 Accès au financement

Le développement du secteur financier (et donc la disponibilité des financements) et la capacité à renforcer une croissance économique durable sont liés. En général, les investissements jouent un rôle important pour étendre la capacité d'une économie en augmentant l'efficacité (technologie) et en développant les capacités de production en fonction de l'augmentation de la demande. En outre, une augmentation de l'offre et une diminution des coûts de production pourraient aider à pénétrer les marchés étrangers, ce qui entraînerait une augmentation des exportations. Non seulement pour les investissements mais aussi pour la gestion quotidienne des liquidités, les lignes de crédit sont un facilitateur essentiel pour toutes sortes d'activités commerciales. Un rapide aperçu du système financier de la Côte d'Ivoire révèle que seulement 25 % des banques sont liés à des intérêts nationaux, tandis que le reste le sont à des intérêts étrangers ou à des pays de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine). Le nombre de banques a augmenté au fil des ans, avec des taux de crédit moyens en baisse (EUROCHAM, 2019; MPD, 2019). Les actifs financiers sont principalement alloués dans le secteur bancaire traditionnel (81 %) mais avec une tendance émergente vers les institutions de micro finance (BCEAO, 2015). À cet égard, il convient de noter que la plupart des pays africains ont déjà adopté des moyens alternatifs pour régler les paiements quotidiens, principalement par le biais des services bancaires mobiles. Cela indique qu'il existe une alternative moderne et pratique aux systèmes financiers traditionnels.<sup>56</sup> En complément et selon Togba (2012), le crédit provenant de services financiers non traditionnels comme les institutions de micro-crédit est déjà un facteur important pour les ménages et les entreprises en Côte d'Ivoire (voir Figure 51).<sup>57</sup> En outre, la prédominance des paiements en espèces sur les alternatives numériques peut également accroître la vulnérabilité à la corruption, un autre sujet de ce rapport. Le PND 2021-2025 désigne le « développement de l'inclusion financière par le biais des Fintechs » comme un défi majeur pour les prochaines années. L'OCDE (OECD, 2020) estime que sur l'ensemble des réformes relatives au

55. 71% des entreprises en concurrence avec les entreprises informelles ont déclaré que le secteur informel était un goulot d'étranglement majeur ou grave. Voir également une discussion connexe dans EUROCHAM (2019).

56. Les consultations ont mentionné un rôle mineur de l'argent mobile dans le contexte du secteur manufacturier.

57. Certaines consultations ont mis en évidence des taux d'intérêt relativement élevés pour le micro-financement ainsi qu'un manque de possibilités de financement alternatives autres que les banques (par exemple, le capital-risque), en particulier pour les PME.



système financier, au cours des cinq dernières années, 65 % ont montré des progrès significatifs (62 % des projets prioritaires).

FIGURE 51 – La Micro finance en Côte d'Ivoire 2018

	2014	2018
Nombre d'Institutions	75	50
Nombre de points de services	322	332
Nombre de clients (en milliers)	828	1 563
Encours de dépôts (milliards de FCFA)	147	246
Encours des crédits (milliards de FCFA)	100	251

Source : EUROCHAM (2019).

Bien que l'enquête sur les entreprises montre une légère diminution de la gravité de la question de l'accès au financement de 2009 à 2016, il y a encore une marge d'amélioration car 53% des répondants du secteur manufacturier ont signalé ce problème, ce qui est nettement plus élevé que pour les autres fabricants de la CEDEAO (30%).<sup>58</sup> Entre 2012 et 2017, le crédit global au secteur privé a augmenté régulièrement, parallèlement à une forte croissance économique. Cela indique une expansion économique équilibrée où la part du crédit total pour le secteur industriel est de 23,8 %, ce qui représente 29 % de la croissance totale du crédit en 2014/2015 (IMF, 2016). Cependant, si l'on se penche sur les réponses concernant les goulots d'étranglement pour les entreprises, les petites et moyennes entreprises en particulier rencontrent un obstacle lorsqu'il s'agit de questions liées au financement.

Tableau 13 – Financement

	Mnf.	Non Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Facilité de découvert	42%	48%	23%	42%	46%	35%	73%	65%	33%	59%	35%
Ligne de crédit	25%	24%	13%	24%	31%	20%	41%	45%	16%	50%	12%
Prêts personnels	15%	16%	14%	15%	15%	18%	5%	6%	19%	12%	17%

Note : Part des entreprises disposant d'une facilité de découvert, d'un crédit ou de prêts personnels. Mnf : Industrie manufacturière, M.H. : moyenne-haute, PME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne).

Source des données : Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises en Côte d'Ivoire (ES, 2016).

Pour donner une image plus détaillée de la situation financière des entreprises, le Tableau 13 présente l'accès des entreprises aux facilités de découvert, aux lignes de crédit et à l'accès aux fonds personnels pour fournir des liquidités pour leurs activités commerciales. On constate une grande hétérogénéité entre les sous-groupes. Par exemple, 42 % des entreprises manufacturières disposaient d'une facilité de découvert, ce qui est supérieur à la moyenne des entreprises de la CEDEAO, mais 73 % des entreprises à capitaux étrangers en disposait. En général, si le fait de disposer d'une facilité de découvert ou d'une ligne de crédit est un bon indicateur de l'accès au financement, il est clair que les grandes entreprises exportatrices à capitaux étrangers et les entreprises de moyenne-haute technologie ont davantage accès aux moyens de financement que leurs homologues respectives. Selon la Banque mondiale, les ménages ivoiriens épargnent relativement plus que les pays comparables, mais cette épargne ne se reflète pas nécessairement dans le secteur bancaire officiel (EUROCHAM, 2019).<sup>59</sup> Cela a également été souligné dans les commentaires issus des consultations qui ont relevé

58. Malheureusement, l'enquête ivoirienne sur les entreprises est relativement silencieuse en ce qui concerne les questions financières et le nombre de réponses est également faible. Les cellules vides des tableaux sont le résultat d'un manque de données.

59. Une moindre volonté d'accorder des prêts aux entreprises pourrait également être due, en partie, à la baisse des niveaux de dépôts dans le système bancaire.

un manque de confiance entre certaines entreprises et certaines banques. L'analyse basée sur les données de l'enquête montre que les entreprises manufacturières qui considèrent l'accès au financement comme un problème grave ou majeur sont en moyenne moins productives (en termes de ventes par employé) que les entreprises qui le considèrent comme un problème moindre.<sup>60</sup> Il peut s'agir d'un problème spécifique à l'industrie manufacturière, car la relation disparaît lorsque l'on considère l'ensemble des entreprises. En termes de prêts personnels des propriétaires, les résultats sont comparables à ceux de la CEDEAO, tandis que les chiffres concernant les petites entreprises à faible technologie et non exportatrices sont généralement plus élevés. En conséquence immédiate, l'accès au financement pourrait être entravé par la procédure de demande générale ou les exigences institutionnelles et sont donc étudiés plus en détail dans les lignes qui suivent. Interrogés sur le résultat de leur dernière demande de ligne de crédit ou de prêt en général, 21 % des entreprises manufacturières déclarent que leurs demandes ont été rejetées, suivant les données que Tableau 14 révèle. Les trois quarts des demandes des micro-entreprises ont été rejetées en 2018 (Côte d'Ivoire Census, 2020).

Tableau 14 – Résultat de la demande de prêt

	Mnf.	Non Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Approuvé dans son intégralité	43%	62%	63%	46%		12%	83%	50%	25%	50%	25%
Approuvé en partie	14%	10%	14%	8%	100%	25%		20%		20%	
Rejeté	21%	14%	8%	23%		38%		10%	50%	10%	50%
Retiré	7%		3%	8%		12%			25%	10%	
Toujours en cours	7%	11%	10%	8%		12%		10%			25%

Note : Résultat de la dernière demande de prêt (2015). Mnf : Industrie manufacturière, M.H. : moyenne-haute, PME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne). Les cellules vides du tableau sont le résultat d'un manque de données.

Source des données : Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises en Côte d'Ivoire (ES, 2016).

Pour les entreprises nationales, les PME et les entreprises non exportatrices, une part encore plus importante des demandes a été rejetée. Selon le groupe de la Banque mondiale (World Bank Group, 2020) le manque de financement des PME a entraîné une perte de PIB d'environ 8 % en 2017. Un département pour le financement des PME a été créé au sein de la bourse locale relativement récemment. Toutefois, de nombreuses autres institutions, par exemple un marché interbancaire fonctionnel, sont encore en cours de développement. Dans l'ensemble, les entreprises de la CEDEAO semblent avoir plus de succès lorsqu'elles demandent des prêts. Les consultations ont souligné que le manque de compétences en matière de gestion et de finances pourrait en outre contribuer à un taux de réussite plus faible pour les demandes de prêts. Un tiers des entreprises manufacturières n'avaient pas besoin de prêt à l'époque. Le Tableau 40 de l'appendice C.2 montre qu'en moyenne, 78 % du fonds de roulement est financé en interne par les recettes ou l'épargne. Seuls 9 % environ sont financés par les banques. Étant donné que plus de la moitié des entreprises ont normalement besoin de prêts, cela montre une nette inadéquation.<sup>61</sup> Pour expliquer pourquoi les entreprises n'ont pas demandé de prêt ou de ligne de crédit, le Tableau 15 fournit quelques indications.

60. Voir la discussion à l'appendice C.3.

61. Selon les consultations, le recours au financement communautaire est également très répandu, notamment au sein des groupes d'entreprises à capitaux étrangers.

Tableau 15 – Motifs de non sollicitation de prêts

	Mnf.	Non Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Des procédures complexes	9%	7%	15%	9%	8%	8%	15%		12%	5%	11%
Exigence de garantie trop élevée	20%	11%	14%	20%	17%	22%	8%		25%	14%	22%
Ne devrait pas être approuvé	12%	8%	4%	12%	8%	12%	8%	11%	12%	10%	12%
Les taux d'intérêt ne sont pas favorables	7%	13%	15%	8%		7%	8%	6%	7%		9%
Pas besoin d'un prêt	35%	45%	41%	34%	42%	33%	46%	61%	28%	57%	28%
Taille et maturité insuffisantes	1%	1%	2%	1%		1%			1%		2%
Autres	14%	12%	8%	12%	25%	14%	15%	22%	12%	14%	14%

Note :Part des entreprises ayant déclaré des motifs de non sollicitation de prêts. Mnf : Industries manufacturières, M.H. : moyenne-haute, SME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne). Les cellules vides du tableau sont le résultat d'un manque de données.

Source des données : Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises en Côte d'Ivoire (ES, 2016).

Outre le fait qu'environ 35 % des entreprises interrogées n'avaient pas besoin de prêt, 20 % ont répondu que la garantie demandée était trop élevée.<sup>62</sup> Ce phénomène semble être plus prononcé pour les entreprises nationales et les PME (respectivement 22 % et 25 %).

Pour mieux comprendre les exigences en matière de garantie, le Tableau 16 indique le type de garantie que les banques ont exigé pour la dernière ligne de crédit des entreprises. La répartition entre les types de garanties est relativement égale pour les entreprises manufacturières. La plupart des entreprises ont dû fournir des machines ou des équipements, des terrains, des bâtiments et, dans une moindre mesure, des comptes ou des fonds personnels. Il est intéressant de noter que, par rapport aux autres pays de la CEDEAO (56 %), les terrains et les bâtiments étaient moins souvent donnés en garantie (22 % en Côte d'Ivoire), ce qui pourrait indiquer un système de cadastre inefficace. Les consultations ont mentionné la nécessité d'améliorer le système de registre foncier et les litiges fonciers. Cela rend également plus difficile l'utilisation des terres comme garantie. Le PND 2021-2025 vise à mieux promouvoir l'accès des femmes à la propriété foncière (et donc aussi au financement). De multiples consultations ont fait ressortir que les banques ne semblent pas s'adapter aux besoins des entreprises manufacturières. Les prêts sont trop faibles ou avec une échéance trop courte pour financer des projets plus importants (voir par exemple CGECI (2019)). En outre, les banques semblent considérer que de nombreux projets proposés sont trop risqués pour accorder des prêts, en particulier aux PME.<sup>63</sup>

Enfin, selon le FMI (IMF, 2016) quatre problèmes supplémentaires persistent en Côte d'Ivoire qui pourraient causer un goulot d'étranglement pour les fabricants actuels ou à des stades de développement ultérieurs. Premièrement, un registre foncier et immobilier inadéquat entraîne des problèmes pour garantir correctement la propriété, ce qui entraîne des problèmes de titrisation des prêts, ce qui confirme les résultats ci-dessus. Deuxièmement, il semble qu'il y ait certaines difficultés à prendre possession d'une garantie donnée en cas de défaut de paiement d'un prêt en raison de l'inefficacité des tribunaux. Troisièmement, le manque d'informations sur la solvabilité des emprunteurs peut entraîner le rejet de demandes de prêts à titre préventif, tandis que, enfin, les frais élevés des services bancaires de base peuvent entraver une première demande. Des efforts ont été faits pour améliorer la situation, comme la création de l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire

62. Une garantie permet de sécuriser le prêt et donc de couvrir le risque d'emprunt pour le prêteur. En cas de défaillance d'un emprunteur, la garantie, qui est le plus souvent une forme de propriété, est utilisée pour rembourser le prêt.

63. « Il ne faut pas se voiler la face, faire des crédits aux PME-PMI est un défi qu'il nous appartient de régler ensemble. Je ne vous le cacherai pas, la plupart des créances douteuses dans les banques sont issues des crédits accordés aux PME-PMI. » EUROCHAM, 2019, p. 95 Charles Daboiko, directeur général de Ecobank Côte d'Ivoire.

(APIF), pour n'en citer qu'un. Elle coordonne l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour l'Inclusion Financière (SNIF 2019-2024), dans le but de définir les actions prioritaires à mettre en œuvre (EUROCHAM, 2019).

Tableau 16 – Types de garanties

	Mnf.	Non Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Comptes et inventaires	11%	17%	29%	7%	33%		33%	11%	11%	17%	
Terrains et bâtiments	22%	8%	56%	20%	33%	33%		11%	33%	17%	33%
Machines équipements	28%	13%	31%	33%		25%	33%	33%	22%	25%	33%
Personnel	17%	25%	35%	20%		25%		11%	22%	17%	17%
Autres	22%	38%	20%	27%		25%	17%	22%	22%	25%	17%

Note : Part des entreprises déclarant un type de garantie exigé pour le prêt le plus récent (en 2015). Mnf : Industrie manufacturière, M.H. : moyenne-haute, PME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne). Les cellules vides du tableau sont le résultat d'un manque de données.

Source des données : Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises en Côte d'Ivoire (ES, 2016).

### 3.3.4 Instabilité politique

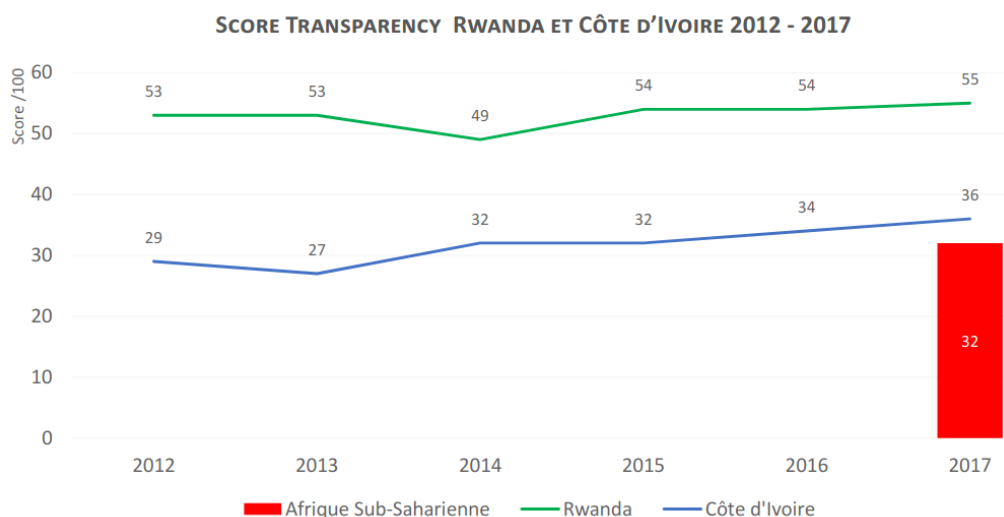
Un environnement politique stable permet à une économie de s'engager sur un chemin de croissance économique stable. En général, l'incertitude - qu'elle provienne de la sphère politique ou financière ou d'un cadre institutionnel faible - est un obstacle majeur à la croissance car les décisions d'affaires et d'investissement peuvent être reportées, reconsidérées ou simplement ne pas être prises. Dans le meilleur des cas, il en résultera une stagnation économique, mais le plus souvent un déclin de l'activité économique. Les investisseurs nationaux peuvent chercher des options d'investissement stables dans d'autres pays et les investisseurs étrangers n'entreront pas sur le marché intérieur en raison des risques commerciaux potentiels élevés. La Côte d'Ivoire est classée 122ème /141 dans la sous-composante Institutions du rapport sur la compétitivité du Forum économique mondial, alors qu'elle est 70ème /141 dans la sous-composante Gouvernement assurant la stabilité politique. Les consultations ont souligné que l'instabilité politique peut également entraîner une augmentation de la criminalité et de l'insécurité, c'est pourquoi les entreprises s'installent dans les villes ou à proximité de celles-ci pour éviter le vol de leurs marchandises, par exemple. Il a également été mentionné que la cybercriminalité, les vols à main armée et la corruption de la police ou de l'armée sont toujours des facteurs explicatifs.<sup>64</sup> Toutefois, les consultations ont également attesté des améliorations, au fil du temps et du bon déroulement des élections régionales de ces dernières années.

Selon l'enquête sur les entreprises, en 2016, 76 % des entreprises ont déclaré que l'instabilité politique constituait un obstacle grave ou majeur, avec une part nettement plus élevée d'entreprises étrangères (86 %), alors que la taille des entreprises ne joue pas un rôle important à cet égard.<sup>65</sup> Apparemment, l'incertitude qui en résulte est perçue comme plus forte par les entreprises à capitaux étrangers. Cela indique que les entreprises sont moins résistantes, peut-être en raison de l'accès à une information plus large et donc d'une meilleure évaluation de la situation politique actuelle. De plus, les options commerciales potentielles en dehors du pays peuvent jouer un rôle. Toutefois, de 2009 à 2016, on observe une amélioration vers la stabilité (Figure 48). Dans ce contexte, FitchRatings (2020) a attesté que la Côte d'Ivoire a des perspectives positives (B+) en raison de projections économiques solides et d'un faible impact de la crise économique mondiale actuelle liée à la pandémie à Covid 19. Cette évaluation découle des progrès et des réformes institutionnelles réalisées grâce à une révision de la constitution en 2016, à l'évaluation de la Commission électorale indépendante

64. L'enquête sur les entreprises montre que 59 % des entreprises manufacturières ont payé pour des services de sécurité en 2015 et qu'un cinquième d'entre elles ont subi des pertes dues à la criminalité.

65. L'enquête sur les entreprises ne fournit aucune information supplémentaire à ce sujet.

FIGURE 52 – Indice de Perception de la Corruption (IPC) en Côte d'Ivoire



*Note : Un score plus élevé est préférable.  
 Source : EUROCHAM (2019).*

au cours des derniers mois et à la restructuration en cours des forces de sécurité. Le PND 2021-2025 mentionne comme défis majeurs « l'efficacité de la lutte contre la corruption et l'insécurité, y compris le crime organisé et les nouvelles menaces terroristes ».

### 3.3.5 Corruption

La corruption pourrait entraver le potentiel d'innovation des petites entreprises en particulier, qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour fournir des « cadeaux pour faire avancer les dossiers », et pourrait accroître encore plus la disparité entre les entreprises qui peuvent se permettre de telles dépenses et celles qui ne le peuvent pas. En conséquence, les entreprises doivent faire face à des coûts plus élevés, ce qui nuit à la compétitivité globale. En fin de compte, cela peut empêcher les entreprises d'entrer sur le marché ou d'augmenter leurs capacités, ce qui affecte de manière cruciale le processus de mise à niveau industrielle. De ce fait, la Côte d'Ivoire est classée 106<sup>ème</sup> sur 198 pays dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International (Figure 52) et 91<sup>ème</sup> sur 141 dans le rapport sur la compétitivité mondiale 2019 du Forum économique mondial.

Selon l'enquête sur les entreprises (Tableau 11), 59 % des entreprises manufacturières ont désigné la corruption comme un obstacle majeur aux affaires en Côte d'Ivoire. En y regardant de plus près, 68 % des entreprises à capitaux étrangers et 62 % des PME ainsi que des entreprises de moyenne et haute technologie ont déclaré que la corruption était un obstacle majeur ; ce qui est supérieur aux autres types d'entreprises.

Seules 23 % des réponses du secteur manufacturier indiquent que le système judiciaire constitue un goulot d'étranglement majeur. Cela indique que le système judiciaire a une efficacité relative, ce qui constitue une exigence institutionnelle majeure pour tous les développements futurs des entreprises<sup>66</sup> Le Tableau 17 présente les réponses des entreprises interrogées sur les différents aspects de la corruption.<sup>67</sup>À première vue, les entreprises manufacturières ivoiriennes sont moins nombreuses que celles de la CEDEAO à signaler ces problèmes, mais de manière générale (Tableau 11) c'est le contraire qui s'est produit. Les deux premières lignes indiquent la part (%) des entreprises déclarant qu'un cadeau ou un paiement informel était attendu ou demandé lors de la réclamation de mar-

66. Voir également le Tableau 33 de l'appendice C.2.

67. Bien que l'enquête sur les entreprises comporte d'autres questions sur les problèmes liés à la corruption, le nombre de réponses était trop faible pour fournir une image fiable et est donc omis.

chandises importées auprès des douanes ou de la demande d'une licence d'importation. Alors que la corruption au cours des processus d'importation était perçue comme relativement faible (12 % des entreprises manufacturières de l'enquête ont signalé des problèmes ici), par rapport aux autres pays de la CEDEAO, elle doit encore être considérée comme un obstacle pour les entreprises de Côte d'Ivoire. Compte tenu du fait que de nombreuses entreprises dépendent au moins dans une certaine mesure des chaînes d'approvisionnement avec l'étranger, les problèmes de passage des frontières (opérationnels et administratifs) sont source d'inefficacité. Il peut être difficile pour les entreprises d'établir une chaîne d'approvisionnement fiable et résistante avec des entreprises étrangères. Les frictions transfrontalières nuisent à la productivité de nombreuses entreprises dans le pays en créant de l'incertitude et en augmentant les coûts opérationnels. Selon la Banque mondiale (WorldBank, 2020a), la Côte d'Ivoire se situe en dessous de la moyenne régionale en ce qui concerne le commerce transfrontalier en raison des longues attentes et de la complexité des procédures de dépôt en douane. Elle est actuellement classée 163<sup>ème</sup> sur 190 pays en ce qui concerne le commerce transfrontalier. Selon les enquêtes sur les entreprises, il faut 21 jours pour dédouaner les marchandises, contre 8 pour la CEDEAO (Tableau 34 en appendice C.2).

La troisième ligne du Tableau 17 montre que 16 % (18 % dans la CEDEAO) ont déclaré qu'un paiement ou un cadeau informel était attendu lors de la visite des agents du fisc pour les contrôles. Cet aspect a été mentionné en particulier lors des consultations. La quatrième ligne indique le pourcentage moyen de la valeur d'un contrat gouvernemental qui serait généralement payé en paiements informels ou en cadeaux pour garantir le contrat. Par rapport aux autres CEDEAO (4,6 %), cette valeur (0,9 %) est inférieure avec un certain degré d'hétérogénéité. Les PME et les non-exportateurs à faible technologie, à propriété nationale, ont surestimé ce problème lorsqu'il s'agit de paiements informels pour la titrisation de contrats. Une image similaire se dégage de la cinquième ligne du Tableau 17, qui montre le pourcentage moyen du chiffre d'affaires annuel total, ou la valeur annuelle totale estimée, que les établissements versent en paiements informels ou en cadeaux aux fonctionnaires afin « d'obtenir des résultats » en matière de douanes, d'impôts, de licences, de règlements, de services, etc. Ce sont précisément les douanes et le système fiscal qui ont été mentionnés de manière proactive lors des consultations, car la corruption y est un problème particulier. Cependant, en général, les entreprises considèrent la corruption comme un problème multidimensionnel. Une cause réside dans le fait que de nombreux processus tels que l'accès à des zones économiques spéciales, la possibilité de participer à des appels d'offres publics, la création d'une entreprise et d'autres sont à la discrétion de personnes nommées par les responsables politiques. Les décisions discrétionnaires peuvent créer des incitations à la corruption. Les sujets également mentionnés par toutes les consultations étaient la corruption liée aux relations de la police et de l'armée avec les conducteurs de véhicules.

Tableau 17 – Corruption due aux goulots d'étranglement

	Mnf.	Non Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Douanes (importations)	12%		19%	6%	29%	8%	15%	8%	15%	8%	17%
Licence d'importation	4%	9%	23%	5%		7%			8%		8%
Visites aux fonctionnaires du fisc	16%	18%	18%	13%	33%	12%	26%	15%	16%	26%	10%
Contrats officiels	0.9%	5.8%	4.6%	3.3%	2.2%	3.2%	2.5%	1%	3.5%	0.3%	3.8%
Paiements globaux	2.4%	3.5%	2.8%	7.7%	6.3%	8.3%	4%	0.9%	9.2%	2.4%	9.3%

*Note* : Les trois premières lignes : Part des entreprises déclarant des cas de corruption par rapport aux thèmes. Contrats officiels : valeur moyenne des contrats payés en tant que paiement informel. Paiements globaux : moyenne des paiements informels par rapport au chiffre d'affaires annuel total. Mnf : Industrie manufacturière, M.H. : moyenne-haute, PME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique.

*Source des données* : Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises en Côte d'Ivoire (ES, 2016).

En observant l'évolution des problèmes liés à la corruption au cours des dernières années, on constate une amélioration. Un organisme de surveillance gouvernemental dédié aux questions liées à la corruption et aux autres échecs gouvernementaux est en place depuis 2009.<sup>68</sup> Des améliorations peuvent également être observées dans la Figure 52 où le score est passé de 27 en 2013 à 36 en 2017. En outre, grâce aux efforts du gouvernement, tous les règlements et lois pertinents sont rendus accessibles électroniquement et facilement en encourageant une plus grande transparence.<sup>69</sup> Les entités privées intéressées par la création d'une entreprise ont ainsi un accès très détaillé et complet à toutes les informations pertinentes sur les étapes nécessaires à la création d'une entreprise. On peut donc s'attendre à une augmentation de la transparence globale. En outre, comme indiqué à la sous-sous-section 3.3.2, la plupart des démarches liées aux impôts doivent être effectuées en ligne, ce qui réduit également la vulnérabilité à la corruption. Dans un rapport d'étape sur le PND 2016-2020 (MPD, 2019) le gouvernement déclare que « la lutte contre la corruption et le racket reste au cœur des préoccupations de la hiérarchie militaire », tandis que le PND 2021-2025 veut en outre « instaurer la confiance entre la police nationale et la population grâce à une police de proximité et une justice moderne, accessible et équitable pour tous les citoyens ».

### 3.3.6 Compétences et capital humain

En général, le capital humain, et en particulier les compétences spécialisées de la main-d'œuvre, est une caractéristique essentielle pour rester sur une trajectoire de croissance solide et durable. Les compétences jouent un rôle essentiel à chaque étape du processus de production. Une main-d'œuvre qualifiée permet des gains d'efficacité qui se traduisent par une diminution des coûts de production, ce qui contribue à rendre l'entreprise plus compétitive. En outre, l'innovation à tous les niveaux n'est pas possible sans un solide ensemble de compétences. Par conséquent, il convient de donner la priorité au développement d'une main-d'œuvre qualifiée (y compris les propriétaires et les gestionnaires d'entreprises) en adéquation avec les besoins de l'économie. Voir la section 1 pour une vue d'ensemble du niveau de compétences.

Si la réglementation du travail semble jouer un rôle plutôt discret en tant que goulot d'étranglement (seuls 19 % des fabricants l'ont signalé), la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée est plus prononcée. Selon l'enquête sur les entreprises, les entreprises à capitaux étrangers (55 %) et les grandes entreprises (52 %) ont déclaré que l'insuffisance de main-d'œuvre qualifiée constituait un goulot d'étranglement pour les entreprises au cours de l'exercice 2015 (Tableau 11);<sup>70</sup> sous-sous-section 1.3.3. Il est intéressant de noter que seulement 28 % des PME et 30 % des entreprises à capitaux nationaux ont déclaré qu'il s'agissait d'un goulot d'étranglement majeur, ce qui en donne une image hétérogène. Même si des mesures politiques importantes ont été mises en œuvre pour encourager le secteur de l'éducation et de la formation, l'enquête ne fait pas état d'une amélioration notable entre 2009 et 2016. Un examen plus approfondi de la situation des compétences des travailleurs de la production dans le Tableau 18 révèle le tableau suivant pour 2016.

Environ 43 % des travailleurs des entreprises manufacturières de Côte d'Ivoire sont hautement ou moyennement qualifiés et seulement 29 % ont reçu une formation formelle. La part des travailleurs hautement qualifiés était supérieure de 10 points de pourcentage dans la CEDEAO, ce qui fait des questions liées aux compétences un goulot d'étranglement encore plus important pour les entreprises. 39 % des entreprises manufacturières ont embauché des travailleurs qualifiés, ce qui est comparable à la région de la CEDEAO.<sup>71</sup> Si l'on ajoute les entreprises à capitaux étrangers, les grandes entreprises et les entreprises exportatrices, la part était d'environ de deux tiers.

68. Initiative pour la Justice Sociale, la Transparence et la Bonne Gouvernance en Côte d'Ivoire, <https://socialjustice-ci.net/public>.

69. Retrouvez le portail eRegulations de la Côte d'Ivoire en suivant ce lien : <https://cotedivoire.eregulations.org>. Voir également la discussion sur l'introduction de numéros d'identification uniques pour les entreprises en 2015 au à la C.2.8.

70. Voir la discussion dans la Section 1.3.3.

71. Tableau 39 en appendice C.2.

Tableau 18 – Moyenne des ouvriers qualifiés et non qualifiés de la production, formation, scolarité

	Mnf.	Non Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Travailleurs qualifiés de la production	43%		54%	46%	29%	45%	40%	30%	50%	37%	48%
Les travailleurs non qualifiés de la production	44%		31%	45%	30%	44%	40%	41%	43%	38%	45%
Formation formelle	29%	48%	26%	29%	31%	24%	50%	45%	23%	44%	22%
Ecole secondaire terminée	19%	30%	44%	16%	36%	18%	22%	34%	13%	38%	10%

*Note* : Travailleurs qualifiés et non qualifiés de la production en tant que part moyenne du total des salariés. Mnf : Industrie manufacturière, M.H. : moyenne-haute, PME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne). Les cellules vides du tableau sont le résultat d'un manque de données.

*Source des données* : Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises en Côte d'Ivoire (ES, 2016).

La distinction entre PME, grandes entreprises ou entreprises à capitaux étrangers révèle que les grandes entreprises perçoivent leurs travailleurs de production comme étant moins qualifiés. La proportion de travailleurs ayant terminé leurs études secondaires est relativement faible avec 19 % (43 % pour les entreprises manufacturières de la CEDEAO). La part est plus faible pour les PME et les entreprises non exportatrices en particulier, suivies par les entreprises à capitaux nationaux. Pour une mise à niveau et une expansion industrielle, le manque de main-d'œuvre qualifiée est particulièrement problématique pour diverses raisons. L'une d'elles pourrait être liée à la mise en œuvre et à l'exploitation de nouveaux dispositifs technologiques qui augmentent l'efficacité des processus de production. Sans employés correctement qualifiés et formés, les inefficacités peuvent se produire, l'augmentation des coûts et la diminution de la production ayant un impact crucial sur la compétitivité globale. Le CNPE (2019a) reconnaît la faiblesse des capacités techniques de la main-d'œuvre qui entrave la productivité.

Toutefois, ce goulot d'étranglement a déjà été identifié et les ressources ont été réorientées vers l'expansion du système de développement des compétences en Côte d'Ivoire. Là encore, après 2016, des mesures énergiques visant à accroître les compétences de la population ivoirienne ont été mises en œuvre (2016-2020 PND). Selon l'OIT (ILO, 2020b) «la fréquentation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans est devenue obligatoire en 2016 mais le taux d'achèvement du cycle primaire reste faible. En 2017, 78,5 % des garçons ont terminé l'école primaire contre 64,7 % des filles », un résultat plutôt problématique en termes d'efforts de développement futurs. Tout d'abord, un faible taux d'achèvement du cycle primaire empêche les jeunes Ivoiriens de fréquenter un établissement secondaire. Ainsi, 19 % des employés des entreprises manufacturières interrogés ont fréquenté et achevé un établissement secondaire. Deuxièmement, un taux de fréquentation encore plus faible pour les filles prononce la disparité entre les sexes dans le pays même si les efforts d'intégration de la dimension de genre sont prioritaires en Côte d'Ivoire. Une discussion détaillée se trouve dans la section 1 et sera fournie ci-dessous dans le Tableau 21 pour le secteur manufacturier.

Dans sa récente étude sur l'état des compétences, l'OIT (ILO, 2020b) fait état de certains défis clés pour le développement des compétences en Côte d'Ivoire. Certains d'entre eux sont directement liés à l'analyse actuelle des goulots d'étranglement dans le secteur manufacturier. La faible capacité du système d'éducation formelle dans son ensemble, ainsi que la faible participation des femmes et de la population rurale, amplifient les disparités régionales, entre les sexes et entre les revenus. Si l'éducation est coûteuse et n'est généralement disponible que dans les zones urbaines, les pauvres et les zones rurales risquent d'être laissés pour compte. Sur cette base, il est possible qu'une large main d'œuvre qualifiée ne soit pas obtenue, ce qui aurait un impact négatif sur le secteur manufacturier.



En 2007, la réforme de « l'enseignement et de la formation techniques et professionnels » (TVET) a été lancée afin de mieux aligner la formation et la scolarité sur les besoins des entreprises (voir également la Figure 26). La principale mise en œuvre repose sur des initiatives du secteur privé avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS), en 2007, et le ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (METFP) en 2009 (ILO, 2020b). L'objectif principal était de pallier l'inadéquation des compétences et le manque de main d'œuvre qualifiée pour les entreprises.

Selon une conférence sur l'efficacité de l'EFTP (TVET) en 2017, les experts sont arrivés à la conclusion que les partenariats public-privé ne fonctionnent pas bien. Les principaux obstacles concernent la faible mise en œuvre de ces partenariats et l'absence d'approches fondées sur les compétences dans tout le pays. Ainsi, la demande économique de compétences n'est pas correctement identifiée, ce qui entraîne une nouvelle inadéquation dans l'évolution des compétences. En outre, un problème important concerne à nouveau la concentration géographique des initiatives de développement des compétences, ce qui entraîne un déséquilibre entre les zones rurales et urbaines UNESCO (2017). Un lien peut être établi avec l'électrification insuffisante des zones rurales, car elles manquent de main-d'œuvre qualifiée et fiable pour fonctionner dans les zones rurales en raison d'un manque de formation adéquate. Le CGECI (2019) signale que les formations ne dotent pas suffisamment les étudiants des compétences nécessaires à l'industrie et que les programmes de formation n'ont pas été adaptés aux industries nouvellement établies. Le tout dernier PND 2021-2025 rappelle l'engagement à renforcer le système de développement des compétences techniques et professionnelles dans le but de réduire l'inadéquation en adaptant les programmes aux besoins de l'économie et du marché du travail, en mettant l'accent sur la capacité des PME à absorber davantage de talents.

En complément de cette évaluation, Lavigne (2019) fait état de la même question dans le cadre d'un rapport complet de la Banque mondiale. La majorité des étudiants et des stagiaires (environ 60 %) d'un EFTP (TVET) se trouvent dans des établissements privés qui opèrent principalement dans les zones urbaines. Comme les institutions privées à but lucratif fonctionnent en minimisant les coûts, les investissements dans les dispositifs de formation (ordinateurs, machines, livres, ...) sont modestes et les frais d'inscription sont élevés. En outre, comme le rapporte l'étude, de nombreux enseignants semblent partager leur temps d'enseignement avec les établissements d'enseignement du secteur public. Cela peut conduire à une baisse de la qualité globale de l'enseignement.

Les enquêtes auprès des entreprises peuvent également mettre en lumière les compétences que les entreprises jugent inférieures aux besoins réels (Tableau 19).<sup>72</sup> Les entreprises manufacturières ivoiriennes déclarent principalement que les compétences en anglais (45%) et en informatique (22%) sont inférieures aux besoins ; viennent ensuite le marketing, la rédaction et la comptabilité. Toutefois, les compétences spécifiques considérées comme inférieures aux exigences sont très spécifiques à chaque groupe. Il semble que différents groupes d'entreprises aient accès à différentes compétences et/ou à différents besoins. Il est intéressant de noter que le nombre d'entreprises (8%) déclarant des compétences techniques ou professionnelles inférieures aux exigences est comparativement faible. Toutefois, les partenaires d'entretien ont indiqué que les compétences techniques et professionnelles n'étaient pas adéquates. Les écoles semblent transmettre un savoir plus théorique que celui dont les entreprises manufacturières ont besoin. La crainte des (petites) entreprises est qu'elles investissent dans la formation du nouveau personnel qui part ensuite pour d'autres (grandes) entreprises. Selon des informations anecdotiques, les électriciens, par exemple, choisissent de rejoindre des entreprises publiques et ne sont donc pas accessibles aux entreprises privées.

---

72. Nous ne communiquons pas ici les chiffres qui indiquent des compétences égales ou supérieures aux exigences.

Tableau 19 – Compétences en deçà des exigences

	Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Comptabilité	14%	11%	14%	15%	13%	18%	16%	13%	12%	15%
Compétences informatiques	22%	18%	24%	8%	24%	14%	3%	29%	3%	31%
Anglais	45%	48%	46%	38%	43%	55%	32%	51%	35%	50%
Interpersonnel	10%	11%	10%	15%	8%	18%	10%	11%	6%	12%
Marketing	18%	11%	17%	23%	18%	18%	13%	20%	6%	24%
Technique / professionnel	8%	13%	10%		8%	9%	6%	9%	3%	11%
Rédaction	16%	13%	16%	15%	13%	27%	13%	17%	12%	18%

*Note* : Les compétences du personnel qui sont perçues comme inférieures aux exigences par les entreprises. Mnf : Industrie manufacturière, M.H. : moyenne-haute, PME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne). Les cellules vides du tableau sont le résultat d'un manque de données.

*Source des données* : Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises en Côte d'Ivoire (ES, 2016).

Un autre aspect de la demande de main-d'œuvre concerne les problèmes qui se posent lors du processus d'embauche. Le Tableau 20 distingue les raisons pour lesquelles une personne spécifique n'a pas été embauchée : le pourcentage de candidats qui s'attendaient à un salaire plus élevé<sup>73</sup>, les candidats qui n'avaient pas les compétences nécessaires, le manque de candidats en général ou le fait qu'ils n'aimaient pas les conditions de travail. Le manque de compétences (22 %) n'est jamais le problème le plus souvent mentionné, tandis que des attentes salariales élevées (32 %) ou simplement l'absence de candidats pour l'emploi annoncé (24 %) semblent être à l'origine de la plupart des inefficacités d'appariement. La question des attentes salariales est particulièrement problématique dans un pays où la productivité est faible (voir la Figure 7 dans la section 1).

Tableau 20 – Problèmes lors du recrutement

	Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Des salaires plus élevés	32%	37%	33%	20%	26%	43%	33%	30%	29%	35%
Manque de compétences	22%	33%	22%	20%	19%	29%	24%	20%	24%	20%
Aucun demandeur	24%	34%	25%	20%	15%	43%	33%	15%	29%	20%
N'a pas aimé les conditions de travail	7%	11%	8%		7%	7%	10%	5%	5%	10%

*Note* : Part des entreprises ayant déclaré des Problèmes lors du recrutement. Mnf : Industries manufacturières, M.H. : moyenne-haute, SME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne). Les cellules vides du tableau sont le résultat d'un manque de données.

*Source des données* : Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises en Côte d'Ivoire (ES, 2016).

En complément de cette analyse, un rapport de la Banque Mondiale (Christiaensen et Premand, 2017) a appelé à des efforts accrus pour réformer le système d'éducation et de formation professionnelle afin de rattraper les autres pays émergents. L'une des grandes questions concerne l'efficacité des dépenses pour fournir une main-d'œuvre plus qualifiée et des opportunités pour les jeunes Ivoiriens, les femmes et les personnes vivant dans les zones rurales.

Comme l'égalité des sexes ne fait pas seulement partie de l'ODD<sup>74</sup> mais fait également l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement de Côte d'Ivoire, le Tableau 21 présente quelques éléments de l'enquête sur les entreprises. D'après ce tableau, les efforts des femmes participant au marché du travail ne sont pas très efficaces pour le secteur manufacturier, car la part des femmes travaillant à temps plein et de façon permanente dans le secteur de la production et hors production n'est que de 9 % et 6 % respectivement (section 1).

73. L'enquête montre que la part des coûts de la main-d'œuvre dans les coûts totaux est de 35% pour les entreprises manufacturières, ce qui est similaire pour la CEDEAO. Pour les entreprises étrangères, elle n'est que de 18%, pour les entreprises de moyenne-haute technologie, elle est de 28% (voir le Tableau 35 en appendice, sous-section C.2).

74. Objectif 5 du développement durable : parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles.

Tableau 21 – Les femmes dans l'industrie manufacturière

	Mnf.	Non Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Part des travailleurs prod. féminins	9%		11%	12%	10%	13%	7%	6%	13%	7%	13%
Part des travailleurs féminins non prod	6%		5%	4%	7%	4%	5%	4%	4%	5%	4%
Les femmes cadres supérieurs	8%	14%	9%	9%		8%	5%		11%	6%	8%
Femmes propriétaires	17%	27%	17%	17%	15%	15%	23%	19%	16%	15%	18%

Note : Moyenne des femmes travaillant dans la production et hors production par rapport au nombre total de salariés. Part des entreprises dont les cadres supérieurs et les (co-)propriétaires sont des femmes. Mnf : Fabrication, M.H. : moyenne-haute, PME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne). Les cellules de tableau vides sont le résultat d'un manque de données.

Source des données : Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises en Côte d'Ivoire (ES, 2016).

### 3.3.7 Accès à la terre

L'accès à la terre, la réglementation et l'application du régime foncier, ainsi qu'une administration foncière efficace sont des éléments essentiels pour la croissance économique. Un accès à la terre peu fiable entraîne une incertitude pour les investisseurs et les utilisateurs des terres, ce qui peut déclencher une utilisation non durable des terres. Alors que seulement 39 % des entreprises manufacturières de l'enquête sur les entreprises ont déclaré que l'accès à la terre constituait un sérieux goulot d'étranglement pour les entreprises (respectivement 36 % pour les PME et 48 % pour les grandes entreprises), cette question a souvent été soulevée lors des consultations locales. Cela n'est pas surprenant, car l'enquête porte essentiellement sur des entreprises urbaines. Une question sur la propriété foncière montre que 72 % des terrains occupés par les entreprises manufacturières sont loués alors que 24 % seulement sont détenus en propriété (Tableau 22).

Tableau 22 – Propriété foncière

	Mnf.	Non Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Part louée	72%	74%	44%	65%	79%	68%	62%	42%	73%	60%	69%
Actions détenues	24%	24%	49%	33%	21%	30%	33%	57%	24%	36%	29%
Partager autre	4%	1%	7%	3%	0%	2%	5%	2%	2%	3%	2%

Note : Répartition de la propriété foncière. Mnf : Industrie manufacturière, M.H. : moyenne-haute, SME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne).

Source des données : Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises en Côte d'Ivoire (ES, 2016).

Cependant, comme le révèle ce rapport, qui représente également un point central de la stratégie du gouvernement, la disparité entre les zones urbaines et rurales affecte également la question du régime foncier. A partir de la mise en œuvre de la loi relative au domaine foncier rural en 1998, des efforts ont été déployés pour transformer les droits coutumiers en un système statutaire codifié afin de permettre une réglementation unifiée de toutes les ressources foncières de la Côte d'Ivoire. Cependant, il existe encore des disparités entre les zones rurales et urbaines où prévalent des perceptions différentes du droit. En particulier, la propriété foncière dans les zones rurales est toujours détenue et administrée par les autorités traditionnelles (c'est-à-dire les chefs de village) et l'acquisition des terres est basée sur des pratiques informelles (et donc non sur des contrats exécutoires). Cela génère des conflits en raison de l'incertitude pour le développement des capacités industrielles

dans les zones rurales de la Côte d'Ivoire et favorise les pratiques informelles plutôt que le développement industriel formel. Si des contre-mesures sont déjà mises en œuvre par le gouvernement et les partenariats public-privé pour gérer et développer les terres dans les zones rurales, il est encore possible de réaliser des gains d'efficacité. Les rapports d'avancement du PND actuel traitent de l'importance et de la nécessité de développer le système d'immatriculation des terres et la mobilisation des terres industrielles pour la création de zones industrielles intégrées (CNPE, 2019a). Au cours des consultations et selon des sources externes, l'incertitude concernant les droits de propriété foncière semble toujours empêcher un accès adéquat aux terres dans les zones rurales pour les entreprises (manufacturières). Toutefois, le PND 2021-2025 vise à susciter une amélioration de la gestion des terres rurales et urbaines.

En ce qui concerne le développement des capacités, la question des permis de construire est importante. Le Tableau 23 indique la part des entreprises qui ont demandé un permis de construire en 2015. Ce sont surtout les entreprises étrangères qui ont demandé le permis de construire. Ce qui est remarquable, c'est la longueur du processus de demande : 90 jours pour l'entreprise manufacturière moyenne, contre 29 pour l'entreprise manufacturière moyenne de la CEDEAO.

Tableau 23 – Les permis de construire

	Mnf.	Non Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Demandes de permis de construire	8%	11%	8%	10%	10%	5%	19%	4%	9%	8%	
Durée de la procédure de demande (jours)	90	72	29	43	16	122	81	20	10	62	57

*Note :* Part des entreprises ayant demandé un permis de construire et durée en jours. Mnf : Industrie manufacturière, M.H. : moyennehaute, PME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne). Les cellules vides du tableau sont le résultat d'un manque de données.

*Source des données :* Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises en Côte d'Ivoire (ES, 2016).

### 3.4 Résumé de la section 3 et implications pour la conception du programme PCP

En résumé, l'analyse des goulots d'étranglement a révélé certains obstacles qui empêchent les entreprises et les sociétés ivoiriennes d'atteindre leur plein potentiel de croissance. Il en résulte immédiatement que le potentiel de réalisation de divers objectifs socio-économiques de la Côte d'Ivoire est limité. Ainsi, la section 3 fournit une identification et une discussion complète des principaux goulots d'étranglement et des entreprises les plus touchées par ceux-ci qui peuvent être explicitement pris en compte dans une discussion sur la conception de futurs projets concernant un développement industriel inclusif et durable dans le pays. En outre, certains obstacles sont perçus plus fortement, de sorte que les ressources limitées peuvent être allouées de la manière la plus efficace. Grâce aux efforts et aux projets dédiés du gouvernement ivoirien, certains obstacles ont connu une amélioration de 2009 à 2016 (ou aujourd'hui). Cependant, il existe encore quelques goulots d'étranglement spécifiques qui ont été désignés le plus souvent comme des obstacles graves ou majeurs par les entreprises manufacturières en 2016, ce qui a été confirmé par des consultations avec les acteurs locaux : (1) un accès fiable à l'alimentation électrique, (2) les taux d'imposition et (3) l'administration fiscale, (4) l'accès au financement et les facteurs institutionnels comme (5) l'instabilité politique et (6) la corruption. En outre, les consultations avec les entités locales ont révélé que l'accès à la terre et le manque de compétences constituaient des obstacles. Par rapport aux pays de référence de la région de la CEDEAO, ces obstacles sont relativement plus souvent cités par les industriels ivoiriens.

Dans le cadre des infrastructures, les investissements dans le secteur de l'électricité (PND 2018-2020) ont déjà un impact extraordinaire sur l'électrification globale du pays. Toutefois, certains projets sont encore en cours d'élaboration afin d'accroître l'accès au réseau électrique, en particulier dans les zones rurales. Cela permettra également de renforcer le potentiel de développement de ces zones dans plusieurs domaines, tels que le développement de zones économiques spéciales, d'installations de transformation des produits agricoles, etc. Néanmoins, l'électricité est perçue comme un problème important en ce qui concerne la stabilité du réseau, les prix et le manque de progrès dans la production d'énergie renouvelable. Les PME sont particulièrement touchées, car elles constituent le groupe relativement le plus important qui signale ce goulot d'étranglement comme un obstacle très grave ou majeur. Elles subissent également les pertes relativement plus élevées dues aux pannes et sont moins susceptibles de pouvoir s'offrir un générateur.

En ce qui concerne les taux d'imposition, c'est surtout le nombre d'impôts différents et la faible base d'imposition (seules les entreprises déclarées en supportent la charge) qui sont considérés comme des problèmes. Les grandes entreprises et les entreprises de moyenne-haute technologie semblent se plaindre davantage des taux d'imposition. En ce qui concerne l'administration fiscale, les entreprises ont signalé comme problèmes l'imprévisibilité et le manque de consultation préalable du gouvernement. En outre, certaines règles et réglementations concernant les lois fiscales semblent manquer de transparence. De plus, la corruption a été citée par de nombreuses parties prenantes en rapport avec le recouvrement des impôts et les amendes fiscales. Les PME et les entreprises de moyenne-haute technologie semblent être particulièrement touchées par l'administration fiscale, qui constitue un goulot d'étranglement. D'une manière générale, des efforts supplémentaires pour atténuer les problèmes liés aux impôts et rendre le processus fiscal en général plus efficace pourraient s'avérer payants en termes d'augmentation de la productivité, en particulier pour les PME.

L'accès au financement a été cité comme étant un problème dans la consultation et la plupart des documents examinés. Les problèmes spécifiques mentionnés étaient (i) l'inadéquation entre les produits bancaires (courte échéance et faible montant des prêts) et les besoins des entreprises manufacturières, (ii) les exigences relativement élevées en matière de garantie (et le système de registre foncier sous-développé qui y est lié), (iii) le manque d'alternatives aux services bancaires traditionnels (par exemple capital-risque), (iv) les frais élevés des services bancaires et de la microfinance, (v) le manque de confiance perçu entre les banques et les entreprises (par exemple, l'estimation du risque de défaillance comme étant élevé) ainsi que (vi) le manque de compétences managériales et financières suffisantes des dirigeants de certaines entreprises, qui peut également conduire à un accès moins réussi au crédit. Ce sont surtout les PME qui ont plus de mal à accéder aux financements nécessaires.

La Côte d'Ivoire, pour l'essentiel, est située relativement bas dans les classements internationaux qui concernent les institutions. L'enquête de la BM sur les entreprises a révélé que l'instabilité politique était l'un des principaux problèmes en 2015. Il y a cependant eu quelques améliorations au fil du temps et les agences de notation ont également augmenté leurs perspectives assez récemment. Les documents de politiques montrent un engagement supplémentaire en faveur d'un cadre institutionnel plus stable.

La corruption a été citée principalement en rapport avec les contrôles de police, les visites des agents du fisc et le passage des marchandises à la frontière. Certaines améliorations peuvent être constatées dans les différents classements ainsi que dans la perception de la corruption dans l'enquête sur les entreprises de la BM. Selon cette enquête, les PME semblent être particulièrement touchées par la corruption. La lutte contre la corruption est un processus continu du gouvernement.

En ce qui concerne les compétences de la population, le gouvernement ivoirien a fourni beaucoup d'efforts dans le programme d'enseignement et de formation techniques et professionnels pour s'aligner sur les compétences exigées par l'économie. Cependant, les entreprises ont fait état d'une

capacité généralement plus faible du système éducatif, en mettant l'accent sur l'inadéquation entre les besoins des entreprises et le niveau de compétence de la main-d'œuvre. Cela est également vrai pour les différentes formations techniques et professionnelles. Les compétences qui sont classées comme inférieures aux exigences de l'enquête sont l'anglais, les compétences informatiques ou le marketing. Les attentes salariales élevées ou le manque général de candidats sont les principales raisons des problèmes d'embauche. Selon l'enquête, ce sont les grandes entreprises et les entreprises à capitaux étrangers qui ont déclaré qu'une main-d'œuvre insuffisamment qualifiée constituait un obstacle très grave ou majeur. Malgré les améliorations apportées au système d'enregistrement et de gestion des terres, différents aspects de l'accès à la terre sont encore considérés comme des obstacles. Ils concernent par exemple l'accès aux zones industrielles pour les PME, les problèmes liés à l'utilisation des terres comme garantie dans le financement ou l'incertitude générale qui résulte d'un système de gestion foncière non encore optimisé et non encore transparent. Des documents gouvernementaux montrent les efforts en cours pour améliorer cette situation.

Ainsi, des mesures adaptées pourraient atténuer ces problèmes de telle sorte que le plein potentiel de développement du secteur manufacturier ivoirien puisse être utilisé pour entraîner l'ensemble de l'économie vers une trajectoire de croissance durable et inclusive.

## 4 Suggestions finales pour la conception du PCP

FIGURE 53 – Carte stratégique du PCP



*Note :* Les couleurs indiquent la correspondance entre les piliers du NPD et les composants du PCP. Le bleu-gris foncé identifie les principaux goulots d'étranglement de fabrication identifiés dans les documents de politique nationale. Le gris foncé représente les secteurs manufacturiers prioritaires correspondant aux documents de politique nationale. Même si coke, pétrole et nucléaire ne figure pas explicitement dans le PND 2021-2025 comme secteur prioritaire, il émerge comme un secteur important grâce à l'indicateur Dynamique des importations mondiales. Le secteur est également reconnu pour son rôle stratégique par rapport au thème de la sécurité énergétique dans le PND 2021-2025, c'est pourquoi il est répertorié comme secteur auxiliaire et mis en évidence en gris clair dans la figure ci-dessus. Bien qu'il ne soit pas explicitement mentionné dans le PND 2021-2025, le secteur impression et édition est identifié grâce à son avantage comparatif émergent. Il est donc répertorié comme un secteur complémentaire et mis en évidence en gris clair dans la figure ci-dessus. Les secteurs portant des vêtements et textiles sont évalués conjointement en tant que secteurs prioritaires, comme indiqué dans la sous-sous-section 2.3.6.

La Figure 53 résume les composantes du PCP identifiées, les priorités stratégiques du gouvernement telles que définies par les piliers du PND 2021-2025, les secteurs prioritaires qui ressortent

de l'analyse de la section 2 ainsi que les principaux goulots d'étranglement identifiés qui pourraient aider à approfondir les discussions sur la conception des projets. Le diagramme montre aussi clairement comment les composantes du PCP sont fortement alignées sur les priorités nationales telles que définies dans le PND 2021-2025. La cohérence entre les composantes et le cadre de coopération pour le développement durable des Nations unies (2021-2025) est également évidente, là où le PCP devrait contribuer au volet « Transformation structurelle », ainsi qu'aux volets relatifs au capital humain, à l'inclusivité, à l'environnement et à la gouvernance. Le dialogue à venir entre le gouvernement de Côte d'Ivoire et l'ONUDI pourrait être facilité par une structure de gouvernance appropriée du PCP.



## Références

- AGENCE CÔTE D'IVOIRE PME AND UN WOMEN : Rapport d'Etude : Evaluation de l'impact de la COVID-19 sur les activités des PME Ivoiriennes. 2020.
- AMNESTY INTERNATIONAL : Côte d'Ivoire : Trafigura unrepentant 10 years after toxic waste dump. 2016. URL <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2016/08/trafigura-unrepentant-10-years-after-toxic-waste-dump/>.
- ANARE-CI : Rapport d'activités. *L'Autorité Nationale de Régulation du secteur de l'Electricité de Côte d'Ivoire*, pages accessed August 21, 2020 :, 2015. URL <http://http://www.anare.ci/>.
- Thomas Barnebeck ANDERSEN et Carl-Johan DALGAARD : Power outages and economic growth in africa. *Energy Economics*, 38:19 – 23, 2013.
- AUTOMOTIVE INDUSTRY DEVELOPMENT IN WEST AFRICA : Report of the technical meeting on automotive industry development in west africal agos. 2015.
- Bela BALASSA : Trade liberalisation and “revealed” comparative advantage 1. *The manchester school*, 33(2):99–123, 1965.
- BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. 2015. URL <https://www.bceao.int/>.
- CABINET DU PREMIER MINISTRE : Principales réalisations du programme social du gouvernement. République de Côte d'Ivoire. 2020.
- CADRAGE STRATÉGIQUE DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE : Plan Stratégique CI 2030 – Phase 2. 2019.
- CAPEC : Développement Industriel : La Côte d'Ivoire s'imprègne de l'expérience nippone. 2020. URL [http://www.capec-ci.org/NEW/news/details\\_news-98.html](http://www.capec-ci.org/NEW/news/details_news-98.html).
- Bruno CASELLA, Richard BOLWIJN, Daniel MORAN et Keiichiro KANEMOTO : Improving the analysis of global value chains : the unctad-eora database. *Transnational Corporations*, 26(3):115–142, 2019.
- CCAFS : Climate-smart agriculture in Côte d'Ivoire : what are the entry points for investment? 2018. URL <https://ccafs.cgiar.org/research-highlight/climate-smart-agriculture-c%C3%B4te-divoire-what-are-entry-points-investment#.X1SUAnkzbIU>.
- CGAP : In Côte d'Ivoire, Financial Inclusion at a Crossroads. 2018. URL <https://www.cgap.org/blog/cote-divoire-financial-inclusion-crossroads>.
- CGECI : Livre blanc - L'avenir de ce pays repose sur l'industrie. Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire. 2019.
- CHAMBRE CONSULAIRE RÉGIONALE - UEMOA : Impact de la pandémie du COVID-19 sur le secteur privé de l'UEMOA. 2020.
- CHAMBRES D'AGRICULTURE DE CÔTE D'IVOIRE : Analyse des impacts de la COIV-19 sur les organisations professionnelles agricoles en Côte d'Ivoire. 2020.
- LUC CHRISTIAENSEN et Patrick PREMAM : Côte d'Ivoire Jobs Diagnostic — Employment, Productivity, and Inclusion for Poverty Reduction. 2017. URL <http://documents1.worldbank.org/curated/en/759171492491255997/pdf/AUS13233-WP-ENGLISH-Employment-Productivity-and-Inclusion-for-Poverty-Reduction-PUBLIC.pdf>.

CIP : UNIDO (United Nations Industrial Development Organization). Competitive Industrial Performance Report. 2020. URL <https://www.unido.org/news/unidos-competitive-industrial-performance-index-2020-country-profiles-published>.

A. CISSE : Analysis of Health Care Utilization in Côte d'Ivoire. 2011. URL <https://aercafrica.org/wp-content/uploads/2018/06/RP201.pdf>.

KILLIAN CLIFFORD : The causes and consequences of mobile money taxation : An examination of mobile money transaction taxes in sub-Saharan Africa. 2020. URL [https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2020/06/GSMA\\_The-causes-and-consequences-of-mobile-money-taxation.pdf](https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2020/06/GSMA_The-causes-and-consequences-of-mobile-money-taxation.pdf).

CNPE : Memorandum Stratégie Industries manufacturière. Conseil National de Politique Économique, République de Côte d'Ivoire. 2019a.

CNPE : Synthèse du cadrage stratégique du secteur des industries manufacturières en Côte d'Ivoire. Conseil National de Politique Économique, République de Côte d'Ivoire. 2019b.

CNPE, CONSEIL NATIONAL DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE, RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE : Synthèse du cadrage stratégique du secteur de l'agroalimentaire en Côte d'Ivoire. 2019.

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES DE CÔTE D'IVOIRE : (CGECI). Atelier 'Côte d'Ivoire 2040' le défi du meilleur. Plan stratégique de développement de la Côte d'Ivoire - vision par et pour le secteur privé. 2010.

CÔTE D'IVOIRE CENSUS : Répertoire National des Entreprises et Etablissements de Côte d'Ivoire. 2020.

D. CUBERES et M. TEIGNIER : Gender gaps in the labor market and aggregate productivity. Working Paper. Department of Economics, University of Sheffield. 2012. URL [http://eprints.whiterose.ac.uk/74398/1/serps\\_2012017.pdf](http://eprints.whiterose.ac.uk/74398/1/serps_2012017.pdf).

DELOITTE : Cadre stratégique de développement des zones industrielles. 2018.

DIGITAL AFRICA : Dynamics of the Startup Ecosystem in Ivory Coast. 2020. URL <https://digital-africa.co/en/synthesis/dynamics-of-the-startup-ecosystem-in-ivory-coast/>.

ES : World Bank Enterprise Surveys. 2016. URL <https://www.enterprisesurveys.org/>.

EUROCHAM : Livre Blanc Edition 2019 Côte d'Ivoire. Chambre de Commerce Européenne en Côte d'Ivoire. 2019.

ROBERT FEENSTRA, ROBERT INKLAAR et MARCEL TIMMER : The Next Generation of the Penn World Table. *American Economic Review*, 105(10):3150-3182, oct 2015. URL <http://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/aer.20130954>.

FITCH RATINGS : Fitch Affirms Côte d'Ivoire's at 'B+'; Outlook Positive. Jun 2020. URL <https://www.fitchratings.com/research/sovereigns/fitch-affirms-cote-d-ivoire-at-b-outlook-positive-03-06-2020>.

GII : The global innovation index 2011. 2011. URL [https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/economics/gii/gii\\_2011.pdf](https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/economics/gii/gii_2011.pdf).

GII : The global innovation index 2020. 2020. URL [https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo\\_pub\\_gii\\_2020.pdf](https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_gii_2020.pdf).

GIZ : Green Innovation Centres for the Agriculture and Food Sector (GIC) in Côte d'Ivoire. 2019. URL <https://www.giz.de/en/worldwide/78984.html>.

GLOBAL FOOTPRINT NETWORK : National footprint and biocapacity accounts 2021 edition. 2020. URL <https://data.footprintnetwork.org/#/countryTrends?cn=107&type=BCpc,EFCpc>.

GLOBAL RECYCLING : Ivory Coast : Waste Management Is still a “Problem Child“. 2018. URL <https://global-recycling.info/archives/2315>.

GREEN GROWTH KNOWLEDGE PLATFORM : Economic and financial challenges to scaling up sustainable cocoa production in Côte d’Ivoire. 2018. URL <https://www.greengrowthknowledge.org/sites/default/files/downloads/resource/Economic%2Band%2Bfinancial%2Bchallenges%2Bto%2Bscaling%2Bup%2Bsustainable%2Bcocoa%2Bproduction%2Bin%2BCote%2BD%27Ivoire.pdf>.

GREEN GROWTH KNOWLEDGE PLATFORM : Supporting Green Growth in Fragile and Conflict-affected Settings. 2019. URL <https://www.greengrowthknowledge.org/resource/supporting-green-growth-fragile-and-conflict-affected-settings>.

IAP : Industrial analytics platform. 2020. URL <https://iap.unido.org/data/?p=CIV>.

ILO : Promouvoir la création d’emplois pour les jeunes dans les entreprises multinationales et leurs chaînes d’approvisionnement : Côte d’Ivoire. Secteur de l’Emploi - Rapport sur l’Emploi No. 13. 2011. URL [https://www.ilo.org/employment/Whatwedo/Publications/employment-reports/WCMS\\_167417/lang--en/index.htm](https://www.ilo.org/employment/Whatwedo/Publications/employment-reports/WCMS_167417/lang--en/index.htm).

ILO : Engaging multinational enterprises on job creation for young women and men in Côte d’Ivoire. 2020. URL [https://www.ilo.org/empent/units/multinational-enterprises/WCMS\\_329520/lang--en/index.htm](https://www.ilo.org/empent/units/multinational-enterprises/WCMS_329520/lang--en/index.htm).

ILO : ILOSTAT Database. 2020a. URL <https://ilostat.ilo.org/data/>.

ILO : State of Skills Côte d’Ivoire. 2020b. URL [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/---ifp\\_skills/documents/genericdocument/wcms\\_742222.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ifp_skills/documents/genericdocument/wcms_742222.pdf).

IMF : IMF Country Report No.16/148. 2016. URL <https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2016/cr16148.pdf>.

IMF : Côte d’Ivoire at a glance. 2020. URL <https://www.imf.org/en/Countries/CIV>.

INDSTAT : Statistics Division of United Nations (UNSD) : INDSTAT 2 based on International Standard Industrial Classification (ISIC), Revision 3. *UNIDO Statistics*, 2020. URL <https://stat.unido.org/>.

INTERNATIONAL ENERGY AGENCY : International Energy Agency, Data and Statistics. 2020.

ISO 14000 : ISO 14000 family - Environmental management. 2014. URL <https://www.iso.org/iso-14001-environmental-management.html>.

ISO 14001 : Office of the German EMAS Advisory Board. From ISO 14001 to EMAS : Mind the gap. 2014. URL [https://www.emas.de/fileadmin/user\\_upload/4-pub/UGA\\_Infosheet\\_From-ISO-14001-to-EMAS.pdf](https://www.emas.de/fileadmin/user_upload/4-pub/UGA_Infosheet_From-ISO-14001-to-EMAS.pdf).

Auguste K. KOUAKOU : Economic growth and electricity consumption in Côte d’Ivoire : Evidence from time series analysis. *Energy Policy*, 39(6):3638–3644, 2011.

Sanjaya LALL : The technological structure and performance of developing country manufactured exports, 1985-98. *Oxford development studies*, 28(3):337–369, 2000.

Eric LAVIGNE : Technical and Vocational Education and Training in Côte d’Ivoire : problematic privatization and a framework to be redefined. 2019. URL [https://www.ei-ie.org/en/woe\\_homepage/woe\\_detail/16402technical-and-vocational-education-and-training-in-cote-d'ivoire-problematic-privatization-and-a-framework-to-be-redefined-by-eric-lavigne](https://www.ei-ie.org/en/woe_homepage/woe_detail/16402technical-and-vocational-education-and-training-in-cote-d'ivoire-problematic-privatization-and-a-framework-to-be-redefined-by-eric-lavigne).

- I. MAGOUM : Côte d'Ivoire : New taxes on waste management come into force. 2020. URL <https://www.afrik21.africa/en/cote-divoire-new-taxes-on-waste-management-come-into-force/>.
- MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DES PME : Note d'observations sur le document cadrage stratégique du secteur des industries manufacturières en Côte d'Ivoire. 2019.
- MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE : Matrice de suivi de la mise en œuvre des réformes en matière de transformation structurelle et industrialisation. 2020.
- MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE : Bilan du Gouvernement : les réalisations du Ministère du Commerce et de l'Industrie de 2011 à 2020. 2020a.
- MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE : Mesures en faveur du secteur privé relevant du MCI (2011 – 2020). 2020b.
- MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT : Rapport annuelle de performance. 2019.
- MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT : Diagnostic stratégique et Piliers du PND 2021-2025. 2020a.
- MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT : Evaluation de l'impact du COVID-19 sur l'activités des entreprises du secteur formel en Côte d'Ivoire. 2020b.
- MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT : Orientations stratégiques, mesures et actions préliminaires du plan national de développement (pnd 2021-2025). 2020c.
- MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT : Enquête sur la demande de transport dans le grand Abidjan. 2013.
- MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT : Programme d'aménagement de Pôles Économiques Compétitifs (PEC) dans les Districts du pays. 2016.
- MPD : Direction générale du plan et la lutte contre la pauvreté. Rapport annuel de performance année 2018. Ministère du Plan et du Développement, République de Côte d'Ivoire. 2019.
- P. MULYUNGI : Côte d'Ivoire receives funds for implementation of its Urban Resilience and Solid Waste Management Project. 2020. URL <https://constructionreviewonline.com/2020/06/cote-divoire-solid-waste-management-project/>.
- Franziska MÜLLER, Simone CLAAR, Manuel NEUMANN et Carsten ELSNER : AFRO ENERGYPOL Database of African Renewable Energy Policies. *Mendeley Data*, 2020.
- O. NIEBURG : 'The cocoa shell is a magnificent piece of material that hasn't been exploited' – Daintree Estates. 2019. URL <https://www.confectionerynews.com/Article/2013/11/15/Cocoa-shell-waste-as-an-antioxidant-rich-ingredient>.
- NITIDAE : Agrovalor - Energy valorization of agro-industrial waste in Côte d'Ivoire. 2017. URL <https://www.nitidae.org/en/actions/agrovalor-valorisation-energetique-des-dechets-agro-industriels-en-cote-d-ivoire>.
- OECD : ISIC Rev. 3 Technology Intensity Definition. *OECD Directorate for Science, Technology and Industry; Economic Analysis and Statistics Division*, 2011. URL <https://www.oecd.org/sti/ind/48350231.pdf>.
- OECD : Suivi de la mise en oeuvre des réformes vers l'émergence de la Côte d'Ivoire. 2020.

ORANGE : Ivory Coast, the rising star of innovation in West Africa. 2015. URL <https://www.orange.com/en/Footer/Thematic-features/2014/digital-Africa-s-dynamic-development/Folder/Cote-d-Ivoire>.

OXFORD BUSINESS GROUP : Côte d'Ivoire's education sector takes new measures to strengthen human capital. 2020a. URL <https://oxfordbusinessgroup.com/analysis/step-step-new-measures-have-been-taken-strengthen-human-capital>.

OXFORD BUSINESS GROUP : Foreign investment and new industries sustain Côte d'Ivoire's industrial sector. 2020b. URL <https://oxfordbusinessgroup.com/overview/expanding-base-foreign-investment-and-new-industries-sustain-sector>.

OXFORD BUSINESS GROUP : Manufacturing and services overtake agriculture in Côte d'Ivoire. 2020c. URL <https://oxfordbusinessgroup.com/overview/towards-tertiary-agriculture-slowly-giving-way-manufacturing-and-services>.

OXFORD BUSINESS GROUP : Small businesses in Côte d'Ivoire should benefit from additional funding over coming months. 2020d. URL <https://oxfordbusinessgroup.com/analysis/finance-boost-small-businesses-should-benefit-additional-funding-over-coming-months>.

Bozena POKSINSKA, Jens Jörn DAHLGAARD et Marc ANTONI : The state of iso 9000 certification : a study of swedish organizations. *The TQM magazine*, 2002.

PWC : Paying Taxes 2019. 2019. URL <https://www.pwc.com/payingtaxes>.

PWC : Paying Taxes 2020. 2020. URL <https://www.pwc.com/payingtaxes>.

RAMBOLL : Renforcement des capacités locales pour la réduction des Émissions de pops, mercure et ges, rapport final. 2019.

RELIEFWEB : ICOVID-19 economic backlash threatens to roll back years of progress in reducing child labour in West Africa. 2020. URL <https://reliefweb.int/report/c-te-divoire/covid-19-economic-backlash-threatens-roll-back-years-progress-reducing-child>.

REPUBLIC OF CÔTE D'IVOIRE : ACCELERATING 2030 AGENDA. 2018.

SCE AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT : Etude FASEP de définition d'un dispositif de collecte et de traitement des macrodéchets des rives et baies lagunaires d'Abidjan. 2020.

Klaus SCHWAB : The Global Competitiveness Report 2019. World Economic Forum. 2019.

SUSTAINABLE ENERGY FOR ALL : Sustainable Energy for All - Africa Hub, Côte d'Ivoire, At a glance. 2020. URL <https://www.se4all-africa.org/seforall-in-africa/country-data/cote-d%E2%80%99ivoire/>.

J.M. TAKOULEU : Ivory Coast : Emo sets up wastewater treatment plant for Ado and Bingerville cities. 2019. URL <https://www.afrik21.africa/en/ivory-coast-emo-sets-up-wastewater-treatment-plant-for-ado-and-bingerville-cities/>.

TAKOULEU, J.M. : Côte d'Ivoire : GreenTec invests in recycling specialist startup Coliba. 2020. URL <https://www.afrik21.africa/en/cote-divoire-greentec-invests-in-recycling-specialist-startup-coliba/>.

THE ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT : FDI outlook for 2019 remains dim after a poor 2018. 2019. URL <http://country.eiu.com/article.aspx?articleid=248216608&Country=Togo&topic=Economy&subtopic=Forecast&subsubtopic=Policy+trends>.

THE WASHINGTON POST : The most interesting thing about Côte d'Ivoire's election was that it wasn't interesting. 2015. URL <https://www.washingtonpost.com/news/monkey-cage/wp/2015/11/26/the-most-interesting-thing-about-cote-divoires-election-was-that-it-wasnt-interesting/>.

Edith Leadaut TOGBA : Microfinance and households access to credit : Evidence from Côte d'Ivoire. *Structural Change and Economic Dynamics*, 23(4):473 – 486, 2012.

TRANSPARENCY INTERNATIONAL : Corruption perceptions index. 2020. URL <https://www.transparency.org/en/cpi/2019/results/table>.

UN-COMTRADE : United nations commodity trade statistics database. URL : <http://comtrade.un.org>, 2020.

UNCTAD : Côte d'Ivoire banks on reforms to improve investment climate. 2019a. URL <https://unctad.org/en/pages/newsdetails.aspx?OriginalVersionID=2257>.

UNCTAD : Foreign direct investment to Africa defies global slump, rises 11%. 2019b. URL <https://unctad.org/en/pages/newsdetails.aspx?OriginalVersionID=2109>.

UNDP : SUPPORTING IVORY COAST TO ADVANCE THEIR NAP PROCESS. 2019. URL <https://www.globalsupportprogramme.org/projects/supporting-ivory-coast-advance-their-nap-process>.

UNDP : In Côte d'Ivoire, pandemic prompts surge in extreme poverty. 2020. URL [https://www.undp.org/content/undp/en/home/news-centre/news/2020/Cote\\_dIvoire\\_pandemic\\_prompts\\_surge\\_in\\_extreme\\_poverty.html](https://www.undp.org/content/undp/en/home/news-centre/news/2020/Cote_dIvoire_pandemic_prompts_surge_in_extreme_poverty.html).

UNECA : DYNAMIC INDUSTRIAL POLICY IN AFRICA. Economic Report on Africa. 2014. URL [https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/final\\_era2014\\_march25\\_en.pdf](https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/final_era2014_march25_en.pdf).

UNECA : Africa Regional Integration Index Report 2019. 2020. URL <https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/arii-report2019-fin-r39-21may20.pdf>.

UNECA : Côte d'Ivoire ASM Profile. 2020. URL <https://knowledge.uneca.org/ASM/cotedivoire#:~:text=Traditionally%20known%20for%20cocoa%20production,and%20silver%20are%20also%20produced.&text=Most%20of%20the%20gold%20is,%2C%20Angovia%2C%20Bonikro%20and%20Tongon>.

UNESCO : Platform of expertise in vocational training. 2017. URL <https://pefop.iiep.unesco.org/en/activities/vocational-training-cote-divoire-obstacles-reform-implementation-identified-last>.

UNESCO : Vocational Training in Côte d'Ivoire : Obstacles to Reform Implementation Identified at Last. 2020. URL <https://pefop.iiep.unesco.org/en/activities/vocational-training-cote-divoire-obstacles-reform-implementation-identified-last>.

UNICEF : UNICEF breaks ground on Africa's first-of-its-kind recycled plastic brick factory in Côte d'Ivoire. In innovative partnership, factory will produce plastic bricks to build classrooms for children. 2019. URL <https://www.unicef.org/press-releases/unicef-breaks-ground-africas-first-its-kind-recycled-plastic-brick-factory-c%C3%B4te>.

UNICEF : A future for every child by beating plastic pollution. The Côte d'Ivoire project : Turning plastic waste into materials for building classrooms. 2020. URL <https://www.unicef.org/cotedivoire/en/future-every-child-beating-plastic-pollution>.

UNIDO : GLOBAL VALUE CHAINS IN AFRICA, Inclusive and Sustainable Industrial Development Working Paper Series WP 04. 2015.

UNIDO : The West Africa Quality System, Reaching Excellence Through Quality : Support to the Implementation of the ECOWAS Quality Policy. 2015. URL [https://www.unido.org/sites/default/files/2015-04/WAPQ\\_EN\\_0.pdf](https://www.unido.org/sites/default/files/2015-04/WAPQ_EN_0.pdf).

UNIDO : Industrial development report 2018. demand for manufacturing : Driving inclusive and sustainable industrial development. 2018.

UNIDO : Member States validate framework to upgrade the pharmaceutical industry in the West Africa region. 2018. URL <https://hub.unido.org/news/member-states-validate-framework-upgrade-pharmaceutical-industry-west-africa-region>.

UNIDO : UNIDO and WAHO to support development of ECOWAS pharmaceutical industry. 2019. URL <https://www.unido.org/news/unido-and-waho-support-development-ecowas-pharmaceutical-industry>.

UNIDO & GIZ : EQuIP - Enhancing the Quality of Industrial Policy. 2019a. URL <http://www.equip-project.org>.

UNIDO & GIZ : The EQuIP Gender Tool. Enhancing the Quality of Industrial Policy. 2019b. URL <http://www.equip-project.org/wp-content/uploads/2020/01/Gender-and-Manufacturing-Tool-10.pdf>.

UNSD : United Nations Statistics Division. Detailed Structure and Explanatory Notes : SITC Rev.3 (Standard International Trade Classification, Rev.3.). 1986. URL <https://unstats.un.org/unsd/classifications/Family/Detail/14>.

WEF : This factory in the Ivory Coast is turning plastic waste into classrooms. 2019. URL <https://www.weforum.org/agenda/2019/09/ivory-coast-plastic-build-classrooms>.

WORLD BANK : The Worldwide Governance Indicators : Methodology and Analytical Issues. Policy Research Working Paper 5430. 2010.

WORLD BANK : Étude sur la Compétitivité de l'Industrie Manufacturière Ivoirienne. 2015. URL <http://documents1.worldbank.org/curated/en/480881468189533348/text/97221-Revised-WP-P148295-0U0-9-Box391473B-ACS.txt>.

WORLD BANK : Côte d'Ivoire Ninth Economic Update : Key Messages. 2019a. URL <https://www.worldbank.org/en/country/cotedivoire/publication/cote-divoire-ninth-economic-update-key-messages>.

WORLD BANK : World Bank Country and Lending Groups. 2019b. URL <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>.

WORLD BANK : World Development Indicators. 2020.

WORLD BANK GROUP : République de Côte d'Ivoire 2021-2030 : Maintenir une croissance élevée, inclusive et résiliente après le COVID-19, Volume de Synthèse. 2020.

WORLDBANK : Doing Business 2020. 2020a.

WORLDBANK : The secret to côte d'ivoire's electric success. *World Bank Feature Story*, pages accessed August 21, 2020 :, 2020b. URL <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2020/07/23/the-secret-to-cote-divoires-electric-success>.

WU VIENNA : Trend of material flow for countries/regions, 1970-2017. 2020. URL [materialflows.net/visualisation-centre](http://materialflows.net/visualisation-centre).

WWAP : Wasterwater the untapped resource. *The United Nations World Water Development Report*, 2017.

P. YEUNG : 'We Want Water' : Côte d'Ivoire's Largest City Plagued by Shortages. 2020.  
URL <https://www.globalcitizen.org/en/content/water-shortage-abidjan/#:~:text=Rapid%20population%20growth%2C%20increasing%20urbanization,shortages%2C%20residents%20and%20experts%20say.&text=By%202050%2C%20global%20demand%20for,to%2030%25%2C%20it%20said>.

ZLECAF : Stratégie nationale de mise en œuvre de l'Accord sur la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf) Côte d'Ivoire. 2020.



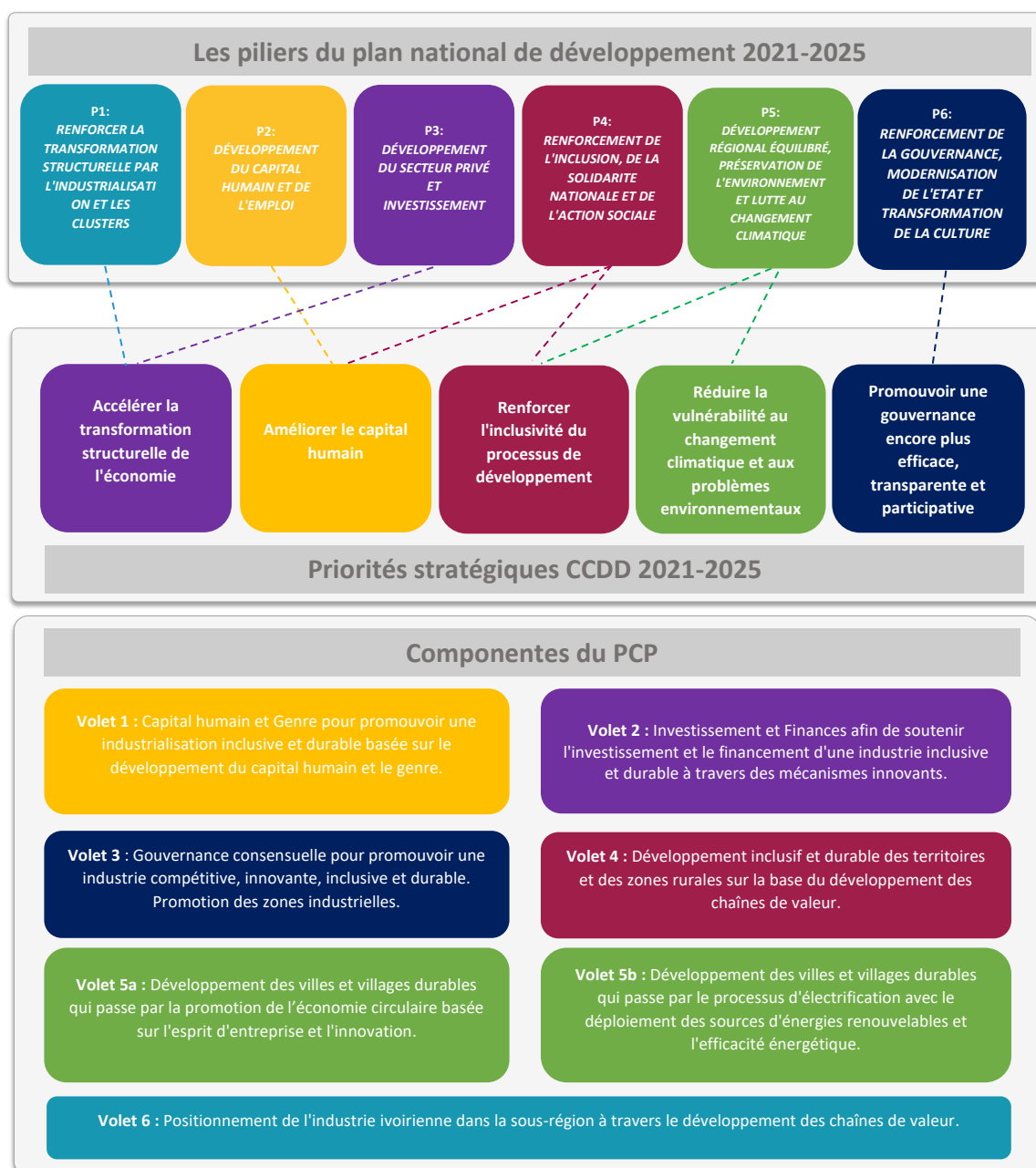
# Appendices

## A Appendice à la section 1

### A.1 Alignement du PCP sur d'autres programmes

La Figure 54 montre comment les composantes du PCP sont alignées sur les piliers du PND 2021-2025 ainsi que sur les priorités stratégiques du Cadre de coopération pour le développement durable des Nations unies (CCDD).

FIGURE 54 – Alignement des composantes du PCP

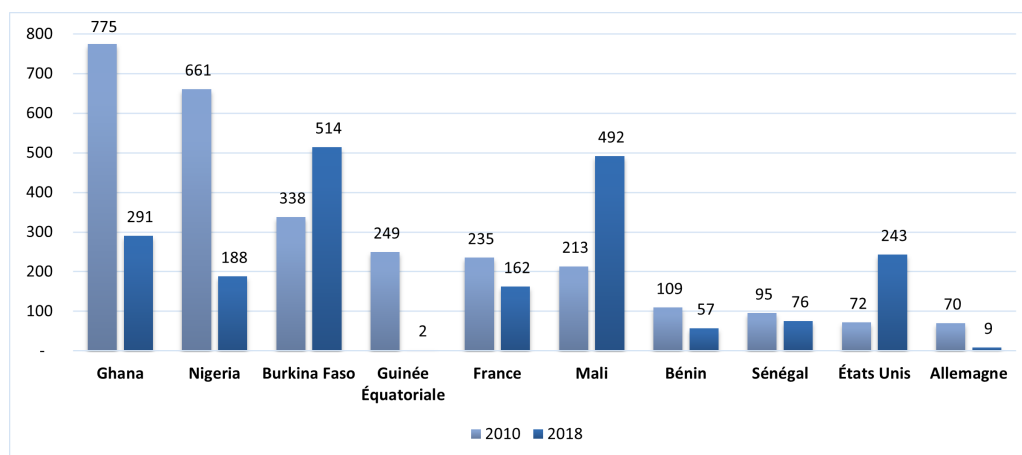


Note : Les couleurs indiquent la correspondance entre les différentes composantes.

## A.2 Les dix premiers pays de destination des exportations de produits manufacturés ivoiriens

La figure montre que sur les dix premières destinations des exportations de produits manufacturés ivoiriens en 2010, on constate une baisse des exportations vers sept de ces pays. Il s'agit des pays voisins et des pays de la région, ainsi que des pays européens.

FIGURE 55 – Valeur des exportations de produits manufacturés ivoiriens à destination des dix premiers pays de destination (USD nominal, 2010 et 2018)



Source des données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

## A.3 Thèmes et indicateurs permettant de mesurer la gouvernance globale du pays

1. Le processus par lequel les gouvernements sont sélectionnés, contrôlés et remplacés
  - (a) Stabilité politique et absence de violence/terrorisme - perceptions sur la probabilité d'une déstabilisation ou d'un renversement du gouvernement par des moyens anticonstitutionnels ou violents.
  - (b) Voix et responsabilité - dans quelle mesure les citoyens du pays peuvent-ils participer au choix du gouvernement, dans quelle mesure existe-t-il une liberté d'expression, d'association et des médias libres.
2. Le respect des citoyens et de l'État pour les institutions qui régissent les interactions économiques et sociales entre eux
  - (a) État de droit - perception du degré de confiance et de respect des règles de la société telles que l'exécution des contrats, les droits de propriété, la police et les tribunaux, ainsi que la probabilité de violence et de criminalité.
  - (b) Contrôle de la corruption - perceptions de l'ampleur des gains privés dans l'exercice du pouvoir public, y compris les formes de corruption, grandes et petites, et la « capture » de l'État par des intérêts privés et l'élite.
3. La capacité du gouvernement à formuler et à mettre en œuvre efficacement les politiques
  - (a) Efficacité du gouvernement - perceptions de la qualité des services publics, de la fonction publique et de son indépendance vis-à-vis des pressions politiques, de la formulation et de la mise en œuvre des politiques et de la confiance dans les engagements du gouvernement en matière de politiques.

- (b) Qualité de la réglementation - perception de la capacité du gouvernement à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des réglementations pour le développement du secteur privé.

#### **A.4 Tableau récapitulatif de la section 1**

Tableau 24 – Tableau récapitulatif de la Section 1

Composante PCP	Domaines thématiques clés	Conclusions préconisant la nécessité de se concentrer sur des domaines thématiques	Pertinence pour le gouvernement
<b>Développement inclusif et durable des territoires et des zones rurales fondé sur le développement de chaînes de valeur (volet 4)</b>	Transformation structurelle par la valeur ajoutée, la diversification et la mise à niveau, en vue d'un équilibre géographique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Le taux de croissance de la VAM est en moyenne inférieur à celui du PIB (5 % contre 7 %), bien que depuis 2017, les taux de croissance de la VAM se situent entre 12 et 13 %.</li> <li>— Donc pas de transformation structurelle sur la période 2010-2018 (la VAM représente 12.0 % du PIB en 2018).</li> <li>— La part et la valeur des exportations de produits manufacturiers sont faibles et en baisse (part : 36% en 2010, 25% en 2018)</li> <li>— L'objectif du PND 2016-2020 d'un taux de croissance moyen de 7,3 % n'a pas été atteint.</li> <li>— La plupart des entreprises manufacturières sont situées à Abidjan, la transformation étant pratiquement inexistante dans les autres zones (rurales).</li> <li>— Une faible diversification de l'économie signifie une grande vulnérabilité. Les cinq premiers produits d'exportation représentent 70 % des exportations totales (37 % pour le cacao).</li> <li>— Les exportations de produits manufacturés sont dominées par les secteurs de faible technologie. Les secteurs de moyenne et haute technologie représentent 23% des exportations totales manufacturières.</li> <li>— L'analyse des liens en amont et en aval suggère que la Côte d'Ivoire s'engage dans des chaînes de valeur principalement dans le segment en amont.</li> </ul>	<p>Plan national de développement 2021-2025</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Le quatrième pilier porte sur le développement inclusif.</li> <li>— L'objectif de ce plan est de poursuivre la transformation structurelle et de faire du pays une économie émergente.</li> <li>— Le premier pilier concerne spécifiquement le renforcement de la transformation productive, le développement des grappes industrielles et la numérisation de l'économie.</li> <li>— Le premier résultat du pilier 1 est de renforcer la production et la compétitivité du secteur industriel.</li> <li>— Le cinquième pilier porte sur le développement régional et la préservation de l'environnement.</li> </ul> <p>Plan national de développement 2016-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— La force industrielle du pays est la principale vision du plan.</li> <li>— La transformation structurelle vers l'industrie est une orientation stratégique clé, pour laquelle il existe un indicateur sur la part de l'industrie dans le PIB (mais pas de valeurs cibles).</li> <li>— L'objectif (Éléphant Emergent) est un taux de croissance du PIB de 8,8% en moyenne. Taux de croissance du secteur industriel : 11,6</li> <li>— L'accroissement de la productivité et de la valeur ajoutée est fréquemment mentionné dans le document.</li> <li>— Le PND a proposé des stratégies pour une série de chaînes de valeur agroalimentaires. Pour le cacao, par exemple, l'objectif est d'exporter 50 % de produits transformés à base de cacao d'ici 2020.</li> <li>— Le PND 2016-2020 vise à améliorer stratégiquement la compétitivité des exportations du pays, en particulier dans l'agro-industrie et dans les secteurs historiquement compétitifs, notamment la chimie, les plastiques, les cosmétiques et les produits mécaniques</li> </ul>

Tableau 24 – Tableau récapitulatif de la Section 1 (suite)

Composante PCP	Domaines thématiques clés	Conclusions préconisant la nécessité de se concentrer sur des domaines thématiques	Pertinence pour le gouvernement
<b>Investissement et Finances (Volet 2)</b> Soutenir l'investissement et le financement d'une industrie inclusive et durable par des mécanismes innovants	Projets d'investissements étrangers et accès au financement pour une croissance inclusive	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Les entrées nettes d'IDE ont remarquablement augmenté entre 2011 et 2017 mais ont fortement chuté en 2018. La part des IDE dans le PIB est très faible et a diminué de 1,44% en 2010 à 1,07 % en 2018.</li> <li>— Besoin d'investissements pour la transformation structurelle (voir ci-dessus).</li> <li>— Besoin d'injection de technologie et d'innovation : Seulement 23% des exportations de produits manufacturiers sont de moyenne ou haute technologie. Les dépenses de R&amp;D ne représentent que 0,1 % du PIB et très peu de demandes de brevet sont déposées chaque année.</li> <li>— Nécessité d'une stratégie pour garantir que les investisseurs étrangers transfèrent des compétences aux locaux pour l'innovation et la compétitivité (faible niveau d'éducation de la main-d'œuvre).</li> <li>— Besoin d'investissements pour créer une diversification de la production et des exportations (les cinq premiers produits d'exportation représentent 70 % des exportations totales (37 % pour le cacao)), alors que le pays est riche de sa diversité de ressources naturelles.</li> <li>— Besoin d'accès au capital : seules 24 % des entreprises font appel aux banques pour leurs investissements.</li> <li>— Les entreprises locales opèrent dans le segment amont des chaînes de valeur. Elles ont besoin d'une transformation ultérieure et d'une valeur ajoutée.</li> </ul>	<p>Plan national de développement 2021-2025</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Il reconnaît la nécessité d'améliorer l'accès au financement, tant par le biais des institutions financières formelles que par celui du micro financement. Il également fait mention de l'aide à l'accès des femmes au financement. Ceci est également inclus dans le pilier 3 qui souligne l'importance du développement d'un secteur privé résilient et des opportunités d'investissement.</li> <li>— Le plan vise à mettre en relation les champions nationaux avec les investisseurs internationaux.</li> <li>— Le pilier 1 (sur le renforcement de la transformation productive, le développement des grappes industrielles et la numérisation de l'économie) mentionne l'amélioration de l'inclusion financière grâce aux Fintechs ainsi que le financement de l'activité économique par l'épargne intérieure, l'optimisation de la gestion de la dette publique et l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques, l'élaboration d'une politique fiscale efficace et l'amélioration de la crédibilité de la gestion des finances publiques pour attirer les financements et les investissements.</li> <li>— Le premier pilier mentionne également la création de zones industrielles conformes aux normes internationales et de zones économiques axées sur l'exportation.</li> </ul> <p>Plan national de développement 2016-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— À plusieurs reprises, la nécessité de promouvoir les investissements privés est mentionnée dans le document. Il mentionne également le rôle important que la diaspora et les investisseurs nationaux et internationaux auraient pour le pays.</li> <li>— En outre, il traite de l'importance des IED pour que le secteur productif contribue aux changements structurels et à la diversification de l'économie. Cela concerne en particulier la valeur ajoutée dans les secteurs agricole et minier.</li> </ul>

Tableau 24 – Tableau récapitulatif de la Section 1 (suite)

Composante PCP	Domaines thématiques clés	Conclusions préconisant la nécessité de se concentrer sur des domaines thématiques	Pertinence pour le gouvernement
<b>Positionnement de l'industrie ivoirienne dans la sous-région à travers le développement des chaînes de valeur (Volet 6)</b>	Exploiter les marchés régionaux, les liens économiques et le développement des chaînes de valeur régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>— La CEDEAO est un marché très important pour les exportations de produits manufacturés de la Côte d'Ivoire (63% de ses exportations de produits manufacturiers sont destinées à la région).</li> <li>— Dans le même temps, elle perd des parts de marché à la fois dans la CEDEAO et dans la région plus large de l'ASS</li> <li>— La CEDEAO et l'ASS ont une forte croissance de la demande pour certains des produits manufacturiers, par exemple les produits pharmaceutiques (également particulièrement importants pendant la pandémie COVID-19).</li> <li>— La Côte d'Ivoire ne détient que 0,03 % du marché pharmaceutique de la CEDEAO, ce qui en fait le 6e fournisseur parmi les États membres de la CEDEAO et le 58e au niveau mondial. Sa part de marché a diminué au fil des ans.</li> <li>— L'analyse des liens en amont et en aval suggère que la Côte d'Ivoire s'engage dans des chaînes de valeur principalement dans le segment en amont.</li> <li>— En ce qui concerne les exportations de denrées alimentaires, on constate une baisse de la part des aliments transformés exportés. En 2018, elles représentent 26 % des exportations alimentaires totales.</li> <li>— Dans la chaîne de valeur du cuir et du caoutchouc, 93 % des exportations sont non transformées.</li> <li>— Chaîne de valeur du cacao : la part des exportations de cacao non transformé est passée de 65 % à 71 % entre 2010 et 2018, ce qui signifie que le secteur s'éloigne de son objectif de 50 % pour 2020 (PND 2016-2020). La plupart des transformations sont effectués par des entreprises étrangères.</li> </ul>	<p>Plan national de développement 2021-2025</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Pilier 1 porte sur le renforcement de la transformation productive, le développement des grappes industrielles et la numérisation. Il se concentrera sur l'identification des obstacles à la productivité des chaînes de valeur axées sur l'exportation.</li> <li>— Pilier 6 (renforcement de la gouvernance sous tous ses aspects et modernisation de l'État) comporte des mesures visant à renforcer le rôle du pays dans l'intégration régionale et à développer une stratégie d'exportation orientée vers le marché régional.</li> </ul> <p>Plan national de développement 2016-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— La vision mentionne l'inclusion du pays dans les chaînes de valeur régionales (ainsi que mondiales).</li> <li>— L'une des cinq orientations stratégiques est le renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale.</li> <li>— Il mentionne la nécessité de développer des partenariats avec la région, afin de pouvoir offrir davantage de formation et de développement des compétences, d'augmenter le niveau de technologie dans le pays et de développer des industries nationales qui seront compétitives tant au niveau national que régional.</li> </ul>

Tableau 24 – Tableau récapitulatif de la Section 1 (suite)

Composante PCP	Domaines thématiques clés	Conclusions préconisant la nécessité de se concentrer sur des domaines thématiques	Pertinence pour le gouvernement
<p><b>Capital humain et Genre (Volet 1)</b> Promouvoir une industrialisation inclusive et durable fondée sur le développement du capital humain et de l'égalité des sexes</p>	<p>Développement des compétences pour l'esprit d'entreprise et l'employabilité dans l'industrie manufacturière, en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes, et sur la réduction des inégalités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Les emplois dans l'industrie manufacturière sont généralement mieux rémunérés que dans l'agriculture et dans la plupart des secteurs des services.</li> <li>— La Côte d'Ivoire a connu une augmentation considérable de la part de l'emploi dans le secteur manufacturier, bien qu'il existe un potentiel important de création d'emplois supplémentaires.</li> <li>— Néanmoins, sa productivité du travail est faible par rapport à celle d'autres pays. On dit que le rapport entre les salaires et la productivité ne rend pas le pays attrayant pour les investisseurs.</li> <li>— En conséquence, la main-d'œuvre est peu instruite, avec seulement 9 % ont un niveau d'éducation moyen ou élevé (2016).</li> <li>— Les femmes dans l'industrie manufacturière sont fortement sous-représentées (24%).</li> <li>— Seulement 5 % des femmes actives ont un niveau d'éducation intermédiaire ou avancé, tandis que 77 % n'ont même pas fréquenté l'école primaire.</li> <li>— 36 % des jeunes ne sont pas scolarisés, ni employés, ni en formation, et cette proportion est de 47 % pour les jeunes femmes.</li> <li>— La proportion de diplômés de l'enseignement secondaire supérieur inscrits dans des programmes professionnels a diminué, passant de 15 % en 2012 à 12 % en 2008.</li> <li>— Le pays se classe 108e sur 132 économies dans l'Indice de compétitivité des talents mondiaux 2020. Ses points forts sont d'attirer les talents étrangers et ses points faibles sont les politiques du marché du travail, le rapport entre les salaires et la productivité et le développement des grappes d'entreprises.</li> <li>— La plus grande faiblesse est l'indice d'écart de développement entre les sexes (la Côte d'Ivoire est classée 127/132).</li> </ul>	<p>Plan national de développement 2021-2025</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Pilier 2, en particulier, vise à améliorer le capital humain et à accroître la productivité du travail. Il mentionne les améliorations nécessaires du système éducatif, la création d'emplois, la formation technique et professionnelle, la recherche scientifique pour la compétitivité des produits ivoiriens, l'amélioration de l'accessibilité à l'éducation et la garantie d'une bonne qualité, une meilleure adéquation des compétences exigées par l'économie et l'offre de programmes d'éducation et de formation, et une meilleure intégration des jeunes dans le secteur formel.</li> <li>— Le quatrième pilier est consacré au renforcement de l'inclusion, de la solidarité et de l'action sociale. Ce pilier est fortement axé sur l'égalité des sexes et l'amélioration des chances des femmes, y compris l'inclusion financière.</li> </ul> <p>Plan national de développement 2016-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Une partie de la vision consiste à absorber la main-d'œuvre disponible dans l'activité économique et industrielle, en stimulant le capital humain et en créant l'égalité dans la société, ainsi qu'à réduire sensiblement la pauvreté et à élargir la classe moyenne.</li> <li>— L'une des orientations stratégiques du plan est l'accélération du développement du capital humain et du bien-être social.</li> <li>— Le document mentionne également le développement de centres de recherche pour la technologie et l'innovation.</li> <li>— Le document mentionne l'égalité et l'égalité des sexes comme l'un des principes directeurs et parle de la nécessité de garantir une meilleure éducation pour les femmes.</li> <li>— Le développement des compétences des jeunes est important. Le plan mentionne les compétences des jeunes pour travailler avec les technologies vertes.</li> </ul>

Tableau 24 – Tableau récapitulatif de la Section 1 (suite)

Composante PCP	Domaines thématiques clés	Conclusions préconisant la nécessité de se concentrer sur des domaines thématiques	Pertinence pour le gouvernement
<b>Développement des villes et villages durables (volet 5)</b>	Focus : Promotion de l'économie circulaire basée sur l'esprit d'entreprise et l'innovation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>— 1. La déforestation est un défi majeur pour le pays. En un an, la superficie forestière a diminué de 3,6 % (2020). Forte dépendance de la forêt pour les chaînes de valeur de l'agroalimentaire, en particulier le cacao, bien que ce secteur soit la principale cause de la déforestation.</li> <li>— Les émissions de CO2 se situent autour de 0,27-0,28 kg par USD, alors que l'objectif du PND est de 0,12 kg/USD. Les émissions devraient augmenter avec la poursuite de la déforestation et de l'industrialisation.</li> <li>— La gestion des déchets existe à peine. On estime que 3 à 5 % des déchets sont recyclés. Récemment, un certain nombre de grands projets ont été lancés, car cela est devenu une priorité. Outre la gestion de l'eau, la gestion des déchets dangereux et des déchets électroniques fera également partie de ces projets.</li> </ul>	<p>Plan national de développement 2021-2025</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Le cinquième pilier du PND 2021-2025 comprend la création d'un environnement durable. Il comprend la préservation de la biodiversité et le renforcement des capacités pour une meilleure adaptation au changement climatique et son atténuation.</li> </ul> <p>Plan national de développement 2016-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Selon cette vision, le gouvernement réaffirme ses plans de protection de l'environnement par des politiques et des actions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, en plus de la mise en place progressive de méthodes de production et de consommation pour un développement durable.</li> <li>— La protection de l'environnement est mentionnée dans le cadre des orientations stratégiques.</li> <li>— Des indicateurs ont été répertoriés pour les émissions de CO2 et la proportion des zones terrestres et maritimes protégées.</li> <li>— Le document met également l'accent sur la promotion de l'économie verte, notamment par le biais des technologies vertes et de l'innovation. Il mentionne également les déchets et la gestion des produits chimiques ainsi que la conservation de la biodiversité.</li> </ul>
<b>Développement des villes et villages durables (volet 5)</b>	Focus : Électrification avec le déploiement des sources d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>— 67% de la population a accès à l'électricité.</li> <li>— Les produits pétroliers gagnent en importance.</li> <li>— Faible part d'électricité renouvelable.</li> <li>— L'intensité énergétique dans l'industrie est faible (0,08 kt par VAI en 2017), ce qui représente un bon point de départ pour l'efficacité énergétique, compte tenu de l'augmentation future prévue de la demande énergétique de l'industrialisation.</li> </ul>	<p>Plan national de développement 2021-2025</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— L'une des mesures énoncées dans le quatrième pilier (Renforcer l'inclusion, la solidarité nationale et l'action sociale) concerne la garantie de l'énergie pour tous.</li> </ul> <p>Plan national de développement 2016-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Le plan indique un objectif d'électrification de 77 % de la population d'ici 2020.</li> <li>— Le plan répond à la nécessité de créer un plus grand mix énergétique et d'augmenter la part des énergies renouvelables, en se concentrant sur l'énergie solaire.</li> </ul>



Tableau 24 – Tableau récapitulatif de la Section 1 (suite)

Composante PCP	Domaines thématiques clés	Conclusions préconisant la nécessité de se concentrer sur des domaines thématiques	Pertinence pour le gouvernement
<b>Une gouvernance consensuelle pour promouvoir une industrie compétitive, inclusive et durable. Promotion des zones industrielles. (Volet 3)</b>	Renforcer les capacités locales en termes de gouvernance et d'élaboration des politiques (y compris le renforcement de la PPD (Partenaires en population et développement), de la coordination des politiques, de la mise en œuvre et de la S&E (Suivi et Evaluation), ainsi que statistiques industrielles).	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Des améliorations louables dans les capacités d'élaboration des politiques.</li> <li>— Cependant, l'engagement avec la société civile pour la formulation des politiques est encore faible. Des améliorations peuvent encore être apportées à la coordination des politiques, en veillant à ce que les agences gouvernementales travaillent en collaboration.</li> <li>— Par exemple, le manque de coordination particulièrement identifié récemment pour le développement des zones industrielles et éco-industrielles.</li> <li>— L'apprentissage des politiques peut également être amélioré, dans les cas où une bonne S&amp;E peut jouer un rôle clé.</li> <li>— La capacité statistique est relativement forte par rapport à la moyenne des pays PRITI, cependant, le besoin de renforcer la collecte de données a été exprimé. Les données industrielles sont souvent dispersées ou difficiles à trouver.</li> <li>— Des progrès significatifs ont été réalisés dans la création d'un environnement favorable aux entreprises grâce aux réformes du gouvernement, comme l'indiquent les scores et le classement de l'initiative « Ease of Doing Business », bien que la Côte d'Ivoire soit encore loin d'avoir atteint ses objectifs en matière de PND (actuellement 110e/190 contre l'objectif de figurer parmi les 50 (25) premiers d'ici 2018 (2020).</li> <li>— La stabilité politique est une contrainte importante en termes de gouvernance.</li> </ul>	<p>Plan national de développement 2021-2025</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les améliorations dans le domaine de la gouvernance sont essentielles dans le Plan. En fait, le sixième pilier du plan est intitulé « Renforcement de la gouvernance dans tous ses aspects et modernisation de l'État ». Il comprend l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services publics, une coordination efficace et une meilleure coordination des départements ministériels, la réduction de la multiplicité des acteurs, la gestion des finances publiques et la gestion macroéconomique, la politique économique, la simplification des procédures fiscales, ainsi que le renforcement de l'intégration régionale.</li> </ul> <p>Plan national de développement 2016-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— La vision affirme que l'État et les institutions sont au centre de la transformation structurelle pour développer les réformes structurelles nécessaires, entreprendre une planification à long terme, créer des partenariats public-privé et mobiliser les citoyens pour qu'ils s'engagent dans le développement.</li> <li>— La première des cinq orientations stratégiques est le renforcement de la qualité institutionnelle et de la bonne gouvernance.</li> </ul>

## B Appendice à la section 2

### B.1 Annexe technique

#### B.1.1 Appariement des données commerciales aux secteurs manufacturiers

Les données commerciales sont extraites de UN-Comtrade (2020) et suivent les CTCI Rev.3 et Rev.3 au niveau à 5 chiffres, respectivement. La correspondance entre les classifications de marchandises CTCI et les la classification du secteur manufacturier suivant la révision 3 de la CITI est établie conformément à UN-Stats<sup>75</sup> et Eurostat RAMON (Reference And Management Of Nomenclatures)<sup>76</sup>.

L'agrégation des informations sectorielles du niveau IV au niveau II peut être effectuée en résumant simplement toutes les industries à IV chiffres qui appartiennent à une industrie particulière à 2 secteurs ou, à défaut, à combinaison alternative de secteurs CITI. La combinaison CITI choisie pour ce rapport est présentée en annexe B.1.2 et a été définie dans le but d'avoir une correspondance directe entre différentes sources de données et normes de classification afin de garantir une définition cohérente des secteurs manufacturiers ; un rapport qui peut également être appliqué facilement à différents formats de classifications. Un tableau de conversion complet entre le CTCI Rev.3 et la CITI La Rev.3 est fourni dans le Tableau 25.

Tout au long du rapport, seul le commerce des produits de base est pris en compte. Par conséquent, chaque fois que l'on parle d'importations / exportations commerciales liées aux industries manufacturières, nous nous référons à produits commercialisés qui peuvent être attribués à un certain secteur manufacturier. Compte tenu des tableaux de concordance ci-dessus, nous sommes en mesure de cartographier une moyenne de 96 % de tout le commerce mondial entre les pays. Dans le cas de la Côte d'Ivoire la part du commerce cartographié est de 97 %. Nous ne parvenons pas à cartographier la dynamique du commerce pour les pourcentages restants car ils ne sont déclarés qu'à des niveaux de la CTCI Rev.3 pour lesquels aucune concordance claire de la CITI Rev. 3 n'est disponible. Même s'il existe des différences notables dans la cartographie à travers les secteurs et les pays, la cartographie sectorielle la plus basse identifiée dans tous les pays nous permet encore de cartographier environ 85 % du commerce. Cet écart ne devrait pas affecter l'analyse de la Côte d'Ivoire de manière substantielle.

Tableau 25 – Tableau de conversion de la CTCI à la CITI

Tableau de conversion		(suite)		(suite)		(suite)		(suite)		(suite)	
CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3
0111	0451	1711	65265	2411	51486	2710	67317	2924	72343	3694	89427
0111	0452	1711	65291	2411	51489	2710	67319	2924	72344	3694	89429
0111	0453	1711	65292	2411	51541	2710	67321	2924	72345	3694	89431
0111	04591	1711	65293	2411	51542	2710	67322	2924	72346	3694	89433
0111	04592	1711	65294	2411	51543	2710	67323	2924	72347	3694	89435
0111	04593	1711	65295	2411	51544	2710	67324	2924	72348	3694	89437
0111	04599	1711	65296	2411	51549	2710	67325	2924	72392	3694	89439
0111	0541	1711	65297	2411	5155	2710	67326	2924	72393	3699	26901
0111	05421	1711	65298	2411	51561	2710	67327	2924	72399	3699	26902
0111	05422	1711	65311	2411	51562	2710	67329	2924	72831	3699	65912
0111	05423	1711	65312	2411	51569	2710	67331	2924	72832	3699	87452
0111	05424	1711	65313	2411	51573	2710	67332	2924	72833	3699	8941
0111	05425	1711	65314	2411	51574	2710	67333	2924	72834	3699	89445
0111	05429	1711	65315	2411	51575	2710	67334	2924	72839	3699	89449
0111	05481	1711	65316	2411	51577	2710	67335	2924	74472	3699	8946
0111	05483	1711	65317	2411	51579	2710	67336	2925	72138	3699	89521
0111	05484	1711	65318	2411	51612	2710	67337	2925	72139	3699	89522
0111	05487	1711	65319	2411	51613	2710	67338	2925	72191	3699	89523
0111	05488	1711	65321	2411	51614	2710	67339	2925	72198	3699	89592
0111	05489	1711	65325	2411	51615	2710	67341	2925	72711	3699	89593
0111	08111	1711	65329	2411	51616	2710	67342	2925	72719	3699	89594
0111	08112	1711	65331	2411	51617	2710	67343	2925	72721	3699	89721
0111	08113	1711	65332	2411	51621	2710	67344	2925	72722	3699	89729

75. Voir <https://unstats.un.org/unsd/trade/classifications/correspondence-tables.asp>.

76. Voir [https://ec.europa.eu/eurostat/ramon/rerelations/index.cfm?TargetUrl=LST\\_REL](https://ec.europa.eu/eurostat/ramon/rerelations/index.cfm?TargetUrl=LST_REL).

Tableau 25 – Tableau de conversion de la CTCI à la CITI (suite)

Tableau de conversion		(suite)		(suite)		(suite)		(suite)		(suite)	
CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3
0111	1211	1711	65333	2411	51622	2710	67345	2925	72729	3699	89911
0111	1212	1711	65334	2411	51623	2710	67346	2925	72843	3699	89919
0111	22211	1711	65341	2411	51624	2710	67347	2925	72853	3699	89921
0111	22212	1711	65342	2411	51625	2710	67348	2925	74137	3699	89929
0111	2222	1711	65343	2411	51626	2710	67349	2925	74184	3699	89931
0111	2223	1711	65351	2411	51627	2710	67351	2925	74187	3699	89932
0111	2224	1711	65352	2411	51628	2710	67352	2925	74351	3699	89933
0111	2225	1711	65359	2411	51629	2710	67353	2926	72433	3699	89934
0111	22261	1711	6536	2411	51631	2710	67411	2926	72435	3699	89935
0111	22262	1711	65381	2411	51639	2710	67412	2926	72439	3699	89936
0111	2227	1711	65382	2411	51691	2710	67413	2926	72441	3699	89937
0111	2231	1711	65383	2411	51699	2710	67414	2926	72442	3699	89939
0111	2232	1711	65389	2411	5221	2710	67421	2926	72443	3699	89941
0111	2234	1711	65391	2411	52221	2710	67422	2926	72449	3699	89942
0111	2235	1711	65393	2411	52222	2710	67431	2926	72451	3699	89949
0111	2237	1711	65411	2411	52223	2710	67432	2926	72452	3699	89972
0111	2311	1711	65413	2411	52224	2710	67441	2926	72453	3699	89981
0111	23121	1711	65419	2411	52225	2710	67442	2926	72454	3699	89982
0111	23125	1711	65421	2411	52226	2710	67443	2926	72455	3699	89983
0111	23129	1711	65422	2411	52227	2710	67444	2926	72461	3699	89984
0111	2631	1711	65431	2411	52228	2710	67451	2926	72467	3699	89985
0111	2641	1711	65432	2411	52229	2710	67452	2926	72468	3699	89986
0111	26511	1711	65433	2411	52231	2710	67511	2926	72471	3699	89987
0111	26521	1711	65434	2411	52232	2710	67512	2926	72472	3699	89988
0111	26541	1711	65435	2411	52234	2710	67521	2926	72473	3699	89989
0111	26551	1711	65441	2411	52235	2710	67522	2926	72474	3699	89991
0111	26571	1711	65442	2411	52236	2710	67531	2926	72481	3699	89992
0111	26581	1711	6545	2411	52237	2710	67532	2926	72483	3699	89994
0111	29241	1711	6546	2411	52238	2710	67533	2926	72485	3699	89995
0111	29242	1711	65492	2411	52239	2710	67534	2926	72488	3699	89997
0111	29249	1711	65493	2411	52241	2710	67535	2926	72491	4010	3510
0111	29251	1711	65494	2411	52242	2710	67536	2926	72492	4010	52517
0111	29252	1711	65495	2411	52251	2710	67537	2927	89111	4020	3450
0111	0411	1711	65496	2411	52252	2710	67538	2927	89112	7421	89282
0111	0412	1711	65497	2411	52253	2710	67541	2927	89114	7494	8825
0111	0421	1711	2613	2411	52254	2710	67542	2927	89121	7494	8826
0111	0430	1711	26149	2411	52255	2710	67543	2927	89122	9211	8831
0111	0441	1711	2634	2411	52256	2710	67551	2927	89123	9211	8839
0111	0449	1711	2649	2411	52257	2710	67552	2927	89124	9214	89611
0112	0544	1711	26512	2411	52262	2710	67553	2927	89129	9214	89612
0112	05451	1711	26513	2411	52263	2710	67554	2927	89131	9214	8962
0112	05452	1711	26529	2411	52264	2710	67555	2927	89139	9214	8963
0112	05453	1711	26549	2411	52265	2710	67556	2927	89191	9214	8964
0112	05454	1711	26559	2411	52266	2710	67561	2927	89193	9214	8965
0112	05455	1711	26579	2411	52268	2710	67562	2927	89195	9214	8966
0112	05456	1711	26589	2411	52269	2710	67571	2927	89199	9302	29191
0112	05457	1711	26671	2411	5231	2710	67572	2929	72511	.	.
0112	05458	1711	26672	2411	52322	2710	67573	2929	72512	.	.
0112	05459	1711	26673	2411	52329	2710	67574	2929	72521	.	.
0112	05791	1711	26679	2411	52331	2710	676	2929	72523	.	.
0112	29253	1711	26713	2411	52332	2710	6761	2929	72525	.	.
0112	29254	1711	26821	2411	52339	2710	67611	2929	72527	.	.
0112	29259	1711	26829	2411	52341	2710	67612	2929	72529	.	.
0112	29261	1711	26863	2411	52342	2710	67613	2929	72591	.	.
0112	29269	1711	26871	2411	52343	2710	67614	2929	72599	.	.
0112	29271	1711	26873	2411	52344	2710	67615	2929	72631	.	.
0113	05711	1711	26877	2411	52345	2710	67617	2929	72651	.	.
0113	05712	1711	41134	2411	52349	2710	67619	2929	72659	.	.
0113	05721	1711	41135	2411	52359	2710	6762	2929	72661	.	.
0113	05722	1711	65112	2411	52361	2710	67621	2929	72663	.	.
0113	05729	1711	65113	2411	52363	2710	67622	2929	72665	.	.
0113	0573	1711	65114	2411	52364	2710	67623	2929	72667	.	.
0113	0574	1711	65115	2411	52365	2710	67624	2929	72668	.	.
0113	05751	1711	65116	2411	52372	2710	67625	2929	72681	.	.
0113	05752	1711	65117	2411	52373	2710	67629	2929	72689	.	.
0113	0576	1711	65118	2411	52374	2710	67631	2929	72691	.	.
0113	05771	1711	65119	2411	52375	2710	67632	2929	72699	.	.
0113	05772	1711	65121	2411	52379	2710	67633	2929	72841	.	.
0113	05773	1711	65122	2411	52381	2710	67634	2929	72842	.	.
0113	05774	1711	65131	2411	52382	2710	67639	2929	72846	.	.
0113	05775	1711	65132	2411	52383	2710	67641	2929	72847	.	.
0113	05776	1711	65133	2411	52384	2710	67642	2929	72849	.	.
0113	05777	1711	65134	2411	52389	2710	67643	2929	72851	.	.
0113	05778	1711	65141	2411	52431	2710	67644	2929	72852	.	.
0113	05779	1711	65142	2411	52432	2710	67645	2929	72855	.	.
0113	05791	1711	65143	2411	52491	2710	67646	2929	74185	.	.
0113	05792	1711	65144	2411	52492	2710	67647	2929	74186	.	.
0113	05793	1711	65161	2411	52493	2710	67648	2929	74355	.	.

Tableau 25 – Tableau de conversion de la CTCI à la CITI (suite)

Tableau de conversion		(suite)		(suite)		(suite)		(suite)		(suite)	
CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3
0113	05794	1711	65169	2411	52494	2710	67681	2929	74529	.	.
0113	05795	1711	65171	2411	52495	2710	67682	2929	74565	.	.
0113	05796	1711	65176	2411	52499	2710	67683	2929	74911	.	.
0113	05797	1711	65181	2411	52591	2710	67684	2929	74912	.	.
0113	05798	1711	65182	2411	52595	2710	67685	2929	74913	.	.
0113	05799	1711	65183	2411	53111	2710	67686	2929	74914	.	.
0113	07111	1711	65184	2411	53112	2710	67687	2929	74915	.	.
0113	0721	1711	65185	2411	53113	2710	67688	2929	74916	.	.
0113	07412	1711	65186	2411	53114	2710	67701	2929	74917	.	.
0113	07414	1711	65187	2411	53115	2710	67709	2929	74918	.	.
0113	07431	1711	65192	2411	53116	2710	6781	2929	74919	.	.
0113	07511	1711	65193	2411	53117	2710	67811	2930	69731	.	.
0113	07512	1711	65194	2411	53119	2710	67812	2930	69732	.	.
0113	07513	1711	65196	2411	53121	2710	67813	2930	69733	.	.
0113	07521	1721	65811	2411	53122	2710	67821	2930	69734	.	.
0113	07522	1721	65812	2411	53221	2710	67829	2930	74181	.	.
0113	07523	1721	65813	2411	53222	2710	67911	2930	74182	.	.
0113	07524	1721	65819	2411	53231	2710	67912	2930	74341	.	.
0113	07525	1721	65821	2411	53232	2710	67913	2930	74345	.	.
0113	07526	1721	65822	2411	53311	2710	67914	2930	77511	.	.
0113	07527	1721	65823	2411	53312	2710	67915	2930	77512	.	.
0113	07528	1721	65824	2411	53313	2710	67916	2930	77521	.	.
0113	07529	1721	65829	2411	53314	2710	67917	2930	77522	.	.
0121	00111	1721	65831	2411	53315	2710	67931	2930	7753	.	.
0121	00119	1721	65832	2411	53316	2710	67932	2930	77541	.	.
0121	00121	1721	65833	2411	53317	2710	67933	2930	77542	.	.
0121	00122	1721	65839	2411	53318	2710	67939	2930	77549	.	.
0121	00151	1721	65841	2411	59811	2710	67941	2930	77571	.	.
0121	00152	1721	65842	2411	59813	2710	67942	2930	77572	.	.
0121	26811	1721	65843	2411	59814	2710	67943	2930	77573	.	.
0121	29194	1721	65844	2411	59818	2710	67944	2930	77579	.	.
0122	00131	1721	65845	2411	59865	2710	67949	2930	77581	.	.
0122	00139	1721	65846	2411	66741	2710	67951	2930	77582	.	.
0122	00141	1721	65847	2411	66742	2710	67952	2930	77583	.	.
0122	00149	1721	65848	2412	2721	2710	67953	2930	77584	.	.
0122	0019	1721	65851	2412	2722	2710	67954	2930	77585	.	.
0122	01292	1721	65852	2412	52233	2710	67955	2930	77586	.	.
0122	01293	1721	65859	2412	52261	2710	67956	2930	77587	.	.
0122	0251	1721	65891	2412	52321	2710	67959	2930	77588	.	.
0122	0616	1721	65892	2412	52351	2720	28321	2930	77589	.	.
0122	09892	1721	65893	2412	52352	2720	28322	2930	81215	.	.
0122	21199	1721	65899	2412	52362	2720	28421	2930	81217	.	.
0122	2121	1721	82127	2412	52371	2720	28422	2930	81219	.	.
0122	21221	1721	82129	2412	56211	2720	2852	3000	72655	.	.
0122	21222	1721	89996	2412	56212	2720	68112	3000	75113	.	.
0122	21223	1722	65921	2412	56213	2720	68113	3000	75115	.	.
0122	21224	1722	65929	2412	56214	2720	68114	3000	75116	.	.
0122	21225	1722	6593	2412	56215	2720	68122	3000	75118	.	.
0122	21226	1722	65941	2412	56216	2720	68123	3000	75119	.	.
0122	21229	1722	65942	2412	56217	2720	68124	3000	75121	.	.
0122	2123	1722	65943	2412	56219	2720	68125	3000	75122	.	.
0122	26141	1722	65949	2412	56221	2720	68211	3000	75123	.	.
0122	2683	1722	65951	2412	56222	2720	68212	3000	75124	.	.
0122	26851	1722	65952	2412	56229	2720	68213	3000	75128	.	.
0122	26859	1722	65959	2412	56231	2720	68214	3000	75131	.	.
0122	43142	1722	65961	2412	56232	2720	68231	3000	75132	.	.
0200	29299	1722	65969	2412	56239	2720	68232	3000	75133	.	.
0200	63491	1723	65751	2412	56291	2720	68241	3000	75134	.	.
0200	2313	1723	65752	2412	56292	2720	68242	3000	75135	.	.
0200	24403	1723	65759	2412	56293	2720	68251	3000	75191	.	.
0200	24501	1729	65191	2412	56294	2720	68252	3000	75192	.	.
0200	2474	1729	65491	2412	56295	2720	68261	3000	75193	.	.
0200	24751	1729	65611	2412	56296	2720	68262	3000	75199	.	.
0200	24752	1729	65612	2412	56299	2720	68271	3000	7521	.	.
0200	29221	1729	65613	2413	23211	2720	68272	3000	7522	.	.
0200	29222	1729	65614	2413	23212	2720	68311	3000	7523	.	.
0200	29229	1729	65621	2413	23213	2720	68312	3000	7526	.	.
0200	29231	1729	65629	2413	23214	2720	68321	3000	7527	.	.
0200	29232	1729	65631	2413	23215	2720	68322	3000	7529	.	.
0200	29239	1729	65632	2413	23216	2720	68323	3000	7591	.	.
0200	29272	1729	65641	2413	23217	2720	68324	3000	7599	.	.
0200	29292	1729	65642	2413	23218	2720	68411	3000	75991	.	.
0200	29293	1729	65643	2413	23219	2720	68412	3000	75993	.	.
0200	29294	1729	65651	2413	57111	2720	68421	3000	75997	.	.
0200	29295	1729	65659	2413	57112	2720	68422	3110	7161	.	.
0200	29296	1729	65711	2413	5712	2720	68423	3110	7162	.	.
0500	03411	1729	65712	2413	5719	2720	68424	3110	71631	.	.
0500	03412	1729	65719	2413	57211	2720	68425	3110	71632	.	.

Tableau 25 – Tableau de conversion de la CTCI à la CITI (suite)

Tableau de conversion		(suite)		(suite)		(suite)		(suite)		(suite)	
CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3
0500	03413	1729	6572	2413	57219	2720	68426	3110	7164	.	.
0500	03414	1729	65731	2413	57291	2720	68427	3110	71651	.	.
0500	03415	1729	65732	2413	57292	2720	68511	3110	71652	.	.
0500	03416	1729	65733	2413	57299	2720	68512	3110	7169	.	.
0500	03417	1729	65734	2413	57311	2720	68521	3110	77111	.	.
0500	03418	1729	6574	2413	57312	2720	68522	3110	77119	.	.
0500	0362	1729	65771	2413	57313	2720	68524	3110	77121	.	.
0500	03631	1729	65772	2413	57391	2720	68611	3110	77123	.	.
0500	03633	1729	65773	2413	57392	2720	68612	3110	77125	.	.
0500	03635	1729	65781	2413	57393	2720	68631	3110	77129	.	.
0500	29115	1729	65785	2413	57394	2720	68632	3120	77241	.	.
0500	29197	1729	65789	2413	57399	2720	68633	3120	77242	.	.
0500	29297	1729	65791	2413	57411	2720	68634	3120	77243	.	.
0500	66711	1729	65792	2413	57419	2720	68711	3120	77244	.	.
0500	66712	1729	65793	2413	5742	2720	68712	3120	77245	.	.
1010	3211	1730	65511	2413	57431	2720	68721	3120	77249	.	.
1010	32121	1730	65512	2413	57432	2720	68722	3120	77251	.	.
1010	32122	1730	65519	2413	57433	2720	68723	3120	77252	.	.
1010	3221	1730	65521	2413	57434	2720	68724	3120	77253	.	.
1020	32221	1730	65522	2413	57439	2720	68911	3120	77254	.	.
1020	32222	1730	65523	2413	57511	2720	68912	3120	77255	.	.
1030	3223	1730	65529	2413	57512	2720	68913	3120	77257	.	.
1110	27896	1730	8453	2413	57513	2720	68914	3120	77258	.	.
1110	3330	1730	8454	2413	57519	2720	68915	3120	77259	.	.
1110	3431	1730	84621	2413	57521	2720	68981	3120	77261	.	.
1110	3432	1730	84622	2413	57529	2720	68982	3120	77262	.	.
1200	2861	1730	84629	2413	57531	2720	68983	3120	77281	.	.
1200	2862	1810	65761	2413	57539	2720	68984	3120	77282	.	.
1310	2815	1810	65762	2413	57541	2720	68991	3130	77311	.	.
1310	2816	1810	84111	2413	57542	2720	68992	3130	77312	.	.
1320	2831	1810	84112	2413	57543	2720	68993	3130	77314	.	.
1320	2841	1810	84119	2413	57544	2720	68994	3130	77315	.	.
1320	2851	1810	84121	2413	57545	2720	68995	3130	77317	.	.
1320	2874	1810	84122	2413	57551	2720	68996	3130	77318	.	.
1320	2875	1810	84123	2413	57552	2720	68997	3140	77811	.	.
1320	2876	1810	8413	2413	57553	2720	68998	3140	77812	.	.
1320	2877	1810	8414	2413	57554	2720	68999	3140	77817	.	.
1320	28781	1810	84151	2413	57559	2720	69981	3140	77819	.	.
1320	28782	1810	84159	2413	57591	2720	69983	3150	77821	.	.
1320	28783	1810	84161	2413	57592	2720	69985	3150	77822	.	.
1320	28784	1810	84162	2413	57593	2720	69987	3150	77823	.	.
1320	28785	1810	84169	2413	57594	2720	69991	3150	77824	.	.
1320	28791	1810	84211	2413	57595	2720	69992	3150	77829	.	.
1320	28792	1810	84219	2413	57596	2720	69993	3150	81311	.	.
1320	28793	1810	84221	2413	57597	2720	69994	3150	81312	.	.
1320	28799	1810	84222	2421	5911	2720	69995	3150	81313	.	.
1320	28911	1810	8423	2421	5912	2720	69999	3150	81315	.	.
1320	28919	1810	8424	2421	5913	2720	97101	3150	81317	.	.
1410	27311	1810	8425	2421	59141	2720	97102	3150	8132	.	.
1410	27312	1810	8426	2421	59149	2811	69111	3150	8138	.	.
1410	27313	1810	8427	2422	53321	2811	69112	3150	81399	.	.
1410	27322	1810	84281	2422	53329	2811	69113	3150	88112	.	.
1410	27323	1810	84282	2422	53341	2811	69114	3150	89841	.	.
1410	27331	1810	84289	2422	53342	2811	69119	3190	74521	.	.
1410	27339	1810	8431	2422	53343	2811	69121	3190	77313	.	.
1410	2734	1810	84321	2422	53344	2811	69129	3190	77324	.	.
1410	27823	1810	84322	2422	53351	2811	8110	3190	77329	.	.
1410	27826	1810	84323	2422	53352	2812	69211	3190	77812	.	.
1410	27827	1810	84324	2422	53353	2812	69212	3190	77831	.	.
1410	27829	1810	84371	2422	53354	2812	69243	3190	77833	.	.
1410	27891	1810	84379	2422	53355	2812	69244	3190	77834	.	.
1421	27231	1810	84381	2423	51393	2812	81211	3190	77835	.	.
1421	27232	1810	84382	2423	51461	2813	71111	3190	77871	.	.
1421	2724	1810	84389	2423	51464	2813	71112	3190	77878	.	.
1421	2741	1810	8441	2423	51471	2813	71121	3190	77879	.	.
1421	27411	1810	84421	2423	51479	2813	71122	3190	77881	.	.
1421	2742	1810	84422	2423	51481	2813	71191	3190	77882	.	.
1421	27854	1810	84423	2423	51563	2813	71192	3190	77883	.	.
1421	27855	1810	84424	2423	51569	2813	71871	3190	77884	.	.
1421	27892	1810	84425	2423	51571	2813	71878	3190	77885	.	.
1421	27894	1810	84426	2423	51572	2893	6951	3190	77886	.	.
1421	27899	1810	8447	2423	51576	2893	69521	3190	77889	.	.
1422	2783	1810	84481	2423	51578	2893	69522	32	76493	.	.
1429	27711	1810	84482	2423	5158	2893	69523	3210	7722	.	.
1429	27722	1810	84483	2423	51692	2893	6953	3210	77231	.	.
1429	27729	1810	84489	2423	54111	2893	69541	3210	77232	.	.
1429	27822	1810	84511	2423	54112	2893	69542	3210	77233	.	.
1429	27824	1810	84512	2423	54113	2893	69543	3210	77235	.	.

Tableau 25 – Tableau de conversion de la CTCI à la CITI (suite)

Tableau de conversion		(suite)		(suite)		(suite)		(suite)		(suite)	
CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3
1429	27825	1810	84521	2423	54114	2893	69544	3210	77238	.	.
1429	2784	1810	84522	2423	54115	2893	69545	3210	77611	.	.
1429	27851	1810	84523	2423	54116	2893	69546	3210	77612	.	.
1429	27852	1810	84524	2423	54117	2893	69547	3210	77621	.	.
1429	27853	1810	84551	2423	54131	2893	69548	3210	77623	.	.
1429	27869	1810	84552	2423	54132	2893	69549	3210	77625	.	.
1429	27893	1810	84561	2423	54133	2893	6955	3210	77627	.	.
1429	27895	1810	84562	2423	54139	2893	69551	3210	77629	.	.
1429	27897	1810	84563	2423	54141	2893	69552	3210	77631	.	.
1429	27898	1810	84564	2423	54142	2893	69553	3210	77632	.	.
1429	66721	1810	84581	2423	54143	2893	69554	3210	77633	.	.
1429	66722	1810	84587	2423	54144	2893	69555	3210	77635	.	.
1429	66731	1810	84589	2423	54145	2893	69559	3210	77637	.	.
1511	01111	1810	84591	2423	54146	2893	69561	3210	77639	.	.
1511	01112	1810	84592	2423	54147	2893	69562	3210	77641	.	.
1511	01121	1810	84599	2423	54149	2893	69563	3210	77643	.	.
1511	01122	1810	84611	2423	54151	2893	69564	3210	77645	.	.
1511	01211	1810	84612	2423	54152	2893	6957	3210	77649	.	.
1511	01212	1810	84613	2423	54153	2893	69631	3210	77681	.	.
1511	01213	1810	84614	2423	54159	2893	69635	3210	77688	.	.
1511	01221	1810	84619	2423	54161	2893	69638	3210	77689	.	.
1511	01222	1810	84691	2423	54162	2893	6964	3210	77861	.	.
1511	01231	1810	84692	2423	54163	2893	69651	3210	77862	.	.
1511	0132	1810	84693	2423	54164	2893	69655	3210	77863	.	.
1511	01233	1810	84694	2423	54191	2893	69659	3210	77864	.	.
1511	01234	1810	84699	2423	54192	2893	69661	3210	77865	.	.
1511	01235	1810	84811	2423	54193	2893	69662	3210	77866	.	.
1511	01236	1810	84812	2423	54199	2893	69663	3210	77867	.	.
1511	0124	1810	84813	2423	54211	2893	69669	3210	77868	.	.
1511	01251	1810	84819	2423	54212	2893	6968	3210	77869	.	.
1511	01252	1810	84841	2423	54213	2893	69911	3220	76381	.	.
1511	01253	1810	84842	2423	54219	2899	69241	3220	7641	.	.
1511	01254	1810	84843	2423	54221	2899	69242	3220	76411	.	.
1511	01255	1810	84848	2423	54222	2899	69311	3220	76413	.	.
1511	01256	1810	84849	2423	54223	2899	69312	3220	76415	.	.
1511	01291	1820	61311	2423	54224	2899	69313	3220	76417	.	.
1511	01299	1820	61312	2423	54229	2899	6932	3220	76419	.	.
1511	01611	1820	61313	2423	54231	2899	69351	3220	76431	.	.
1511	01612	1820	61319	2423	54232	2899	69352	3220	76432	.	.
1511	01619	1820	6132	2423	54291	2899	6941	3220	76482	.	.
1511	01681	1820	6133	2423	54292	2899	69421	3220	76491	.	.
1511	01689	1820	84831	2423	54293	2899	69422	3230	7611	.	.
1511	0171	1820	84832	2424	51222	2899	69431	3230	7612	.	.
1511	0172	1911	6112	2424	5531	2899	69432	3230	76211	.	.
1511	0173	1911	6113	2424	5532	2899	69433	3230	76212	.	.
1511	0174	1911	61141	2424	5533	2899	6944	3230	76221	.	.
1511	0175	1911	61142	2424	5534	2899	69741	3230	76222	.	.
1511	0176	1911	61151	2424	55351	2899	69742	3230	76281	.	.
1511	0179	1911	61152	2424	55352	2899	69743	3230	76282	.	.
1511	08141	1911	61161	2424	55353	2899	69744	3230	76289	.	.
1511	21111	1911	61162	2424	55354	2899	69751	3230	76331	.	.
1511	21112	1911	61171	2424	55359	2899	69752	3230	76333	.	.
1511	21113	1911	61172	2424	55411	2899	69753	3230	76335	.	.
1511	2112	1911	61179	2424	55415	2899	69781	3230	76381	.	.
1511	2114	1911	61181	2424	55419	2899	69782	3230	76382	.	.
1511	2116	1911	61183	2424	55421	2899	69912	3230	76383	.	.
1511	2117	1912	6121	2424	55422	2899	69913	3230	76384	.	.
1511	26819	1912	6122	2424	55423	2899	69914	3230	76421	.	.
1511	4112	1912	6129	2424	55431	2899	69915	3230	76422	.	.
1511	41131	1912	83111	2424	55432	2899	69916	3230	76423	.	.
1511	41132	1912	83112	2424	55433	2899	69917	3230	76424	.	.
1512	03637	1912	83119	2424	55434	2899	69919	3230	76425	.	.
1512	03639	1912	83121	2424	55435	2899	69921	3230	76426	.	.
1512	03711	1912	83122	2424	59831	2899	69922	3230	76481	.	.
1512	03712	1912	83129	2424	59835	2899	69931	3230	76492	.	.
1512	03713	1912	8313	2424	59839	2899	69932	3230	76499	.	.
1512	03714	1912	83191	2429	4311	2899	69933	3311	74183	.	.
1512	03715	1912	83199	2429	55131	2899	69941	3311	77411	.	.
1512	03716	1912	88593	2429	55132	2899	69942	3311	77412	.	.
1512	03717	1920	85111	2429	55133	2899	69951	3311	77413	.	.
1512	03721	1920	85113	2429	55135	2899	69952	3311	77421	.	.
1512	03722	1920	85115	2429	55141	2899	69953	3311	77422	.	.
1512	08142	1920	85121	2429	55149	2899	69954	3311	77423	.	.
1512	29196	1920	85122	2429	59222	2899	69955	3311	77429	.	.
1512	03419	1920	85123	2429	59223	2899	69961	3311	87211	.	.
1512	03421	1920	85124	2429	59224	2899	69962	3311	87219	.	.
1512	03422	1920	85125	2429	59225	2899	69963	3311	87221	.	.
1512	03423	1920	85131	2429	59227	2899	69965	3311	87225	.	.

Tableau 25 – Tableau de conversion de la CTCI à la CITI (suite)

Tableau de conversion		(suite)		(suite)		(suite)		(suite)		(suite)	
CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3
1512	03424	1920	85132	2429	59229	2899	69967	3311	87229	.	.
1512	03425	1920	85141	2429	59311	2899	69969	3311	87231	.	.
1512	03426	1920	85142	2429	59312	2899	69971	3311	87233	.	.
1512	03427	1920	85148	2429	5932	2899	69973	3311	87235	.	.
1512	03428	1920	85149	2429	59331	2899	69975	3311	8724	.	.
1512	03429	1920	85151	2429	59333	2899	69976	3311	89961	.	.
1512	0344	1920	85152	2429	59721	2899	69977	3311	89963	.	.
1512	03451	1920	85159	2429	59725	2899	69978	3311	89965	.	.
1512	03455	1920	8517	2429	59729	2899	69979	3311	89966	.	.
1512	03511	1920	8519	2429	59731	2899	74991	3311	89967	.	.
1512	03512	2010	24611	2429	59733	2899	89113	3311	89969	.	.
1512	03513	2010	24615	2429	59771	2899	89511	3312	76483	.	.
1512	03521	2010	2473	2429	59772	2899	89512	3312	87131	.	.
1512	03522	2010	24811	2429	59773	2911	71211	3312	87139	.	.
1512	03529	2010	24819	2429	59774	2911	71219	3312	87311	.	.
1512	0353	2010	2482	2429	59841	2911	7128	3312	87313	.	.
1512	0354	2010	2483	2429	59845	2911	71331	3312	87315	.	.
1512	0355	2010	2484	2429	5985	2911	71332	3312	87319	.	.
1512	03611	2010	2485	2429	59863	2911	71333	3312	87321	.	.
1512	03619	2010	63493	2429	59864	2911	71381	3312	87325	.	.
1513	05461	2021	63411	2429	59867	2911	71382	3312	87329	.	.
1513	05469	2021	63412	2429	59869	2911	71489	3312	87411	.	.
1513	0547	2021	63421	2429	59881	2911	71499	3312	87412	.	.
1513	05485	2021	63422	2429	59883	2911	71811	3312	87413	.	.
1513	05611	2021	63423	2429	59885	2911	71819	3312	87414	.	.
1513	05612	2021	63431	2429	59889	2912	71891	3312	87422	.	.
1513	05613	2021	63439	2429	59891	2912	71892	3312	87423	.	.
1513	05619	2021	63441	2429	59893	2912	71893	3312	87424	.	.
1513	05641	2021	63449	2429	59894	2912	71899	3312	87425	.	.
1513	05642	2021	63451	2429	59895	2912	74211	3312	87426	.	.
1513	05661	2021	63452	2429	59896	2912	74219	3312	87431	.	.
1513	05669	2021	63453	2429	59897	2912	7422	3312	87435	.	.
1513	05671	2021	63459	2429	59899	2912	7423	3312	87437	.	.
1513	05672	2022	63531	2429	8821	2912	7424	3312	87439	.	.
1513	05673	2022	63532	2429	8822	2912	7425	3312	87441	.	.
1513	05674	2022	63533	2429	8823	2912	7426	3312	87442	.	.
1513	05675	2022	63539	2429	8824	2912	74271	3312	87443	.	.
1513	05676	2023	63511	2429	89591	2912	74275	3312	87444	.	.
1513	05677	2023	63512	2429	89841	2912	74291	3312	87445	.	.
1513	05679	2023	6352	2429	89843	2912	74295	3312	87446	.	.
1513	0581	2029	24402	2429	89845	2912	74311	3312	87449	.	.
1513	05821	2029	24404	2429	89851	2912	74313	3312	87451	.	.
1513	05822	2029	63311	2429	89859	2912	74315	3312	87453	.	.
1513	05831	2029	63319	2430	26651	2912	74317	3312	87454	.	.
1513	05832	2029	63321	2430	26652	2912	74319	3312	87455	.	.
1513	05839	2029	63329	2430	26653	2912	7438	3312	87456	.	.
1513	05892	2029	63541	2430	26659	2912	7471	3312	87461	.	.
1513	05893	2029	63542	2430	26661	2912	7472	3312	87463	.	.
1513	05894	2029	63549	2430	26662	2912	7473	3312	87465	.	.
1513	05895	2029	63591	2430	26663	2912	7474	3312	87471	.	.
1513	05896	2029	63599	2430	26669	2912	7478	3312	87473	.	.
1513	05897	2029	89971	2430	26711	2912	7479	3312	87475	.	.
1513	0591	2029	89973	2430	26712	2913	7461	3312	87477	.	.
1513	0592	2029	89974	2430	65151	2913	7462	3312	87478	.	.
1513	0593	2029	89979	2430	65152	2913	7463	3312	87479	.	.
1513	05991	2101	2512	2430	65159	2913	7464	3312	8749	.	.
1513	05992	2101	2513	2430	65162	2913	7465	3313	87469	.	.
1513	05993	2101	25141	2430	65163	2913	7468	3320	87111	.	.
1513	05994	2101	25142	2430	65164	2913	74691	3320	87115	.	.
1513	05995	2101	25151	2430	65172	2913	74699	3320	87119	.	.
1513	05996	2101	25152	2430	65173	2913	7481	3320	87141	.	.
1514	08131	2101	25161	2430	65174	2913	74821	3320	87143	.	.
1514	08132	2101	25162	2430	65175	2913	74822	3320	87145	.	.
1514	08133	2101	25191	2430	65177	2913	74831	3320	87149	.	.
1514	08134	2101	25192	2430	65188	2913	74832	3320	87191	.	.
1514	08135	2101	6411	2511	62121	2913	74839	3320	87192	.	.
1514	08136	2101	64121	2511	6251	2913	7484	3320	87193	.	.
1514	08137	2101	64122	2511	6252	2913	7485	3320	87199	.	.
1514	08138	2101	64123	2511	6253	2913	7486	3320	88111	.	.
1514	08139	2101	64124	2511	62541	2913	7489	3320	88113	.	.
1514	09101	2101	64125	2511	62542	2914	74121	3320	88114	.	.
1514	09109	2101	64126	2511	62551	2914	74123	3320	88115	.	.
1514	2239	2101	64127	2511	62559	2914	74125	3320	88121	.	.
1514	2632	2101	64129	2511	62591	2914	74128	3320	88122	.	.
1514	41111	2101	64131	2511	62592	2914	74131	3320	88123	.	.
1514	41112	2101	64132	2511	62594	2914	74132	3320	88124	.	.
1514	41113	2101	64133	2519	23221	2914	74133	3320	88131	.	.
1514	41133	2101	64134	2519	62111	2914	74134	3320	88132	.	.

Tableau 25 – Tableau de conversion de la CTCI à la CITI (suite)

Tableau de conversion		(suite)		(suite)		(suite)		(suite)		(suite)	
CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3
1514	41139	2101	64141	2519	62112	2914	74135	3320	88133	.	.
1514	42111	2101	64142	2519	62119	2914	74136	3320	88134	.	.
1514	42119	2101	64146	2519	62129	2914	74138	3320	88135	.	.
1514	42121	2101	64147	2519	62131	2914	74139	3320	88136	.	.
1514	42129	2101	64148	2519	62132	2915	72391	3320	88411	.	.
1514	42131	2101	64151	2519	62133	2915	74411	3320	88415	.	.
1514	42139	2101	64152	2519	62141	2915	74412	3320	88417	.	.
1514	42141	2101	64153	2519	62142	2915	74413	3320	88419	.	.
1514	42142	2101	64154	2519	62143	2915	74414	3320	88421	.	.
1514	42149	2101	64155	2519	62144	2915	74415	3320	88422	.	.
1514	42151	2101	64156	2519	62145	2915	74419	3320	88423	.	.
1514	42159	2101	64157	2519	62911	2915	74421	3320	88431	.	.
1514	42171	2101	64158	2519	62919	2915	74423	3320	88432	.	.
1514	42179	2101	64159	2519	6292	2915	74425	3320	88433	.	.
1514	4218	2101	64161	2519	62921	2915	74431	3320	88439	.	.
1514	42211	2101	64162	2519	62929	2915	74432	3330	88531	.	.
1514	42219	2101	64163	2519	62991	2915	74433	3330	88532	.	.
1514	42221	2101	64169	2519	62992	2915	74434	3330	88539	.	.
1514	42229	2101	64171	2519	62999	2915	74435	3330	88541	.	.
1514	42231	2101	64172	2519	65733	2915	74437	3330	88542	.	.
1514	42239	2101	64173	2519	84822	2915	74439	3330	88549	.	.
1514	42241	2101	64174	2519	84829	2915	74441	3330	88551	.	.
1514	42249	2101	64175	2520	5811	2915	74443	3330	88552	.	.
1514	4225	2101	64176	2520	5812	2915	74449	3330	88571	.	.
1514	42291	2101	64177	2520	5813	2915	74471	3330	88572	.	.
1514	42299	2101	64178	2520	5814	2915	74473	3330	88573	.	.
1514	43121	2101	64179	2520	5815	2915	74474	3330	88574	.	.
1514	43122	2101	64191	2520	5816	2915	74479	3330	88575	.	.
1514	43133	2101	64192	2520	5817	2915	74481	3330	88576	.	.
1514	43141	2102	64164	2520	58211	2915	74485	3330	88577	.	.
1520	0243	2102	64211	2520	58219	2915	74489	3330	88578	.	.
1520	02491	2102	64212	2520	58221	2915	74491	3330	88579	.	.
1520	02499	2102	64213	2520	58222	2915	74492	3330	88591	.	.
1520	06191	2102	64214	2520	58223	2915	74493	3330	88592	.	.
1520	59221	2102	64215	2520	58224	2915	74494	3330	88594	.	.
1520	02211	2102	64216	2520	58225	2919	74143	3330	88595	.	.
1520	02212	2109	64193	2520	58226	2919	74145	3330	88596	.	.
1520	02213	2109	64194	2520	58227	2919	74149	3330	88597	.	.
1520	02221	2109	64221	2520	58228	2919	74151	3330	88598	.	.
1520	02222	2109	64222	2520	58229	2919	74155	3330	88599	.	.
1520	02223	2109	64223	2520	58291	2919	74159	3410	71321	.	.
1520	02224	2109	64241	2520	58299	2919	74171	3410	71322	.	.
1520	02231	2109	64242	2520	5831	2919	74172	3410	71323	.	.
1520	02232	2109	64243	2520	5832	2919	74173	3410	7811	.	.
1520	02233	2109	64244	2520	5839	2919	74174	3410	7812	.	.
1520	02241	2109	64245	2520	77328	2919	74175	3410	78211	.	.
1520	02249	2109	64248	2520	81392	2919	74189	3410	78219	.	.
1520	0230	2109	64291	2520	84821	2919	7419	3410	78221	.	.
1520	0241	2109	64292	2520	84844	2919	74343	3410	78223	.	.
1520	0242	2109	64293	2520	84845	2919	74359	3410	78225	.	.
1531	0422	2109	64294	2520	89311	2919	74361	3410	78227	.	.
1531	04231	2109	64295	2520	89319	2919	74362	3410	78229	.	.
1531	04232	2109	64299	2520	89321	2919	74363	3410	78311	.	.
1531	0461	2109	65735	2520	89329	2919	74364	3410	78319	.	.
1531	0462	2109	65911	2520	89331	2919	74367	3410	7832	.	.
1531	04711	2109	89281	2520	89332	2919	74369	3410	7841	.	.
1531	04719	2211	89212	2520	89394	2919	74391	3420	78421	.	.
1531	04721	2211	89213	2520	89395	2919	74395	3420	78425	.	.
1531	04722	2211	89214	2520	89399	2919	74523	3420	7861	.	.
1531	04729	2211	89215	2610	65195	2919	74527	3420	78622	.	.
1531	04811	2211	89216	2610	6546	2919	74531	3420	78629	.	.
1531	04812	2211	89219	2610	66411	2919	74532	3420	7863	.	.
1531	04813	2211	89285	2610	66412	2919	74539	3420	78683	.	.
1531	04814	2212	89221	2610	66431	2919	74561	3420	78689	.	.
1531	04815	2212	89229	2610	66439	2919	74562	3430	71391	.	.
1531	0485	2213	8986	2610	66441	2919	74563	3430	71392	.	.
1531	05646	2213	89861	2610	66442	2919	74565	3430	78431	.	.
1531	05647	2213	89865	2610	66451	2919	74568	3430	78432	.	.
1531	05648	2213	89867	2610	66452	2919	74591	3430	78433	.	.
1532	05645	2213	89871	2610	66453	2919	74593	3430	78434	.	.
1532	06193	2213	89879	2610	66471	2919	74595	3430	78435	.	.
1532	06194	2219	89241	2610	66472	2919	74597	3430	78436	.	.
1532	06195	2219	89242	2610	66481	2919	7492	3430	78439	.	.
1532	06196	2219	89283	2610	66489	2919	74999	3511	79322	.	.
1532	06199	2219	89284	2610	66491	2921	72111	3511	79324	.	.
1532	42161	2219	89287	2610	66492	2921	72112	3511	79326	.	.
1532	42169	2219	89289	2610	66493	2921	72113	3511	79327	.	.
1532	59211	2221	64231	2610	66494	2921	72118	3511	79328	.	.



Tableau 25 – Tableau de conversion de la CTCI à la CITI (suite)

Tableau de conversion		(suite)		(suite)		(suite)		(suite)		(suite)	
CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3
1532	59212	2221	64233	2610	66495	2921	72119	3511	79329	.	.
1532	59213	2221	64233	2610	66496	2921	72121	3511	79351	.	.
1532	59214	2221	64234	2610	66511	2921	72122	3511	79355	.	.
1532	59215	2221	64235	2610	66512	2921	72123	3511	79359	.	.
1532	59216	2221	64239	2610	66521	2921	72126	3511	7937	.	.
1532	59217	2221	89286	2610	66522	2921	72127	3511	79391	.	.
1532	59226	2222	72635	2610	66523	2921	72129	3511	79399	.	.
1533	08195	2310	3250	2610	66529	2921	72131	3512	79311	.	.
1533	08199	2310	33521	2610	66591	2921	72195	3512	79312	.	.
1541	04841	2320	33411	2610	66592	2921	72196	3512	79319	.	.
1541	04842	2320	33511	2610	66593	2921	72199	3520	79111	.	.
1541	04849	2320	33512	2610	66594	2921	72241	3520	79115	.	.
1542	06111	2320	33541	2610	66595	2921	72249	3520	79121	.	.
1542	06112	2320	33542	2610	66599	2921	74564	3520	79129	.	.
1542	06121	2320	3421	2610	77322	2921	78621	3520	7916	.	.
1542	06129	2320	3425	2610	81391	2922	72811	3520	7917	.	.
1542	06151	2320	3441	2691	66391	2922	72812	3520	79181	.	.
1542	06159	2320	3442	2691	66399	2922	72819	3520	79182	.	.
1542	06192	2320	3449	2691	66611	2922	72844	3520	79191	.	.
1543	0621	2330	52511	2691	66612	2922	73111	3520	79199	.	.
1543	06221	2330	52513	2691	66613	2922	73112	3530	71311	.	.
1543	06229	2330	52515	2691	66621	2922	73113	3530	71319	.	.
1543	0722	2330	52519	2691	66629	2922	73114	3530	71441	.	.
1543	07231	2330	71877	2691	77323	2922	73121	3530	71449	.	.
1543	07232	2411	24502	2691	77326	2922	73122	3530	71481	.	.
1543	0724	2411	27419	2691	81221	2922	73123	3530	71491	.	.
1543	0731	2411	2814	2691	81229	2922	73131	3530	79211	.	.
1543	0732	2411	33522	2692	66231	2922	73135	3530	79215	.	.
1543	0733	2411	33523	2692	66232	2922	73137	3530	7922	.	.
1543	0739	2411	33524	2692	66233	2922	73139	3530	7923	.	.
1544	0483	2411	33525	2692	66338	2922	73141	3530	7924	.	.
1544	09891	2411	33531	2692	6637	2922	73142	3530	7925	.	.
1549	02521	2411	33532	2693	66241	2922	73143	3530	79281	.	.
1549	02522	2411	43131	2693	66242	2922	73144	3530	79282	.	.
1549	0253	2411	51111	2693	66243	2922	73145	3530	79283	.	.
1549	07112	2411	51112	2693	66244	2922	73146	3530	79291	.	.
1549	0712	2411	51113	2693	66245	2922	73151	3530	79293	.	.
1549	07131	2411	51114	2694	27324	2922	73152	3530	79295	.	.
1549	07132	2411	51119	2694	66111	2922	73153	3530	79297	.	.
1549	07133	2411	51121	2694	66112	2922	73154	3591	78511	.	.
1549	07411	2411	51122	2694	66113	2922	73157	3591	78513	.	.
1549	07413	2411	51123	2694	66121	2922	73161	3591	78515	.	.
1549	07432	2411	51124	2694	66122	2922	73162	3591	78516	.	.
1549	09811	2411	51125	2694	66123	2922	73163	3591	78517	.	.
1549	09812	2411	51126	2694	66129	2922	73164	3591	78519	.	.
1549	09813	2411	51127	2695	59898	2922	73165	3591	78535	.	.
1549	09814	2411	51129	2695	66182	2922	73166	3592	7852	.	.
1549	09841	2411	51131	2695	66183	2922	73167	3592	78531	.	.
1549	09842	2411	51132	2695	66331	2922	73169	3592	78536	.	.
1549	09843	2411	51133	2695	66332	2922	73171	3592	78537	.	.
1549	09844	2411	51134	2695	66333	2922	73173	3599	78685	.	.
1549	09849	2411	51135	2695	66334	2922	73175	3610	82111	.	.
1549	0985	2411	51136	2696	66131	2922	73177	3610	82112	.	.
1549	0986	2411	51137	2696	66132	2922	73178	3610	82113	.	.
1549	09893	2411	51138	2696	66133	2922	73179	3610	82114	.	.
1549	09894	2411	51139	2696	66134	2922	73311	3610	82115	.	.
1549	09899	2411	5114	2696	66135	2922	73312	3610	82116	.	.
1551	11241	2411	51211	2696	66136	2922	73313	3610	82117	.	.
1551	11242	2411	51212	2696	66139	2922	73314	3610	82118	.	.
1551	11243	2411	51213	2699	33543	2922	73315	3610	82119	.	.
1551	11244	2411	51214	2699	52267	2922	73316	3610	82121	.	.
1551	11245	2411	51217	2699	59861	2922	73317	3610	82123	.	.
1551	11249	2411	51219	2699	66181	2922	73318	3610	82125	.	.
1551	51215	2411	51221	2699	66311	2922	73391	3610	82131	.	.
1551	51216	2411	51223	2699	66312	2922	73393	3610	82139	.	.
1552	11211	2411	51224	2699	66313	2922	73395	3610	82151	.	.
1552	11213	2411	51225	2699	66321	2922	73399	3610	82153	.	.
1552	11215	2411	51229	2699	66322	2922	73511	3610	82155	.	.
1552	11217	2411	51231	2699	66329	2922	73513	3610	82159	.	.
1552	1122	2411	51235	2699	66335	2922	73515	3610	82171	.	.
1553	0482	2411	51241	2699	66336	2922	73591	3610	82179	.	.
1553	1123	2411	51242	2699	66337	2922	73595	3610	8218	.	.
1554	11101	2411	51243	2699	66339	2922	73731	3691	27719	.	.
1554	11102	2411	51244	2699	66351	2922	73732	3691	27721	.	.
1600	1221	2411	51371	2699	66352	2922	73733	3691	66713	.	.
1600	1222	2411	51372	2699	66353	2922	73734	3691	66729	.	.
1600	12231	2411	51373	2699	66381	2922	73735	3691	66739	.	.
1600	12232	2411	51374	2699	66382	2922	73736	3691	66749	.	.

Tableau 25 – Tableau de conversion de la CTCI à la CITI (suite)

Tableau de conversion		(suite)		(suite)		(suite)		(suite)		(suite)	
CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3	CITI Rev.3	CTCI Rev.3
1600	12239	2411	51375	2710	67121	2922	73737	3691	89731	.	.
1711	65197	2411	51376	2710	67122	2922	73739	3691	89732	.	.
1711	65199	2411	51377	2710	67123	2922	73741	3691	89733	.	.
1711	65211	2411	51378	2710	67131	2922	73742	3691	89741	.	.
1711	65212	2411	51379	2710	67132	2922	73743	3691	89749	.	.
1711	65213	2411	51381	2710	67133	2922	73749	3691	9610	.	.
1711	65214	2411	51382	2710	67141	2922	74511	3692	89813	.	.
1711	65215	2411	51383	2710	67149	2922	74512	3692	89815	.	.
1711	65221	2411	51384	2710	67151	2922	74519	3692	89821	.	.
1711	65222	2411	51385	2710	67152	2922	77841	3692	89822	.	.
1711	65223	2411	51389	2710	67153	2922	77843	3692	89823	.	.
1711	65224	2411	51391	2710	67154	2922	77845	3692	89824	.	.
1711	65225	2411	51392	2710	67155	2922	77848	3692	89825	.	.
1711	65226	2411	51394	2710	67159	2923	73711	3692	89826	.	.
1711	65231	2411	51395	2710	67241	2923	73712	3692	89829	.	.
1711	65232	2411	51396	2710	67245	2923	73719	3692	8989	.	.
1711	65233	2411	51451	2710	67247	2923	73721	3693	89471	.	.
1711	65234	2411	51452	2710	67249	2923	73729	3693	89472	.	.
1711	65241	2411	51453	2710	67261	2924	7223	3693	89473	.	.
1711	65242	2411	51454	2710	67262	2924	72311	3693	89474	.	.
1711	65243	2411	51455	2710	67269	2924	72312	3693	89475	.	.
1711	65244	2411	51461	2710	6727	2924	72321	3693	89476	.	.
1711	65245	2411	51462	2710	67281	2924	72322	3693	89477	.	.
1711	65251	2411	51463	2710	67282	2924	72329	3693	89478	.	.
1711	65252	2411	51465	2710	673	2924	72331	3693	89479	.	.
1711	65253	2411	51467	2710	67311	2924	72333	3694	89421	.	.
1711	65254	2411	51473	2710	67312	2924	72335	3694	89422	.	.
1711	65261	2411	51482	2710	67313	2924	72337	3694	89423	.	.
1711	65262	2411	51483	2710	67314	2924	72339	3694	89424	.	.
1711	65263	2411	51484	2710	67315	2924	72341	3694	89425	.	.
1711	65264	2411	51485	2710	67316	2924	72342	3694	89426	.	.

Note : Normes de conversion de la CTCI Rév.2 à la CITI Rév.3 selon UN-Stats <https://unstats.un.org/unsd/trade/classifications/correspondence-tables.asp> et eurostat RAMON (Reference And management of Nomenclatures ; [https://ec.europa.eu/eurostat/ramon/revisions/index.cfm?TargetUrl=LST\\_REL](https://ec.europa.eu/eurostat/ramon/revisions/index.cfm?TargetUrl=LST_REL)).  
 Classification des secteurs industriels selon la CITI Rév. 3 Industries à 2 chiffres comme décrit dans la sous-sous-section B.1.2.

### B.1.2 Classification de l'industrie manufacturière

La classification par secteur d'activité utilisée dans cette section suit la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI), base de données de la révision 3 de la Division de statistique des Nations Unies (INDSTAT, 2020). Les combinaisons de la CITI choisies pour ce rapport sont présentées dans le tableau 26 et ont été définies dans le but d'obtenir une correspondance directe entre les différentes sources de données et les normes de classification afin de garantir une définition cohérente des secteurs manufacturiers tout au long de ce rapport qui peut également être facilement appliquée à différents formats de classification. En ce qui concerne la classification des technologies des industries, toutes les industries manufacturières sont en outre classées en fonction de leur intensité technologique, conformément à la classification des technologies de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui est basée sur l'intensité de la recherche et du développement (RD) par rapport aux statistiques sur la valeur ajoutée et la production brute (OECD, 2011). L'OCDE classe les industries manufacturières en quatre catégories : haute technologie, moyenne haute technologie, moyenne basse technologie et basse technologie.

Tableau 26 – Classification de l'industrie manufacturière

Abréviation	CITI Rev.3 Description de l'industrie	Combinaison de l'industrie CITI		
		Révision 3	Révision 4	Groupe de technologie
Alimentation, boissons et tabac	Fabrication de produits alimentaires et de boissons ; fabrication de produits du tabac	15+16	10 + 11 + 12	Faible
Textiles	Fabrication de textiles	17	13	Faible
Les Vêtements	Fabrication de vêtements de travail ; Apprêt et teinture des fourrures + Tannage et apprêtage des cuirs ; fabrication de bagages, de sacs à main, de sellerie, de harnais et de chaussures	18 + 19	14 + 15	Faible
Produits du bois	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	20	16	Faible
Papier et produits du papiers	Fabrication de papier et de produits en papier	21	17	Faible
Impression et édition	Édition, impression et reproduction de enregistrés	22	18	Faible
Coke, pétrole et nucléaire	Fabrication de coke, de produits pétroliers raffinés et de combustible nucléaire	23	19	Moyenne-faible
Produits chimiques	Fabrication de produits chimiques et de produits chimiques	24	20 + 21	Medium-élevé
Caoutchouc et plastique	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	25	22	Moyenne-faible
Minéraux non métalliques	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	26	23	Moyenne-faible
Métaux de base	Fabrication de métaux de base	27	24	Moyenne-faible
Métaux manufacturés	Fabrication de produits métalliques <sup>28</sup> produits, à l'exception des machines et des équipements	28	25	Moyenne-faible
Machines	Fabrication de machines et équipement n.c.a.	29	28 + 33	Medium-élevé

Tableau 26 – Classification de l'industrie manufacturière (suite)

Abréviation	CITI Rev.3 Description de l'industrie	Révision 3	Révision 4	Groupe de technologie
Ordinateur et électronique	Fabrication de machines de bureau, de machines comptables et de matériel informatique + Fabrication d'équipements et d'appareils de radio, de télévision et de communication + Fabrication d'instruments médicaux, de précision et d'optique, de montres et d'horloges	30 + 32 + 33	26	High
Machines électriques	Fabrication de machines et d'appareils électriques n.c.a.	31	27	Medium-élevé
Véhicules à moteur	Fabrication de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	34	29	Medium-élevé
Matériel de transport	Fabrication d'autres matériels de transport	35	30	Medium-élevé
Meubles et n.c.a.	Fabrication de meubles ; industrie manufacturière n.c.a.	36	31 + 32	Faible

*Note* : Abréviations choisies par les auteurs pour les besoins de cette analyse. La classification au niveau du secteur industriel utilisée dans cette section suit INDSTAT (2020). La classification des technologies est basée sur l'OCDE (OECD, 2011). Les combinaisons de CITI présentées dans ce tableau sont définies dans le but d'obtenir une correspondance simple entre les différentes données recueillies et de garantir une définition cohérente des secteurs manufacturiers, pensée dans ce rapport, qui peut également être appliquée facilement à différents formats de classification.

### B.1.3 Avantage comparatif révélé (ACR)

L'ACR de Balassa (1965) pour le pays  $i$  en biens  $j$  s'obtient par

$$ACR_j^i = \frac{X_j^i / X^i}{X_j / X}$$

Où  $X_j^i$  est l'exportation du bien  $j$  par le pays  $i$ ,  $X^i = \sum_j X_j^i$  est l'ensemble des exportations du pays  $i$ ,  $X_j$  est l'exportation mondiale du bien  $j$  et, et  $X = \sum_j X_j$  est l'ensemble des exportations mondiales. Généralement, lors de la mise en correspondance des CTCI et des CITI, de nombreux produits CTCI sont affectés à un agrégat CITI particulier. Par conséquent, pour passer des données au niveau des produits à celles au niveau des branches, il est nécessaire de procéder à une agrégation des données qui se fait comme suit : Supposons que le bien  $j$  appartienne au secteur  $s$  du CITI calculez la moyenne pondérée de l'ACR du secteur  $s$  pour le pays  $i$  (où  $N_s$  désigne le nombre de biens  $j$  dans le secteur  $s$ ) comme

$$ACR_s^i = \frac{1}{N_s} \sum_{j \in s} w_j^i \times ACR_j^i, \quad w_j^i = \frac{X_j^i}{\sum_{j \in s} X_j^i}.$$

Inversement, pour tout ACR non pondéré,  $w_j^i = 1$  pour tout  $j$  et  $i$ . Alors que l'ensemble de données est organisé au niveau de CITI V chiffres et que les données CITI II et IV chiffres sont obtenues par agrégation, les pondérations sectorielles et l'ACR sont calculées au niveau CITI IV chiffres parce que dans la classification CITI tous les secteurs IV chiffres ne sont pas désagrégés au niveau de V chiffres.

### B.1.4 Modèle économétrique

**Construction de la base de données.** Les deux bases de données construites pour la modélisation économétrique combinent les données sur les exportations brutes nominales de UN-Comtrade (2020) ainsi que les données sur l'emploi de INDSTAT (2020). La correspondance entre les deux classifications de marchandises de la CTCI et la classification du secteur manufacturier selon la procédure décrite dans la sous-sous-section B.1.1 permet une agrégation sectorielle distincte des

données d'exportation brute de la CITI Rév. 3, à deux chiffres et à quatre chiffres. En ce qui concerne l'emploi, des données INDSTAT (2020) différentes pour l'analyse sectorielle à II et IV chiffres sont fournies. Dans l'étape suivante, les données au niveau du secteur sont fusionnées avec les variables macroéconomiques tirées de Feenstra *et al.* (2015) et les données de classification des groupes de revenus sont tirées de la Banque mondiale (World Bank, 2019b).

**Modèle économétrique** Nous estimons un modèle de panel à effets fixes afin d'analyser les modèles de développement pour  $j$  agrégats industriels de fabrication dont le groupe de  $\mathbf{X}$  industries est discuté plus en détail. Pour chaque agrégat industriel  $j$ , nous estimons

$$y_{cjt} = \alpha_{cj} + \beta_j \mathbf{X}_{cjt} + \tau_{jt} + \epsilon_{cjt}$$

Où  $y_{cjt}$ , est le logarithme des exportations brutes nominales ou l'emploi manufacturier par rapport à la population de l'agrégat industriel  $j$  du pays  $c$  au cours de la période  $t$ , respectivement. Veuillez noter que ce modèle est estimé séparément pour toutes les industries individuelles  $j$  et que nous conservons l'indice  $j$  pour mettre en évidence cette caractéristique de notre modèle. Les variables explicatives en  $\mathbf{X}$  contiennent les logs du PIB réel par habitant (PIB réel du côté des dépenses aux parité de pouvoir d'achat (PPA) chaînés) et sont ajoutées dans leur représentation linéaire, quadratique et cubique.

En outre,  $\alpha_{cj}$  and  $\tau_{jt}$  indiquent les effets de pays et de temps. Les données relatives au PIB<sup>77</sup> et à la population sont tirées de la version 9.1 de la Penn World Table (Feenstra *et al.*, 2015), tandis que les données relatives aux groupes de revenus sont tirées des groupes de pays et de prêts de la Banque mondiale.<sup>78</sup> Comme la dernière année disponible des données INDSTAT est 2017, nous utilisons également la classification des groupes de revenu de la Banque mondiale pour 2017 pour les classifications des pays.

### B.1.5 Potentiel latent inexploités (PLI)

Le potentiel latent inexploité (PLI) identifie les capacités de production cachées ou occultes qui restent actuellement inférieures au potentiel national par rapport aux tendances qui sont par ailleurs observées dans des pays comparables. On compare la dynamique nationale des exportations brutes par habitant aux tendances moyennes observées pour les PRITI. Le PLI se fonde sur un modèle économétrique qui est décrit à la sous-sous-section B.1.4. Un secteur est considéré comme ayant un potentiel latent inexploité s'il (a) a des performances inférieures à celles attendues pour un pays PRITI et s'il (b) présente un schéma de croissance nationale positif dans le temps. Un exemple pratique pour l'analyse du PLI est illustré dans la Figure 56 qui visualise les résultats de l'analyse du PLI pour le sous-secteur de la fabrication (1820) Habillage et teinture de la fourrure; fabrication d'articles en fourrure.

La figure représente les exportations brutes par habitant obtenues à partir de UN-Comtrade (2020) par rapport aux chiffres du PIB par habitant de Feenstra *et al.* (2015) dans le but de visualiser la contribution des exportations brutes de certaines industries manufacturières à mesure que le niveau du PIB par habitant augmente. Sur la base de ces données, un modèle économétrique, tel que discuté dans la sous-sous-section B.1.4, est utilisé dans le but d'obtenir des trajectoires d'exportations brutes par habitant conditionnées par le niveau du PIB par habitant. Les résultats de la tendance moyenne mondiale sont indiqués par la ligne grise et montrent que le secteur (1820) Habillage et teinture des fourrures; fabrication d'articles en fourrure devient un peu moins dynamique aux niveaux de revenus plus élevés, c'est-à-dire que la courbe commence à s'aplatir à partir d'un

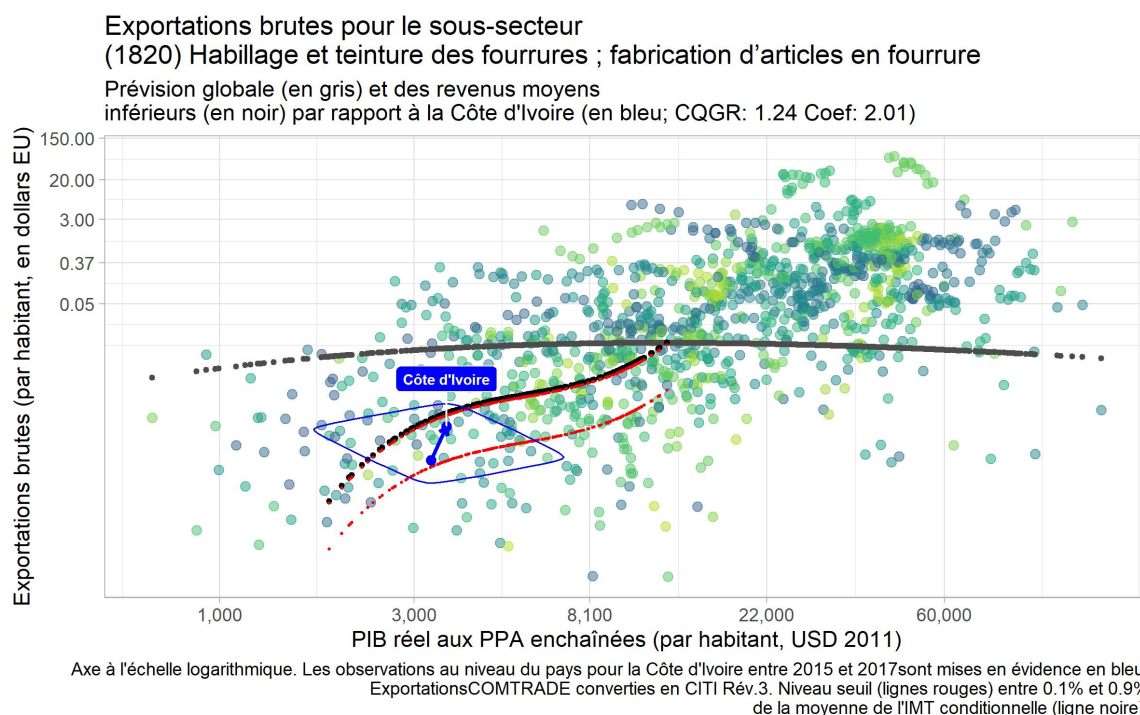
77. RGDPE variable : PIB réel en dépenses aux PPA enchaînées (en millions de dollars US de 2011), pour comparer les niveaux de vie relatifs entre les pays et dans le temps.

78. Voir <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>; dernière visite en septembre 2020.

niveau de PIB par habitant d'environ 22 000 USD. Des estimations similaires pour le groupe de pays PRITI sont indiquées en noir et illustrent un comportement plus dynamique autour d'un PIB par habitant de 8 000 USD. La Figure 56 met également en évidence la position du secteur de la Côte d'Ivoire par rapport à la moyenne mondiale et aux tendances du PRITI : les observations pour la Côte d'Ivoire sont présentées en bleu et indiquent la « direction » du secteur ivoirien (1820). La fabrication d'articles en fourrure se développe car le point de départ de la flèche correspond à la première année d'observation et le point d'arrivée à la dernière observation du pays pour la Côte d'Ivoire.

L'« écart » correspond à la différence en exportations brutes (axe des y) entre la dernière observation de la Côte d'Ivoire et celle des estimations du modèle d'un PRITI moyen à des niveaux de PIB par habitant similaires, avec une structure de dotation similaire et un moment similaire. La ligne bleue indique que la tendance pour le secteur de la Côte d'Ivoire (1820) Habillage et teinture des fourrures ; fabrication d'articles en fourrure a été positive, mais que le niveau réel des exportations brutes est resté inférieur à celui d'un pays au PRITI moyen (ligne noire). Plus précisément, la tendance de croissance des exportations de la Côte d'Ivoire se situe entre les deux segments de la ligne rouge qui identifient une performance d'exportation brute qui se situe entre 10 % (ligne rouge inférieure) et 90 % (ligne rouge supérieure) d'un pays PRITI moyen. Comme l'illustre la figure 57, alors que le secteur ivoirien (1820) Habillage et teinture de la fourrure ; fabrication d'articles en fourrure a connu une croissance notable dans le passé, ses performances brutes à l'exportation par habitant restent encore inférieures à celles d'un PRITI moyen et, en fait, sont inférieures à 90 % de la moyenne prévue du PRITI au niveau du PIB par habitant de la Côte d'Ivoire. En d'autres termes, la Côte d'Ivoire affiche un potentiel latent inexploité dans ce sous-secteur car elle démontre qu'elle est capable de combler l'écart des capacités d'exportation brutes par rapport à la performance moyenne des PRITI. Des tendances similaires sont estimées pour toutes les industries à chiffres II et IV de la CITI Rév. 3 et classées en conséquence afin d'identifier l'ensemble des secteurs manufacturiers qui remplissent les conditions requises pour le critère. Pour une liste complète des chiffres de l'analyse de la PLI au niveau du CITI Rév. 3 à quatre chiffres, il faut consulter la sous-section B.4.

FIGURE 56 – Visualisation de l'analyse de la PLI, (1820) Habillage et teinture des fourrures ; fabrication d'articles en fourrure



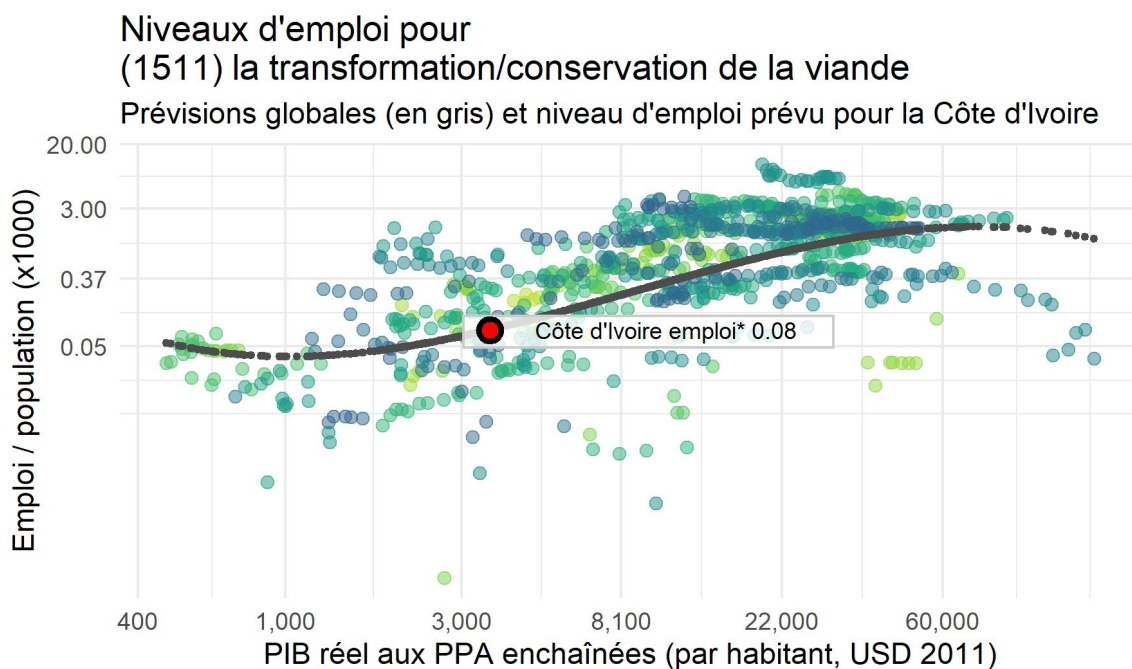
Note : classification CITI Rév. 3 à quatre chiffres telle que décrite à la section B.1.2. La concordance entre les classifications du commerce et de l'industrie selon la section B.1.1. Voir la section B.1.5 et la section B.1.4 pour plus d'informations sur le concept de PLI et le modèle économétrique respectivement.

Base de données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

### B.1.6 Projections d'emploi

Le critère des projections d'emploi fournit une projection du niveau d'emploi national basée sur un modèle économétrique qui est décrit à la sous-sous-section B.1.4. Les résultats de l'analyse pour le sous-secteur (1511) de la transformation/conservation de la viande sont fournis à la Figure 57 à des fins d'exposition. La figure représente le ratio emploi/population obtenu à partir de l'INDSTAT (2020) par rapport aux chiffres du PIB par habitant de Feenstra *et al.* (2015) dans le but de visualiser la population active réalisée dans toutes les économies mondiales pour le sous-secteur particulier en question. Sur la base de ces données, un modèle économétrique, tel que discuté dans la sous-sous-section B.1.4, est utilisé dans le but d'obtenir des trajectoires d'emploi par habitant au niveau du secteur, conditionnées par le niveau du PIB par habitant. Les résultats de la tendance moyenne globale sont indiqués par la ligne grise et montrent que le secteur (1511) de la transformation/conservation de la viande devient un peu moins intensif en termes d'emploi aux niveaux de revenus plus élevés, c'est-à-dire que la courbe commence à s'aplatir à partir d'un niveau de PIB par habitant d'environ 22 000 USD tout en conservant une croissance solide jusqu'à ce point. Le point rouge correspond au ratio emploi-population basé sur les estimations du modèle d'une économie mondiale moyenne à des niveaux de PIB par habitant similaires, avec une structure de dotation similaire et un moment similaire à la dernière observation disponible pour la Côte d'Ivoire. Des modèles similaires sont estimés pour toutes les industries à chiffres II et IV de la CITI Rév. 3 et classés en conséquence afin d'identifier l'ensemble des secteurs manufacturiers à plus forte intensité d'emploi. Les modèles globaux plutôt que PRITI sont estimés afin de saisir la capacité de création d'emplois complète et globale de chaque agrégat sectoriel le long de la trajectoire des revenus.

FIGURE 57 – Projection de l'emploi dans le sous-secteur (1511) de la transformation/conservation de la viande



*Note* : Basé sur des données transnationales mises en commun pour un maximum de 153 pays entre 1963 et 2015. Seuils des groupes de revenus identifiés par les lignes verticales en pointillés à 995 USD, 3 896 USD et 12 375 USD, tels que définis par les groupes de pays et de prêts de la Banque mondiale (World Bank, 2019b). Ratio emploi/population projeté (x1000) basé sur le PIB réel par habitant de 2017. Voir la section B.1.5 et B.1.4 pour plus d'informations sur le concept de PLI et le modèle économétrique respectivement.

*Source* : Calculs basés sur (INDSTAT, 2020) et Penn World Tables 9.1 (Feenstra *et al.*, 2015) et suivant la méthodologie décrite dans la section B.1.4.

### B.1.7 Indice de la production industrielle (IPI)

Afin d'évaluer les niveaux de production et de capacité industrielles, l'Indice de la production industrielle (IPI) illustre la performance du secteur manufacturier sur la base d'un niveau d'indice par rapport à une année de référence (qui est fixée à 2018). En d'autres termes, l'IPI n'indique pas les productions absolues (volumes ou valeurs), mais indique les variations en pourcentage par rapport à l'année de base. Plus explicitement, le IPI qui est, compte tenu de l'année de base en  $t = 2018$ , se définit comme

$$IPI_t = \frac{Production\ industrielle_t}{Production\ industrielle_{t=2018}}$$

et sa relation avec les taux de croissance est simple

$$\begin{aligned} Taux\ de\ croissance\ simple := gr(t, t - 1) + 1 &= \frac{Production\ industrielle_t}{Production\ industrielle_{t-1}} \\ &= \frac{Production\ industrielle_t / Production\ industrielle_{t=2018}}{Production\ industrielle_{t-1} / Production\ industrielle_{t=2018}} \\ &= \frac{IPI_t}{IPI_{t-1}} \end{aligned}$$



$$\begin{aligned}
TCAC := cagr(t + n, t = 2018) + 1 &= \left( \frac{Production\ industrielle_{t+n}}{Production\ industrielle_{t=2018}} \right)^{1/n} \\
&= \left( \frac{Production\ industrielle_{t+n}/Production\ industrielle_{t=2018}}{Production\ industrielle_{t=2018}/Production\ industrielle_{t=2018}} \right)^{1/n} \\
&= (IPI_{t+n})^{1/n}
\end{aligned}$$

La série IPI analysée dans ce rapport a été fournie par l'Institut national de la statistique et comprend les données CITI Rév. 3 et Rév. 4 au niveau II. Les différents agrégats sectoriels du CITI ont été harmonisés pour correspondre à la classification sectorielle fournie dans le Tableau 26 où chaque sous-secteur agrégé a été pondéré en fonction de son poids entrant dans l'agrégation IPI au niveau de la fabrication. Plus explicitement, les IPI au niveau de la fabrication (l'indice  $s$  désigne l'agrégat au niveau de la fabrication) est donné par la somme pondérée de tous les sous-secteurs  $i \in s$  II-digit comme

$$IPI_s = \sum_{i \in s} w_i \times IPI_i,$$

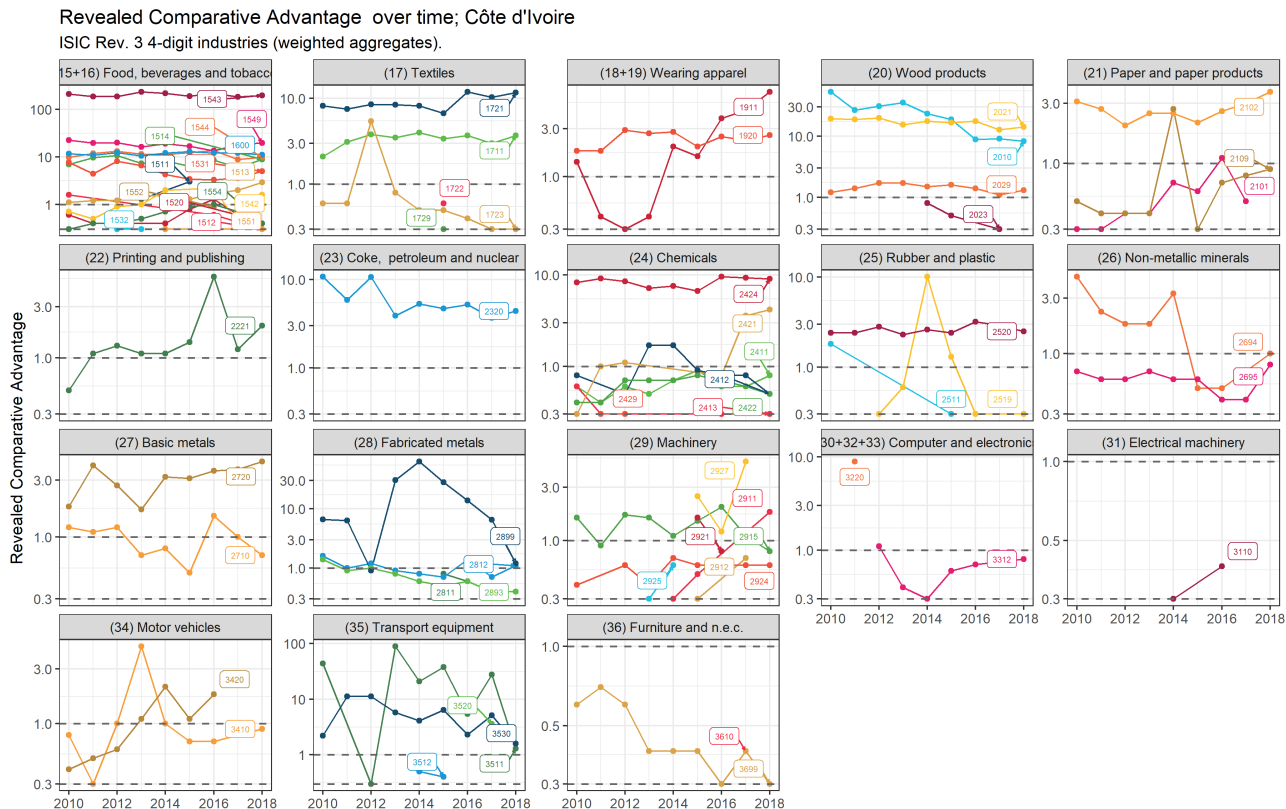
et tout agrégat de sous-secteur  $j$  d'une industrie arbitraire  $i$ ,  $i \in j, j \in s$  (comme par exemple,  $i = \{18, 19\}$ ,  $j = (18 + 19) vêtements$ ) est agrégé de manière similaire :

$$IPI_j = \sum_{i \in j} w_i \times IPI_i.$$

## B.2 Analyse à quatre chiffres des résultats supplémentaires

Cette section contient tous les documents supplémentaires relatifs à l'analyse à quatre chiffres des secteurs prioritaires de l'industrie manufacturière.

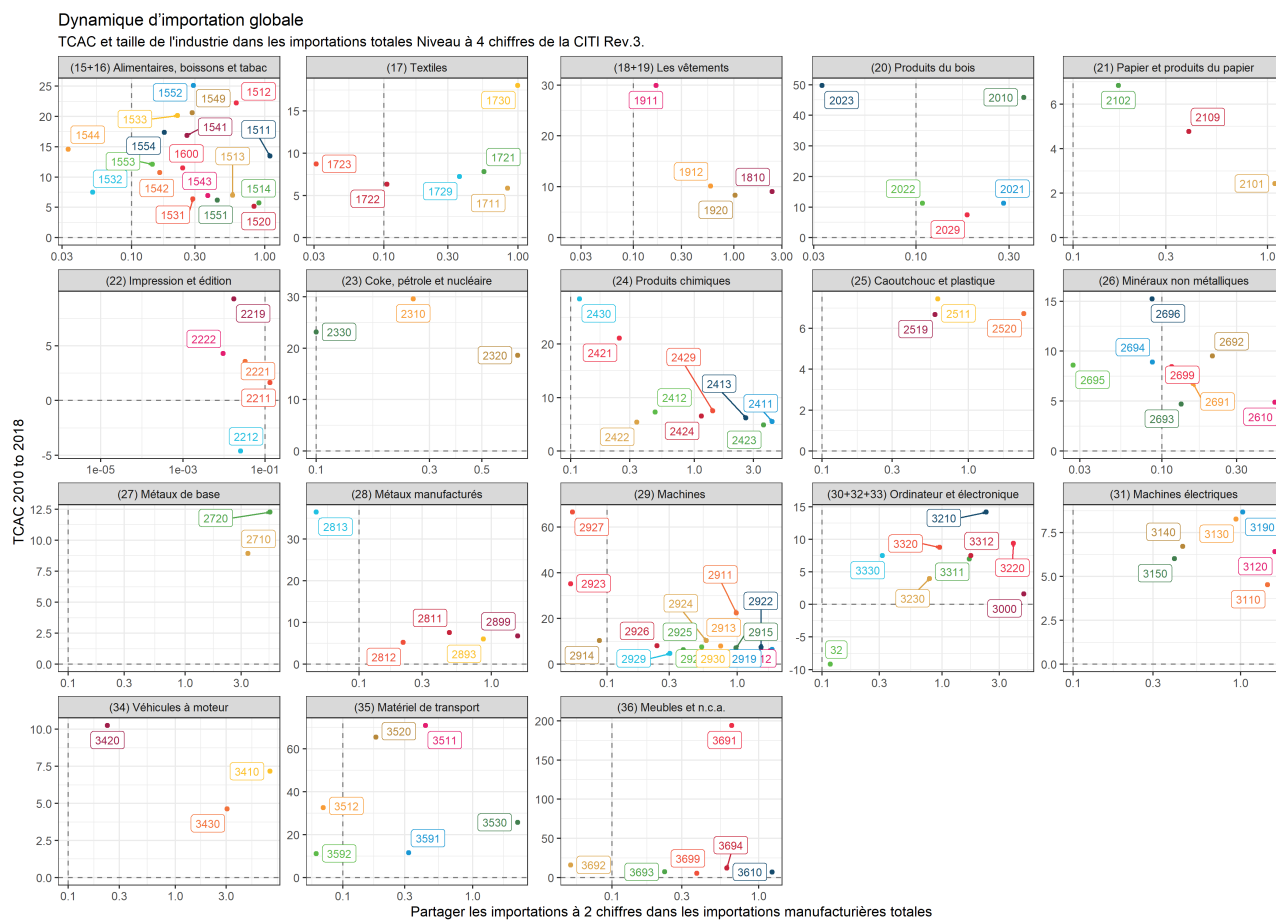
FIGURE 58 – ACR pondéré, CITI Rév. 3 à 4 chiffres, industries sélectionnées au fil du temps en Côte d'Ivoire.



Note : Seules les industries avec ACR > 0.3 sont indiquées. Industries sélectionnées suivant la classification CITI Rév. 3 à deux chiffres comme décrit à la section B.1.2. Concordance entre les classifications du commerce et des industries selon la sous-sous-section B.1.1. ACR calculés comme décrit à la section B.1.3.

Base de données : Base de données UN-Comtrade (2020) database.

FIGURE 59 – Dynamique d'importation globale, CITI Rév. à 3 4-chiffres, 2010-2018.



*Note* : Importation totale basée sur les produits à 5 chiffres de la CTCI que l'on peut relier aux industries à 4 chiffres de la CITI. La ligne verticale en pointillés permet d'identifier le niveau du secteur Part des importations 0,1 CITI Rév. 3 Industries à 2 chiffres comme décrit dans la section B.1.2, années sélectionnées. Concordance entre les classifications du commerce et des industries selon la section B.1.1.

*Base de données* : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

Tableau 27 – Niveaux d'importation par habitant au fil du temps en Côte d'Ivoire, CITI Rév. 3, à quatre chiffres

CITI Rev. 3		Année			
Secteur à deux chiffres	Secteur à quatre chiffres	2015	2016	2017	2018
(15+16) Alimentation, boissons et tabac	1531	22.577	23.413	24.412	28.894
	1512	16.991	16.430	18.864	21.290
(17) Textiles	1711	2.904	3.065	2.812	2.692
	1721	2.004	1.599	3.214	1.449
(18+19) Les Vêtements	1810	1.235	1.128	1.106	1.193
	1920	0.872	0.876	1.011	0.975
(22) Impression et édition	2211	0.823	0.626	0.612	0.739
	2221	0.267	0.215	0.205	0.200
(23) Coke, pétrole et nucléaire	2320	4.919	4.149	5.953	8.734
	2330	0.004	0.005	0.005	0.007
(24) Produits chimiques	2423	13.502	18.408	15.158	16.353
	2413	13.271	11.947	14.087	13.779
(26) Minéraux non métalliques	2694	6.813	6.185	6.790	7.238
	2610	1.735	1.541	1.840	2.324
(31) Machines électriques	3110	8.376	7.856	6.183	7.672
	3120	6.901	7.186	6.789	6.908
(34) Véhicules à moteur	3410	22.998	21.251	22.996	24.540
	3430	2.917	1.609	1.350	1.597
(35) Matériel de transport	3511	53.182	9.275	24.689	8.264
	3530	1.957	1.074	2.079	1.036

Note : CITI Rév. 3 Industries à 4 chiffres, années sélectionnées.

Tableau 28 – Projections d'emploi au niveau du PIB par habitant de la Côte d'Ivoire, CITI Rév. 3 à quatre chiffres

CITI Rév. 3, secteurs à quatre chiffres	Projection de l'emploi (x1000)
<b>(15+16) Alimentation, boissons et tabac</b>	
(1541) Produits de boulangerie	0.51
(1554) Boissons non alcoolisées ; eaux minérales	0.24
<b>(17) Textiles</b>	
(1711) Préparation de fibres textiles ; tissage textile	0.60
(1721) Articles textiles confectionnés, à l'exception des vêtements	0.22
<b>((18+19) Les vêtements</b>	
(1810) Port de vêtements, à l'exception des vêtements en fourrure	1.09
(1920) Chaussures	0.17
<b>(22) Impression et édition</b>	
(2221) Impression	0.36
(2212) Publication de journaux, revues, etc.	0.27
<b>(23) Coke, pétrole et nucléaire</b>	
(2330) Traitement du combustible nucléaire	0.14
(2320) Produits pétroliers raffinés	0.12
<b>(24) Produits chimiques</b>	
(2423) Produits pharmaceutiques, produits chimiques médicaux, etc.	0.31
(2424) Savons, produits d'entretien et préparations cosmétiques	0.16
<b>(26) Minéraux non métalliques</b>	
(2695) Ouvrages en béton, ciment et plâtre	0.29
(2694) Ciment, chaux et plâtre	0.15
<b>(31) Machines électriques</b>	
(3120) Appareils de distribution et de contrôle de l'électricité	0.11
(3110) Moteurs, générateurs et transformateurs électriques	0.07
<b>(34) Véhicules à moteur</b>	
(3430) Pièces/accessoires pour automobiles	0.12
(3410) Véhicules à moteur	0.06
<b>(35) Matériel de transport</b>	
(3511) Construction et réparation de navires	0.07
(3520) Locomotives et matériel roulant de chemin de fer/tramway	0.03

*Note* : Basé sur des données transnationales mises en commun pour un maximum de 153 pays entre 1963 et 2015. Les seuils des groupes de revenus identifiés par les lignes verticales en pointillés sont de 995 USD, USD 3 896 et 12 375 USD selon la définition des groupes de pays et de prêts de la Banque mondiale (World Bank, 2019b). CITI Rév. 3 IV-digit industries, années sélectionnées. Ratio emploi/population projeté (x1000) basé sur le PIB réel par habitant de 2017.

*Source* : Calculs basés sur ( INDDSTAT, 2020) et Penn World Tables 9.1 (Feenstra *et al.*, 2015) ) et suivant la méthodologie décrite dans la section B.1.4.

### B.3 Nouvel avantage comparatif (ECA) lié aux résultats supplémentaires

Le nouvel avantage comparatif (ECA) développe l'idée de l'avantage comparatif révélé et identifie les secteurs ayant un ACR compris entre 0,3 et 0,9 et une tendance positive au fil du temps entre 2005 et 2018. Le critère met en évidence le potentiel de réalisation d'un Avantage comparatif révélé dans le futur et identifie le développement des capacités de production et d'exportation pour les secteurs qui sont sur le point de devenir compétitifs au niveau mondial. Comme l'indique la Figure 60, l'analyse au niveau à deux chiffres montre qu'il n'y a pas de secteurs manufacturiers au niveau à deux chiffres de la CITI Rév. 3 qui suivent les caractéristiques attribuées d'un ACR compris entre 0,3 et 0,9 et une tendance positive au fil du temps au cours de la période 2005-2018.

FIGURE 60 – ACR pondéré, CITI Rév. 3 à 2 chiffres, au fil du temps en Côte d'Ivoire.

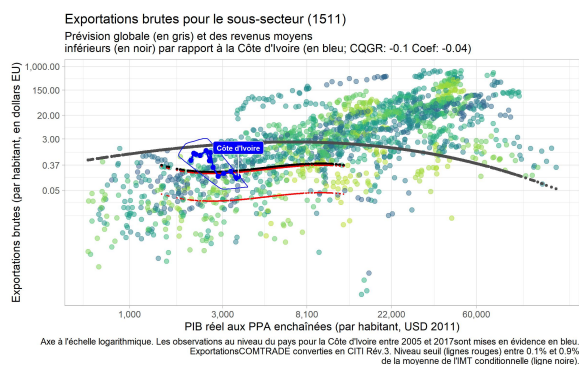


Note : CITI Rév. 3 Industries à 2 chiffres comme décrit dans la section B.1.2. années sélectionnées. Concordance entre les classifications du commerce et des industries selon la section sous-sous-section B.1.1. ACR calculés comme décrit à la B.1.3.  
 Base de données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.

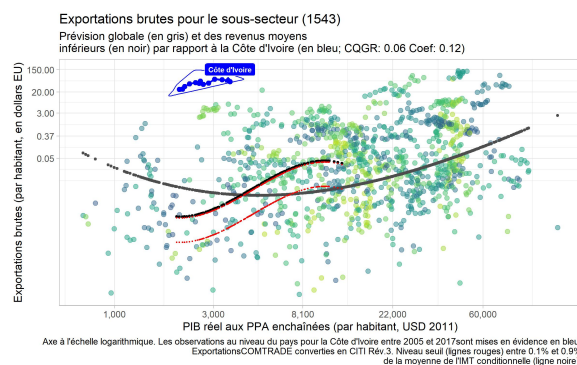
### B.4 Potentiel latent inexploité (PLI) lié aux résultats supplémentaires

Une liste complète (deux sous-secteurs à quatre chiffres sélectionnés pour chaque secteur prioritaire à deux chiffres identifié) de l'analyse du PLI à quatre chiffres de la CITI Rév. 3 apparaît dans cette section à la Figure 61 et à la Figure 62.

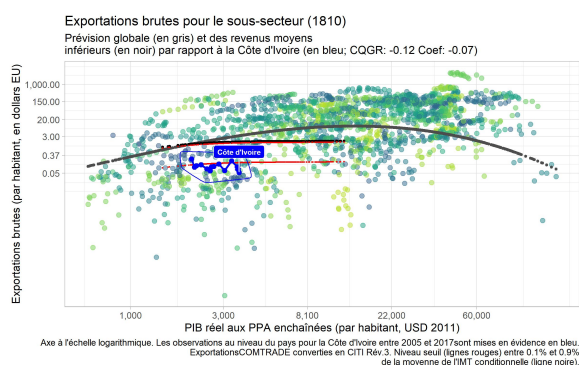
FIGURE 61 – Chiffres sélectionnés Analyse de la PLI au niveau IV du CITI Rév. 3, partie I



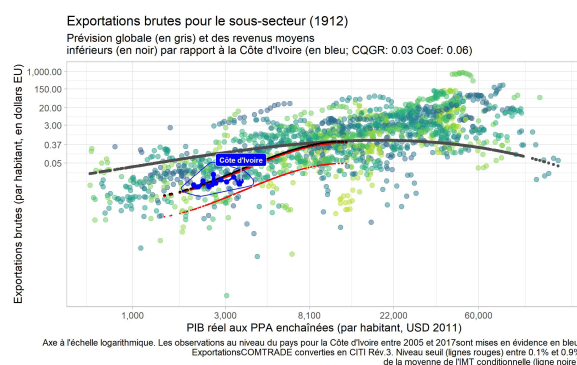
(a) ((1511) Production, transformation et conservation de viande et de produits à base de viande



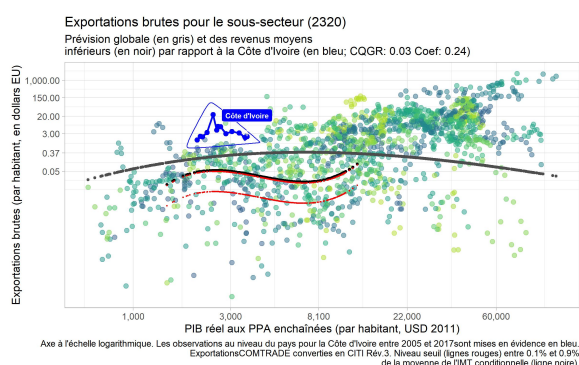
(b) (1543) Fabrication de cacao, de chocolat et de confiserie



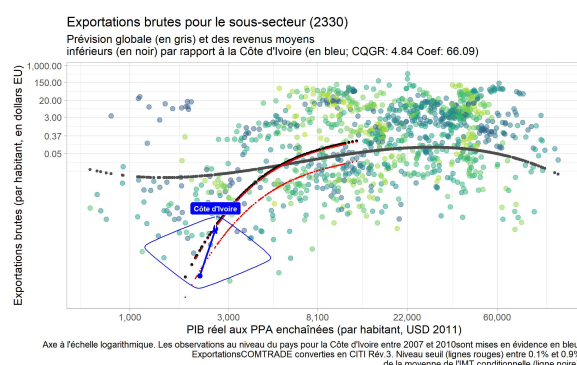
(c) (1810) Fabrication de vêtements, à l'exception des vêtements en fourrure



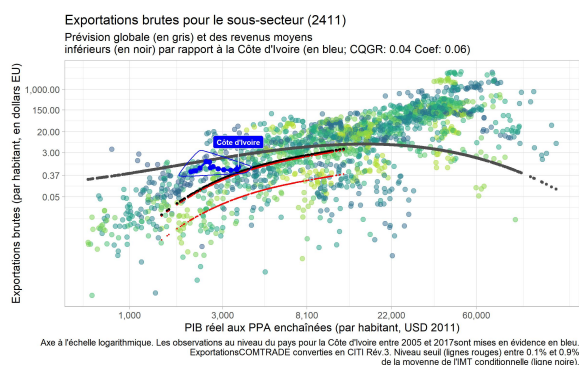
(d) (1912) Fabrication de bagages, sacs à main et similaires, sellerie et harnais



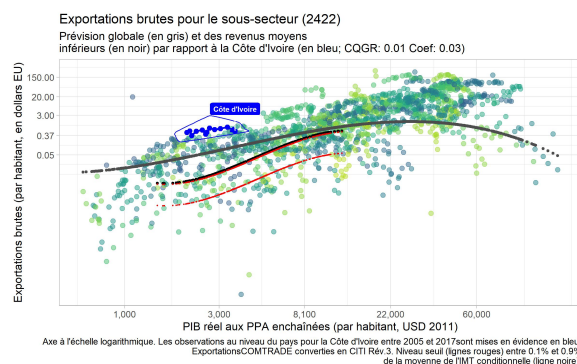
(e) (2320) Fabrication de produits pétroliers raffinés



(f) (2330) Traitement du combustible nucléaire



(g) (2411) Fabrication de produits chimiques de base, à l'exception des engrais et des composés azotés

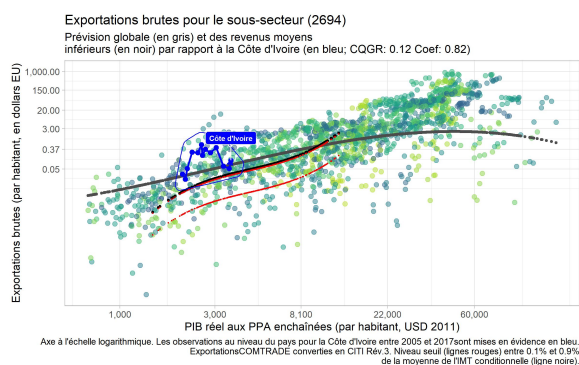


(h) (2422) Fabrication de peintures, vernis et revêtements similaires, encres d'imprimerie et mastics

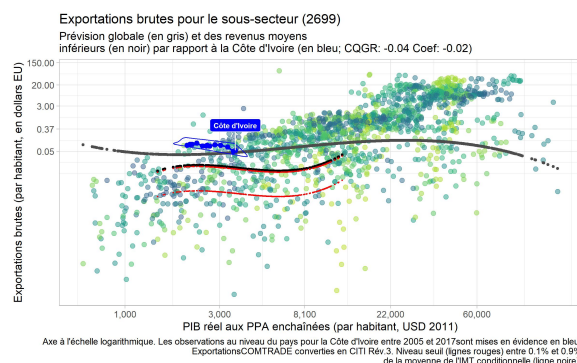
Note : CITI Rév. 3 Descriptions à quatre chiffres dans les sous-titres des figures suivant la classification décrite à la section B.1.2. Concordance entre les classifications du commerce et de l'industrie selon la section B.1.1. Voir la section B.1.5 et section B.1.4 pour plus d'informations sur le concept de PLI et le modèle économétrique respectivement.  
Base de données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.



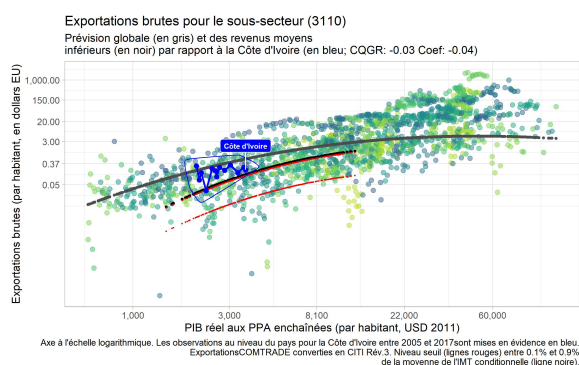
FIGURE 62 – Chiffres sélectionnés Analyse de la PLI au niveau IV du CITI Rév. 3, partie II



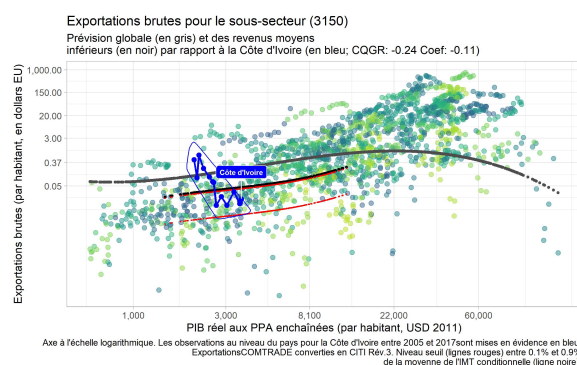
(a) (2694) Fabrication de ciment, chaux et plâtre



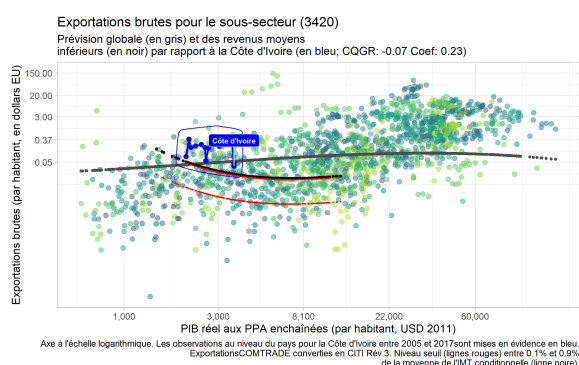
(b) (2699) Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.



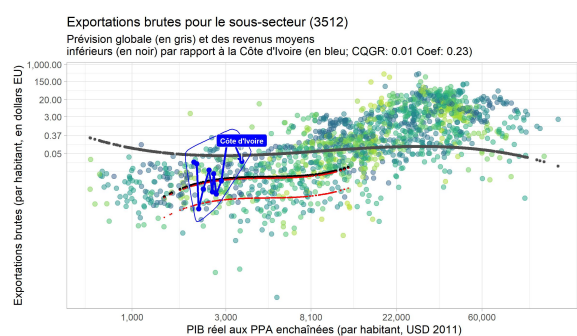
(c) (3110) Fabrication de moteurs électriques, générateurs et transformateurs



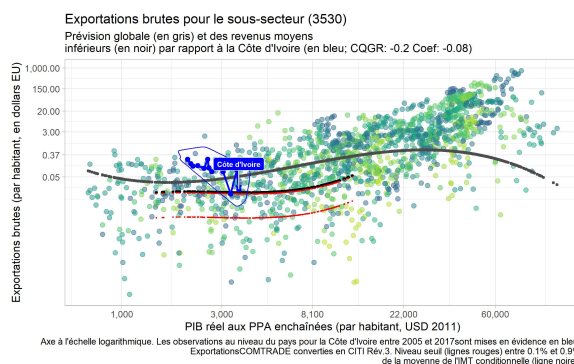
(d) (3150) Fabrication de lampes électriques et de matériel d'éclairage



(e) (3420) Fabrication de carrosseries (carrosseries) pour véhicules automobiles; fabrication de remorques et semi-remorques



(f) (3512) Construction et réparation de bateaux de plaisance et de sport



(g) (3530) Fabrication d'aéronefs et d'engins spatiaux

Note : CITI Rév. 3 Descriptions à quatre chiffres dans les sous-titres des figures suivant la classification décrite à la section B.1.2. Concordance entre les classifications du commerce et de l'industrie selon la section B.1.1. Voir la section B.1.5 et section B.1.4 pour plus d'informations sur le concept de PLI et le modèle économétrique respectivement.  
Base de données : Base de données UN-Comtrade (2020) des Nations unies.



## C Appendice à la section 3

Cet appendice fournit des informations complémentaires sur la section 3 : Goulots d'étranglement aux entreprises. Elle décrit en outre les données sous-jacentes des Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises, énumère les questions utilisées et la manière dont elles sont analysées. Elle comprend également une analyse supplémentaire basée sur l'enquête sur les entreprises.

### C.1 Données et méthodes

La dernière enquête de la Banque mondiale sur les entreprises pour la Côte d'Ivoire a été menée en 2016. 106 entreprises manufacturières ont été interrogées (Tableau 29). Les enquêtes de tous les autres pays, utilisées dans ce rapport, sont également énumérées, y compris le nombre d'entreprises manufacturières qui y ont répondu. Pour les besoins de l'analyse, toutes les observations des pays de référence sont regroupées. Cela signifie également que le Nigeria, le Ghana et le Sénégal pourraient être à l'origine des résultats pour le groupe de la CEDEAO en raison du plus grand nombre d'entreprises.

Tableau 29 – Liste de pays de référence

Pays	Année de l'enquête	Observations sur la fabrication
Bénin	2016	70
Côte d'Ivoire	2009 and 2016	204 and 106
Gambie	2018	76
Ghana	2013	377
Guinée	2016	27
Liberia	2017	75
Mali	2016	99
Niger	2017	41
Nigeria	2014	1,429
Sénégal	2014	249
Sierra Leone	2017	77
Togo	2016	45

*Note* : Pays de référence, année de réalisation de l'enquête sur les entreprises ainsi que nombre d'observations des entreprises manufacturières.

*Source des données* : Enquêtes sur les entreprises de BM.

La répartition des entreprises entre les industries est présentée dans le Tableau 30. Le nombre relativement faible d'observations explique pourquoi la distinction entre les industries dans la section 3 est basée sur le regroupement des entreprises en industries agrégées de faible-moyenne et de moyenne-haute technologie. Les industries de moyenne-haute technologie sont définies comme les industries 24xx et 29xx-34xx (voir Tableau 26).

Tableau 30 – Répartition par industrie

CITI Rév. 3.1	Nombre d'observations	CITI Rév. 3.1	Nombre d'observations	CITI Rév. 3.1	Nombre d'observations	CITI Rév. 3.1	Nombre d'observations
1512	1	2010	4	2424	3	3130	1
1513	1	2022	6	2519	1	3190	1
1514	1	2029	1	2520	6	3610	6
1520	1	2101	1	2695	1	3691	1

Tableau 30 – Répartition par industrie (suite)

CITI Rév. 3.1	Nombre d'observations	CITI Rév. 3.1	Nombre d'observations	CITI Rév. 3.1	Nombre d'observations	CITI Rév. 3.1	Nombre d'observations
1533	1	2212	2	2710	1	3694	1
1541	18	2221	4	2720	1		
1543	3	2222	1	2811	9		
1549	2	2411	1	2899	1		
1554	2	2413	2	2919	2		
1810	14	2421	2				
1920	2	2422	1				

Note : Nombre d'observations by CITIRév. 3.1 4-digit industries.

Source des données : Enquête diligentée par la BM sur les entreprises en Côte d'Ivoire en 2016.

### C.1.1 Enquête réalisée sur les entreprises par la Banque mondiale

Des tableaux basés sur les enquêtes sur les entreprises montrent les résultats de différentes questions. Certaines sont des questions fermées (Oui/Non), d'autres sont basées sur des chiffres, d'autres encore sont des questions à choix multiple. Il convient de se référer au Tableau 31 pour la liste détaillée des questions des enquêtes sur les entreprises. L'analyse est purement descriptive (par exemple, compter les entreprises ayant donné une réponse spécifique), sauf indication contraire. Les questions de l'enquête sont analysées et présentées de la manière suivante : les chiffres des tableaux indiquent la part des entreprises qui ont répondu par exemple par « oui » ou qui ont donné une réponse spécifique. Certains chiffres indiquent la moyenne arithmétique si la question a reçu une réponse numérique. Le contexte peut toujours être trouvé dans le texte. Les questions sont toujours évaluées pour le sous-groupe correspondant (colonne du tableau) et la même entreprise peut faire partie de plusieurs sous-groupes, par exemple une PME nationale exportatrice, peut faire partie de chacun de ces sous-groupes. Les sous-groupes sont définis comme suit : Les PME sont des entreprises de 1 à 99 employés, les exportateurs sont des entreprises qui exportent au moins indirectement une partie de leurs produits, les moyennes-hautes technologies sont des entreprises de la CITI Rév. 3 industries 24, 29-34 et une entreprise est à capitaux étrangers si plus de 50 % de parts sont détenus par une entité privée étrangère. Certaines réponses, telles que « ne s'applique pas » ou « ne sait pas », ne sont pas signalées, ce qui explique aussi pourquoi les colonnes (ou les lignes) ne s'additionnent pas. Les actions ne se réfèrent pas seulement au sous-groupe donné, mais se limitent également aux entreprises qui ont donné une réponse. Cela signifie que « 50 % des entreprises manufacturières » se réfère spécifiquement à 50 % des entreprises manufacturières qui ont donné une réponse. Le nombre maximum d'entreprises par sous-groupe est indiqué dans le Tableau 10.

L'identification des « entreprises les plus vulnérables » est basée sur la comparaison des réponses entre les sous-groupes ainsi que sur les commentaires issus des consultations. Par exemple, dans le Tableau 11, nous pouvons comparer les réponses entre les PME et les grandes entreprises. Si un nombre relativement plus élevé de PME que de grandes entreprises déclarent qu'un sujet est problématique, nous considérons que les PME sont plus vulnérables. Cette approche est principalement basée sur la perception globale des goulots d'étranglement, tandis que d'autres tableaux traitant de questions de suivi plus spécifiques pourraient présenter un schéma légèrement différent. Le tableau suivant présente toutes les questions utilisées dans l'analyse de la section 3. Veuillez noter que si la plupart des questions sont présentes dans toutes les enquêtes, certaines sont exclusives à la Côte d'Ivoire. Ces questions sont mises en évidence et les tableaux basés sur ces questions n'ont pas de colonne CEDEAO.

Tableau 31 – Liste des questions liées à l'enquête

Code	Question/Indicateur
b2a	Quel pourcentage de cette entreprise est détenu par des particuliers, des sociétés ou des organisations nationales ?
b2b	Quel pourcentage de cette entreprise est détenu par des particuliers, des sociétés ou des organisations étrangères ?
b2c	Quel pourcentage de cette entreprise est détenu par le gouvernement ou l'État ?
b4	Parmi les propriétaires de l'entreprise, y a-t-il des femmes ? (O/N)
b4a	Quel pourcentage de l'entreprise est détenu par des femmes ?
b7a	Le Top Manager est-il une femme ? (O/N)
c5	En ce qui concerne cette demande de raccordement électrique, un don ou un paiement informel était-il attendu ou demandé ? (O/N)
c6	Au cours de l'année fiscale 2015, cet établissement a-t-il connu des pannes de courant ? (O/N)
c7	Au cours d'un mois typique, sur l'exercice 2015, combien de coupures de courant cet établissement a-t-il connu ?
c8a	Combien de temps ces coupures de courant ont-elles duré en moyenne ? (heures)
c9a	Veuillez estimer les pertes résultant des coupures de courant, soit en pourcentage du total des ventes annuelles, soit en pertes annuelles totales.
c10	Au cours de l'année fiscale 2015, cet établissement a-t-il possédé ou partagé un générateur ?
c11	Au cours de l'exercice 2015, quel pourcentage de l'électricité de cet établissement provenait d'un ou de plusieurs générateurs que l'établissement possédait ou partageait ?
c14	En ce qui concerne cette demande de raccordement à l'eau, un don ou un paiement informel était-il attendu ou demandé ? (O/N)
c15	Au cours de l'année fiscale 2015, cet établissement a-t-il connu un approvisionnement en eau insuffisant pour la production ? (O/N/N'utilise pas d'eau)
c16	Au cours d'un mois typique, pendant l'exercice 2015, combien d'incidents d'approvisionnement en eau insuffisant cet établissement a-t-il connu ?
c17	Combien de temps ont duré en moyenne ces incidents d'approvisionnement en eau insuffisant ? (heures)
c30a	Dans quelle mesure l'électricité est-elle un obstacle aux activités actuelles de cet établissement ? (5 catégories)
c30b	Dans quelle mesure les télécommunications constituent-elles un obstacle aux activités actuelles de cet établissement ? (5 catégories)
d2	Au cours de l'exercice 2015, quel était le chiffre d'affaires annuel total de cet établissement pour TOUS les produits et services ? (monnaie locale)
d3a	Quel pourcentage des ventes de cet établissement (2015) était national ?
d3b	Quel pourcentage des ventes de cet établissement (2015) était constitué d'exportations indirectes ?
d3c	Quel pourcentage des ventes de cet établissement (2015) était constitué d'exportations directes ?
d4	Au cours de l'exercice 2015, lorsque cet établissement a exporté des marchandises directement, combien de jours a-t-il fallu en moyenne entre le moment où les marchandises de cet établissement sont arrivées à leur principal point de sortie (par exemple, port, aéroport) et celui où elles ont été dédouanées ?
d5a	En ce qui concerne le moment où cet établissement a exporté des marchandises directement, le dédouanement de ces marchandises constituait-il un cadeau ou un paiement informel attendu ou demandé ? (O/N)
d12a	Au cours de l'exercice 2015, en proportion de tous les intrants matériels ou fournitures achetés cette année-là, quel pourcentage des intrants matériels ou fournitures de cet établissement était d'origine nationale ?
d12b	Au cours de l'exercice 2015, en proportion de tous les intrants matériels ou fournitures achetés cette année-là, quel pourcentage des intrants matériels ou fournitures de cet établissement était d'origine étrangère ?
d14	Au cours de l'exercice 2015, lorsque cet établissement a importé des intrants matériels ou des fournitures, combien de jours a-t-il fallu en moyenne entre le moment où ces marchandises sont arrivées à leur point d'entrée (par exemple, port, aéroport) et celui où elles ont pu être réclamées aux douanes ?
d15a	En ce qui concerne le moment où cet établissement a importé des intrants matériels ou des fournitures, en réclamant ces marchandises à la douane, s'agissait-il d'un cadeau ou d'un paiement informel attendu ou demandé ? (O/N)
d30a	Dans quelle mesure le transport est-il un obstacle aux activités actuelles de cet établissement ? (5 catégories)
d30b	Dans quelle mesure les réglementations douanières et commerciales constituent-elles un obstacle au fonctionnement actuel de cet établissement ? (5 catégories)
e11	Cet établissement est-il en concurrence avec des entreprises non enregistrées ou informelles ? (O/N)
e30	Dans quelle mesure les pratiques des concurrents dans le secteur informel constituent-elles un obstacle aux activités actuelles de cet établissement ? (5 catégories)

Tableau 31 – Liste des questions liées à l'enquête (suite)

Code	Question/Indicateur
g1	Quel est le pourcentage des terres occupées par cet établissement : propriété, location ou bail, autre ?
i3	Au cours de l'exercice financier 2015, cet établissement a-t-il subi des pertes à la suite de vols, de vols qualifiés, de vandalisme, d'incendies criminels dans ses locaux ou de piratage ou de transactions frauduleuses sur Internet ? (O/N)
q2	Au cours des deux dernières années, cet établissement a-t-il introduit une demande d'obtention d'un permis de construire ? (O/N)
q3	En ce qui concerne cette demande de permis de construire, combien de jours environ a-t-il fallu pour l'obtenir entre le jour de la demande et le jour de l'octroi du permis ?
q4	En ce qui concerne cette demande de permis de construire, un don ou un paiement informel était-il attendu ou demandé ? (O/N)
g30a	Dans quelle mesure l'accès à la terre est-il un obstacle aux activités actuelles de cet établissement ? (5 catégories)
h30	Dans quelle mesure les tribunaux sont-ils un obstacle au fonctionnement actuel de cet établissement ? (5 catégories)
i1	Au cours de l'exercice 2015, cet établissement a-t-il payé pour la sécurité, par exemple pour du matériel, du personnel ou des services de sécurité professionnels, y compris la sécurité de l'internet ? (O/N)
i30	Dans quelle mesure la criminalité, le vol et les troubles à l'ordre public constituent-ils un obstacle au fonctionnement actuel de cet établissement ?
j2	Au cours d'une semaine typique de l'année dernière, quel pourcentage du temps total de l'encadrement supérieur a été consacré aux exigences imposées par les réglementations gouvernementales ? (Par « cadres supérieurs », j'entends les directeurs, les administrateurs et les cadres supérieurs aux superviseurs directs des travailleurs de la production ou des ventes. Quelques exemples de réglementations gouvernementales sont les impôts, les douanes, la réglementation du travail, l'octroi de licences et l'enregistrement, y compris les relations avec les fonctionnaires et le remplissage de formulaires)
j5	Lors de ces inspections ou réunions, un cadeau ou un paiement informel était-il attendu ou demandé ?
j6	Lorsque des établissements comme celui-ci font des affaires avec le gouvernement, quel pourcentage de la valeur du contrat serait généralement payé en paiements informels ou en cadeaux pour garantir le contrat ?
j7a	On dit que les établissements sont parfois tenus de faire des cadeaux ou des paiements informels aux fonctionnaires pour « faire avancer les choses » en ce qui concerne les douanes, les impôts, les licences, les règlements, les services, etc. En moyenne, quel pourcentage du chiffre d'affaires annuel total, ou de la valeur annuelle totale estimée, les établissements comme celui-ci versent-ils en paiements informels ou en cadeaux aux fonctionnaires à cette fin ? (% du chiffre d'affaires annuel total payé en paiement informel)
j11	Combien de jours environ a-t-il fallu pour obtenir [cette] licence d'importation entre le jour de la demande et le jour où elle a été accordée ?
j12	En ce qui concerne cette demande de licence d'importation, un cadeau ou un paiement informel était-il attendu ou demandé ?
j15	En ce qui concerne cette demande de licence d'exploitation, un cadeau ou un paiement informel était-il attendu ou demandé ? (O/N)
j30a	Dans quelle mesure les taux d'imposition constituent-ils un obstacle aux activités actuelles de cet établissement ? (5 catégories)
j30b	Dans quelle mesure l'administration fiscale constitue-t-elle un obstacle aux activités actuelles de cet établissement ? (5 catégories)
j30c	Dans quelle mesure les licences et permis d'exploitation constituent-ils un obstacle aux activités actuelles de cet établissement ? (5 catégories)
j30e	Dans quelle mesure l'instabilité politique est-elle un obstacle au fonctionnement actuel de cet établissement ? (5 catégories)
j30f	Dans quelle mesure la corruption est-elle un obstacle au fonctionnement actuel de cet établissement ? (5 catégories)
k3	Au cours de l'exercice 2015, veuillez estimer la proportion du fonds de roulement de cet établissement, c'est-à-dire les fonds disponibles pour les opérations quotidiennes, qui a été financée par chacune des sources suivantes ? (5 catégories)
k7	À l'heure actuelle, cet établissement dispose-t-il d'une facilité de découvert ? (O/N)
k8	À l'heure actuelle, cet établissement dispose-t-il d'une ligne de crédit ou d'un prêt d'un établissement financier ? (O/N)
k14	En se référant uniquement à cette dernière ligne de crédit ou à ce dernier prêt, quel type de garantie était requis (5 catégories - O/N)
k15d	À l'heure actuelle, le ou les propriétaires de cet établissement ont-ils des prêts personnels en cours qui servent à financer les activités commerciales de cet établissement ? (O/N)

Tableau 31 – Liste des questions liées à l'enquête (*suite*)

Code	Question/Indicateur
k17	Quelle est la principale raison pour laquelle cet établissement n'a pas demandé de ligne de crédit ou de prêt ? (4 raisons)
k20a1	En se référant uniquement à cette dernière demande de ligne de crédit ou de prêt, quel a été le résultat de cette demande ? (O/N)
k30	Dans quelle mesure l'accès au financement est-il un obstacle aux activités actuelles de cet établissement ? (5 catégories)
11	À la fin de l'année fiscale 2015, combien de personnes permanentes et à temps plein travaillaient dans cet établissement ? Veuillez inclure tous les employés et cadres.
14a1	À la fin de l'année fiscale 2015, combien de personnes travaillant à temps plein et de façon permanente dans cet établissement étaient des travailleurs de production hautement qualifiés ?
14a2	À la fin de l'année fiscale 2015, combien de personnes travaillant à temps plein et de façon permanente dans cet établissement étaient des travailleurs de production semi-qualifiés ?
14b	À la fin de l'année fiscale 2015, combien de personnes travaillant à temps plein et de façon permanente dans cet établissement étaient des travailleurs de production non qualifiés ?
15a	À la fin de l'année fiscale 2015, combien de personnes permanentes à temps plein travaillant comme ouvriers de production étaient des femmes ?
15b	À la fin de l'année fiscale 2015, combien de personnes permanentes à temps plein travaillant comme travailleurs hors production étaient des femmes ?
19b	Quel est le pourcentage de travailleurs permanents à temps plein qui ont terminé leurs études secondaires ?
110	Au cours de l'exercice 2015, cet établissement disposait-il de programmes de formation formels pour ses employés permanents à temps plein ? (O/N)
130a	Dans quelle mesure la réglementation du travail constitue-t-elle un obstacle aux activités actuelles de cet établissement ? (5 catégories)
130b	Dans quelle mesure une main-d'œuvre insuffisamment formée constitue-t-elle un obstacle au fonctionnement actuel de cet établissement ? (5 catégories)
n2a	Coût annuel total (2015) de la main-d'œuvre, y compris les salaires, les traitements, les primes et les paiements de sécurité sociale.
n2e	Coût annuel total (2015) des matières premières et des biens intermédiaires utilisés dans la production.
n2b	Coût annuel total (2015) de l'électricité.
n2p	Coût total des ventes (DOIT INCLURE TOUS LES COÛTS CI-DESSUS ET LES AUTRES COÛTS NON INDICQUÉS CI-DESSUS).
AFe34*	Comment évaluez-vous la qualité globale des systèmes de soutien aux entreprises dans la ville où se trouve l'établissement ? (Ci-dessous, comme, ci-dessus requis)
AF111*	Comment évaluez-vous le niveau de compétences des employés permanents de l'établissement par rapport à ce dont l'établissement a besoin pour les types de compétences suivants ? (7 compétences, 3 catégories) - Côte d'Ivoire uniquement
AF112*	Au cours des deux dernières années, cet établissement a-t-il embauché ou tenté d'embaucher des travailleurs qualifiés ? (O/N) Côte d'Ivoire uniquement
AF113*	L'établissement a-t-il rencontré l'un des problèmes suivants lorsqu'il a tenté d'engager un travailleur qualifié ? (4 catégories) Côte d'Ivoire uniquement
MMs1*	Dans le cadre de ses activités actuelles, cet établissement utilise-t-il de l'argent mobile pour l'une de ses transactions financières ? (O/N)
MMs2*	Veuillez indiquer la raison principale pour laquelle cet établissement a commencé à utiliser l'argent mobile pour l'une de ses transactions financières. (6 raisons)
MMs3*	Au cours de la dernière année fiscale complète, cet établissement a-t-il utilisé de l'argent mobile pour payer ses employés ? (O/N)
MMs5*	Au cours de la dernière année fiscale complète, cet établissement a-t-il utilisé de l'argent mobile pour payer ses fournisseurs ? (O/N)
MMs9*	Au cours de la dernière année fiscale complète, cet établissement a-t-il utilisé de l'argent mobile pour recevoir des paiements de ses clients ? (O/N)
MMs11*	Pourquoi cet établissement n'utilise-t-il pas l'argent mobile pour les transactions financières ? (6 réponses)

*Note* : Liste des questions de l'enquête sur les entreprises qui ont été utilisées dans le présent rapport. \* indique les questions disponibles uniquement pour l'enquête ivoirienne.

*Source des données* : BM Enquêtes sur les entreprises.

### C.1.2 Consultations

Les consultations sont des entretiens avec les parties prenantes locales telles que les groupes d'intérêt, les représentants du monde universitaire ou du gouvernement. Les enquêteurs commencent par rendre compte de leurs conclusions provisoires et demandent l'avis de l'interlocuteur concerné. En outre, l'interlocuteur est encouragé à nommer les sujets considérés comme des obstacles qui ne sont pas couverts par les résultats provisoires. Des résumés de leurs points de vue sont inclus dans le texte. Si les avis exprimés lors des consultations contredisent les résultats de l'enquête sur les entreprises, les éléments de preuve provenant d'autres sources sont pris en compte dans l'identification finale des principaux goulots d'étranglement.

## C.2 Autres sujets et précisions section 3

### C.2.1 La question de l'Eau

Pour certaines entreprises manufacturières, l'eau est un autre intrant important dans les processus de production. Conformément à la directive ODD6 (« Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous »), l'eau, sa gestion et un approvisionnement en eau fiable et propre pour les ménages pourraient constituer un obstacle majeur au développement global, non seulement pour les ménages mais aussi pour les fabricants. Ces derniers ont besoin d'eau, soit comme intrant direct dans le processus de production, soit dans certains processus liés à la production. Il convient donc de faire une distinction entre l'eau potable et l'eau destinée à un usage industriel général (pas nécessairement de qualité potable) pour le refroidissement, le nettoyage ou la lutte contre les incendies. Selon les résultats de l'enquête sur les entreprises, présentés au Tableau 32, 21 % des entreprises manufacturières ont connu des pénuries d'eau en 2015. Avec une moyenne mensuelle de 8,8 incidents et durant une moyenne de 12 heures, les chiffres sont comparables aux expériences des entreprises manufacturières de la CEDEAO. Dans le rapport sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial de 2019, la Côte d'Ivoire est classée 108<sup>ème</sup> /141 pour la fiabilité de l'approvisionnement en eau.

Tableau 32 – Goulot d'étranglement dans le secteur de l'eau

	Mnf.	Mnf.	Faible	M.H.	entrepr.	de prop.	Grand	PMEs	Export.	Non
		CEDEAO	tech	tech	nat.	étran.	entrepr.			Export.
Faire face aux pénuries d'eau	21%	16%	22%	15%	21%	18%	19%	21%	12%	25%
Nombre de pénuries d'eau	9	11	8	7	7	11	11	7	11	7
Durée des pénuries d'eau	12	14	13	11	13	8	13	12	13	12

*Note* : Part des entreprises ayant connu des pénuries d'eau au cours d'un mois moyen. Le nombre de pénuries fait référence aux incidents mensuels moyens de pénurie d'eau. La durée est mesurée en nombre moyen d'heures par incident. Produits fabriqués : Fabrication, M.H. : moyenne-haute, PME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne).

*Source des données* : Enquêtes sur les entreprises, diligentée par la BM.

L'utilisation de l'eau soulève la question de la gestion des eaux usées. Bien que cela ne fasse pas partie de l'enquête sur les entreprises, un système d'égout fiable est également important car il remplit des objectifs distincts dans une économie durable. Premièrement, dans un processus de gestion efficace des eaux usées, les entreprises peuvent réduire leurs coûts (moins d'apports en eau nécessaires) et donc augmenter leur efficacité et devenir plus compétitives. Et deuxièmement, on peut éviter des problèmes environnementaux tels que l'absence de traitement des eaux usées. En particulier dans les pays où la saison des pluies entraîne souvent une surcharge des réseaux d'égouts

publics, cela pourrait être un point central dans le processus d'évolution vers une industrialisation durable. Une expansion et des investissements dans une infrastructure de traitement des eaux usées résistante pourraient aider à surmonter les défis liés à l'urbanisation, aux ressources en eau disponibles et aux risques d'inondation. Alors que selon le WWAP (2017), Abidjan est confrontée à un défi global moins important en matière d'eau ; elle a également une faible capacité institutionnelle et économique en ce qui concerne l'eau et les eaux usées.

### C.2.2 Le réseau électrique

La Figure 63 présente le réseau existant ainsi que les centrales électriques, avec les projets en cours ou prévus pour la Côte d'Ivoire.

FIGURE 63 – Réseau électrique 2030



Source : CI-ENERGIES.

### C.2.3 Le Système judiciaire

Interrogé sur l'opinion selon laquelle « le système judiciaire est équitable, impartial et non corrompu », le Tableau 33 montre qu'un quart des entreprises ont tendance à ne pas être d'accord avec cette assertion, tandis que 24 % sont fortement en désaccord, 38 % des entreprises de moyenne-haute technologie étant le groupe relativement le plus important à être fortement en désaccord. Ainsi, bien qu'il ne s'agisse pas d'un goulot d'étranglement majeur, il est encore possible d'améliorer l'efficacité et l'équité du système judiciaire. Dans le rapport sur la compétitivité mondiale 2019 du Forum économique mondial, la Côte d'Ivoire est classée 119ème relativement à l'indépendance du pouvoir judiciaire, mais 80ème pour l'efficacité du cadre juridique en matière de contestation des réglementations.

Tableau 33 – Le Système judiciaire

	Mnf.	Non Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Tout à fait d'accord	4%	5%	16%	4%		2%	9%	6%	3%	6%	3%
Tendent à s'accorder	25%	22%	28%	25%	23%	25%	23%	16%	28%	24%	25%
Pas du tout d'accord	24%	33%	19%	22%	38%	24%	23%	23%	24%	32%	19%
Tendance à ne pas être d'accord	25%	26%	22%	27%	15%	27%	18%	42%	19%	24%	26%

*Note* : Part des entreprises qui sont d'accord ou en désaccord avec la déclaration selon laquelle les tribunaux sont équitables. Produits fabriqués : Industrie manufacturière, M.H. : moyenne-haute, PME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne).

*Source des données* : Enquêtes sur les entreprises, diligentée par la BM.

### C.2.4 La Douane

Le Tableau 34 indique le nombre de jours nécessaires au dédouanement des marchandises ainsi que la source des intrants matériels. En Côte d'Ivoire, le dédouanement des marchandises prend beaucoup plus de temps que dans d'autres pays. En moyenne, un quart des intrants matériels provient de fournisseurs étrangers. Cette part est plus élevée pour les entreprises de moyenne et haute technologie (41 %), les grandes entreprises (35 %) et les entreprises à capitaux étrangers ainsi que les exportateurs (34 % chacun).

Tableau 34 – Douanes et approvisionnement en matériel

	Mnf.	Non Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Jours de dédouanement	20.6		8.0	16.9	22	21.8	9.9	16.2	20	17.3	
Matériaux d'origine nationale	75%	63%	70%	80%	59%	80%	66%	65%	80%	66%	80%
Matériaux d'origine étrangère	25%	37%	30%	20%	41%	20%	34%	35%	20%	34%	20%

*Note* : Jours pour le dédouanement (importations) et source des matériaux. Produits fabriqués : Industrie manufacturière, M.H. : moyenne-haute, SME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne).

*Source des données* : Enquêtes sur les entreprises, diligentée par la BM.

### C.2.5 Coût de la main-d'œuvre

La part des coûts de la main-d'œuvre dans les coûts totaux est de 35 %, ce qui est comparable à la CEDEAO (Tableau 35). Il existe toutefois une certaine hétérogénéité entre les sous-groupes. Il convient de noter que les différentes industries requièrent une composition différente du capital de



compétences (machines par rapport au travail manuel), ce qui entraîne des différences « naturelles » en ce qui concerne la masse salariale totale.

Tableau 35 – La part des coûts de la main-d'œuvre

	Mnf.	Non Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Facture salariale	35%		32%	37%	28%	39%	18%	35%	36%	39%	33%

*Note* : Signifie la part des coûts de la main-d'œuvre dans les coûts totaux. Mnf : Industries manufacturières, M.H. : moyenne-haute, SME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne).

*Source des données* : Enquêtes sur les entreprises, diligentée par la BM.

### C.2.6 Économie informelle

Les enquêtes sur les entreprises ne couvrent généralement que les entreprises officiellement enregistrées.<sup>79</sup> Elles sont souvent en concurrence avec de nombreuses entreprises du secteur informel. En Côte d'Ivoire, deux tiers des entreprises manufacturières sont en concurrence avec des entreprises informelles (Tableau 36). Comme on pouvait s'y attendre, les PME et les non-exportateurs, qui sont davantage liés à des intérêts nationaux, sont en concurrence avec les entreprises informelles par rapport à leurs homologues. Il est intéressant de noter qu'une part plus importante d'entreprises de moyenne-haute technologie semble concurrencer les entreprises informelles par rapport aux entreprises de faible technologie. Cela pourrait être un artefact, car le nombre d'observations est relativement faible.

Tableau 36 – Concurrence avec le secteur informel

	Mnf.	Non Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Compétition informelle	66%	78%	55%	65%	77%	70%	50%	65%	67%	62%	68%

*Note* : Part des entreprises qui sont en concurrence avec les entreprises informelles. Mnf : Industrie manufacturière, M.H. : moyenne-haute, PME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne).

*Source des données* : Enquêtes sur les entreprises, diligentées par la BM.

### C.2.7 Argent mobile

Un autre sujet abordé dans ce rapport est l'utilisation de l'argent mobile. Le tableau Tableau 37 indique les parts des entreprises qui ont utilisé de l'argent mobile et les raisons de l'utiliser ou non. Sur les 106 entreprises manufacturières interrogées en 2016, 20 (19 %) ont utilisé de l'argent mobile (AM) au cours des trois années précédentes. Parmi ces 20 entreprises, 10 % payaient leurs employés, 35 % payaient leurs fournisseurs et 60 % étaient payées par des fournisseurs avec de l'argent mobile. La principale raison pour laquelle ces entreprises l'ont utilisé était de gagner du temps dans les transactions et parce qu'il s'agissait d'une demande du client. Les principales raisons pour lesquelles elles n'y ont pas eu recours sont que les clients ou les fournisseurs ne l'ont pas utilisé ou que les paiements pour les entreprises étaient trop importants pour utiliser l'AM.

79. Il existe également des enquêtes sur les entreprises informelles pour certains pays.

Tableau 37 – Argent mobile

	Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Argent mobile utilisé	19%	30%	22%		21%	9%	13%	21%	12%	22%
Employés rémunérés avec l'AM	10%	5%	10%		11%			12%		12%
Payer les fournisseurs avec l'AM	35%	31%	35%		39%		50%	31%	50%	31%
Payé par les clients avec l'AM	60%	65%	60%		56%	100%		75%	50%	62%
<i>Raisons d'utiliser l'AM :</i>										
Réduire les coûts des transactions financières	5%	9%	5%		6%			6%		6%
Réduire le temps passé en fin. trans.	40%	16%	40%		33%	100%	25%	44%	25%	44%
Réduire les risques en matière de trans. fin.	10%	10%	10%		11%		50%		25%	6%
Satisfaire la demande des fournisseurs.	5%	16%	5%		6%		25%			6%
Satisfaire la demande des clients	40%	48%	40%		44%			50%	50%	38%
<i>Raisons pour lesquelles vous n'utilisez pas l'AM :</i>										
Pas assez de connaissances	7%	6%	5%	15%	6%	10%	4%	8%	7%	7%
Frais trop élevés	6%	7%	7%	6%		5%	11%	3%		9%
Paievements trop importants pour l'AM	24%	31%	27%	8%	20%	40%	33%	20%	20%	27%
Pas facile à utiliser	3%	5%	3%	8%	5%			5%		5%
Les clients ne l'utilisent pas	37%	31%	38%	31%	38%	35%	33%	39%	37%	38%
Les fournisseurs ne l'utilisent pas	37%	33%	38%	31%	38%	35%	37%	37%	37%	38%

Note : Part des entreprises ayant utilisé de l'argent mobile, raisons pour lesquelles elles ont utilisé ou non de l'argent mobile. Mnf : Industrie manufacturière, M.H. : moyenne-haute, PME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne).

Source des données : Enquêtes sur les entreprises, diligentée par la BM.

### C.2.8 Relations entre le gouvernement et les entreprises

Une autre cause d'inefficacité potentielle pour les entreprises provient de la réglementation et du manque de soutien aux entreprises en général. Le Tableau 38 indique le temps moyen que les dirigeants consacrent à la réglementation ainsi que la part des entreprises qui déclarent que le système local de soutien aux entreprises n'est pas aussi nécessaire. En moyenne, les dirigeants d'entreprises passent 15 % de leur temps de travail à s'occuper de la réglementation (11 % dans la CEDEAO). Ces pourcentages sont encore plus élevés dans les grandes entreprises et les entreprises exportatrices. À l'exception des entreprises de moyenne-haute technologie, les deux tiers de la plupart des sous-groupes d'entreprises manufacturières ivoiriennes déclarent que la qualité du système local d'appui aux entreprises est inférieure à ce qui est requis. Les consultations ont montré qu'il y a également des améliorations, par exemple l'introduction d'un nouveau numéro d'identification unique de l'entreprise utilisé par les organismes officiels pour la plupart des formalités telles que le traitement des permis.<sup>80</sup>

80. Ces numéros d'identification uniques (IDU) remplacent le numéro du registre du commerce (RC), le numéro de compte du contribuable (CC), le numéro d'enregistrement à la Caisse nationale de sécurité sociale et le code de l'importateur/exportateur.

Tableau 38 – Rapports entre l'État et les entreprises

	Mnf.	Non Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Temps passé avec les règlements du gouvernement	15%	19%	11%	8%	13%	9%	10%	17%	7%	19%	7%
Insatisfait du système de soutien aux entreprises locales	58%	53%		61%	38%	60%	55%	61%	57%	65%	56%

*Note* : Temps passé par la direction avec les réglementations gouvernementales et part des entreprises mécontentes du système de soutien aux entreprises locales. Mnf : Industrie manufacturière, M.H. : moyenne-haute, PME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne).

*Source des données* : Enquêtes sur les entreprises, diligentée par la BM.

### C.2.9 Compétences

Le Tableau 39 indique la part des entreprises qui ont embauché ou tenté d'embaucher des travailleurs hautement qualifiés en 2015.

Tableau 39 – Recrutement ou tentative de recrutement de main-d'œuvre très qualifiée

	Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Embaucher des travailleurs qualifiés	39%	39%	39%	38%	32%	64%	68%	27%	62%	28%

*Note* : Part des entreprises qui ont embauché ou tenté d'embaucher des travailleurs qualifiés. Mnf : Industrie manufacturière, M.H. : moyenne-haute, PME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne).

*Source des données* : Enquêtes sur les entreprises, diligentée par la BM.

### C.2.10 Fonds de roulement

La sous-sous-section 3.3.3 a montré que 42 % des entreprises manufacturières disposaient d'une facilité de découvert et 25 % d'une ligne de crédit récente (2015). Alors que seulement 35 % des entreprises ont déclaré ne pas avoir besoin de prêt, cela indique qu'une partie des entreprises ont eu besoin d'un prêt mais n'en ont pas obtenu. Interrogées sur la source (parts du financement total) de leur fonds de roulement quotidien, les entreprises manufacturières ont déclaré qu'en moyenne, seules 9 % environ provenaient des banques traditionnelles (Tableau 40). Pour les entreprises de faible technologie, les entreprises nationales et les PME, la part était encore plus faible. Par conséquent, le financement interne (par exemple par le biais des bénéfices non distribués) est la principale source des fonds de roulement. Le financement communautaire est particulièrement important (et confirmé par les consultations) pour les entreprises manufacturières en général et les PME en particulier. La relation entre les PME et le système bancaire traditionnel semble être en partie caractérisée par un manque de confiance. Cela provient principalement du fait que les investissements des PME sont jugés plus risqués par les prêteurs et du manque de compétitivité du secteur des PME, selon les consultations.

Tableau 40 – Source des fonds de roulement

	Mnf.	Non Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Interne	78.15%	75.44%	70.36%	85.04%	75.55%	85.31%	75.67%	68.4%	86.84%	66.47%	87.54%
Banques	8.87%	9.19%	6.06%	4.66%	12.69%	4.67%	11.79%	16.12%	3.78%	16.45%	3.55%

Tableau 40 – Source des fonds de roulement (suite)

	Mnf.	Non Mnf.	Mnf. CEDEAO	Faible tech	M.H. tech	Entrepr. nat.	De prop. étran.	Grand entrepr.	PMEs	Export.	Non Export.
Non-banques	0.66%	0.6%	3.34%	1.25%	1.45%	1.19%	1.64%	3.65%	0.73%	3.5%	0.73%
Supplément ou coutume	11.16%	13.7%	9.2%	6.57%	6.78%	6.29%	7.79%	10.95%	5.58%	9.25%	5.93%
Autres	1.17%	1.06%	11.01%	2.47%	3.53%	2.54%	3.11%	0.88%	3.07%	4.33%	2.24%

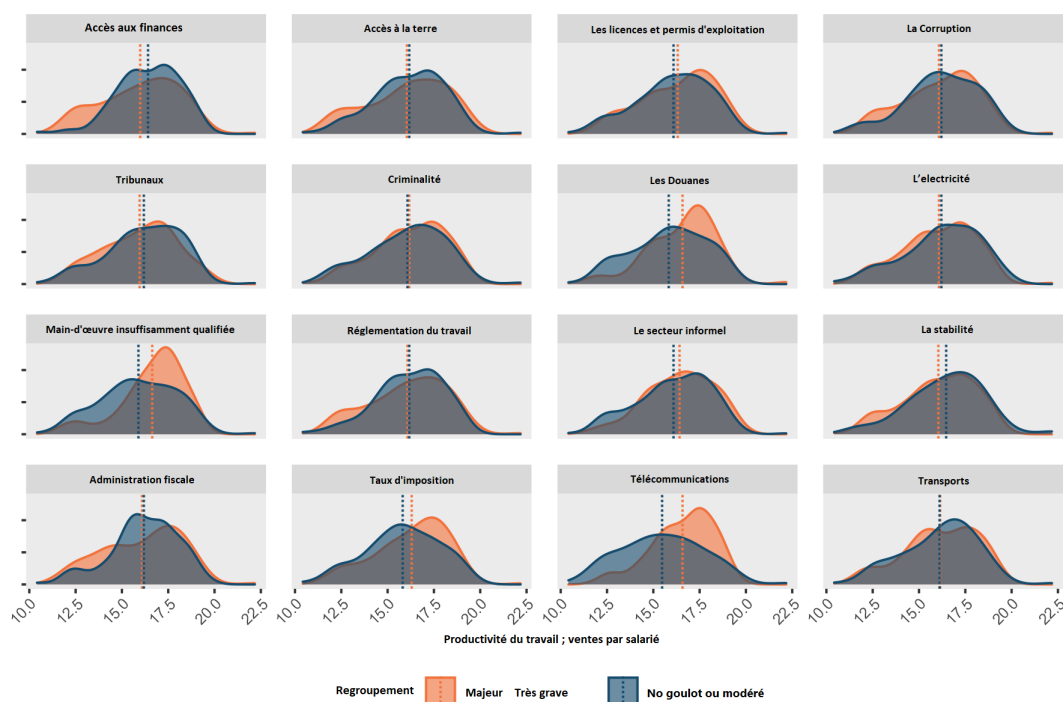
Note : Parts moyennes des sources du fonds de roulement total. Le total des parts n'est pas égal à 100 en raison de l'absence de réponses ou de réponses telles que « ne sait pas » qui ne sont pas indiquées ici. Mnf : Industrie manufacturière, M.H. : moyenne-haute, PME : petites et moyennes entreprises, Dom : domestique. Les chiffres se réfèrent toujours au sous-ensemble respectif (colonne).

Source des données : Enquêtes sur les entreprises, diligentées par la BM.

### C.3 Productivité et goulots d'étranglement

Les tableaux de la section 3 différencient les réponses aux questions des différents groupes d'entreprises qui peuvent être distinguées sur la base d'un critère simple comme le fait d'exporter ou non. Il peut toutefois être intéressant de distinguer les réponses selon une dimension continue. Dans l'exercice suivant, la gravité des goulots d'étranglement est rapportée pour des entreprises à productivité différente. La Figure 64 montre la distribution (le logarithme) de la productivité du travail (représentée par les ventes par employé) pour chaque goulot d'étranglement. Elle distingue les entreprises qui ont déclaré que le goulot d'étranglement était majeur ou grave (comme dans le Tableau 11) d'une part, et celles qui l'ont déclaré comme un obstacle mineur ou modéré d'autre part. Les lignes pointillées indiquent la moyenne de la répartition respective des réponses

FIGURE 64 – Log de la distribution de la productivité du travail par goulot d'étranglement



Note : Distribution de la productivité du travail par goulot d'étranglement et gravité perçue du goulot d'étranglement. La ligne pointillée indique la moyenne arithmétique.

Source des données : Enquête sur les entreprises, diligentée par la BM.

Compte tenu de la répartition et de la moyenne, les entreprises moins productives en termes de ventes par employé, par exemple, semblent considérer l'accès au financement comme un problème plus important que les entreprises plus productives (panneau supérieur gauche). Cependant, le test

de la moyenne pour l'égalité via une simple ANOVA montre qu'il n'y a qu'une différence statistiquement significative pour l'accès au financement, les douanes, la main-d'œuvre insuffisamment qualifiée, la réglementation du travail et les télécommunications.<sup>81</sup> À l'exception de l'accès au financement, ce sont en moyenne les entreprises les plus productives qui ont déclaré que les sujets étaient des obstacles majeurs ou très graves. Pour les dix goulots d'étranglement restants, les différences de productivité du travail ne semblent pas influencer l'opinion des entreprises.

#### **C.4 Corrélation entre les goulots d'étranglement**

Si les entreprises peuvent exprimer des points de vue différents sur les différents goulots d'étranglement, il pourrait être intéressant de chercher à connaître quels sont les goulots d'étranglement qui sont le plus souvent cités ensemble. La Figure 65 montre la corrélation entre les 15 goulots d'étranglement. Comme dans le Tableau 11, cette corrélation ne tient compte que des entreprises manufacturières qui ont signalé un goulot d'étranglement comme « très grave » ou « majeur ». Il convient de noter que la figure n'affiche que les corrélations qui sont statistiquement significatives.<sup>82</sup>

Les liens suivants se distinguent (coefficient de corrélation entre parenthèses)

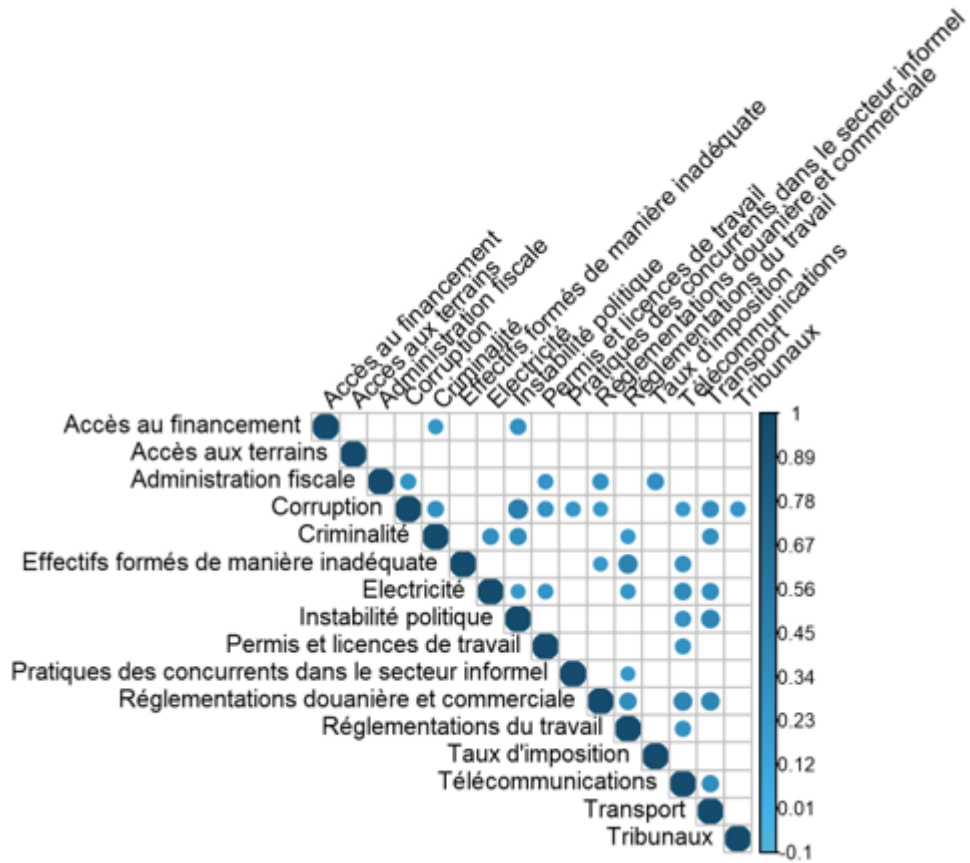
- Accès au financement et instabilité politique (0.32)
- Corruption et instabilité politique (0,49), transport (0,34) et criminalité (0,33)
- Électricité et télécommunications (0.37) et les transports (0.35)
- Instabilité politique et transports (0.43)
- Administration fiscale et taux d'imposition (0.35)
- Réglementation du travail et main-d'œuvre insuffisamment qualifiée (0.46)

---

81. Les tests de Kruskal-Wallis et Wilcoxon donnent les mêmes résultats.

82. Selon les valeurs  $p < 0,01$  de la corrélation de Pearson.

FIGURE 65 – Corrélation entre les goulots d'étranglement



Note : Les entreprises qui ont signalé un goulot d'étranglement sont considérées comme « très graves » ou « importantes ».

Source des données : Enquête sur les entreprises, réalisée par la Banque mondiale en Côte d'Ivoire en 2016.



UNITED NATIONS  
INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION

**Vienna International Centre**, P.O. Box 300, 1400 Vienna, Austria  
Telephone : (+43-1) 26026-0 Email : [unido@unido.org](mailto:unido@unido.org)  
Internet : [www.unido.org](http://www.unido.org)